

\_\_\_\_\_ ce volume fait suite à un volume  
précédent dont les inscriptions vont du  
n° 378, de l'année 1925, au n° 441, de  
l'année 1926. \_\_\_\_\_

ce que nous certifions. \_\_\_\_\_



Lausanne, le 4<sup>th</sup> avril 1926.  
L'officier de l'état civil:

*H. Prall*



59

**Manque la page1**

**Manque la page2**

Registre des mariages A.

No 112  
Wydler  
et  
Leibundgut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wydler Max  
célibataire

commis de bureau

originaire de Starau (Argovie) domicilié à

Lausanne né à

Starau le dia-sept mars

mil huit cent nonante-sept fils de

Julius Wydler, veuf et de

Mina née Fiselser, à Starau

2. Leibundgut Lina-Gertrude  
célibataire

couturière

originaire de Ruegsau (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le onze février

mil huit cent nonante-neuf fille de

Verena Leibundgut, à Mouton et de

Comme témoins : } 1. Osterwald Paul, négociant, à Lausanne  
2. Gamma Séverin, pharmacien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Starau et  
à Ruegsau le 11 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huitième avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acty de naissance et acty de publication.

Les époux :

M. Wydler  
Lina Wydler

Les témoins :

Paul Osterwald  
Séverin Gamma

Communiqué à Starau et à  
Ruegsau

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Registre des familles vol. 19 204 57

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 113  
Mérinat  
et  
Brive

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mérinat Robert \_\_\_\_\_  
cibalaire \_\_\_\_\_

typographe \_\_\_\_\_

originaire de Olon \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne. \_\_\_\_\_ le quatorze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Charles - Auguste Mérinat, réside \_\_\_\_\_ et de

Elise - Eugénie née Exquis, à Orailly & Lausanne \_\_\_\_\_

2. Brive Maria - Jeanne - Julia \_\_\_\_\_

divorcée de M. Ulrich Reberli dès le 20

Septembre 1923 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Mämmendorf (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Rocourt (Berno) \_\_\_\_\_ le vingt-trois mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de

Jules - François Brive, en France \_\_\_\_\_ et de

Josephine - Hermine née Rerat, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Brive Jules, horloger, à Lausanne

2. Matter Eugénie, colporteur, à Berno

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Olon, à Mülmenz  
et à Mämmendorf le 9 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

acte de mariage de l'épouse,

avec mention du divorce

actes de publication \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Olon et à

Mämmendorf \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Les époux :

Robert Mérinat

Jeanne Mérinat

## Les témoins :

P. Rivet

E. Matter

L'officier de l'état civil :

J. Baug





## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 116

Berney

et  
Cornut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berney Gaston-Fernand

célibataire

employé de banque

originaire de L'Abbaye

Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne

le vingt-quatre juin

mil neuf cent un

fils de

Fernand-Gaston Berney, retraité télégraphiste

et de

Fanny-Édith dite Aline née Rochat, à Lausanne

2. Cornut Marthe-Rachel

célibataire

employée de commerce

originaire de Davigny

Lausanne

domiciliée à

née à

Monticher

le trente-un juillet

mil neuf cent

fille de

Daniel Cornut, décédé

et de

Lia née Dupertuis, à Lausanne

Comme témoins :

1. Cornut Marcel, commerçant, Lausanne.

2. Berney Robert, employé de banque, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à L'Abbaye le 11 et à Davigny le 12 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et  
actes de publication

Les époux :

Gaston Berney  
Marthe Berney.

Les témoins :

Marcel Cornut  
Robert BerneyCommuniqué à L'Abbaye et  
à Davigny

L'officier de l'état civil :

A. Baillif



Registre des mariages A.

No 117  
Roy  
Sulzberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roy Arthur - Alfred  
célibataire

employé postal

originaire de Premier domicilié à

Lausanne né à

Nilleneuve le trente décembre

mil neuf cent fils de

Albert Roy, visiteur aux Douanes et de

Emma - Louise ne Billod, à Vallorbe

2. Sulzberger Marguerite - Germaine  
célibataire

originaire de Fraunfeld (Thurgovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt janvier

mil neuf cent quatre fille de

Adolphe - Rodolphe Sulzberger, relieur et de

Emilie - Alice - Adeline ne Rissillon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Garin Louise, à Lausanne  
2. Sulzberger Adolphe, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Premier et à Fraunfeld  
le 12 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Roy.

M. Roy.

Les témoins :

Louise Garin

A. Sulzberger.

L'officier de l'état civil :

Le Gall

Registre des mariages A.

No 118  
Cordey  
et  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordey Henri.  
veuf de Judith Bessero des le 12 avril  
1920 (ordonnée)  
originaire de Savigny domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le quatorze septembre  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
Jules-Daniel Cordey et de  
Lucie née Pouly, les deux décédés.

2. Rochat Berthe-Eugénie  
célibataire  
horlogère  
originaire de L'Abbaye et du Lieu domiciliée à  
Ners chez Grosjean (L'Abbaye) née à  
aux Bionz le onze octobre  
mil huit cent huitante-six fille de  
Auguste-François Rochat et de  
Adèle-Zélie née Benoit, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Capt Juley, concierge, à Lausanne  
2. M. Moser Romée, employé C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Savigny, à L'Abbaye  
le 3 et au Lieu le 4 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et acte  
de publication  
acte de mariage de l'époux &  
acte de décès de sa femme.

Les époux :  
Cordey Henri  
Cordey Berthe  
Les témoins :  
Capt Juley  
M. Moser Romée

Communiqué à Savigny  
L'Abbaye et Le Lieu

L'officier de l'état civil :  
H. Baug

Registre des mariages A.

N° 119  
Masson  
Lefèvre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson Emile-Alexis \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

technicien \_\_\_\_\_

originaire de Ecublens (Vaud) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Paris (3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) \_\_\_\_\_ né à

Ecublens \_\_\_\_\_ le cinq janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Charles-Constant Masson, charbon, à Ecublens \_\_\_\_\_ et de

Louise Schieler, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Lefèvre Eva \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de nationalité française \_\_\_\_\_ domiciliée à

Paris (1<sup>er</sup> arr<sup>t</sup>) \_\_\_\_\_ née à

Paris (14<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) \_\_\_\_\_ le premier novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Amable Lefèvre, commerçant \_\_\_\_\_ et de

Marie-Angelina née Faroux, à Magny-les-Compiègne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Abieniste Jean, fondeur de papiers, à Lausanne

2. Masson Maurice, employé de bureau, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Ecublens le 21, à Paris (11<sup>e</sup>) le 23

à Paris (5<sup>e</sup>) le 24 février 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
d'Ecublens. \_\_\_\_\_

Les époux :

Masson

Masson

Les témoins :

J. Abieniste  
M. Masson

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Par décision du 30 Mars 1916  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patrony-  
mique du père de l'épouse  
soit orthographié Lefé-  
vre et non Lefèvre

Lausanne, le 2 avril 1916  
L'officier de l'état civil:

Registre des mariages A.

No 120  
Zulauf  
et  
Mages

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zulauf Jules-Lucien \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

jardinière \_\_\_\_\_

originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Villeneuve \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Emma - Alice Zulauf née Dufresne \_\_\_\_\_ et de

2. Mages Mathilde \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Bex \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Bex \_\_\_\_\_ le trente-un janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Gabriel-Auguste Mages \_\_\_\_\_ et de

Emma-Deulle née Michaud, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Haering Albert, maréchal, à Lausanne.  
2. Mages Henri, serrurier, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1er à Château-d'Oex  
et à Bex le 3 mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actg de naissance et actg de  
publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

Zulauf Jules  
Mathilde Zulauf

Les témoins :

Albert Haering  
Henri Mages

L'officier de l'état civil :

Baillif

Communiqué à Château-d'Oex et  
à Bex. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 121  
Guinchard  
et  
Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guinchard Paul-André \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ferblantier - appareilleur \_\_\_\_\_  
originaire de Gorgier (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Concise \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Paul Guinchard, Scieur, à Bevaix \_\_\_\_\_ et de  
Cécile-Alice née Bétty, décédée \_\_\_\_\_

2. Roulin Angèle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_  
originaire de Provence \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Gorgier (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ née à  
Sauges \_\_\_\_\_ le vingt-huit février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Alfred-Edouard Roulin, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Lina Schlup née Friedrich, à Moredon \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Tardy Alice, ménagère, à Lausanne  
} 2. Naucher Virgile, agriculteur, à Moredon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1<sup>er</sup>, à Gorgier et à  
Provence le 2 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil-neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

acts de naissance et acts de  
publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

André Guinchard  
Angèle Guinchard

Les témoins :

M<sup>me</sup> Tardy  
Virgile Naucher

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à St. Aubin &  
à Provence \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 122  
Gailloud  
et  
Sernet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gailloud Marcel-Alexis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé \_\_\_\_\_

originaire de Villeneuve, Noville et Rennaz \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Noville \_\_\_\_\_ le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Emile Gailloud, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Sophie-Louise née Bohnerblust, à Noville \_\_\_\_\_

2. Sernet Renée \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_

originaire de Ormont-lez-Lausanne, Noville et Rennaz \_\_\_\_\_ domiciliée à

Cugy (Vaud) \_\_\_\_\_ née à

Noville \_\_\_\_\_ le dix octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Alexis Sernet, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

M<sup>l</sup>e Henriette née Dumusc, à Noville \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Haccoud Henri, chauffeur d'auto, à Lausanne  
2. Golay Hélène, institutrice, à Maracon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Ormont-lez-Lausanne le 7, à Villeneuve et à Cugy le 8, à Noville et à Rennaz le 8 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acts de naissance et acts de publication. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Gailloud Marcel  
Renée Gailloud

## Les témoins :

Henri Haccoud  
Ellen Golay

L'officier de l'état civil :

J. Sernet

Communiqué à Villeneuve, à Ormont-lez-Lausanne et à Tolige-le-Grand \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 123  
Reymond  
et  
Tavernier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Charles-Victor  
célibataire

Professeur

originaire de Rolle, Ferroy et Bougy domicilié à  
Lausanne né à

Boilers (Bienne) le deux avril  
mil huit cent septante-trois fils de

John Reymond et de  
Marianne née Tschanz, décedés

2. Tavernier Bertha  
célibataire

originaire de Ormont-Dessous domiciliée à  
sur Planches (Ormont-Dessous) née à

Ormont-Dessous le vingt-un juin  
mil huit cent huitante-quatre fille de

Hemi-Alexandre Tavernier et de  
Louise-Sylvie née Perod, les deux décedés

Comme témoins :  
1. Delay Albert, instituteur, à Lausanne  
2. Meyssi Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Ferroy, à  
Bougy le 13 et à Ormont-Dessous le 15 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :

*Charles-Victor Reymond*  
*Bertha Tavernier*

Les témoins :

*Albert Delay*  
*Meyssi Marius*

L'officier de l'état civil :

*J. Baillif*

Communiqué à Rolle, Aubonne  
et Ormont-Dessous

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 124

Gues

et

Dizerens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gues Louis-Jules

célibataire

mécanicien

originaire de Moudon et Bouleus

domicilié à

Lausanne

né à

Pully

le onze mars

mil neuf cent

fils de

Thomas dit Emile Gues, manoeuvre

et de

Augustine-Noémie née Pittet, à Lausanne

2. Dizerens Angèle

célibataire

employée de commerce

originaire de Lutry

domiciliée à

Lausanne

née à

Carouge (Genève)

le dix-huit janvier

mil neuf cent

fille de

Rosa Dizerens née Langg

et de

Comme témoins :

1. Léonel Samuël, technicien, à Lausanne

2. Roth Charles, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Moudon, à Bouleus et à Lutry le 6 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Louis Gues  
Angèle Gues

Les témoins :

Roth  
Léonel

L'officier de l'état civil :

Bullif

Communiqué à Moudon, St-Cierges  
& Lutry



Registre des mariages A.

N° 125  
Auberson  
Rigolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Auberson** Gustave \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
jardinier \_\_\_\_\_  
originaire de Essertines <sup>et</sup> Moirion \_\_\_\_\_ domicilié à  
Evian-les-Bains (M<sup>t</sup>. Savoie, France) \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt trois octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_ fils de  
Rose-Mélie Auberson, décédée \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

2. **Rigolet** Julia-Augusta \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de La Roche et Pont-la-ville (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Bulle \_\_\_\_\_ née à  
Torny-le-Petit (Fribourg) \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Auguste-Boniface Rigolet \_\_\_\_\_ et de  
Julie-nie Jaquier, la deux, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Favre Clément, jardinier, à Lausanne  
2. Grandjean Marceline, femme de chambre, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Bulle, à Roche,  
à Pont-la-ville le 11, à Essertines <sup>et</sup> Moirion et à Evian  
le 12 mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Gustave Auberson  
Julie Auberson

Les témoins :

Ch. Favre Clément  
Marceline Grandjean

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Nuarnens, La  
Roche, Pont-la-ville et Bulle

## Registre des mariages A.

No 126

Meyste

et  
Monnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyste Gustave Néli \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_employé T. L. \_\_\_\_\_  
originaire de Correvon \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Oppens \_\_\_\_\_ le cinq janvier \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_ fils de  
Victor Meyste, employé T. L. \_\_\_\_\_ et de  
Hélène Hortense née Bovay, à Lausanne \_\_\_\_\_2. Monnier Germaine Emma \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Delépens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Servion \_\_\_\_\_ le vingt-huit juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille deMarius Monnier \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Guignat, décédée \_\_\_\_\_Comme témoins : } 1. Marcel Meyste, employé de Bureau, à Lausanne  
} 2. Pierre Meyste, commis P.-F. E., à ZurichLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Delépens le 10 et à  
Correvon le 11 mars 1926 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Meyste Néli  
Monnier Germaine

## Les témoins :

Meyste  
le curé

L'officier de l'état civil :

Bovay

Communiqué à St. Cierges et à  
Lausanne \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 127  
Grandchamp  
et  
Gousson

RECTIFICATION

Par décision du 14 août 1962  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contre  
en ce sens que la mère de l'époux  
doit désignée comme étant  
née "Agnes" et non "Gachet".

Lausanne, le 22 août 1962.  
L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne, aux offices de St.  
Saphorin à Chexbres et de L'Isle à  
Pampigny.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Grandchamp Charles-Albert  
célibataire

technicien

originaire de Chexbres domicilié à

Lausanne né à

Orilly le quatre novembre

mil huit cent nonante-cinq fils de

Albert-François Grandchamp, décédé et de

Fanny-Amélie nu Savoy, à Lausanne

2. Gousson Jeanne-Fanny  
célibataire

originaire de Montreux domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le trente janvier

mil huit cent nonante-sept fille de

Abeni-John Gousson, employé P.L. à Lausanne et de

Françoise-Léonore nu Gachet, décédée

- Comme témoins: { 1. Gousson John, conducteur, P.L. à Lausanne  
2. Aeberhard Charles, tailleur, à Bussigny

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Chexbres et  
à Montreux le 17 mars 1962.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de  
publication

Les époux:

Grandchamp  
Grandchamp Fanny

Les témoins:

John-Fr. Gousson  
Ch. Aeberhard

L'officier de l'état civil:

H. Baillif

Communiqué à Chexbres et à  
L'Isle

Registre des mariages A.

No 128  
Hogan  
et  
Natiez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hogan John-Patrick  
célibataire  
ingénieur, Lieutenant d'artillerie  
originaire de Sujet Britannique domicilié à  
Leicester (Angleterre) né à  
Wigston (Angleterre) le trente-un décembre  
mil huit cent nonante-deux fils de

James-Henry Hogan, décédé et de  
Margaret-Elizabeth nee Brown, à Leicester

2. Natiez Suzanne-Mathilde-Eugénie  
célibataire

originaire de nationalité française domiciliée à  
Lausanne née à  
Calais (Pas de Calais) le six décembre  
mil neuf cent cinq fille de

Eugène-Nicolas Natiez, interprète, à Calais et de  
Mathilde-Marie-Flore nee Banquart, à Lausanne

Comme témoins : 1. Binstchedes Max, négociant, à Lausanne.  
2. Berain Joseph, rentier, à Calais.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Calais le 10  
janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance  
certificat de nationalité du fiancé  
& promesse de mariage  
certificat de capacité des deux  
fiancés  
permis de publier et de ma-  
riage du départ de J. & P.  
actes de publication

Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale

Les époux :

John Patrick Hogan  
Suzanne Hogan

Les témoins :

M. P. R...  
M...  
H...  
vice-consul britannique  
L'officier de l'état civil :  
H. Baillif

Registre des mariages A.

No 129  
Herrmann  
et  
Duboux

Par jugement du Tribunal de la  
distinction de Bâle-Ville, rendu  
en date du 31 décembre 1925, déclaré  
définitif et exécutoire le 11 janvier  
1926, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel l'un des  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 21 mars 1926.

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

D 1-70  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Herrmann Maria-Rene-Friedrich-Sergei  
divorcé de Ludmilla Rybkine vs  
le 9 janvier 1926 commerçant

originaire de Bâle-ville domicilié à  
Lausanne né à  
Bâle le deux septembre

mil huit cent nonante-deux fils de  
Paul-Clement Herrmann et de  
Maria-Angèle-Blodine Kindweiler, décédés

2. Duboux Julia-Eugénie  
divorcée de Claude-Alfred Herrmann.

Mexner des le 26 janvier 1926  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Grandvaux le six mars

mil huit cent nonante-sept fille de  
Samuel-Louis Duboux et de  
Elisabeth née Ogi, à Lausanne

Comme témoins: 1. Duboux Oscar, étudiant, à Lausanne  
2. Duboux Violette, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Bâle le 14  
mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

actes de naissance et actes  
de publication  
jugements de divorce du deux  
époux  
acte de 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse  
avec divorce et autorisation  
de remariage avant l'expiration  
du délai légal

Communiqué à Bâle

Les époux:

Rene Herrmann

Julia Herrmann  
Les témoins:

O. Duboux  
J. Duboux

L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 130  
Regamey  
et  
Lienhard

14-137

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey André - Edouard \_\_\_\_\_  
  célibataire \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne, Chalet - à - Gobet \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mai \_\_\_\_\_  
  mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Abram - Louis Regamey, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Uranie née Duperrut, au Chalet - à - Gobet \_\_\_\_\_

2. Lienhard Blanche - Hélène \_\_\_\_\_  
  célibataire \_\_\_\_\_  
ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Holziken (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Epalinges \_\_\_\_\_ née à  
Epalinges \_\_\_\_\_ le huit novembre \_\_\_\_\_  
  mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Vincent Lienhard \_\_\_\_\_ et de  
Anna - Fanny - Julie née Martin, à Epalinges

Comme témoins : ) 1. Regamey Henri, bûcheron, à Lausanne  
  ) 2. Bichonraz Julien, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Holziken le 24, et  
à Epalinges le 26 février 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et acte de  
publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Regamey André  
Regamey Blanche

Les témoins :  
Henri Regamey  
Bichonraz Julien

Communiqué à Holziken et à  
Epalinges \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Ballif

Registre des mariages A.

No 131  
 Treuthardt  
 et  
 Longchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Treuthardt Marc-Émile  
 veuf de Marguerite Jeanne-Henriette  
 née Piletta des le 28 septembre 1925 — opticien —  
 originaire de Esselimmun (Berna) domicilié à  
Lausanne né à  
Vaux le vingt-sept octobre  
 mil huit cent septante-cinq fils de  
Louis-Jules Treuthardt et de  
Marie-Dorote-Joséphine née Courtat, décédée

2. Longchamp Agathe-Marie  
 célibataire

originaire de Bottens domiciliée à  
Lausanne née à  
Bottens le vingt-six août  
 mil huit cent nonante fille de  
Hermi-Joseph-Vital Longchamp, agriculteur et de  
Marie-Cécile-Philomène née Sandraud à Bottens

Comme témoins : } 1. Allaz André, publiciste, à Lausanne  
 } 2. Jaqueminot Anastasie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Esselimmun et à  
Bottens le 14 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 actes de naissance et actes  
 de publication  
 acte de décès 1<sup>re</sup> femme de  
 l'époux

Les époux :  
Treuthardt  
A Treuthardt

Les témoins :  
André Allaz  
Anastasie Jaqueminot

L'officier de l'état civil :  
Baillif

Communiqué à Esselimmun  
 et à Poliez-le-Grand

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 132  
Döbeli  
Schluchter<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Döbeli Louis - Frédéric \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

contrôleur K. L. \_\_\_\_\_  
originaire de Meisterschwanden (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Morges \_\_\_\_\_ le quatorze mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Rodolphe Döbeli, à Chavannes s. Rens \_\_\_\_\_ et de  
Louise ni Moser, décédée \_\_\_\_\_

2. Schluchter Elida \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Reichenbach. (Bâle) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Crissier \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Rodolphe Schluchter, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Charlotte ni Demont, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Wyss Walter, tailleur, à Orny \_\_\_\_\_  
2. Schluchter Albert, agriculteur, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Meisterschwanden et  
à Reichenbach le 5 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-six.

## Pièces déposées :

actes de naissance et acte de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

L. Döbeli  
Elida Döbeli

## Les témoins :

W. Wyss  
A. Schluchter

## L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Meisterschwanden  
et à Reichenbach \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 133  
Bindschedler  
et  
Frei

ref. 5-6-57

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bindschedler Meinrich - Otto  
célibataire

employé de bureau  
originaire de Wald (Zürich) domicilié à  
Lausanne né à  
Wald le quatre avril  
mil neuf cent un fils de

Johannes Bindschedler, maître secondaire et de  
Nerina - Amalie nie Keller, à Niederbasli (Zürich)

2. Frei Amalie - Henriette  
célibataire

originaire de Betteibausen (Thurgovie) domiciliée à  
Niederbasli née à  
Derikon (Zürich) le dix juillet  
mil neuf cent deux fille de

Johann Frei, mécanicien et de  
Henriette nie Hiltz, à Niederbasli

Comme témoins : 1. Bindschedler Oscar, mécanicien, à Lugano  
2. Roy Max, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Niederbasli le 22  
à Betteibausen le 23, et à Wald le 24 février 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :

M Bindschedler  
Nerina Bindschedler

Les témoins :

Oskar Bindschedler  
H. Roy

L'officier de l'état civil :

L. Bouly

## Registre des mariages A.

No 134  
Baudet  
et  
Leu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudet Charles \_\_\_\_\_

veuf de Julia née Amiguet dès le 25  
juin 1920 \_\_\_\_\_ fonctionnaire C.F.F. \_\_\_\_\_  
originaire de Stagnières \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Morges \_\_\_\_\_ le vingt-un février \_\_\_\_\_

mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Daniel-Emile Baudet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Jenny née Mermod, à Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

2. Leu Rosa \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Muttwil (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Muttwil \_\_\_\_\_ le vingt-neuf septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent huitante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Ulrich Leu \_\_\_\_\_ et de  
Elisabeth née Schär, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Pfaff August, négociant, à Pully \_\_\_\_\_  
} 2. Pfaff Jeanne Marie, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Stagnières et  
à Muttwil le 20 février 1920 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-six.

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_  
acte de décès M<sup>me</sup> femme de l'époux \_\_\_\_\_

## Les époux :

C. Baudet  
Rosa Baudet

## Les témoins :

T. C. Pfaff  
A. Pfaff

L'officier de l'état civil :

H. Baudet

Communiqué à Ecublens et à  
Muttwil \_\_\_\_\_

N° 135  
 Regamey  
 et  
 Forney

<sup>26/26</sup>  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey Saul-Alfred  
 célibataire

droguiste  
 originaire de Lausanne domicilié à  
Plainpalais né à  
Lausanne le vingt-quatre avril  
 mil huit cent nonante-sept fils de  
Louis-Alfred Regamey, caissier, à Lausanne et de  
Marie-Lie Palaz, décédée

2. Forney Yvonne-Alexandrine  
 célibataire

originaire de Quindroy domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le onze mars  
 mil neuf cent quatre fille de  
Albert-Rodolphe Forney, charcutier et de  
Marie-Louise mi Glasson, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Robin Lucien, négociant, à Lausanne  
 } 2. BLANC Julien, pharmacien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 25, à Lausanne le 26  
 à Quindroy le 28 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
 de Plainpalais.

Les époux :

Paul Regamey  
Yvonne Regamey

Les témoins :

Robin Lucien  
Blanc Julien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Plainpalais et  
 à Chexbres

## Registre des mariages A.

No 136  
Vollenweider  
et  
Dejoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vollenweider Lion-Eugène  
divorcé de Léonie Bachmann  
vis le 21 septembre 1921 représentant  
originaire de Leugst (Zürich) domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le onze août  
mil huit cent huitante-huit fils de  
Johannes Vollenweider et de  
Elije née Rotblisberger, à Renens.

2. Dejoux Jeannie-Marie  
célibataire

originaire de Founex et Blonay domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le huit août  
mil huit cent huitante-six fille de  
Paul-Hippolyte Dejoux et de  
Emilie-Marie née Bavard, décédée

Comme témoins : 1. Huguenin Wilhem, représentant, à Lausanne.  
2. Dejoux Etienne, fonctionnaire C. ff. Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Blonay le 9  
à Founex et à Leugst le 10 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-six.

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication.  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
avec divorce

## Les époux :

E. Vollenweider  
M. Vollenweider

## Les témoins :

Wilhem  
E. Dejoux.

L'officier de l'état civil :

H. Fraux

Communiqué à Leugst, Coppet  
et St-Légier

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 137  
 Ovondo  
 et  
 Cornare

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ovondo Louis-François  
 célibataire

boulangier  
 originaire de Servavalle Sesia (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Brilly le dia-neuf mai  
mil huit cent nonante-quatre fils de

Jacques-Marie Ovondo, serrurier et de  
Antoinette-Hélène née Jequier, à Crissier

2. Cornare née Basset Ida

veuve de Marcelin-Alfred Cornare déc.  
 le 11 décembre 1918, ménagère  
 originaire de Marsens et Charmey (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Goumoens-la-Ville le quatre septembre  
mil huit cent nonante-six fille de

Julien Basset, agriculteur et de  
Marie-Matilde née Gavin, à Mandreux (Doubs, France)

Comme témoins :  
 1. Ecoffey Henri, ancien boulangier, à Lausanne  
 2. Benquard Marcel, tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Charmey le  
16, à Marsens le 17 et à Servavalle Sesia le 28 février  
1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication  
 acte de dia 1<sup>er</sup> mai de  
 l'épouse  
 permis de publier et de  
 mariage du Département  
 de Justice & Police

Communiqué à Nippens  
Charmey et Chancellerie  
cantonale

## Les époux :

Louis Ovondo  
Ida Ovondo

## Les témoins :

Henri Ecoffey  
Benquard

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

## Registre des mariages A.

No 138

Favre

et  
Testuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Albert-René

célibataire

Favre

originaire de Savigny et Forêt (Lavaur) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq juin

mil neuf cent trois fils de

Charles Favre, décédé et de

Rosine-Dusette née Regamey, à Lausanne

2. Testuz Aimée-Berthe

célibataire

-infirmière

originaire de Rica, Savigny, Puidoux et Chesalles <sup>1/200</sup> domiciliée à  
Prilly née àMont <sup>de</sup> Lausanne le trente-un octobre

mil neuf cent un fille de

Emile-Louis Testuz, charpentier, en France et de

Lucie née Chaillet, décédée

Comme témoins :

1. Forrer Rodolphe, cordonnier, à Lausanne
2. Drapez Louis, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Savigny le  
13, à Rica, à Chesalles le 14, à Forêt, à Prilly le  
15 et à Puidoux le 16 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acts de naissance et acts  
de publication.

## Les époux :

Favre Albert  
Aimée Favre

## Les témoins :

Rodolphe Forrer  
Drapez Louis

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Savigny, Forêt,  
Cully, Chesalles, Oron et Prilly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 139  
Jacot Guillardmod  
et  
Mermod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacot - Guillardmod Albert - Ernest \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Publiciste \_\_\_\_\_  
originaire de La Sagne, La Chaux-de-fonds (Neuchâtel) et La Ferrière (Bienne) domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Grand - Saconnin \_\_\_\_\_ le trois mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - sept \_\_\_\_\_ fils de

Arthur - Justin Jacot - Guillardmod \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Eugénie nie Detenche, décédée \_\_\_\_\_

2. Mermod Alice - Emma \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

gérante \_\_\_\_\_  
originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le dix avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

Jules - Edmond Mermod, confiseur \_\_\_\_\_ et de  
Emma nie Nobs, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Sauvain Marcel, employé, à Lausanne  
} 2. Corboud Gabriel, représentant, à Freiburg.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à La Sagne, à  
La Chaux-de-fonds, à La Ferrière le 13, à St-Croix et à  
La Chaux le 15 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt - six.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

*Albert Ernest Jacot*  
d. Jacot

Les témoins :

M. Sauvain \_\_\_\_\_  
M. Corboud \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*J. Ballig*  
J. Ballig

Communiqué à La Sagne, à  
La Chaux-de-fonds, La Ferrière  
et St-Croix \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 110  
Huber

et  
Brügger

Par décision du 25 mai 1926, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'Alfons Huber, nat. originaire de Zurich, a été exclu de l'exclusion d'Oberurdorf.

Lausanne, le 27 mai 1926.

L'officier de l'état civil:

*L. Bräu*

69<sup>me</sup> à Zurich, Oberurdorf et Herzogenbuchsee.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Huber** Alfons :  
divorcé de Jeanne-Marie Spagnol de le  
2 avril 1918 tailleur  
originaire de Zurich et Oberurdorf (Zurich) domicilié à  
Lausanne né à  
Zurich le sept novembre  
mil huit cent huitante neuf fils de  
Rudolf Huber et de  
Bertha née Pfister, à Zurich

2. **Brügger** Johanna Olga  
célibataire  
cuisinière  
originaire de Thörigen (Berno) domiciliée à  
Lausanne née à  
Thörigen le quatorze mars  
mil neuf cent trois fille de  
Jacob Brügger, cordonnier et de  
Maria née Grub, à Thörigen

Comme témoins :  
1. M. Hellriegel Alexandre, coiffeur, à Lausanne  
2. M. Milliet Charles, couturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Zurich et  
à Thörigen le 16 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit avril mil neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de  
publication  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
avec divorce

Les époux :

*Alfons Huber*  
*Johanna Huber*

Les témoins :

*A. Hellriegel*  
*Chs Milliet*

L'officier de l'état civil :

*L. Bräu*

Communiqué à Zurich et à  
Herzogenbuchsee & Oberurdorf.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 141  
**Queraux**  
 et  
**Bonzon**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Queraux** Ami-Alfred \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

boulangier - pâtissier \_\_\_\_\_  
 originaire de St-Légier \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Morges \_\_\_\_\_ né à  
 Trélex \_\_\_\_\_ le douze décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Alexandre-Henri Queraux, agriculteur, à Vinzel \_\_\_\_\_ et de  
 Mélanie née Grobet, décédée \_\_\_\_\_

2. **Bonzon** Hortense-Velly \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Pamparles \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Pamparles \_\_\_\_\_ le quinze mars \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Edouard-Julien Bonzon, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Lina née Pantet, à Esset-dous-Champvent \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Buache Louis, négociant, à Lausanne  
 2. Bonzon Fernand, garçon de restaurant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Morges le 4, à St-Légier, à  
 Pamparles et à Lausanne le 5 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
 de Morges \_\_\_\_\_

Les époux :

**Queraux** Ami  
 Velly Queraux

Les témoins :

F. Bonzon  
 Louis Buache

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à St-Légier, à  
 Morges et à Lausanne \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 142

Moynat

et

Durand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moynat René - Henri

célibataire

appareilleur

originaire de Lavigny

domicilié à

Lausanne

né à

Lusy <sup>à</sup> Morges

le vingt octobre

mil neuf cent un

fils de

Eugène - Emile Moynat, <sup>ici</sup> ~~ici~~

et de

Marie - Louise née Billard, à Lausanne

2. Durand Henriette

divorcée de Marcel - Antoine Sarasin

dès le 18 décembre 1917,

ouvrière de fabrique

originaire de Boyevrier (Valais)

domiciliée à

Lausanne

née à

Nyon

le vingt-huit mars

mil huit cent nonante - quatre

fille de

Louis - Alexandre Durand, ouvrier de fabrique

et de

Fanny - Henriette née Godel, à Romont

Comme témoins :

1. Rubattel Charles, employé P.F.F. à Domodossola

2. Klett Emile, appareilleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Boyevrier le 16 et à Lavigny le 17 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acts de publication

acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse, avec divorce

Les époux :

Moynat René  
Henriette Moynat

Les témoins :

Ch. Rubattel - Moynat  
E. Klett

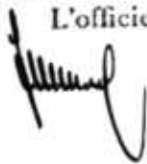
L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Villars - Sous - Yens  
et Boyevrier

Par jugement du Tribunal du district de Favey rendu en date du 13 septembre 1934 déclaré définitif et exécutoire le 22 novembre 1934 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 22 novembre 1934, le délai pendant lequel l'epoux ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 26 novembre 1934.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 143  
 Germain  
 et  
 Biberstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Germain Johann \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

charcutier \_\_\_\_\_  
 originaire de Schönenbaumgarten et Törlen (Thurgovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Roggwil (Thurgovie) \_\_\_\_\_ le treize juin \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Johann-Sebrecht Germain, ouvrier de fabrique \_\_\_\_\_ et de  
 Susanna nie Althea, à Roggwil. \_\_\_\_\_

2. Biberstein Bertha \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_  
 originaire de Mubersdorf (Solcure) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Mubersdorf \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Mrs. Josef Biberstein, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Bertha nie Affolter, à Mubersdorf \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Dougoud Fernand, garçon laitier, à Lausanne  
 2. Dupont Jules, vigneron, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Mubersdorf le 16  
 et à Allighausen le 18 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

Jean Germain  
 Bertha Germain

Les témoins :

Fernand Dougoud  
 J. Dupont.

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Allighausen et  
 à Mubersdorf \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 144  
Bovay  
et  
Grosjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay Édouard - Eugène  
célibataire

mécanicien

originaire de Ursins et Chanéaz domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le neuf juillet

mil huit cent nonante-huit fils de

Edouard - Edmond Bovay, reboureur 7 mitaur et de

Augustine née Bovay, à Lausanne

2. Grosjean Marie - Antoinette  
célibataire

minagère

originaire de Saules (Berne) domiciliée à

Morges née à

Plainpalais le vingt-neuf avril

mil neuf cent un fille de

Emile - Ernest Grosjean, tourneur 1/ mitaur, à Morges et de

Berthe - Emilie née Schrocker, décédée

Comme témoins :

1. Regamey Henri, buissier, à Lausanne

2. Heysse Marie, Concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Ursins, à Saules  
à Morges le 13 et à Chanéaz le 14 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :

É. Bovay  
M. Bovay

Les témoins :

Henri Regamey  
Heysse M<sup>lle</sup>

L'officier de l'état civil :

B. Bovay

Par jugement du Tribunal du district de  
Lausanne  
rendu en date du 3 juillet 1945  
déclaré définitif et exécutoire le 11  
septembre 1945  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 11  
septembre 1945, le délai pendant  
lequel les époux  
ne pourront contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 2 octobre 1945

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 145  
Jenny  
et  
Käef

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jenny Louis : Käef  
célibataire

employé d'hôtel  
originaire de Morlon et Nuadens (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Le Pâquier (Fribourg) le douze juillet  
mil neuf cent fils de  
Joseph Jenny et de  
Bertha née Abbühl, les deux décédés

2. Käef Maria Wilhelmine  
célibataire

lingère  
originaire de Wisen (Soleure) domiciliée à  
Lausanne née à  
Bulle le vingt-huit septembre  
mil neuf cent deux fille de  
Victor Käef, décédé et de  
Marie née Kofer, à Bulle

Comme témoins :  
1. Prélaz Fernand, employé de commerce, à Lausanne  
2. Prélaz Andrée, repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Nuadens le 26, à  
Wisen le 26 et à Morlon le 28 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de  
publication

Les époux :

Jenny Käef  
Maria Käef

Les témoins :

Fernand Prélaz  
Andrée Prélaz

L'officier de l'état civil :

L. Baug

Registre des mariages A.

No 146  
Schopfer  
et  
Zbinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schopfer Victor - Sidney

célibataire

administrateur

originaire de Lapraz

domicilié à

Lausanne

né à

Gimel

le quatre septembre

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Sidney-Gustave-Alfred Schopfer, avocat, à Lausanne et de  
Cécile née Schonwille, deüdeü

2. Zbinden Louisa-Marguerite-Mathilde

célibataire

téléphoniste

originaire de Payerne

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le quatorze mai

mil neuf cent

fille de

Arthur-Henri Zbinden, Secrétaire, Rép. agric. & commua et de  
Elisa-Elmire née Lumbach, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Schopfer Sidney, avocat, à Lausanne
- 2. Zbinden Henri, Secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Payerne et  
à Lapraz le 9 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :

Schopfer  
marq Schopfer

Les témoins :

Sidney Schopfer  
Henri Zbinden

L'officier de l'état civil :

P. Ballif

Communiqué à Romainmôtier  
& à Payerne.

Par jugement du Tribunal...  
dispositif de Lausanne, rendu  
en date du 25 février 1925,  
déclaré définitif et exécutoire le 20  
mars 1925. Le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 29 mars 1925.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 147  
Gorgerat  
Petter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorgerat René-Georges \_\_\_\_\_  
veuf de Léa-Julie Roebat dès le  
8 mars 1923 employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Bussigny et Morges \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de  
Eugène-Frédéric Gorgerat \_\_\_\_\_ et de  
Françoise-Stimée-Louise née Richard \_\_\_\_\_

2. Petter Liliane-Madeleine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Haut-Vully (Jubourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix juillet \_\_\_\_\_  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Paul Petter, boulanger \_\_\_\_\_ et de  
Henny-Sophie née Bergez, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Mebri Jacques, bouclier, à Lausanne  
2. Petter Paul, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Bussigny le 16  
et à Haut Vully le 17 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
f. Gorgerat  
Madame Gorgerat

Les témoins :  
Paul Petter  
Mebri

L'officier de l'état civil :  
H. Bauf

Communiqué à Bussigny et à  
Morges \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 148  
Rigaud  
et  
Duruisseau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rigaud Jean-Etienne  
divorci de Augustine-Blanche Robin du le  
15 décembre 1915, peintre  
originaire de Duplinge (Genève), domicilié à  
Genève né à  
Genève le vingt février  
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de  
Pierre-Joseph Rigaud et de  
Marie-Matthiasine Revillos, décédés  
2. Duruisseau Pauline-Félicie-Marcelle  
célibataire

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne de Genève, rendu  
en date du 15 avril 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 6 août  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le  
délai pendant lequel l'  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 4 septembre 1924,  
L'officier de l'état civil:

L. Prunier

lingère  
originaire de France domiciliée à  
Paris (8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) née à  
Chêne-Bougeries (Genève) le vingt-six septembre  
mil huit cent nonante-huit fille de  
Pauline Duruisseau, à Paris et de

Comme témoins : } 1. Geier Théodore, employé d'hôtel, à Lausanne  
2. Carin André, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 17, à Paris le 19  
et à Duplinge le 20 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Genève

Les époux :

Jean Rigaud  
M<sup>l</sup>: Rigaud

Les témoins :

Geier Théodor  
Carin

L'officier de l'état civil :

L. Prunier

Communiqué à Genève, Duplinge  
et Chancellerie Cantonale



Registre des mariages A.

No 149  
Imiger  
et  
Träfelet

Par jugement du Tribunal...  
en date du 30 juin 1922, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 septem-  
bre 1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à ... an... le  
délai pendant lequel l...  
ne pourr... contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 29 septembre 1922.

L'officier de l'état civil:

R. Schaub

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Imiger Adolphe - Eugène  
célibataire

mécanicien  
originaire de Menziken (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne

le vingt-huit novembre  
mil huit cent nonante-sept fils de

Adolphe - Eugène Imiger, garagiste et de  
Barbara née Buri, à Lausanne

2. Träfelet Anna-Frida  
célibataire

originaire de Nidely (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne

le quinze avril  
mil huit cent huitante-neuf fille de

Jean-Frédéric Träfelet, décédé et de  
Marianna née Sommer, à Lausanne

Comme témoins: 1. Imiger Famille, employé, à Lausanne  
2. Zimmermann Marie, conducteur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Menziken  
et à Nidely le 26 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

actes de naissance et actes  
de publication

Les époux:

Eug Imiger.  
Frida Imiger.

Les témoins:

Herr Zimmermann  
Caroline Imiger

L'officier de l'état civil:

H. Franke

Communiqué à Menziken et  
à Nidely

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 150Racine  
et  
Kowalska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Racine Jules-Henri  
veuf de Emma-Bertha Schreyer dès le 13  
octobre 1915 jardinier  
originaire de La Chaux-de-fonds et de La Chaux-du-Milieu domicilié à  
Lausanne né à  
Neuveville (Bâle) le treize décembre  
mil huit cent septante-six fils de

Jules-Auguste Racine, décédé et de  
Rose-Frédérique née Gilliard, à Colombier (Neuchâtel)

2. Kowalska Lydia  
célibataire

femme de chambre  
originaire de Fribourg domiciliée à  
Lausanne née à  
Fribourg le premier avril  
mil huit cent huitante-neuf fille de

Jean-Joseph Kowalski et de  
M<sup>me</sup> née H. emmenthal, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Kowalski Alphonse, technicien, à Fribourg.  
2. Mandelli Maurice, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à La Chaux-  
de-fonds, Chaux-du-Milieu et Fribourg le 25 février  
1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six sept avril mil neuf cent vingt

## Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme de  
l'époux  
actes de publication

## Les époux :

Jules Racine  
Lydia Racine

## Les témoins :

A. Kowalski  
M. Mandelli

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à La Chaux-de-fonds  
La Chaux-du-Milieu et  
à Fribourg.

Registre des mariages A.

N° 151  
Rabold

Tschäppät

Par arrêt du 20 janvier 1938, le Tribunal fédéral a déclaré dissous par le divorce le mariage inscrit ci-dessus. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 février 1938

Officier de l'Etat civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rabold Hugo  
célibataire

technicien  
originaire de Zurich domicilié à  
Horgen (Zurich) né à  
Zurich le dix juillet  
mil huit cent nonante deux fils de

Alois Rabold maître tailleur et de  
Elisabetha nié Leonhard, les deux à Zurich

2. Tschäppät Lucie  
célibataire

employé de bureau  
originaire de Bözingen (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Porrentruy (Berne) le vingt six septembre  
mil huit cent nonante quatre fille de

David Emil Tschäppät, décédé et de  
Madeline nié Hilt, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emery Maurice, secrétaire, à Lausanne.  
2. Nallotton Charles, retraité communal, à Entagnon.

Les publications ont eu lieu à Horgen le 17, à Zurich le 18  
à Berne le 19 et à Lausanne le 19 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Horgen

Les époux :  
Hugo Rabold  
Lucie Tschäppät

Les témoins :  
Charles Nallotton  
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :  
L. Baerly

Communiqué à Horgen, à  
Zurich & à Berne

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 152  
Wunderli  
et  
Ritter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wunderli Johann-Gaudenz  
célibataire

commerçant

originaire de Coire (Grisons) et de Meilen (Zürich) domicilié à Coire né à Coire

le vingt-sept octobre mil neuf cent deux fils de

Johann-Gaudenz Wunderli, commerçant et de Anna née Müller, à Coire

2. Ritter Jeanne-Marie  
célibataire

originaire de Bözingen (Bienne) domiciliée à Lausanne née à Lausanne

le huit septembre mil neuf cent deux fille de

Julius-Jakob Ritter, commerçant et de Marie-Elisabeth née Hirschi, à Lausanne

Comme témoins : 1. Christofel Hermann, commerçant, à Coire  
2. Ritter Marcel, juriste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Coire le 23, à Meilen, à Bienne et à Lausanne le 24 février 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de Coire

Les époux :  
Wunderli Johann-Gaudenz  
Wunderli Jeanne

Les témoins :  
E. Christoffel  
Marcel E. Ritter

Communiqué à Coire, Meilen & Bienne

L'officier de l'état civil :  
L. Jany

Registre des mariages A.

No 153  
Knoll

et  
Bollat

Josef Knoll et Marie Bollat  
mentionnés ci-dessus, ayant été  
agréés à la commune de  
Loche et naturalisés neuchâ-  
telais, par décret du 16 avril  
1928, de même aussi origi-  
naires de cette commune.  
Lausanne, le 24 avril 1928.  
L'officier de l'état civil:  
Le Praijf  
logé à Beex et à Loche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Knoll Josef  
celibataire

mécanicien

originaire de Horgen (Muntenberg) domicilié à

Loche né à

Lucerne le vingt-deux mars

mil neuf cent un fils de

Joachim Knoll et de

Marie-Josepha nie Steiner, décédée

2. Bollat Marie

celibataire

menagère

originaire de Beex domiciliée à

Lausanne née à

Beex le premier septembre

mil huit cent nonante-six fille de

François-Samuel Bollat, fabricant, à Beex et de

Anna-Marie-Henriette nie Maun, décédée

Comme témoins: } 1. Vuagnant Alcide, empl. S.F.F. à Lausanne  
2. M. Heyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Loche, le 3, à Beex le 4, à  
Lausanne le 5 et à Horgen le 8 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
de Loche.

Les époux:

Knoll  
Bollat

Les témoins:

Vuagnant Alcide  
Heyse M.

L'officier de l'état civil:

Le Praijf

Communiqué au Loche, à  
Beex et à la Chambre  
Cantonale.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 134  
Ronchetti  
et  
Jaquenoud née Joyet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ronchetti Georges - André  
célibataire  
boulangier  
originaire de Montorfano (Côme, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Flurice le vingt juillet  
mil huit cent nonante-trois fils de  
Léopold Ronchetti et de  
Elija née Ziegler, les deux décédés

2. Jaquenoud née Joyet Marie - Elise  
veuve de Henri - Louis Jaquenoud  
le 21 septembre 1918,  
originaire de Ecublens (Vaud) domiciliée à  
Cheseaux née à  
Cheseaux le dix-huit décembre  
mil huit cent nonante-trois fille de  
Léonard Joyet et de  
Bertha - Fanny née Petitequin

Comme témoins : 1. Bonnet Marius, négociant, à Lausanne.  
2. Aubry Jean, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Cheseaux  
le 20, à Ecublens le 22 et à Montorfano le 28  
février 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et de publi-  
cation  
permis de publier et de  
mariage du Département de  
Justice & Police.  
acte de décès du 1<sup>er</sup> mari  
de l'épouse.

Les époux :

Georges Ronchetti  
Elise Ronchetti

Les témoins :

M. Bonnet  
Jean Aubry

L'officier de l'état civil :

J. Jaquet

Vu le 23 avril 1926  
Le Maire  
E. A. J. Jaquet  
Maire de Lausanne

Registre des mariages A.

N° 155  
Conne  
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conne Raoul  
veuf de Alice née Barbey dès le 16 décembre 1922, boulanger  
originaire de Chexbres domicilié à Lausanne né à Puidoux le quinze février mil huit cent huitante-quatre fils de Emile Conne, à Chexbres et de Aline née Cherpillod, décédée

2. Gillieron née Chollet Marie  
veuve de François-Louis Gillieron dès le 23 avril 1923  
originaire de Puidoux et de Sewion domiciliée à Chexbres née à Forel le six décembre mil huit cent huitante-six fille de François-Louis Chollet, agriculteur, à Forel et de Julie née Marcanton, décédée

Comme témoins :  
1. Kaisermann Victor, administrateur, à Lausanne  
2. Reinert Charles, fonctionnaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Chexbres, à Sewion le 15, à Puidoux le 16 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication  
actes de décès des précédents conjoints.

Les époux :

Raoul Conne  
Marie Conne

Les témoins :

V. Kaisermann  
C. Reinert

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Chexbres et à Oron-la-Ville

## Registre des mariages A.

No 136  
Eberhard  
Haas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eberhard Paul-Auguste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

typographe \_\_\_\_\_  
originaire de Kloten (Zürich) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Aubonne \_\_\_\_\_ le sept décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de

Georges - Théodore Eberhard, à Aubonne \_\_\_\_\_ et de  
Catherine - Charlotte née Cevy, décédée \_\_\_\_\_

2. Haas Simone - Paula - Eugénie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

dactylographe \_\_\_\_\_  
originaire de Rolle \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Mies \_\_\_\_\_ le trois février \_\_\_\_\_  
mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de

Jean - Eugène Haas, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Emilie - Julie - Frédérique - Louisa née Nicati \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Nicati Emile, font-postal retraité, à Lausanne  
2. Eberhard Théodore, relieur, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Kloten et  
à Rolle le 10 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept avril mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Paul Eberhard  
Simone Eberhard

## Les témoins :

Théodore Eberhard  
Eberhard

## L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Kloten et à  
Rolle \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

6-357

No 157  
Regamey  
et  
Thommet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey Georges-Charles-Henri-Louis  
célibataire

employé au Département de l'Intérieur

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le deux avril

mil huit cent nonante-un fils de

Georges-Charles-Henri Regamey, décédé et de

Lucie née Guagny, à Lausanne

2. Thommet Emilie-Marguerite

célibataire

Couturière

originaire de Woblen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-huit décembre

mil huit cent huitante-sept fille de

Marie-Anne Thommet, décédée et de

Comme témoins : 1. Gerber Marcel, tapissier, à Lausanne

2. Regamey Albert, Suisse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Woblen le 12

mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actg

de publication.

Communiqué à Woblen

Les époux :

G. Regamey

M. Regamey

Les témoins :

Marcel Gerber

A. Regamey

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne

rendu en date du 8 décembre 1943

déclaré définitif et exécutoire le 30

décembre 1943

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par

divorce.

Le Tribunal a été un an, dès le 30

décembre 1943, le délai pendant

lequel la femme

ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 20 janvier 1944

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 108  
 Nioget  
 Milliquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nioget Jean-Jacob \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé B. L. \_\_\_\_\_

originaire de Combremont-le-Petit \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Peney-le-Jorat \_\_\_\_\_ le seize novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Louis Nioget, à Villars-Tiercelin \_\_\_\_\_ et de

Adèle née Rey, décédée \_\_\_\_\_

2. Milliquet née Jeannoud Louise \_\_\_\_\_

veuve de Abram-Samson-Pierre Milliquet

dés le 24 avril 1925, \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Pully \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

La Vaux-sur-Morges le treize février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de

Emile Jeannoud, décédé \_\_\_\_\_ et de

Lina née Bellet, à St-Croix \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Micville-Henri, employé B. L. à Lausanne  
 } 2. Delseret Alfred, employé B. L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Pully le 25  
 et à Combremont-le-Petit le 26 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
 de publication \_\_\_\_\_  
 acte de décès 1<sup>er</sup> mari de  
 l'épouse. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Nioget Jean  
 Nioget Louise

## Les témoins :

Hri Micville  
 Alfred Delseret

## L'officier de l'état civil :

St Baillif

Communiqué à Combremont et  
 à Pully \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 159  
Tavernier  
et  
Zürcher

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 1<sup>er</sup> novembre 1926 déclaré définitif et exécutoire le 20 janvier 1927, le mariage inscrite ci-contre a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an(s), le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourra \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 6 Février 1927.

L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tavernier André \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

monocelibe  
originaire de St Maurice (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Dion \_\_\_\_\_ le vingt-mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Edmond Tavernier, vigneron \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Margulisch, à Dion \_\_\_\_\_

2. Zürcher Marguerite-Julie-Marie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ ménagère  
originaire de Frutigen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le sept octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Emile Zürcher \_\_\_\_\_ et de  
Lilina née Berger, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Emmy Maurice, vigneron, à Lausanne  
} 2. M. Hylé Marin Coninge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à St Maurice  
et à Frutigen le 20 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Tavernier André  
Tavernier Marguerite

Les témoins :  
Emmy Maurice  
Hylé Marin

Communiqué à St Maurice et à  
Frutigen \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
L. Baugy

Registre des mariages A.

No 100  
Karbel  
et  
Lehmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Karbel Lucien Hermann  
libataire

Voyageur de Commerce  
originaire de Goumoëns-la-ville, Goumoëns-le-Grand et Penthaiz ;  
domicilié à Lausanne né à  
Goumoëns-la-ville le treize février

mil huit cent nonante-huit fils de  
Marc-Hermann Karbel, commerçant à Lausanne et de  
Emma née Dessanges, à Goumoëns

2. Lehmann Klara  
libataire

fille de Sallé  
originaire de Roggwil (Berno) domiciliée à  
Lausanne née à

Neuenegg (Berno) le dix-neuf août  
mil neuf cent un fille de

Niklaus Lehmann, décédé et de  
Elisabeth née Buri, à Baden

Comme témoins : 1. Rahud Edmond, négociant, à Lausanne  
2. Amunduz Henri, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Goumoëns-la-ville  
à Goumoëns-le-Grand et à Penthaiz le 9 et à Roggwil  
le 10 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :  
Karbel  
H. Karbel

Les témoins :  
Edmond Rahud  
Henri Amunduz

L'officier de l'état civil :  
H. Buri

Communiqué à Echallens, à  
Sullens et à Roggwil

Registre des mariages A.

No 161  
Amy  
et  
Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amy Gustave - Charles - Louis  
libataire  
manœuvre  
originaire de Oyens domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf juillet

mil huit cent nonante-cinq fils de  
Jules - Marc - Ferdinand Amy, vicié et de  
Henriette - Henriette née Naville, à Lausanne

2. Laurent Eliza  
divorcée de Edouard Dubois dit - Cosandier  
le 28 septembre 1917

originaire de Loche, La Chaux-de-fonds et Les Plambettes domiciliée à  
Lausanne née à  
Fey le vingt-cinq novembre  
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de  
Lina Laurent, à Fey et de

Comme témoins :  
1. Hélyse Marius, concierge, à Lausanne  
2. Regamey Henri, bûcheron, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Chaux-du-Milieu,  
au Loche le 3, à Oyens et aux Plambettes le 4 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de la  
fiancée, avec divorce  
actes de publication

Les époux :

Amy Gustave  
Amy Eliza

Les témoins :

Henri Regamey  
Hélyse M<sup>rs</sup>

L'officier de l'état civil :

L. Prunier

Par jugement du Tribunal de Lausanne  
rendu en date du 8 février 1937  
déclaré définitif et exécutoire le  
19 avril 1937  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le  
19 avril 1937, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage  
à Lausanne, le 19 avril 1937.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à St-Liege, au  
Loche, à La Chaux-de-fonds  
et Les Plambettes

## Registre des mariages A.

No 103  
Urech  
et  
Raïdt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Urech Jean-Charles

célibataire

employé de commerce

originaire de Niederhallwil (Argovie) domicilié à  
Lausanne

né à Lausanne le vingt-deux décembre

mil huit cent nonante-six fils de

Jean-Urbain Urech et de

Adèle née Wendel les deux décédés

2. Raïdt Marguerite-Hildegard

célibataire

originaire de Bühl (Wurtemberg) domiciliée à  
Choune

née à Choune le vingt-deux mars

mil neuf cent un fille de

Karl-Andreas Raïdt maître menuisier et de

Marie-Katharina née Hännli à Choune

Comme témoins :

1. Roth Albert, chef de dépôt, à Montreux

2. Urech Mathilde institutrice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Niederhallwil  
à Choune le 18, et à Bühl le 19 mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-six.

## Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

certificat de capacité de fonction

permis de publier du Dept

de J. et P.

## Les époux :

Jean-Charles  
M. Urech, Raïdt

## Les témoins :

A. Roth

Math. Urech.

L'officier de l'état civil :

H. Lühmann

Registre des familles vol. 22 fol. 105.

Communiqué à Niederhallwil,  
Choune et Chancellerie can-  
tonale.



## Registre des mariages A.

No 184  
Oggier  
et  
Sermier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oggier Henri-Eugène \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

monteur \_\_\_\_\_

originaire de Salquenen (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Monthey (Valais) \_\_\_\_\_ le dix-huit novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Joseph-Marie Oggier, à Loèche \_\_\_\_\_ et de

Sophie née Ciana, décédée \_\_\_\_\_

2. Sermier Marie-Catherine-Faustine \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

menagère \_\_\_\_\_

originaire de Arbaz (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Arbaz \_\_\_\_\_ le vingt-six novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Casimir Sermier, ouvrier de fabrique, à Monthey \_\_\_\_\_ et de

Marie-Philomène née Carroz, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Simonin Céline, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Simonin Méry, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Salquenen le 4  
et à Arbaz le 5 avril mil neuf cent-vingt-six \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Oggier Henri  
Oggier Faustine

## Les témoins :

Céline Simonin Oggier  
Léonie Simonin

## L'officier de l'état civil :

H. Lechaud  
\_\_\_\_\_

Communiqué à Salgesch et  
à Arbaz \_\_\_\_\_





Registre des mariages A.

No 156

Jaccand  
et  
Salzmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccand René-Élie \_\_\_\_\_

célibataire

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Montaubion - Chardonney et Villars - Tiercelin domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Chardonney \_\_\_\_\_ le vingt-sept avril \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

John-Louis Jaccand, menuisier \_\_\_\_\_ et de

Élise née Nivet, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Salzmann Ida-Marthe \_\_\_\_\_

célibataire

employée de commerce \_\_\_\_\_

originaire de Eggwil (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Fleurier \_\_\_\_\_ le dix-huit février \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Rodolphe Salzmann \_\_\_\_\_ et de

Mari-Louise née Gutzwiller, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Jaccand John-Louis, menuisier, à Lausanne

2. Salzmann Olieu, empl. de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Eggwil le 12,  
à Villars - Tiercelin et à Montaubion - Chardonney le 13  
mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

René Jaccand  
Ida Jaccand

Les témoins :

A Salzmann  
John L. Jaccand

L'officier de l'état civil :

D. Prunier

Communiqué St-Lémy, Poliez-  
le-Grand et Eggwil \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 167  
Hennard  
et  
Savillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hennard Henri-Louis  
célibataire  
employé E. L.  
originaire de Cugy et Boulens domicilié à  
Lausanne né à  
Berbice le vingt-cinq janvier  
mil huit cent quarante-huit fils de  
Jean-Louis Hennard et de  
Eugénie née Dutoit, à Lausanne

2. Savillard Marguerite-Yvonne  
divorcée de André-Jean Scavatti  
dès le 5 mars 1925 employée de commerce  
originaire de Villars-St-Croix domiciliée à  
Renens née à  
Lausanne le vingt-cinq juin  
mil neuf cent un fille de  
Charles Savillard et de  
Lina-Rose-Augustine née Cuchon, à Renens

Comme témoins :  
1. Meylan Albert, employé E. L., à Renens  
2. Meyrie Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mars, à Renens  
à St-Cierges, le 2, à Boulens, à Cugy et à Villars-St-Croix  
le 3 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de  
l'épouse, avec divorce

Les époux :

Hennard Henri  
Savillard Marguerite

Les témoins :

Meylan  
Meyrie

L'officier de l'état civil :

Savard

Communiqué à Poliez-le-Grand  
à St-Cierges, à Bussigny et  
à Grilly

## Registre des mariages A.

No 168

Pasche

et  
Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Robert-Samuel

célibataire

agent de police

originaire de Servion et Nubroye

domicilié à

Lausanne

né à

Forel

le vingt-deux juin

mil neuf cent deux

fils de

Samuel Pasche, agriculteur

et de

Rose née Sestraz, et Forel (Lavaux)

2. Cordey Jeanne-Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Savigny

domiciliée à

Forel (Lavaux)

née à

Forel

le seize juillet

mil huit cent vingt-huit

fille de

Emile Cordey

et de

Emma née Décoster, la deux décidés

Comme témoins :

1. Pasche Samuel, agriculteur, à Forel

2. Pouilly Constant, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Savigny le 30,  
à Servion, à Nubroye et à Forel le 31 mars 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication.

Les époux :

Robert Pasche

Lucie Pasche.

Les témoins :

Samuel Pasche

C. Pouilly

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Oron, Savigny  
& Forel.

## Registre des mariages A.

No 169  
Yerly  
et  
Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yerly Jules-Robert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_

originaire de Ruyres-Treyfages, Pont-la-ville, et La Roche (Frib.) domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Bulle \_\_\_\_\_ le vingt-huit avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de  
Alexandre-Alphonse Yerly, cafetier, à Bulle \_\_\_\_\_ et de

Marie-Constance née Oberjon, décédée \_\_\_\_\_

2. Keller Elsa-Martina \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Sténo-dactyle \_\_\_\_\_

originaire de Bâle et Lutzenberg (Aargau) domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Bâle \_\_\_\_\_ le onze décembre 1902 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Mathias Keller, mécanicien, à Bâle \_\_\_\_\_ et de

Elise née Schommer, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Yerly Clara, négociante, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Gotterand Jean, fromager, à Ecublens (Vaud).

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Ruyres-Treyfages,  
Pont-la-ville, La Roche, Bâle et Lutzenberg le 9 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Yerly Jules.  
Keller Elsa

## Les témoins :

Clara Yerly  
Jean Gotterand

L'officier de l'état civil :

J. Baug

Communiqué à Sâls, Pont-la-  
ville, La Roche, Bâle et  
Lutzenberg. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 170

Schmid

et  
Richoz

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 28 juin 1947, déclaré définitif et exécutoire le 9 juillet 1947, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 8 août 1947.  
L'officier de l'état civil:

Par décision du "Regierungsrat" du canton de Schaffhouse, du 15 juillet 1948, RICHOSZ, Eva Martine, désignée ci-contre, a été autorisée à changer de nom et à porter à l'avenir celui de "SCHMID".  
Lausanne, le 20 juillet 1948.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Schmid Christian-Friedrich

célibataire

mécanicien - aviateur

originaire de Brasadingen (Schaffhouse) domicilié à Lausanne né à

Unterballau le vingt-huit juin mil huit cent nonante-huit fils de

Christian-Friedrich Schmid et de

Emme née Schoop, veuve

2. Richoz Eva-Martine

célibataire

coiffeuse

originaire de Nauderens (Fribourg) domiciliée à Lausanne née à

Nyon le quatre septembre mil huit cent nonante-huit fille de

Jean-Firmin Richoz, vendeur de journaux et de

Philomène-Célestine née Maillard, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Junod Adrien, musicien, à Renens.  
2. Pittet Georgine, employée de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Brasadingen et à Nauderens le 23 mars 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-huit

## Pièces déposées:

actes de naissance et actes de publication.

## Les époux:

C. Schmid

Eva Schmid Richoz

## Les témoins:

Adrien Junod  
Georgine Pittet

L'officier de l'état civil:

J. B. B.

Registre des familles vol. 23 226.

Communiqué à Brasadingen et à Nauderens.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 171  
Gourdon  
et  
Vielli

Par jugement du Tribunal...  
d'arrondissement de Lausanne rendu  
en date du 11 octobre 1924...  
déclaré définitif et exécutoire le 19  
décembre 1924, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 28 décembre 1924.

L'officier de l'état civil:

5A 57380  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gourdon René  
celibataire  
dessinateur - technicien  
originaire de Lausanne domicilié à  
Prilly né à  
Zürich le onze juillet  
mil neuf cent trois fils de  
Hélène Gourdon et de  
Emma Louisa née Roth, à Prilly

2. Vielli Fanny - Marguerite - Albina  
celibataire  
employée de Commerce  
originaire de Cressier M Morat (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-un juillet  
mil neuf cent quatre fille de  
Nicolas - Antoine - Constantin Vielli, à Cambrai et de  
Fanny - Marie née Auderset, à Lausanne

Comme témoins: 1. Coulet Adrien, fondeur, à Lausanne  
2. Raymond Famille, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prilly le 23, à Lausanne et à  
Cressier le 24 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:  
autorisation de l'état civil  
de Prilly

Les époux:  
R. Gourdon  
F. Vielli

Les témoins:  
Coulet  
Raymond

Communiqué à Prilly et à  
Cressier

L'officier de l'état civil:  
H. Baum

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 172  
 Brawand  
 et  
 Winistorfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brawand Albert  
 célibataire  
 cafetier  
 originaire de Grindelwald (Prun) domicilié à  
 Montreux - Châtelard né à  
 Grindelwald le vingt-sept Septembre  
 mil huit cent nonante-huit fils de  
 Pierre Brawand et de

Emma née Schlunegger, à Grindelwald  
 2. Winistorfer Emma  
 célibataire

Sommelière  
 originaire de Winistorf (Soleure) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Winistorf le premier Septembre  
 mil neuf cent un fille de  
 Joseph Winistorfer, agriculteur, à Winistorf et de  
 Anna née Eise, décédée

Comme témoins :  
 1. Dermatter Constantin, portier d'hôtel, Lausanne  
 2. Winistorfer Marie, sommelière, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Lausanne le 14  
 à Grindelwald et à Oeschi le 15 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de Montreux

Les époux :  
 (Brawand)  
 Emma Brawand

Les témoins :  
 Constantin Dermatter  
 Marie Winistorfer

Communiqué à Montreux, Grin-  
 delwald et Oeschi

L'officier de l'état civil :  
 J. Ballig



Registre des mariages A.

No 173  
Käser  
et  
Gianutt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käser Hermann  
célibataire

Commerçant  
originaire de Leimiswil (Berne) domicilié à  
Baar né à  
Langenthal le sept février  
mil huit cent nonante-neuf fils de  
Hermann Käser, à Langenthal et de  
Rosalie née Neuromm, décédée

2. Gianutt Katharina  
célibataire

originaire de Schiers (Grisons) domiciliée à  
Berne née à  
Schiers le vingt-huit juin  
mil neuf cent deux fille de  
Georg Gianutt et de  
Katharina née Hartmann, à Coire

Comme témoins : 1. Born Ernst, technicien, à Lausanne  
2. Bütikofer Frédéric, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Robschach, Schiers, Berne &  
Baar le 24 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Baar

Les époux :

H. Käser  
K. Gianutt

Les témoins :

Born  
Bütikofer

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Robschach, Schiers  
Berne & Baar

## Registre des mariages A.

No 174  
de la Harpe  
et  
Favre

y-280.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de la Harpe Jacques-Philippe-Louis  
celibataire

employé de banque  
originaire de Lausanne, Rolle, Aubonne et Mont-le-Grand domicilié à  
Lausanne né à  
Ormont-dessus le quinze juin

mil neuf cent un fils de  
Eugène-Jean-Pierre de la Harpe, Pasteur, à Renens et de  
Marie-Hélène née Genton, décédée

2. Favre Hélène-Alice-Marianne  
celibataire

originaire de Ormont-dessus domiciliée à  
Lausanne née à  
Gemappes (Mairaut, Belgique) le deux juillet

mil neuf cent trois fille de  
Ernest Favre, Pasteur et de  
Mathilde née Peillard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. de la Harpe, Eugène, Pasteur, à Renens.  
2. Favre Ernest, Pasteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Rolle, à  
Mont-le-Grand, à Aubonne le 20 et à Ormont-dessus  
le 21 mars 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acte de naissance et actes  
de publication.

## Les époux :

J. de la Harpe  
Hélène de la Harpe

## Les témoins :

Eugène de la Harpe  
Ernest Favre

L'officier de l'état civil :

J. Baumig

Communiqué Rolle, Aubonne  
& Ormont-dessus.

Registre des mariages A.

No 175  
Fressey  
et  
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fressey Pierre-Joseph-Casimir  
célibataire

Cordonnier  
originaire de Grandvillard (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Grandvillard le quatre mars  
mil huit cent nonante-neuf fils de  
Joseph Fressey, négociant, à Vevey et de  
Romaine née Curat, décédée

2. Belet Marguerite-Clémentine  
célibataire

Cuisinière  
originaire de Mont/Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Mont/Lausanne le quatre avril  
mil neuf cent un fille de  
Alloys-Benjamin Belet, journaliste, à Lausanne et de  
M<sup>lle</sup> Emielte-Georgine née Curtet, décédée

Comme témoins :  
1. Cœchin Marius, cordonnier, à Lausanne  
2. Cordy Henri, inspecteur de la Sûreté, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Grandvillard le  
7 et au Mont le 8 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :

Fressey Pierre  
Belet Marguerite

Les témoins :

Marius Cœchin  
Cordy

L'officier de l'état civil :

A. J. J. J.

Communiqué à Grandvillard et  
à Vevey

## Registre des mariages A.

No 116

Beyeler

et

Chamorel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beyeler Ernest

célibataire

employé de Commerce

originaire de Wabern (Berne)

domicilié à

Cortailod

né à

Berne

le dix-neuf août

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Jean-Ernest Beyeler, décédé

et de

Lina née Hirsbrunner, à Berne

2. Chamorel Rose-Marie-Jeanne

célibataire

originaire de Olon

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept octobre

mil neuf cent deux

fille de

Fernand-Gideon Chamorel, entrepreneur

et de

Jeanne-Marguerite-Charlotte née Guignet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Chamorel Fernand, entrepreneur, à Lausanne

2. Guignet René, médecin-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cortailod le 8, à Schwarzenburg le 9, à Olon et à Lausanne le 10 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Cortailod

Les époux :

Ernest Beyeler

Les témoins :

J. Chamorel  
R. Guignet

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Cortailod, Schwarzenburg et à Olon

Registre des mariages A.

14-216

No 177  
Enzler  
et  
Mäder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Enzler Franz-Oskar  
célibataire  
commerçant  
originaire de Appenzell<sup>?</sup> domicilié à  
Lausanne né à  
Appenzell<sup>?</sup> le vingt-quatre septembre  
mil huit cent nonante-deux fils de  
Alois-Paul Enzler, décédé et de  
Maria-Klara née Kenderer, à St-Gall

2. Mäder Blanche-Méline  
célibataire  
Steno-dactylographe  
originaire de Mühlebèrg et Steffisburg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le quinze octobre  
mil neuf cent trois fille de  
Alfred Mäder, décédé et de  
Adèle née Stalder, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Steiner Jakob, rentier, à Lausanne  
2. Borner Charles, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Appenzell,  
à Steffisburg le 30 et à Mühlebèrg le 31 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :  
Enzler  
Mäder

Les témoins :  
J. Steiner  
Borner

L'officier de l'état civil :  
P. Bally

Communiqué à Appenzell<sup>?</sup>, à  
Mühlebèrg et à Steffisburg.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 178  
Chiocca  
et  
Freiss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiocca Paul-Mari  
veuf de M<sup>lle</sup> Hélène née Rossier dès le 13  
janvier 1921 entrepreneur  
originaire de Gurino (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Prilly le huit décembre  
mil huit cent septante-six fils de  
Joseph-Jacques-Nicolas Chiocca et de  
Jenny-Louise née Tiner, décédés

2. Freiss née Tillet Eldvine-Adelaïde  
veuve de Elie-Louis Freiss dès le 20 mars  
1913  
originaire de St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le cinq juin  
mil huit cent huitante-quatre fille de  
Dominique-François Tillet et de  
Marie-Christine née Baccoler, décédés

Comme témoins :  
1. Rossi Louis, entrepreneur, à Lausanne  
2. Bellet Clément, employé, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à St-Croix, à  
La Chaux le 8 et à Gurino le 20 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance  
acte de mariage du fiancé.  
actes de décès des précédents  
conjointes  
permis de publier et de mariage  
du Département de N. S.  
actes de publication

Communiqué à St-Croix & à  
la Chancellerie cantonale

Les époux :  
Paul Chiocca  
Eldvine Chiocca  
Les témoins :  
L. Rossi  
Cl. Bellet

L'officier de l'état civil :  
H. Ballif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 179  
Badan  
et  
Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Badan Fernand - Félix - Ulric

célibataire

employé de Commerce

originaire de Sullens

domicilié à

Lausanne

né à

Bez

le dix-huit décembre

mil huit cent nonante-neuf

filz de

Henni - Eugène Badan, agriculteur

et de

Anna - Joséphine née Heria, à Lausanne

2. Pilet Germaine - Emma

célibataire

ménagère

originaire de Château-d'Oex

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-sept janvier

mil neuf cent trois

fille de

Paul - Henni Pilet, manoeuvre

et de

Amélie née Fogelweid, à Lausanne

Comme témoins :

1. Pilet Samuel, vendeur de journaux, à Lausanne

2. Pause Fernand, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Château-d'Oex le 13 et à Sullens le 14 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Fernand Badan.

Germaine Badan.

Les témoins :

Pilet Samuel.

Pause Fernand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

No 100  
Pache  
et  
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Alois - Daniel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé S. N. \_\_\_\_\_  
originaire de Epalinges \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne, Vers-chez-les-Blanc \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Daniel-Alphonse Pache, surveillant S. N. \_\_\_\_\_ et de  
Bertha née Regamey, à Vers-chez-les-Blanc \_\_\_\_\_

2. Bolomey Yvonne - Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Savigny et Forel (Canton) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pully \_\_\_\_\_ née à

Belmont et Pully \_\_\_\_\_ le vingt-six juillet \_\_\_\_\_  
mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Abemi - Hély Bolomey, employé C.F.F. à Pully \_\_\_\_\_ et de  
Rosine - Amélie née Blanc, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Joimax Charles, employé S. N. à Lausanne  
2. Rey Marcel, agriculteur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Savigny  
à Pully le 7, à Forel le 8 et à Epalinges le 9  
avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Pache Alois.

Pache Yvonne

## Les témoins :

Joimax Chs.

Rey Marcel

L'officier de l'état civil :

St Baug

Communiqué à Epalinges, Savigny  
Forel et Pully \_\_\_\_\_



### Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 181  
*Rieder*  
*et*  
*Steininger*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Rieder Emile-Mauri* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

*caissier* \_\_\_\_\_  
originaire de *St. Etienne* (*Berne*) et de *Genève* (*ville*) \_\_\_\_\_ domicilié à  
*Genève* \_\_\_\_\_ né à  
*Genève* \_\_\_\_\_ le *vingt-quatre* mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *mil huit cent* *vingt-neuf* \_\_\_\_\_ *deux* \_\_\_\_\_ *fils de*  
*Mauri-Emile-Rieder* \_\_\_\_\_ *et de*  
*Henny nie Deluz*, les deux *décédés* \_\_\_\_\_

2. *Steininger Mathilde-Marthe* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

originaire de *Willars-sous-Yens* \_\_\_\_\_ domiciliée à  
*Lausanne* \_\_\_\_\_ née à  
*Lyon* (*6<sup>è</sup> arr<sup>t</sup>*) \_\_\_\_\_ le *quatorze* mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *mil neuf* *cent* \_\_\_\_\_ *vingt* \_\_\_\_\_ *fille de*  
*Fritz-Armand Steininger*, *dentiste* \_\_\_\_\_ *et de*  
*Jeanne-Marie nie Billaud*, à *Lausanne* \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. *Steininger Fritz*, *dentiste*, à *Lausanne*  
2. *Steininger Jeanne*, à *Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Genève* le 8, à *St. Etienne*,  
à *Willars-sous-Yens* et à *Lausanne* le 9 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Lausanne*, le *trois mai* *mil neuf cent* *vingt-six*

#### Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de *Genève* \_\_\_\_\_

Communiqué à *Genève*, *St.*  
*Etienne* et *Willars-sous-Yens*

#### Les époux :

*E. Rieder*  
no *Rieder*

#### Les témoins :

*F. Steininger*  
*J. Steininger*

#### L'officier de l'état civil :

*H. Paulin*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 152  
 Gillieron  
 et  
 Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron René - Louis  
 célibataire

coiffeur  
 originaire de Sion domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le vingt-trois mars  
 mil neuf cent quatre fils de

Elic Gillieron, plâtrier-peintre et de  
 Joséphine-Philomène ni Perisset, à Lausanne

2. Raymond Marcelle - Eugénie  
 célibataire

employée de commerce  
 originaire de Givel domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Genève le vingt-sept mars  
 mil huit cent nonante-six fille de

Louis-Alfred Raymond et de  
 Hélène-Louisa ni Fusay, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Cheneaux Paul, appareilleur, à Lausanne  
 2. Raymond Alfred, employé de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Sion et à  
 Givel le 10 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 actes de naissance et actes  
 de publication

Les époux :  
 Gillieron René  
 Marcelle Gillieron

Les témoins :  
 Cheneaux Paul  
 Raymond Alfred

Communiqué à Sion et à  
 Givel

L'officier de l'état civil :  
 H. Baugy

Par jugement du Tribunal de district  
 de Lausanne  
 rendu en date du 18 janvier 1938  
 déclaré définitif et exécutoire le 26  
 janvier 1938  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
 divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 26  
 janvier 1938, le délai pendant  
 lequel le mari  
 ne pourr. contracter un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 3 février 1938.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Registre des mariages A.

No 183  
Pauli

et  
Streiff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauli Louis - Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé d'hôtel \_\_\_\_\_  
originaire de Progens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Progens \_\_\_\_\_ le vingt-trois mai \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Geophèle Pauli, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie nu Monney, à Progens \_\_\_\_\_

2. Streiff Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_  
originaire de Luchsingen - Adlenbach (Glaris) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Bâle \_\_\_\_\_ le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_

mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Ant Streiff, directeur \_\_\_\_\_ et de

Adelaïde nu Knüppel, à Steina, (Bâle) \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Pauli Charles, employé de magasin, à Lausanne.

2. Regamey Edmond, sommelier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Progens le  
15 et à Luchsingen le 16 avril 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Pauli Louis  
Pauli Louise

Les témoins :  
Pauli Charles  
E. Regamey

L'officier de l'état civil :  
H. Brang

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 15 septembre 1943  
déclaré définitif et exécutoire le  
7 octobre 1943  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le  
7 octobre 1943, le délai pendant  
lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau mariage  
Lausanne, le 20 octobre 1943

L'état de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 151  
Memmel  
et  
Koller

Le 27 juin 1928 le Département fédéral de Justice a prononcé la réintégration de Madame Anna Frida Memmel nee Koller dans le cercle du canton de St Gall et de la commune de Oberbiren et Gossau  
Lausanne, le 12 juillet 1928  
L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Memmel Cornelius \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Nudlingen (Kissingen, Bavière) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Nudlingen \_\_\_\_\_ le treize septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Ferdinand Memmel \_\_\_\_\_ et de  
Apollonia nee Kiser, décédée \_\_\_\_\_  
2. Koller Anna-Frida \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Oberbiren et Gossau (St Gall) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
St Gall \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_ fille de  
Hermann Koller, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Frida nee Daxer, à St Gall \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Dubuis Ami, employé, à Lausanne  
} 2. Dubuis Méry, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Gossau le 14, à Oberbiren le 15 et à Nudlingen le 16 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées:  
actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_  
permis de publier et de mariage du Département de Justice et Solu. \_\_\_\_\_  
certificat de capacité du fiancé \_\_\_\_\_

Les époux:  
Cornelius Memmel  
Frida Memmel

Les témoins:  
Ami Dubuis  
Méry Dubuis

L'officier de l'état civil:  
Le Bailli

Communiqué à Oberbiren Gossau et à la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 185  
 Bachmann  
 et  
 Gavillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachmann Hermann \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

technicien \_\_\_\_\_

originaire de Bottenwil (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Plainpalais \_\_\_\_\_ né à

Bottenwil \_\_\_\_\_ le douze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Jakob Bachmann, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosette née Gugelmann, à Bottenwil \_\_\_\_\_

2. Gavillet Henriette-Blanche-Marguerite \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Pency-le-Jorat et Nuberens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Moudon \_\_\_\_\_ le quinze juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Samuel-Edouard Gavillet, commerçant \_\_\_\_\_ et de

Eugénie née Lemat, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Frick Robert, fonctionnaire postal, à Lausanne.

} 2. Rosier Louis, agriculteur, à Morges.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais, à Bottenwil, à Pency-le-Jorat, à Nuberens et à Lausanne le 26 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
 de Plainpalais \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué à Plainpalais (B.-E.)  
 Bottenwil, Corcelles-le-Jorat  
 et Moudon \_\_\_\_\_

## Les époux :

Herr. Bachmann

Marg. Bachmann,

## Les témoins :

R. Frick

L. Rosier

## L'officier de l'état civil :

H. Baugy

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 156

Cavin

Ravessoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Ernest-Mauri  
 divorcé de Flora-Esther Riedozi née Rosset  
 des le 11 novembre 1925 conducteur C.F.F. retraite  
 originaire de Sucherens domicilié à  
 Lausanne né à  
 Grandson le trois juin  
 mil huit cent septante-deux fils de  
 François Cavin et de  
 Sylvie née Sormond, à Grandson

2. Ravessoud Rosa  
 célibataire

cuisinière  
 originaire de Forel (Savaux) et Pully domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Savigny le quatorze mars  
 mil huit cent nonante-quatre fille de  
 Isaac-Daniel Ravessoud, décédé et de  
 Jenny née Lavanchy, à Savigny

Comme témoins :  
 1. Michel Romain, empl. de Commerce, à Lausanne  
 2. Gribi Albert, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Pully le 8  
 à Forel le 9 et à Sucherens le 9 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé  
 avec mention du divorce  
 actes de publication

## Les époux :

Ernest Cavin  
 Rosa Ravessoud

## Les témoins :

Michel  
 Albert Gribi

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué à Moudon, Forel  
 et Pully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 187  
 Emery  
 et  
 Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Alfred \_\_\_\_\_  
 divorcé de Odette-Adèle née Recordon  
 dès le 1<sup>er</sup> juin 1925, \_\_\_\_\_ négociant \_\_\_\_\_  
 originaire de Chardonne \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Chardonne \_\_\_\_\_ le quinze novembre \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_ fils de  
 Frédéric Emery \_\_\_\_\_ et de  
 Marie née Gallasnard, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Martin Louise-Alice \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ gérante \_\_\_\_\_  
 originaire de Froideville \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 St Sulpice \_\_\_\_\_ le sept juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
 Eugène-Albert Martin, agriculteur, à Senges \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Emma née Guidon, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Scheidegger Léon, représentant, à Fécly  
 } 2. Bormand Emile, boulanger, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Froideville et  
 à Chardonne le 16 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
 de publication \_\_\_\_\_  
 acte de 1<sup>er</sup> mariage du  
 fiancé avec divorce. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Alfred Emery  
 Louise Emery.

## Les témoins :

Scheidegger  
 Bormand

L'officier de l'état civil :

A. Bellin

Communiqué à Chardonne et à  
 Poliez-le-Grand. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 188  
Varlet  
et  
Spennel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Varlet Eugène-Lucien  
célibataire  
ingénieur  
originaire de nationalité française domicilié à  
Paris, rue Lacaze 13, (12<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) né à  
Oran (Algérie) le vingt-six juin  
mil huit cent nonante-quatre fils de  
Lucien Varlet, ingénieur et de  
Hélène née Durand, à Paris (12<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>)

2. Spennel Mies-Marguerite-Thérèse  
célibataire  
originaire de nationalité française domiciliée à  
Lausanne née à  
Colombes (Seine, France) le vingt-trois octobre  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Michel-Jean-René Spennel, Officier de l'Armée du Salut et de  
Thérèse née Zant, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Lucien André, commerçant, à Lausanne  
2. Roua André, employé de banque, à Paris

Les publications ont eu lieu à Paris le 1<sup>er</sup> et à Lausanne le 6  
avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication  
certificats de nationalité et de  
domicile  
permis de public et de  
mariage du Département de  
N. & P.  
certificat de capacité matrimo-  
niale pour les fiancés  
Communiqué à la Chancellerie  
Cantonale (2)

Les époux :  
Eugène Varlet  
Mies Varlet

Les témoins :  
Lucien André  
Roua André

L'officier de l'état civil :  
St Paul



Registre des mariages A.

No 189  
Messeiller  
Johner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Messeiller Marcel-Edouard \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

manœuvre \_\_\_\_\_  
originaire de St. Prex \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lutry \_\_\_\_\_ le vingt-neuf novembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Paul-Louis Messeiller, journalier, à Lutry \_\_\_\_\_ et de  
Pauline-Henriette-Elisa née Kirschmann, décédée \_\_\_\_\_

2. Johner Charlotte \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Kerzers (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
St. Cierges \_\_\_\_\_ le vingt-cinq octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Friedrich-Louis Johner, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Lucie née Faton, à St. Cierges \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Auberson Gustave, Scieur, à Essertines / Gordon  
2. Auberson Yvonne, ménagère, à Essertines / Gordon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Kerzers le 13  
et à St. Prex le 14 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Messeiller Marcel.  
Madame Messeiller

Les témoins :  
Auberson Gustave  
Yvonne Auberson

Communiqué à Lutry et à Kerzers  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
B. Bally

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 10 juillet 1926  
déclaré définitif et exécutoire le  
septembre 1926  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
septembre 1926, le délai pendant  
lequel l'a mari  
ne pourra \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le \_\_\_\_\_  
Officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 190  
Rudaz  
et  
Cometti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rudaz Georges \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

charpentier \_\_\_\_\_  
originaire de Fribourg et de La Corbaz \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Mme. Jean-Léopold Rudaz \_\_\_\_\_ et de  
Sophie-Ida née Delafontaine, décédée \_\_\_\_\_

2. Cometti Césarine-Adele \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Varallo (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le treize octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

Joseph-Pierre-Auguste-Benjamin-Marie Cometti \_\_\_\_\_ et de  
Adele-Alphonine née Clément à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Barberi Ami mandouze, à Lausanne  
} 2. Cometti Joseph, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Fribourg le 19,  
à La Corbaz le 20 et à Varallo le 28 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_  
consentement des père et mère  
de la fiancée \_\_\_\_\_  
permis de publier du Dé-  
partement de J. & B. \_\_\_\_\_

Communiqué à Fribourg, Belfaux  
et Chancellerie cantonale. \_\_\_\_\_

## Les époux :

G. Rudaz  
C. Rudaz

## Les témoins :

Mme Barberi  
Cometti Giuseppe

## L'officier de l'état civil :

H. Pailly

Registre des mariages A.

No 191  
Keiser  
Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keiser Walter - Hermann \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Correspondant \_\_\_\_\_

originaire de Foug \_\_\_\_\_ domicilié à  
Berne \_\_\_\_\_ né à

Soleure \_\_\_\_\_ le trente août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Gottfried - Joseph Keiser, comptable \_\_\_\_\_ et de

Anna - Paulina Regina Keiser \_\_\_\_\_ à Soleure \_\_\_\_\_

2. Weber Marguerite - Annie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Steno - dactylographe \_\_\_\_\_

originaire de Siblingen (Schaffhouse) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Morges \_\_\_\_\_ le dix septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - six \_\_\_\_\_ fille de

George Weber, \_\_\_\_\_ et de

Julie - Fanny née Aubelay, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Weber Georges, comptable, à Lausanne

2. Aubelay - Weber Julia, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne le 13, à Foug, à Lausanne  
le 14 et à Siblingen le 15 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Berne. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Walter Keiser  
Marguerite Keiser - Weber

Les témoins :  
George Weber  
J. Aubelay - Weber

L'officier de l'état civil :  
H. Baugy

Communiqué à Berne, Foug  
et Siblingen \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 192  
Diserens  
et  
Campiche

Par jugement du Tribunal du district  
de Turry  
rendu en date du 9 juillet 1925  
déclaré définitif et exécutoire le  
1<sup>er</sup> août 1925  
le mariage décrit ci-contre a été dissous par  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le  
1<sup>er</sup> août 1925, le délai pendant  
lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 1<sup>er</sup> août 1925

Officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Diserens René

célibataire

boulangier

originaire de Savigny

domicilié à

Lausanne

né à

au Vuarenne (Châtelain, N<sup>o</sup>) le quatre septembre

mil neuf cent deux

fils de

Ernest-Emile Diserens, chef magasinier

et de

Alice-Marie née Ettet, à Chemeny Montreux

2. Campiche Léonie-Lucie

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de St-Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Blampalais le deux octobre

mil neuf cent deux

fille de

Lucie-Alice Campiche, à St-Croix

et de

Comme témoins :  
1. Diserens Ernest, chef magasinier, à Chemeny  
2. Diserens Ernest, jardinier, à Echibens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Savigny  
à St-Croix et à La Chaux le 20 avril 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acts  
de publication

Les époux :

Diserens René

Lucie Diserens

Les témoins :

Diserens Ernest

Diserens Et.

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Savigny et à  
St-Croix

Registre des mariages A.

N° 193

Calame - dit - Longjean

et Gaillard

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon jugement du tribunal civil du district de Lausanne

définif et exécutoire dès le 8 juillet 1959.

Lausanne, le 15 juillet 1959.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Calame - dit - Longjean Robert - Marcel
célibataire

employé de Commerce

originaire de Locle (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-six juillet

mil neuf cent un fils de

Hermi - Louis - Siméon Calame - dit - Longjean, décédé et de

Marie - Louise née Boxel, à Lausanne

2. Gaillard Anna - Eugénie
célibataire

cuisinière

originaire de Sergey domiciliée à

Bofflens née à

Sergey le premier décembre

mil neuf cent cinq fille de

Adolphe Gaillard, agriculteur et de

Hermence - Sijette née Marchand, à Bofflens.

Comme témoins: 1. Picard Charles, évangéliste, à Lausanne
2. Calame Albert, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Bofflens, Sergey & au Locle le 20 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

actes de naissance et actes de publication.

Les époux:

[Signatures of the bride and groom]

Les témoins:

[Signatures of the witnesses]

L'officier de l'état civil:

[Signature of the civil officer]

Communiqué au Locle, à Lignerolle et à Romainmôtier

## Registre des mariages A.

No 194  
Renou  
et  
Bugnion

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne rendu  
en date du 10 Mars 1923  
déclaré définitif et exécutoire le 9  
Avril 1923 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 5 Juillet 1923  
L'officier de l'état civil:

7-257  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Renou Saul-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Yverdon \_\_\_\_\_ né à  
Epalinges \_\_\_\_\_ le vingt-un juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Marc-Louis Renou \_\_\_\_\_ et de  
Bertha-Fanny-Mariette née Fontannaz, ses deux décedés.

2. Bugnion Blanche-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Belmont / Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Gully \_\_\_\_\_ née à  
Gully \_\_\_\_\_ le vingt-deux septembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Elie-Louis Bugnion, employé aux T.L. \_\_\_\_\_ et de  
Elise-Marie née Favre, à Gully.

Comme témoins: } 1. M. Moard Gustave, électro-technicien, à Yverdon  
2. M. Mermier Charles, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 13, à Lausanne le 14  
à Gully le 15. et à Belmont le 16 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées:  
autorisation de l'état civil  
d'Yverdon \_\_\_\_\_

Les époux:  
Saul Renou  
Blanche Renou

Les témoins:  
Gustave Moard.  
Mermier Charles

Communiqué à Yverdon et  
à Gully \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

Bauby

Registre des mariages A.

N° 195

Bernasconi

et

Carraud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi Emile - François  
célibataire

comptable  
originaire de Meride (Cessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le six juillet  
mil neuf cent trois fils de

Daniel Bernasconi, contre-maitre menuisier et de  
Rosa née Fischer, à Lausanne

2. Carraud Eugénie - Marie  
célibataire

négociante  
originaire de Mazilly (Hte Savoie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre octobre  
mil neuf cent fille de

Jean-Marie Carraud et de  
Seraphine née Colliard, les deux décédés

Comme témoins : 1. Bernasconi Daniel, menuisier, à Lausanne  
2. Panderay Charles, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 et à Meride  
le 12 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication  
permis de publier du  
Département de J. & B.  
certificat de capacité p. fiancé

Communiqué à Mide et à  
la Chancellerie Cantonale

Les époux :

*[Signature]*  
E. Bernasconi

Les témoins :

*[Signature]*  
D. Bernasconi

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

No 196

Snow

et  
Diem

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Snow Philip-Carr

Veuf de Elizabeth Stokes-Snow dès le 10 mai  
1918, Vice-président du Globe Ticket Company, à Philadelphie  
originaire des Etats-Unis d'Amérique domicilié à  
Dwightmore (Pennsylvanie) né à  
Washington le vingt-deux août

mil huit cent septante-sept fils de  
Howard A. Snow et de  
Helen S. Snow, les deux décédés

2. Diem Alice

célibataire

originaire de Mèrisau (Appenzell) domiciliée à  
Villeneuve née à  
Mèrisau le dix octobre

mil huit cent vingt-trois fille de  
Gottlieb Diem, employé dans la broderie et de  
Anna-Katharina née Kischolberger, à Mèrisau

Comme témoins : } 1. Baldwin Frederick, Vice-Consul U. S. A. à Lausanne  
2. Faist Carina, sans profession, à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Mèrisau et à Villeneuve le 9  
mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Villeneuve

## Les époux :

Philip Carr Snow  
Alice Snow

## Les témoins :

Frederick W. Baldwin  
Carina Faist

Communiqué à Mèrisau et  
à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

J. Baugy



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 197  
de Chazal  
Wetzig

et M<sup>o</sup> de Consul britannique, à Lausanne  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Chazal Louis-Maurice  
celibataire

pasteur  
originaire de S<sup>u</sup>jet britannique domicilié à  
Lausanne né à  
Lurepipe (M<sup>o</sup> Maurice) le vingt-sept octobre  
mil huit cent cinquante-huit fils de  
Antoine-Pierre de Chazal, rentier et de  
Marcelle-Léline nie Devinville, à Nice

2. Wetzig Marcelle-Ernestine  
célibataire

originaire de nationalité française domiciliée à  
Ormont (Seine & Oise, France) née à  
Paris (18<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le neuf août  
mil huit cent cinquante-cinq fille de  
Georges-Maurice Wetzig, représentant et de  
Gabrielle-Louise nie Catel, à Ormont

Comme témoins :  
1. Wetzig Charles, voyageur de Commerce, à Paris (17<sup>e</sup>)  
2. de Chazal René, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 et à Ormont le 12  
avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication  
permis de publier et autorisation  
de mariage du Dép<sup>t</sup> de J. & P.  
certificats de capacité matrimo-  
niale

Communiqué à la Chancellerie  
cantonale

Les époux :

Louis Maurice de Chazal  
Marcelle de Chazal

Les témoins :

René de Chazal

Ch. Wetzig

L'officier de l'état civil :

J. Prallig

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 195  
 Reymond  
 et  
 Meyste

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Charles-Jules \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de St-Sulpice (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à

Clarmont \_\_\_\_\_ né à

Aubonne \_\_\_\_\_ le onze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Charles-Marc Reymond, décédé \_\_\_\_\_ et de

Anne-Victorine née Meylan, à Clarmont \_\_\_\_\_

2. Meyste Germaine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Martherenges et Ebierens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le quinze mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Alfred Meyste, décédé \_\_\_\_\_ et de

Elisa née Faccand, à St-Sulp. \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Reymond Jules, jardinier, à Clarmont

2. Bussy Marie, cuisinière, à Grilly \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Clarmont, St-Sulpice, Lausanne,  
 Martherenges et Ebierens le 19 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
 de Colombier (Vaud) \_\_\_\_\_

## Les époux :

Charles Reymond  
 Germaine Reymond.

## Les témoins :

Jules Reymond  
 Marie Bussy.

L'officier de l'état civil :

St Paul

Communiqué à St-Sulpice, Nulle-  
 rey & St-Georges \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 199  
Muggler  
et  
Dejana

Par jugement du Tribunal du district d'Olten, Zurich, rendu en date du 20 mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 20 mars 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 17 mai 1924.  
L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muggler Kaspar-Otto \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
maître secondaire \_\_\_\_\_  
originaire de Zurich \_\_\_\_\_ domicilié à  
Olten \_\_\_\_\_ né à  
Zurich \_\_\_\_\_ le neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de  
Johannes-Otto Muggler, veuf \_\_\_\_\_ et de  
Karoline-Sophie née Spitzmüller, à Zurich \_\_\_\_\_

2. Dejana Silvia-Cesideppa \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Sondrio (Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Sondrio \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Ernesto Dejana, fabricant \_\_\_\_\_ et de  
Antonia née Rabizzana, à Sondrio \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Muller Ernst, agent d'affaires, à Lausanne  
2. Müller Adolphe, Coniège, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Olten le 23, à Zurich, à Lausanne le 24 février et à Sondrio le 7 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
d'Olten \_\_\_\_\_

Les époux :  
O. Muggler  
S. Muggler

Les témoins :  
E. Müller  
A. Müller

Communiqué à Zurich, Olten  
et à la Chancellerie cantonale

L'officier de l'état civil :  
Le Bailly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 200  
Thonney  
et  
Andermier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney Frederic \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé postal \_\_\_\_\_  
originaire de Mullyens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Mézères \_\_\_\_\_ le vingt-six février \_\_\_\_\_  
mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Abram Thonney, charbonnier \_\_\_\_\_ et de  
M<sup>lle</sup> Elise née Jordan, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Andermier Emma \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

menagère \_\_\_\_\_  
originaire de Pentbarz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Pentbarz \_\_\_\_\_ le quatre avril \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Louis-John-Rodolph-Georges-Vincent Andermier \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Louise née Bozet, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Rappit Ami, voyageur, à Lausanne  
2. Brocard Marie, menagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Mullyens et à  
Pentbarz le 22 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
F. Thonney  
E. Thonney

Les témoins :  
Ami Rappit  
Marie Brocard

Communiqué à Mézères et à  
Mullyens \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Baur

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 201  
Robert-Tissot  
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Robert-Tissot Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

comptable \_\_\_\_\_  
originaire de La Chaux-de-fonds et du Locle (Naubâtel) domicilié à  
Bramelan-dessus \_\_\_\_\_ né à  
Villeret \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Ulysse Robert-Tissot, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Emma née Bourquin, à Villeret \_\_\_\_\_

2. Rochat Julie-Marguerite-Emilie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Croy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-sept janvier \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Emile Rochat, fonctionnaire-postal \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Rebillet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Rochat Emile, fonctionnaire-postal, à Lausanne  
2. Perrin Pierre, étudiant, à Delémont

Les publications ont eu lieu à Bramelan le 8, à La Chaux-de-fonds  
au Locle à Lausanne le 9 et à Croy le 10 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Bramelan. \_\_\_\_\_

## Les époux :

*Robert-Tissot*

Marg. Robert-Tissot

## Les témoins :

*Em Rochat*

*Pierre Perrin*

L'officier de l'état civil :

*P. Baillif*

Communiqué à La Chaux-de-fonds,  
au Locle, à Bramelan et à  
Romandinotier \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 202  
Fitting  
et  
Georgopoulos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fitting Frédéric \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

étudiant \_\_\_\_\_

originaire de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

au Sentier \_\_\_\_\_ le douze septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

William-Eugène-Henri Fitting, dentiste \_\_\_\_\_ et de

Marquise-Julie née Lagier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Georgopoulos Catherine B. \_\_\_\_\_

divorcée de Constantin P. Antoniadès

dès le 2 avril 1925 \_\_\_\_\_

originaire du Petit-Saconnex (Genève) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Zante (Grèce) \_\_\_\_\_ le dix-neuf septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de

Vassilios Georgopoulos, à Zante \_\_\_\_\_ et de

Calomira née Noutjina, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Demetriades Léandre, négociant, à Lausanne

} 2. Gross Alexandre, étudiant en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Genève et

au Petit-Saconnex le 29 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_

acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux, avec mention du divorce : \_\_\_\_\_

Communiqué à Genève et au Petit-Saconnex (par B.F.) \_\_\_\_\_

## Les époux :

F. Fitting

K. Fitting

## Les témoins :

L. Demetriades & Georgopoulos

A. Gross.

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Registre des mariages A.

No 203  
 Nicolier  
 Vollichard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicolier Jules-Louis  
 célibataire  
 ébéniste  
 originaire de Oleyres domicilié à  
 Monthey né à  
 Russy (Fribourg) le Hente-un décembre  
 mil neuf cent trois fils de  
 Théodore Nicolier et de

Marie-Hélène née Nerdon, à Morges  
 2. Vollichard Georgette-Henriette  
 célibataire

veuve  
 originaire de Haut-Vully (Fribourg) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 La Rouvenaz\* le trois septembre  
 mil neuf cent six fille de  
 Charles-Louis Vollichard et de  
 Marthe née Winckler, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Nicolier Théodore, employé au téléphone, à Morges.  
 2. Vollichard Charles, voyageur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Monthey le 20, à Haut-Vully, à  
 Lausanne le 21 et à Oleyres le 22 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de Monthey

Les époux :  
 Jules Nicolier  
 Georgette Nicolier

Les témoins :  
 Nicolier Théodore  
 Ch. Vollichard

Communiqué à Oranches, Monthey  
 et Haut Vully

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

\* actuellement Montreux

## Registre des mariages A.

No 204  
Richard  
Schreier

Par jugement du Tribunal...  
dispositif de Lausanne rendu  
en date du 29 février 1933, déclaré  
définitif et exécutoire le 15 mai  
1933, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel l'époux  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 15 mai 1933.  
Lausanne, le 29 mai 1933.

L'officier de l'état civil: AD INT.

*Albani*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Richard Auguste-Henri  
célibataire

décolleteur

originaire de Ormont-Dessus domicilié à

Annemasse (H<sup>ts</sup> Savoie, France) né à

Lausanne le Hente-un juillet

mil neuf cent cinq fils de

Auguste Richard, magasinier C.F.F. et de

Lina-Ada née Kuffer, à Lausanne

2. Schreier Jeanne-Marqueline

célibataire

originaire de Gals (Berne) domiciliée à

Renens-gare née à

Renens-gare le cinq avril

mil neuf cent six fille de

Gottlieb-Jobann Schreier, employé C.F.F. et de

Marie-Eugénie née Prabin, à Renens-gare

Comme témoins :

1. Schreier Gottlieb, empl. C.F.F. à Renens-gare

2. Gressenbacher Louis, empl. C.F.F. à Renens-gare

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessus le 20, à Renens  
le 21, à Gampelen le 21 et à Annemasse le 23 avril  
1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Ormont-Dessus.

Les époux :

Henri Richard  
Jeanne Richard

Les témoins :

Schreier Gottlieb  
Gressenbacher Louis

L'officier de l'état civil :

*P. Baur*

Communiqué à Ormont-Dessus,  
à Gampelen & à Trilly



Registre des mariages A.

No 205  
Eschabold

et  
Tauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschabold Jean  
célibataire

agent de police

originaire de Orlenbach (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

aux Planches (Montreux) le premier mars

mil huit cent quarante-neuf fils de

David-Pierre-Vincent Eschabold, employé de Commerce et de

Anna née Schneider, à Lausanne

2. Tauxe Marie-Louise

célibataire

lingère

originaire de Leyrin et Ormont-dessous domiciliée à

Lausanne née à

Saligny-le-Vif (Ain, France) le douze avril

mil neuf cent fille de

Rodolphe-Benjamin Tauxe et de

Marie née Pothelune, à Lausanne

Comme témoins : 1. Sibersens Léon, agent de police, à Lausanne

2. Rabon Victor, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Orlenbach 1/2,

à Leyrin le 20 et à Ormont-dessous le 21 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Eschabold  
Eschabold-Louise

Les témoins :

Léon Sibersens  
V. Rabon

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Orlenbach, à  
Leyrin et à Ormont-dessous

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 10 juillet 1926 déclaré définitif et exécutoire le 6 octobre 1926 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 6 octobre 1926, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 9 octobre 1926

Officier de l'état civil : [Signature]

Registre des mariages A.

N° 206  
Rubattel  
et  
Moulin

7-146

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubattel Rodolphe \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

rédacteur en chef \_\_\_\_\_

originaire de Villarzel \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Villarzel \_\_\_\_\_ le quatre septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Ernest Rubattel \_\_\_\_\_ et de

Luce ni Chuard, les deux déçidés \_\_\_\_\_

2. Moulin Marie-Louise \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le trois septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Henri Moulin, poëlier \_\_\_\_\_ et de

Mary-Louisa ni Girardet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Moulin Henri, poëlier, à Lausanne  
} 2. Rubattel Jean étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villarzel le 16  
avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Rod. Rubattel  
Marie Rubattel

Les témoins :  
M. Moulin  
Jean Rubattel

L'officier de l'état civil :  
H. Baug

Communiqué à Villarzel. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 207  
Buetiger  
et  
Bühner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buetiger Ernst  
célibataire  
employé de bureau.  
originaire de Schnottwil (Soleure) domicilié à Lausanne né à Schnottwil le six novembre mil huit cent nonante-trois fils de Jacob Buetiger, vèdi et de Bertha née Schreier, à Gubswil

2. Bühner Blanche  
célibataire  
employée de Commerce  
originaire de Bibern et Hofen (Schaffhouse) domiciliée à Lausanne née à Lausanne le dix-huit août mil huit cent nonante-six fille de Martin Bühner, charcutier et de Rosette-Julie née Rogivue, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Calini Emile, typographe, à Lausanne  
2. Bühner Martin, Charcutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, à Schnottwil, Bibern et Hofen le 22 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Buetiger  
Blanche Buetiger

Les témoins :

Calini Emile

D. Bühner

Jean L. Bühner

L'officier de l'état civil :

P. Baum

Communiqué à Schnottwil, Bibern & Hofen

Registre des mariages A.

No 208  
Barbey  
Gautschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbey Julien - Adolphe  
célibataire

agriculteur

originaire de Fécly et Bougy-Villars domicilié à

Colombier & Morges né à

Chardonnay & Morges le vingt-neuf novembre

mil huit cent nonante-neuf fils de

Julien - Alfred Barbey, agriculteur et de

Marie - Sophie nee Genbrey, à Chardonnay

2. Gautschi Marie  
célibataire

ménagère

originaire de Reimach (argovic) domiciliée à

Reimach née à

Reimach le quinze février

mil neuf cent quatre fille de

Rudolf Gautschi, décédé et de

Louise nee Haller, à Reimach

- Comme témoins :
- 1. Regamey Henri, huissier, à Lausanne
  - 2. Meyje Marin, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Colombier, Fécly, Bougy et Reimach le 13 avril 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Colombier

Les époux :

Julien Barbey  
Marie Barbey

Les témoins :

Henri Regamey  
Marin Meyje

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Nullyens, Aubonne et Reimach

Registre des mariages A.

No 209  
Rochat  
et  
Deprez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Jean-Gustave \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

dessinateur - technicien \_\_\_\_\_

originaire de L'Abbaye et du Lieu \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Paul-Adrien Rochat \_\_\_\_\_ et de

Marie-Rosalie-Sophie née Limbard, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Deprez May-Madeleine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lutry et Forel \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Payerne \_\_\_\_\_ le deux décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Marc-François-Louis Deprez \_\_\_\_\_ et de

Marie-Valentine née Renaud, à Lausanne \_\_\_\_\_

- Comme témoins : { 1. Limbard Alphonse, géant d'immeubles, à Lausanne  
2. Ravussin Maurice, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mars, à L'Abbaye  
au Lieu, à Lutry le 1<sup>er</sup> et à Forel le 2 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

Les époux :

J. G. Rochat.  
M. Rochat

Les témoins :

A. Limbard.  
M. Ravussin

L'officier de l'état civil :

J. P. B. \_\_\_\_\_

Communiqué à L'Abbaye, au  
Lieu, à Lutry et à Forel \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 210

Amaron

Martin<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amaron Saul-Emile

célibataire

électricien

originaire de Senens

domicilié à

Gland

né à

Narbonne (Aude, France) le vingt-cinq février

mil huit cent huitante-huit

fils de

Paul-Henri Amaron

et de

Constante-Marie née Cabrol, les deux décédés

2. Martin Méry-Louise

célibataire

ménagère

originaire de St-Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le six décembre

mil huit cent nonante-un

fille de

Jules-Marius Martin

et de

Julie-Suzette née David, les deux décédés

Comme témoins :

1. Rod Emile, marchand de bois, à Lausanne
2. Martin Julia, s.p., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gland, Lausanne et St-Croix le 23,  
et à Senens le 24 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Begnins

Les époux :

Saul Amaron

M. Amaron

Les témoins :

Emile Rod

Julia Martin

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Begnins, St-Croix  
et à Villars Morges.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 212  
Freymond  
et  
Sidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond Gustave-Albert

celibataire

agriculteur

originaire de St Cierges domicilié à

St Cierges

né à

St Cierges

le vingt-trois décembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de

Ami-Jules Freymond, agriculteur

et de

Lina née Cabud, à St Cierges

2. Sidoux Rose

celibataire

ménagère

originaire de Forel Lucens domiciliée à

Neyruz

née à

Neyruz

le dix juin

mil neuf cent fille de

Jules Sidoux, agriculteur

et de

Aurèle née Martin, à Neyruz

Comme témoins :

1. Sidoux Louise, ménagère, à Neyruz

2. Freymond Emile, agriculteur, à St Cierges

Les publications ont eu lieu à St Cierges le 29, à Forel Lucens  
et à Neyruz le 30 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux mai mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de St Cierges

Les époux :

Gustave Freymond  
Rose Freymond

Les témoins :

Sidoux Louise  
Emile Freymond

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à St Cierges  
Lucens & Densy



## Registre des mariages A.

No 213.  
Baillif  
et  
Mury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baillif Julien-Alfred \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé aux B. L. \_\_\_\_\_  
originaire de Ormont-dessus \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Fey \_\_\_\_\_ le quatre avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Hemi Baillif, diocèse \_\_\_\_\_ et de

Anna-Marie nee Huser, à Prilly \_\_\_\_\_

2. Mury Marcelle-Louise-Eugénie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Châteland \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

St-Légier \_\_\_\_\_ le dix-neuf octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Louis Mury, jardinier \_\_\_\_\_ et de  
Romilie-Juliette nee Bonjour, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Mury Robert, employé B. L., à Lausanne  
2. Heryse Marius, Sierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Ormont-dessus  
et au Châteland le 9 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Baillif Julien  
Marcelle Baillif

## Les témoins :

Mury Robert  
Heryse Marius

L'officier de l'état civil :

H Baillif

Communiqué à Ormont-dessus  
et à Montreux. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 214

Pfister

et  
Bernhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfister Alfred

célibataire

mécanicien

originaire de Oberwiltsbach et Olten (Soleure) domicilié à

Lausanne né à

Olten le vingt-neuf juin

mil huit cent nonante-huit fils de

Emil Pfister, Chef de train retraité et de

Emilie née Huber, à Olten

2. Bernhard Rosalie

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Seeburg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Recherswil (Soleure) le six septembre

mil neuf cent fille de

Fritz Bernhard, décédé et de

Agnes née Hb amisegger, à Soleure

Comme témoins :

1. Ulrich Alfred, peintre, à Olten

2. Blatter Emilie, fille de salle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oberwiltsbach, à Olten et à  
Seeburg le 7 mai 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de  
publication

Les époux :

Alfred Pfister

Rosalie Pfister

Les témoins :

A. Ulrich

Emilie Blatter

L'officier de l'état civil :

I. Baug

Communiqué à Oberwiltsbach  
Olten & Granswil

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 24 juin 1948  
déclaré définitif et exécutoire le 11  
septembre 1948  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 11  
septembre 1948, le délai pendant  
lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 7 octobre 1948.

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 215.  
Amstad  
Lienhard<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amstad Hermann \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

pâtissier \_\_\_\_\_

originaire de Beckenried (Nidwald) \_\_\_\_\_ domicilié à

Beckenried, précédemment au Caire \_\_\_\_\_ né à

Beckenried \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fils de

Joseph Amstad, décédé \_\_\_\_\_ et de

Klara née Christen, à Beckenried \_\_\_\_\_

2. Lienhard Bertha \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Nordemwald (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Fribourg \_\_\_\_\_ le treize janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Gottlieb Lienhard, contre-maître \_\_\_\_\_ et de

Anna-Maria-Barbara née Kensch, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Subler Emile, Chauffeur, à Lausanne  
} 2. Lienhard Auguste, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Beckenried le 4, à Nordemwald  
et à Lausanne le 5 mai 1926 (dispense de publication au  
Caire.) \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Beckenried \_\_\_\_\_

## Les époux :

Amstad Hermann  
Bertha Amstad

## Les témoins :

Lienhard.

Subler Emile

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Beckenried et à  
Nordemwald. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 216  
Fahni  
Fröhli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fahni Louis Rogee  
celibataire

employé de banque  
originaire de Oriz (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit juillet  
mil neuf cent deux fils de

Jacob - Godefroi Fahni et de  
Rosina dite Rosa née Gebischer, les deux décédés

2. Fröhli Luide  
celibataire

Couturière  
originaire de Göslikon (Argovie) domiciliée à  
Lausanne née à  
Zürich le trois septembre  
mil neuf cent trois fille de

Emile Fröhli, fromager, à Zürich et de  
Luise née Gehring, décédée

Comme témoins : } 1. H. Hingelmann Pierre, chef de cuisine, à Lausanne  
2. Jaggi Lucie, employée de bureau, à Berne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Oriz et à Göslikon  
le 22 avril 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication.

Les époux :

Fahni  
L. Fahni

Les témoins :

H. Hingelmann

L. Jaggi

L'officier de l'état civil :

J. Prally

Communiqué à Schwarzenegg &  
à Göslikon

Registre des mariages A.

No 217  
Heinzelmann  
et  
Jaeggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heinzelmann Pierre-Herbert  
veuf de Rosina dite Rosa née Hebis.  
chef de cuisine  
cheu des le 30 novembre 1922,  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Genève le douze janvier  
mil huit cent septante-neuf fils de  
Charles-Maximilien Heinzelmann et de  
Anne-Marie-Joséphine née Waerber, les deux décédés

2. Jaeggi Lucie-Martine  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Berne domiciliée à  
Berne née à  
Mormont-Ferrand (France) le neuf novembre  
mil huit cent huitante-cinq fille de  
Rudolf Jaeggi et de  
Margaritha née Ferrard, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Fabini Roger, employé de banque, à Lausanne  
2. Fabini Louise, couturière, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Genève & à Berne  
le 4 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de pu-  
blication.  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme de l'époux.

Les époux :  
P. Heinzelmann  
L. Heinzelmann

Les témoins :  
R. Fabini  
L. Fabini.

Communiqué à Genève (B.G.) et à  
Berne.

L'officier de l'état civil :  
H. Paulig

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 218  
Lenoir  
et  
Janin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lenoir Henri - Aloïs \_\_\_\_\_  
cibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à

Château-d'Oex \_\_\_\_\_ né à

Château-d'Oex \_\_\_\_\_ le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_ fils de

Louis - Aloïs Lenoir, décédé \_\_\_\_\_ et de

Jugénie - Pauline ne Jordan, à Château-d'Oex \_\_\_\_\_

2. Janin Berthe - Adrienne \_\_\_\_\_  
cibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Morrens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le douze janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Miles - Henri Janin, agriculteur, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Yvonne - Elisabeth ne Bédan, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Mlle Weim Pauline, Bourg de Four 15, à Genève

2. M. Eysie Marius, Cominge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex le 30 avril, à

Lausanne et à Morrens le 3 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Château-d'Oex \_\_\_\_\_

Les époux :

Henri Lenoir

Berthe Lenoir

Les témoins :

Pauline Eberwey

M. Eysie M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à Château-d'Oex  
et à Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 219  
Palmier  
Huguenin-Virchaux

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 24 juin 1929, déclaré définitif et exécutoire le 20 juillet 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 25 juillet 1929.

L'officier de l'état civil:

St Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Palmier Fernand-Lucien, \_\_\_\_\_  
veuf de Alice née Septe dès le 23 juillet 1919, \_\_\_\_\_ attaché au Consulat de France \_\_\_\_\_  
originaire de nationalité française \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_ né à Bernassières (Drôme, France) le premier septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_ fils de Jules Palmier \_\_\_\_\_ et de Léonie née Grenan, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Huguenin-Virchaux Jeanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Locle et de La Chaux-de-Milieu (Nanchâtel) domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_ née à La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ le trente-un janvier \_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de Louis Huguenin-Virchaux, décédé \_\_\_\_\_ et de Marie-Céline dite Angelique née Rimaz, à Restawaz-le-Lac

Comme témoins : } 1. Huguenin H. Ami, tapissier, à St-Croix.  
2. Froidevaux Nina, dactylographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Locle et La Chaux-de-Milieu, le 10 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- acte de naissance \_\_\_\_\_
- livret de famille du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux et acte de décès de sa 1<sup>re</sup> femme \_\_\_\_\_
- permis de publier et de mariage du Dép. de J. S. \_\_\_\_\_
- certificat de capacité du fiancé \_\_\_\_\_
- actes de publication \_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie cantonale, au Locle et à La Chaux-de-Milieu.

Les époux :

Palmier  
H. Palmier

Les témoins :

H. Huguenin  
Nina Froidevaux

L'officier de l'état civil :

St Baugy

Chevalier

## Registre des mariages A.

No 220  
Baillif  
et  
Prince

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baillif Ferdinand - Renatus

célibataire

Cartonnier

originaire de Ormont - dessus domicilié à

Lausanne né à

Colmar (Alsace) le vingt-sept février

mil huit cent nonante six fils de

Bertha Baillif, à Lausanne et de

2. Prince Clara

célibataire

ouvrière

originaire de Neuchâtel et de St-Blaise domiciliée à

Lausanne née à

Adliswil (Zürich) le quatorze septembre

mil neuf cent trois fille de

Louis-Alphonse Prince, décédé et de

Lina nu Huber, à Corcelles M Neuchâtel

Comme témoins : } 1. Chapuis Charles, forgeron, à St-Légier  
2. Prince Albert, ouvrier, à Corcelles M Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Ormont - dessus, à Neuchâtel et à St-Blaise le 11 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de

publication

acte d'origine du fiancé (Zürich)

## Les époux :

Baillif Ferdinand

Clara Baillif

## Les témoins :

C. Chapuis.

M. Prince

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Ormont - dessus, à Neuchâtel & à St-Blaise.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 18. janv. 1914. déclaré définitif et exécutoire le 17. juillet 1914. mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 17. juillet 1914. le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 24. mai 1914.

Officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 221  
Mange  
et  
Amann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mange Louis-Alexis \_\_\_\_\_  
Veuf de Laura née Stern dès le 5 septembre  
1915 \_\_\_\_\_ agriculteur \_\_\_\_\_  
originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domicilié à  
Villars-Tiercelin \_\_\_\_\_ né à  
Rougemont \_\_\_\_\_ le vingt-sept avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_ fils de  
Louis-Ernest Mange, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Léonie née Gaugy, à Rougemont \_\_\_\_\_

2. Amann Rosa-Elisabeth \_\_\_\_\_  
divorcée de Constant Jaton dès le 10 juillet  
1915 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Villars-Mendraz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Villars-Tiercelin \_\_\_\_\_ née à  
Bâle \_\_\_\_\_ le cinq décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Christian Amann \_\_\_\_\_ et de  
Regina-Barbara née Sütterlin, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Zurkinden Joseph, retraité C.F.F. à Lausanne  
2. Delafontaine Charles, dessinateur-architecte, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Villars-Tiercelin le 10, à Villars-Mendraz  
et à Rougemont le 11 mai 1922 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Botteux, à Poliez-le-Grand

Les époux :  
Louis Mange.  
Rosa Mange

Les témoins :  
J. Zurkinden  
- C. Delafontaine

Communiqué à Poliez-le-Grand  
et à Rougemont \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Ballig

## Registre des mariages A.

No 222

Rochat

et  
Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Paul-Alexis

célibataire

garçon de laboratoire

originaire de L'Abbaye et du Lieu

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix février

mil huit cent quarante-neuf

fils de

Charles-Alexis Rochat, magasinier

et de

Marie née Hegg, à Lausanne

2. Monney Berthe-Alice

célibataire

ménagère

originaire de Courmillens (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le neuf septembre

mil huit cent quarante-neuf

fille de

Victor Monney, tailleur de pierres

et de

Eleonore dite Léonie née Dillon, à Lausanne

Comme témoins :

1. Neuschwander Jean, représentant, à Lausanne

2. Rochat Francis, préparateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à L'Abbaye, au  
Lieu le 8 et à Courmillens le 9 mai 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication.

Les époux :

Paul Rochat

Berthe Rochat

Les témoins :

Jean Neuschwander  
Francis Rochat

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à L'Abbaye, au  
Lieu et à Courmillens.

## Registre des mariages A.

No 223  
Blanc  
et  
Pahud

D1-167

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Jules-Edouard

cibataire

agriculteur

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne, Vers-chez-les-Blanc

né à

Lausanne

le vingt-deux mars

mil huit cent vingt-six

fils de

Hémi-Lucien Blanc, agriculteur

et de

Marie-Elise née Ravey, à Vers-chez-les-Blanc

2. Pahud Berthe-Rose-Louise

cibataire

ménagère

originaire de Orens et Biolley-Magnour

domiciliée à

Lausanne, Vers-chez-les-Blanc

née à

Lausanne

le dix-huit février

mil neuf cent vingt-six

fille de

John Pahud, agriculteur

et de

Louise née Blanc, à Vers-chez-les-Blanc

Comme témoins :

1. Pahud Edouard, agriculteur, Vers-chez-les-Blanc
2. Blanc Julia, repasseuse, à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Orens et à  
Biolley-Magnour le 23 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf mai mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acts de naissance et actes de  
publication

Les époux :

Jules Blanc  
Rose Blanc

Les témoins :

Pahud Edouard  
Blanc Julia

L'officier de l'état civil :

D. Prallier

Communiqué à St-Linges et à  
Sonneloye.

## Registre des mariages A.

No 221  
Graber  
Viret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graber Anton \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

maçon \_\_\_\_\_

originaire de Schötz (Lucerne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Schötz \_\_\_\_\_ le vingt-trois mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de

Joset Graber, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de

Maria ni Bütle, à Schötz \_\_\_\_\_

2. Viret Marthe-Juliette \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Gollion et Villars-Tiercelin \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

La Chaux-de-fonds \_\_\_\_\_ le premier juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-sept \_\_\_\_\_ fille de

Edouard Viret, décédé \_\_\_\_\_ et de

Amanda-Sophie ni Ducommun - dit Bondry, à La Chaux-de-fonds

Comme témoins : } 1. Regamey Henri, brasseur, à Lausanne

2. Heysse Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Schötz, à Gollion le  
12 et à Villars-Tiercelin le 14 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Anton Graber

Marthe Graber

## Les témoins :

Henri Regamey

Marius Heysse

## L'officier de l'état civil :

H. Prany

Communiqué à Schötz, Corsinay  
& Poliez-le-Grand \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 225  
 Debrunner  
 et  
 Ris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debrunner Ernest Auguste  
 veuf de Marie-Robine Marti des le  
 29 décembre 1922, fonctionnaire postal  
 originaire de Strobrilen (Stugovie) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Herten p. Fraunfeld le six novembre  
 mil huit cent huitante quatre fils de  
 Johann-Ulrich Debrunner et de  
 Elisabetha née Haberdant, décédés

2. Ris Rosa  
 célibataire  
 ménagère  
 originaire de Lyss (Bern) domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Studen (Bern) le douze juillet  
 mil huit cent nonante fille de  
 Friedrich Ris, décédé et de  
 Maria née Bertschi, à Bibern

Comme témoins :  
 1. Debrunner Max, agriculteur, St. Albans.  
 2. Stück Marie, lingère, Bibern Ta. (Bern.)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Strobrilen et  
 à Lyss le 12 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 acte de naissance  
 acte de décès 1<sup>re</sup> femme de  
 l'époux (voir reg. de 1922).  
 acte de publication.

Les époux :  
 E. Debrunner.  
 R. Johanner

Les témoins :  
 Max Debrunner.  
 Marie Stück

L'officier de l'état civil :  
 H. Bailly

Communiqué à H. Otzhäusern  
 et à Lyss.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 226  
 Roggen  
 et  
 Adler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roggen Serge \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

professeur de tennis \_\_\_\_\_  
 originaire de Morat (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Moscou (Russie) \_\_\_\_\_ le quatorze septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_ fils de

Rodolphe Roggen, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Hélène née Zarzissou, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Adler Elisabeth - Glycérie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
 originaire de Russie \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Moscou \_\_\_\_\_ le dix-huit juillet \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ fille de

Bruno Adler professeur, à Moscou \_\_\_\_\_ et de  
 Vera née Horvitz, à Weimar \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Roggen Constantin, employé de Commerce, à Lausanne  
 } 2. Roggen Vladimir, professeur de tennis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, et à Morat le  
 11 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de notoriété pour remplacez \_\_\_\_\_  
 les actes de naissance des fiancés  
 consentement de la mère de la  
 fiancée \_\_\_\_\_

Certificat pour mariage religieux.  
 permis de publier du Département de J. & P. \_\_\_\_\_  
 acte de publication \_\_\_\_\_

Communiqué à Morat \_\_\_\_\_

## Les époux :

Serge Roggen  
 Elisabeth Glycérie Roggen

## Les témoins :

Constantin Roggen  
 Vladimir Roggen

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

## Registre des mariages A.

No 227  
 Dufey  
 et  
 Camponovo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dufey** Maurice - Ulysse \_\_\_\_\_  
 divorcé de Louise - Rosine Recordon dès le 1<sup>er</sup> mai  
 1926 \_\_\_\_\_ fonctionnaire au Département militaire \_\_\_\_\_  
 originaire de Salézius \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Châtillens \_\_\_\_\_ le quinze avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante - un \_\_\_\_\_ fils de  
 Rosine - Sophie Dufey, à Gland \_\_\_\_\_ et de

2. **Camponovo** Irma - Jeanne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 Steno - dactylographe \_\_\_\_\_  
 originaire de Pedrimate (Tessin) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 aux Font - de - Martel \_\_\_\_\_ le vingt - un juin \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 Ernest - Emile - Léon Camponovo, Menuisier C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne - Eliza ni Riibi \_\_\_\_\_ à Renens \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Guilland Georges, bijoutier, à Lausanne  
 } 2. Maggi Marcel, employé de bureau, à Frolochens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Salézius le 18 et  
 à Pedrimate le 19 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt - six

## Pièces déposées :

actg de naissance et actg de  
 publication \_\_\_\_\_  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
 avec divorce \_\_\_\_\_

## Les époux :

M. Dufey  
 Jeanne Dufey

## Les témoins :

M. Maggi  
 M. Maggi

L'officier de l'état civil :

M. Bally

Communiqué à Salézius & à  
 Pedrimate \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 228

Cardis

Zürcher<sup>et</sup>Rf. 1. - n<sup>o</sup> 56

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardis Edouard - Fernand

célibataire

Docteur - médecin

originaire de Lausanne

domicilié à

Leysin

né à

Lausanne

le sept novembre

mil huit cent nonante-huit

fils de

Gules Cardis

et de

Marie-Louise - Anne née Buffat

2. Zürcher Jeanne - Hélène

célibataire

originaire de Brub (Bune) et de Bâle

domiciliée à

Bâle

née à

Bâle

le neuf mai

mil neuf cent cinq

fille de

Fritz Zürcher

et de

Léonie - Anna née Fayet

Comme témoins :

1. Cardis de Kaemel Olga, à Lausanne.

2. Crisinel Edmond - Henri, rédacteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Leysin le 20 mai, à Lausanne, à Bâle et à Brub le 27 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Leysin.

Les époux :

P Fernand Cardis.

Jeanne Cardis

Les témoins :

V. Cardis de Kaemel

E. H. Crisinel

L'officier de l'état civil :

P Bailly

Communiqué à Leysin, Brub  
à Bâle



## Registre des mariages A.

No 229  
Chappuis  
et  
Coppini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis César - Alphonse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

pâtissier \_\_\_\_\_  
originaire de Cuarnens \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Cuarnens \_\_\_\_\_ le premier octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Auguste-Louis Chappuis, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elise née Baertschiger, à Cuarnens \_\_\_\_\_

2. Coppini Francesca \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Pistoia (Toscane, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Pistoia \_\_\_\_\_ le vingt-deux août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Primo Coppini, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Nienna née Goxi, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Cerone Pierre, cordonnier, à Lausanne  
2. Chappuis Elise, ménagère, à Cuarnens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28, à Cuarnens le 30  
août et à Pistoia le 2 mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
permis de publier du Département  
de Justice & Police \_\_\_\_\_  
actes de publication. \_\_\_\_\_

## Les époux :

César Chappuis  
Francesca Chappuis

## Les témoins :

Cerone Pierre  
Elise Chappuis

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 29 mai 1934  
déclaré définitif et exécutoire le 24  
juin 1934  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an, dès le  
24 juin 1934, le délai pendant  
lequel le marié  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 23 octobre 1934.  
Officier de l'état civil :

Communiqué à L'Isle et à  
la Chanellière cantonale.

## Registre des mariages A.

No 230  
Dätwylee  
et  
Bue

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dätwylee Hans \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

bouchee \_\_\_\_\_

originaire de Rothrist (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Rothrist \_\_\_\_\_ le vingt-sept janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante huit \_\_\_\_\_ fils de

Arnold Dätwylee \_\_\_\_\_ et de

Marie-Anne ne Siegrist, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Bue Elise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Cuisinière \_\_\_\_\_

originaire de Selzach (Soleure) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Selzach \_\_\_\_\_ le vingt-un août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Emil Bue, horloger, à Selzach \_\_\_\_\_ et de

Anna-Maria ne Habegger, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Neeser Jean, bouchee, à Lausanne, Borde 43  
} 2. Hasler Ernst, confiseur, à Lausanne, Haldimand 5

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Rothrist et  
à Selzach le 14 juin 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

Jean Dätwylee  
Elise Dätwylee

Les témoins :

Jean Neeser.  
Ernst Hasler

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Rothrist et à  
Selzach \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 231  
Leemann  
et  
Kropf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leemann Gottlieb - Theodor  
celibataire

employé de commerce  
originaire de Zurich domicilié à  
Lausanne né à  
Wipkingen (Zürich) le quatorze août  
mil huit cent nonante - un fils de

Theodor Leemann et de  
Maria née Frei, à Zurich

2. Kropf Léonore - Irène  
celibataire

originaire de Dombresson et Beuffenthal (Berne) domiciliée à  
Dombresson née à  
Dombresson le six juillet  
mil neuf cent deux fille de

Henri Kropf, industriel et de  
Hedwig née Gut à Dombresson

Comme témoins :  
1. Alt Rudolf, employé de banque, à Lausanne  
2. Alt Luise, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Zurich,  
à Dombresson et à Beuffenthal le 11 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :  
Theodor Leemann  
Irène Kropf

Les témoins :  
Rudolf Alt  
Luise Alt

Communiqué à Zurich, à  
Dombresson et à Beuffenthal

L'officier de l'état civil :  
St Bally

## Registre des mariages A.

N° 232  
Dietrich  
Gillieron<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dietrich Léopold-Hlenti \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de Ostavayer-le-Lac \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Ostavayer-le-Lac \_\_\_\_\_ le quinze mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Louis Dietrich \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Ursule Eugénie née Pury, décédés \_\_\_\_\_

2. Gillieron Alice-Désanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Ferlens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fille de  
Henri Gillieron, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Mamillod, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins: } 1. Graux Eugène, électricien, à Lausanne  
2. Gillieron Romile, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ostavayer-le-Lac, le 27, à  
Lausanne le 26 et à Ferlens le 28 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:  
actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

Communiqué à Ostavayer-le-Lac  
& à Oron \_\_\_\_\_

Les époux:

L. Dietrich  
A. Gillieron

Les témoins:

E. Graux  
R. Gillieron

L'officier de l'état civil:

J. Bauf

## Registre des mariages A.

No 233  
Rastello  
et  
Girod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rastello Dominique-Joseph \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

mari \_\_\_\_\_  
originaire de Castellamonte (Suisse, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fils de  
Arturo - Giovanni Rastello, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Marguerite née Biderboste, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Girod Berthe - Yvonne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Romont (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le trois janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent sept \_\_\_\_\_ fille de  
Louis - Ulrich Girod, coiffeur \_\_\_\_\_ et de  
Albertine - Elise née Heppner, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Badour Charles, tapissier, à Lausanne  
} 2. Badour Henri, tapissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Romont le 7  
et à Castellamonte le 18 avril 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_  
consentement de la mère du fi-  
ancé et acte de décès de son  
père ; consentement des père et  
mère de la fiancée \_\_\_\_\_  
permis de pasteur du D<sup>é</sup>pt. de  
F. & S. \_\_\_\_\_

Communiqué à Romont et à la  
Chancellerie cantonale. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Rastello Dominique  
Rastello Berthe

## Les témoins :

Charles Badour  
Henri Badour

L'officier de l'état civil :

H. Baug

## Registre des mariages A.

No 231

Jaquier  
et  
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Emile-Maurice

célibataire

représentant

originaire de Goumiers-la-Ville

domicilié à

Lausanne

né à

Betten

le vingt-un octobre

mil neuf cent deux

fils de

Alfred-Maurice Jaquier, agriculteur

et de

Eugénie-Julie-Oliverette Roy, à Betten

2. Chapuis Jeanne-Lydie

célibataire

Vendeuse

originaire de Epalinges

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le treize novembre

mil neuf cent deux

fille de

Alfred Chapuis, décédé

et de

Léa née Coustau, à Lausanne

Comme témoins :

1. Chapuis André, secrétaire, à Lausanne

2. Chapuis Emile, commis de paix, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Goumiers-la-Ville le 29 avril et à Epalinges le 1<sup>er</sup> mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

E. Jaquier  
J. Jaquier

Les témoins :

A. Chapuis  
E. Chapuis

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Robattony et  
à Epalinges

Registre des mariages A.

No 235  
Laurent  
et  
Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Laurent Gustave-Mauri  
célibataire

agriculteur  
originaire de Fer domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit avril  
mil huit cent nonante-six fils de

Mauri Laurent, décédé et de  
Sophie-Elise née Lavanchy, à Chailly 7 Lausanne

2. Lavanchy Marie-Berthe  
célibataire

ménagère  
originaire de Savigny et Forel domiciliée à  
Savigny née à  
Savigny le neuf janvier  
mil neuf cent fille de

Frédéric Lavanchy, agriculteur et de  
Louise née Cordet, à Savigny

Comme témoins :  
1. Laurent Louis, Secrétaire, à Lausanne  
2. Bécherray Julien, agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Fer, à Savigny  
et à Forel le 11 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de pu-  
blication

Les époux :

G. Laurent  
B. Laurent

Les témoins :

Louis Laurent  
Bécherray Julien

L'officier de l'état civil :

L. Bailey

Communiqué à Fer, Savigny &  
Forel

## Registre des mariages A.

No 236  
Walter  
et  
Donnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walter Yvon \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Mache (Bem) \_\_\_\_\_ domicilié à

Genève \_\_\_\_\_ né à

Bienne \_\_\_\_\_ le quatorze juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Ernest Walter, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosa ni Jacot-Guillarmod, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Donnier Sophie-Roberte \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_

originaire de Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à

Genève \_\_\_\_\_ née à

Sallanches (H<sup>is</sup> Savoie) \_\_\_\_\_ le onze janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent huit \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Henri Donnier, mécanicien, à Genève \_\_\_\_\_ et de

Marie-Clotilde ni Bouvard, à Ammanesse \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Donnier Louis, mécanicien, à Genève \_\_\_\_\_

} 2. Donnier Josephine, brodeuse, à Genève \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genève le 11 et à Mache le 12

mai 1926, sans opposition \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Genève. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Walter Yvon  
Walter Roberte

## Les témoins :

J. Donnier

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Registre des familles vol. 24 fol. 341

Communiqué à Madretsch et à  
Genève (B. e). \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 237.  
Rieben  
et  
Moret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben Louis-Georges

célibataire

chauffeur

originaire de Epalinges et Lenk (Berna) domicilié à

Epalinges né à

Epalinges le neuf avril

mil neuf cent un fils de

Louis-Charles Rieben, décédé et de

M Hortense née Favrat, à Epalinges

2. Moret Juliette-Marie

célibataire

femme de chambre

originaire de Clarmont domiciliée à

Lausanne née à

Reverolle le seize décembre

mil neuf cent

Eugène-François Moret à Paupigny et de

Louise-Marie née Briand, décédée

Comme témoins : 1. Moret Emile, employé postal, à Lausanne

2. Moret Eugène, agriculteur, à Paupigny

Les publications ont eu lieu à Epalinges, à Lausanne le 12, à Lenk  
et à Clarmont le 14 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

subrogation de l'état civil de  
Epalinges.

Les époux :

Rieben Louis  
Rieben Juliette

Les témoins :

Moret Eugène  
Moret Emile

L'officier de l'état civil :

L. Baerly

Communiqué à Epalinges, Lenk  
& Nullyens

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 238  
Grossenbacher  
et  
Leuch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grossenbacher Werner - Fritz \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_

originaire de Brachselwald (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Berne \_\_\_\_\_ né à

Bienne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Albert Grossenbacher \_\_\_\_\_ et de

Anna - Frieda nie Meli, à Fräschels (Fribourg) \_\_\_\_\_

2. Leuch Sophie - Méline \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_

originaire de Berne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Berne \_\_\_\_\_ née à

Bienne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante quatre \_\_\_\_\_ fille de

Samuel - Rudolf - Albert Leuch \_\_\_\_\_ et de

Ma - Klara nie Apelt, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Leuch Georges Juge fédéral, à Lausanne  
2. Lempen Robert, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Berne le 4 et à Brachselwald  
le 5 mars 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Berne \_\_\_\_\_

Les époux :

W. Grossenbacher

S. Leuch

Les témoins :

G. Leuch  
R. Lempen

L'officier de l'état civil :

S. Prall

Communiqué à Berne et à  
Brachselwald. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 239  
 Buslinger  
 Döbler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buslinger Eugen Joseph \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé d'hôtel \_\_\_\_\_  
 originaire de Gebenstorf (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Gebenstorf \_\_\_\_\_ le neuf mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Josef - Heinrich Buslinger, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Mina née Seis, à Baden \_\_\_\_\_

2. Döbler Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de Mümliswil (Soleure) et Bâle \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Bâle \_\_\_\_\_ le huit mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de  
 Urs - Joseph Döbler \_\_\_\_\_ et de  
 Solise née Bolliger, à Bâle \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Miss Walter, marchand-tailleur, à Lausanne  
 } 2. Ruffer Jacques, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Mümliswil, à  
 Bâle le 15 et à Gebenstorf le 17 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
 de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Eugen Buslinger  
 Marie Buslinger

Les témoins :

Miss  
 Ruffer

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Gebenstorf,  
 Bâle et Mümliswil \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 240

Kunz

Haberer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kunz Friedrich \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_boulangere \_\_\_\_\_  
originaire de Meikirch (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Schwarzenburg \_\_\_\_\_ né à  
Urtenen \_\_\_\_\_ le quinze juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-un \_\_\_\_\_ fils deGottfried Kunz \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Elizabeth ni Oeberhard, à Berne \_\_\_\_\_2. Haberer Luise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_originaire de Grenzach (Linnach, Bâle) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Grenzach \_\_\_\_\_ née à  
Grenzach \_\_\_\_\_ le vingt-huit octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille deKarl-Friedrich Haberer, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Domilie ni Haberer, à Grenzach \_\_\_\_\_Comme témoins : } 1. Haberer Fritz, peintre, au Châtelain  
2. Haberer Martha, ménagère, à Grenzach (Bâle)Les publications ont eu lieu à Meikirch, à Schwarzenburg le 6 mai  
et à Grenzach le 10 mai 1926 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
M. Haberer \_\_\_\_\_

## Les époux :

F. Kunz  
Louise Kunz

## Les témoins :

Fritz Haberer  
Martha Haberer

## L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Meikirch, à  
Schwarzenburg et à la Mairie  
Lantonale. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 241.  
Aeschlimann  
et  
Demelais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschlimann William-Alphonse  
veuf de Eliza-Jardine Reverdon des  
le 1<sup>er</sup> janvier 1924 employé de bureau  
originaire de Langnau (Berne) domicilié à  
Lausanne né  
aux Bayards (Rembâtel) le vingt-six février  
mil huit cent cinquante-quatre fils de  
Hemi-Alphonse Aeschlimann et de  
Louise-Fanny née Bolle, décédés

2. Demelais née Bornand Elise dite Mathilde  
veuve de Jules-François Demelais des le 5 no-  
vembre 1920 ménagère  
originaire de Baulmes domiciliée à  
Lausanne née à  
Grand-Sacomez (Genève) le vingt-un août  
mil huit cent soixante-trois fille de  
Pierre Bornand et de  
Marie née Perroud, décédés

Comme témoins :  
1. Jordan Alfred, employé de bureau, à Lausanne  
2. Hopye Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Langnau et à Baulmes  
le 24 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication  
actes de décès des précédents  
conjointés

Les époux :  
William Aeschlimann  
Mathilde Aeschlimann

Les témoins :  
Jordan Alfred  
Hopye Marius

L'officier de l'état civil :  
H. Bolle

Communiqué à Langnau et à  
Baulmes.

## Registre des mariages A.

No 242  
Faillettaz  
et  
Robert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faillettaz Robert - Philippe - Samuel \_\_\_\_\_  
 Veuve de Elisabeth - Marguerite née De Martines  
 dès le 3 mars 1914, \_\_\_\_\_ négociant \_\_\_\_\_  
 originaire de L'Isle \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-six janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Samuel - Georges - Louis Faillettaz \_\_\_\_\_ et de  
 Anna née Clément, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Robert née L'Espée Lucie - Fanny \_\_\_\_\_  
 Veuve de Louis - Georges Robert dès le 3 avril 1916 \_\_\_\_\_

originaire de La Chaux-de-fonds, Le Locle et La Ferrière domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Sainte - Suzanne (Soub's) \_\_\_\_\_ le première juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Edouard - L'Espée, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Fanny - Joséphine née Pechin, à Belfort \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. L'Espée Edouard, négociant, à Belfort  
 2. Mlle avort Revo, brasseur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à L'Isle, à  
 La Chaux-de-fonds, au Locle, à La Ferrière le 25 mai  
 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt six

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
 actes de décès des précédents  
 conjoints. \_\_\_\_\_  
 actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Robert Faillettaz  
 L. Faillettaz

## Les témoins :

L'Espée Edouard  
 Mlle avort Revo

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à L'Isle, à La-  
 Chaux-de-fonds, au Locle et  
 à La Ferrière \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 243  
Ruga  
et  
Morazzoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruga Hugo-Louis-Joseph  
célibataire

poëlie - fumiste  
originaire de Gozzano (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-deux février  
mil neuf cent cinq fils de

Franco Ruga, maçon et de  
Liberata nei Lovini, à Lausanne

2. Morazzoni Marie-Joséphine-Louise  
célibataire

ménagère  
originaire de Milan (Italie) domiciliée à  
Vevey née à  
Aigle le vingt-deux mai  
mil neuf cent six fille de

Carlo Morazzoni, employé d'hôtel et de  
Marie-Louise nei Modasini, à Vevey

Comme témoins :  
1. Fiochi Inès, couturière, à Lausanne  
2. Hysse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Vevey le 30  
mars, à Gozzano et à Milan le 2 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication  
permis de publier et de mariage  
du D<sup>o</sup> de J. S.  
consentements du père et mère  
des deux époux

Les époux :

Ruga Hugo  
Ruga Marie

Les témoins :

Inès Fiochi  
Hysse M<sup>s</sup>

L'officier de l'état civil :

Le Franc

Communiqué à Montreux, et à la  
Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

No 244  
Blanc  
et  
Sudan

Par jugement du Tribunal civil du district de Lausanne rendu en date du 25 mai 1931, déclaré définitif et exécutoire le 17 juin 1931, le mariage inscrit le 20 février 1926 a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à six mois le délai pendant lequel les deux conjoints ne pourront contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 8 juillet 1931  
L'officier de l'état civil:

J. Bauff  
Comm. au Dept.

2-1980 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Blanc Ernest - Adrien  
celibataire

manoeuvre  
originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-sept mars mil huit cent nonante fils de

Jules - Adrien Blanc, employé communal et de Augustine - Marie née Bolomey, à Lausanne

2. Sudan née Baumgartner Augustine - Marie  
divorcée en 2<sup>ème</sup> noces de Fritz - Emile - Albert Fa-

quenoud, ménagère  
originaire de Ecublens (Vaud) domiciliée à Lausanne née à

Lapraz le vingt-cinq juin mil huit cent septante-un fille de

Jean - Marc - Louis Baumgartner et de Louise - Eugénie née Chanson, les deux décédés

Comme témoins: 1. Bizon Jean, imprimeur, à Lausanne  
2. Kohler Justave, serrurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19 et à Ecublens le 20 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:  
acte du 2<sup>ème</sup> mariage de l'épouse, avec divorce  
acte de naissance du fiancé  
actes de publication

Les époux:  
Blanc Ernest  
Blanc Marie

Les témoins:  
Kohler Justave

L'officier de l'état civil:  
J. Bauff

Communiqué à Ecublens (Vaud)



Registre des mariages A.

No 245  
Wegner  
et  
Clerc

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 19 décembre 1930, déclaré définitif et exécutoire le 27 février 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 27 février 1931. Lausanne, le 3 mars 1932.

L'officier de l'état civil ad. int.  
M. [Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wegner Robert-Oscar  
célibataire

mansœuvre  
originaire de Genève domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le dix-neuf février  
mil neuf cent deux fils de

Oscar-Jean-Alexandre Wegner, décédé et de  
Adèle née Mermet, à Lausanne

2. Clerc Eva-Rose  
célibataire

mineure  
originaire de Froideville domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit décembre  
mil neuf cent six fille de

Gaspard Clerc, boulangère et de  
Fanny-Florentine née Rechat, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Clerc Gaspard, boulangère, à Lausanne  
2. Bourgeois Emile, mansœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Genève le 29 et  
à Froideville le 29 avril 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de  
publication  
consentement des père et mère  
de la fiancée

Les époux :

Robert Wegner  
Eva Wegner

Les témoins :

Gaspard Clerc  
E. Bourgeois.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Genève (B.C.) et  
à Poligny-le-Grand

## Registre des mariages A.

No 346

Martin

et  
Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Charles-Emi \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_manœuvre \_\_\_\_\_  
originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juin \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Oscar-Jaques-Louis Martin, agriculteur, à Spalinges \_\_\_\_\_ et de  
Célestine-Rosine nee Besençon, décédée \_\_\_\_\_2. Bonjour Clara-Julie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de St-Légier-la-Chiésaz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le six novembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de  
Emmanuel Bonjour, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Julie nee Loup, à Lausanne \_\_\_\_\_Comme témoins : } 1. Félix Robert, agent de police, à Lausanne  
} 2. Luciod Félix, manœuvre, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à St-Croix, à La  
Chaux et à St-Légier le 25, mars 1926 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_  
consentement du tuteur de la  
fiancée. \_\_\_\_\_

## Les époux :

: C. Martin

Clara Martin

## Les témoins :

- Robert Félix

F. Luciod

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à St-Croix et à  
St-Légier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 247  
Guignard  
et  
Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Paul-Auguste  
divorcé de Valentine Marie Louise Stebler  
née le 14 février 1915, Secrétaire au Département de l'Instruction publique  
originnaire de L'Abbaye domicilié à  
Lausanne né à  
Omnes le cinq juin  
mil huit cent huitante-neuf fils de  
M<sup>me</sup> Lucien Guignard, décédé et de  
Sophie née Brailard, à Neuchâtel

2. Junod Andrienne Emilie  
célibataire

télégraphiste  
originnaire de St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
La Sagne prie St-Croix le huit décembre  
mil huit cent nonante-deux fille de  
Emile-Samuel Junod, agriculteur et de  
Emma-Elisa née Bornand, à La Sagne

Comme témoins : 1. Junod Marcel, négociant, Bâle, Lausanne  
2. Gallay Jean-Marie, Secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à L'abbaye, à St-Croix  
et à La Chaux le 12 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
avec divorce  
actes de publication

Les époux :

Aug. Guignard  
E. Junod

Les témoins :

Marcel Junod Gallay  
Jean-Marie Gallay

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

Communiqué à L'Abbaye et  
à St-Croix.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 248  
Augsburger  
et  
Joget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Augsburger Saul - Charles - Albert \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Commis C.F.F. \_\_\_\_\_  
originaire de Langnau (Berno) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le trois septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante - six \_\_\_\_\_ fils de

Paul - David - Charles Augsburger, employé au téléphone \_\_\_\_\_ et de  
Louise née Gyacher, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Joget Eugénie - Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Aigles \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_ née à  
Yverdon \_\_\_\_\_ le vingt-cinq février \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante - neuf \_\_\_\_\_ fille de

Rodolphe Joget, employé C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Louise née Pitton, à Neuchâtel \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gallay Georges, employé de bureau, à Lausanne  
2. Grandchamp Edouard, employé H.F., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 avril, à Langnau,  
à Neuchâtel le 1<sup>er</sup>, à Aigles le 2 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt - six.

Pièces déposées :  
actes de naissance et acte de pu-  
blication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Saul Augsburger  
Eugénie Augsburger

Les témoins :  
Gallay  
E. Grandchamp

Communiqué à Langnau, à Orny  
et à Neuchâtel \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
L. Bauff

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 249  
Reymond  
et  
Struby

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Fernand - Edmond  
célibataire

employé de Commerce  
originaire de Dengers et du Genit domicilié à  
Lausanne né à  
Dengers le dix-neuf octobre

mil neuf cent quatre fils de  
Fernand Reymond, décédé et de  
Marthe - Esther née Mestral, à Dengers

2. Struby Anne - Yvonne  
célibataire

fille de Salle  
originaire de Schwyz domiciliée à  
Lausanne née à  
Romont le trois mai

mil neuf cent six fille de  
Josephine Struby, à Lausanne et de

Comme témoins : } 1. Bolomey Alfred, menuisier, Hatten, Grilly  
2. Ruchet Ami, musicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Brasserie le 21, au sen-  
tier, à Schwyz le 22 et à Dengers le 23 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :

Fernand Reymond  
Anne Reymond.

Les témoins :

Ami Ruchet  
Alfred Bolomey

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Echandens, au  
sentier et à Schwyz

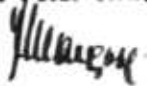
## Registre des mariages A.

No 250

Furrer

et  
Lamotte

Par Jugement du Tribunal de  
Lausanne, rendu  
en date du 14 décembre 1932, déclaré  
définitif et exécutoire le 27 février  
1933, le mariage contracté en date du  
27 février 1932, a été dissous par le  
Tribunal a fixé à un an, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage, dès le 27 février 1933.  
Lausanne, le 3 mars 1933.  
L'officier de l'état civil, imb.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furrer Jean-Arthur

célibataire

électricien

originaire de Lüsslingen (Soleure) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le six juin

mil huit cent nonante-sept fils de

François-Jean-Benoit-Louis Furrer, en France, et de

Emilie-Marie née Menétrey, à Lausanne

2. Lamotte Germaine-Violette

célibataire

originaire de Beyançon (Doubs, France) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf avril

mil neuf cent sept fille de

Blanche-Joséphine Lamotte, à Lausanne et de

Comme témoins : 1. Pabud Eugène, employé de bureau, à Lausanne  
2. Klett Emile, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 et à Lüsslingen  
le 18 mai 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance  
consentement de la mère de  
la fiancée  
permis de publier du D<sup>é</sup>p<sup>t</sup> de  
N. S. P.  
certificat de capacité de la fiancée  
actes de publication

Communiqué à Lüsslingen et à  
la chancellerie cantonale

## Les époux :

Furrer Arthur

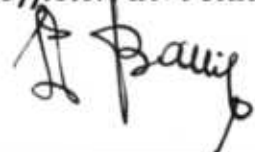
Violette Furrer.

## Les témoins :

Pabud

E. Klett

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 251  
Dumas  
et  
Küffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumas Marius - Antoine \_\_\_\_\_

célibataire

mécanicien

originaire de Neuchâtel \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le vingt-quatre juin \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Alexis Dumas, comptable \_\_\_\_\_ et de

Jenny née Dentan, à Villeneuve.

2. Küffer Emma - Julie - Hélène \_\_\_\_\_

célibataire

Secrétaire - Comptable

originaire de Anet (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le trente-un janvier \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Ludovic - Henri - Emile Küffer, décédé \_\_\_\_\_ et de

Lina - Louise - Eleonore née Imhoff, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Küffer Francis, couturier, à Coppet  
2. Perret Marcel, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Anet le 18 et à Neuchâtel le 19 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

M. Dumas  
J. Dumas

Les témoins :

F. Küffer  
Perret

L'officier de l'état civil :

H. Ballig

Communiqué à Neuchâtel et à Anet.

Registre des mariages A.

N° 252  
Amy  
et  
Bargetzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amy Robert-Jaques \_\_\_\_\_  
      *Veuve de Hortense-Lucie née Ravella des le*  
9 février 1926, mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de *St. Croix* \_\_\_\_\_ domicilié à  
*Lausanne* \_\_\_\_\_ né à  
*Lausanne* \_\_\_\_\_ le deux mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
*Julien-Jean-Pierre-Louis Amy, décédé* \_\_\_\_\_ et de  
*Marie née Bringold, à Lausanne* \_\_\_\_\_

2. Bargetzi Berthe-Cécile \_\_\_\_\_  
      *couturière* \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_  
originaire de *Riedholz (Soleure)* \_\_\_\_\_ domiciliée à  
*Lausanne* \_\_\_\_\_ née à  
*au Locle (Neuchâtel)* \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de  
*Jean-Baptiste Bargetzi* \_\_\_\_\_ et de  
*Adèle-Rosina née Maurer, les deux décédés* \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. *Schlagetter, Arthur, sculpteur, Barberine 10 Lausanne*  
                          } 2. *Dibereus Léon, agent de police, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le 24, à *St. Croix*, à  
*La Chaux* le 24, à *Riedholz* le 25 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juin mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publications \_\_\_\_\_

Les époux :  
*Amy*  
*Berthe Amy*

Les témoins :  
*A. Schlagetter*  
*L. Dibereus*

Communiqué à *St. Croix* et à  
*Riedholz* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
*H. Baillif*



Registre des mariages A.

74-200

N<sup>o</sup> 253

Huber

Ahlberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Huber Albert-Léonhard-Félix \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

facteur de pianos \_\_\_\_\_

originaire de Zurich \_\_\_\_\_

domicilié à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_

le quatorze février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

M<sup>s</sup> am- Conrad Huber, facteur de pianos \_\_\_\_\_ et de

Louise-Bénédicte-Jeanne nie Clerc, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Ahlberg Dagmar-Margareta \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Danderyds (Stockholm, Suède) \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

Pully \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_

Danderyds \_\_\_\_\_

le dix-neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

Axel-Bernhard Ahlberg, en Suède \_\_\_\_\_ et de

Anna-Louise nie Margaritha nie Graden, à Pully \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Uehersay Hans, représentant, à Pully.

2. Huber Jean, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Zurich et à Pully le 28 mai 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_

permis de publier du Dip<sup>t</sup> de J. S. \_\_\_\_\_

certificat de capacité matrimoniale de la fiancée. \_\_\_\_\_

Les époux :

A. Huber

D. Huber

Les témoins :

Hans Uehersay

Jean Huber

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Registre des mariages A.

No 254  
Leval  
et  
Weil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leval Gaston \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ négociant \_\_\_\_\_  
originaire de Kammersrobr et Soleure \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Soleure \_\_\_\_\_ le dix mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Salomon Leval, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Rosalie née Bloch, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Weil Hélène \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Gutenberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Eboune (Berne) \_\_\_\_\_ née à  
Eboune \_\_\_\_\_ le vingt-trois février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent huit \_\_\_\_\_ fille de  
Adolf Weil, négociant, à Eboune \_\_\_\_\_ et de  
Palmyra née Weil, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Wyler Daniel, négociant, à Lausanne  
} 2. Leval Charles, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Soleure, à Gutenberg  
à Sebrugg le 31 mai et à Kammersrobr le 1<sup>er</sup> juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Gaston Leval  
Hélène Leval

Les témoins :  
Daniel Wyler  
Charles Leval

L'officier de l'état civil :  
H. Baugy

Communiqué à Flumenthal, Soleure  
Lotzwil & Solothurn \_\_\_\_\_

Salomon Leval  
Adolf Weil  
Clément Leval

## Registre des mariages A.

No 255  
Pizzotti  
Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pizzotti André \_\_\_\_\_  
veuf de Louise Pauline Julie Duboua ve  
le 22 février 1914, manoeuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Moltrasio (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-six octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent huitante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Baptiste-Charles Pizzotti \_\_\_\_\_ et de  
Françoise-Antoinette dite Fanny née Guignet, les deux célibataires  
2. Mayer Emma-Rachel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Echallens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
rive Davigney \_\_\_\_\_ le seize mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

François-Henri-Edouard Mayer veuf \_\_\_\_\_ et de  
Hélène-Amélie née Cavin, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Crisinel Paul, manoeuvre, à Lausanne \_\_\_\_\_  
2. Maccand Emile, manoeuvre, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Echallens le  
24 avril et à Moltrasio le 21 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance et acts  
de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

André Pizzotti  
Emma Pizzotti

## Les témoins :

Crisinel Paul  
Maccand Mayer

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Echallens et à  
la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 256  
Rohrbasser  
et  
Tenseyres

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 6 mars 1933, déclaré définitif et exécutoire le 5 avril 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 11 avril 1933  
L'officier de l'état civil: AD INT.  
*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rohrbasser Joseph \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

Vendeur \_\_\_\_\_  
originaire de Fribourg \_\_\_\_\_ domicilié à  
Aigle \_\_\_\_\_ né à  
Fribourg \_\_\_\_\_ le six août \_\_\_\_\_

mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
François Barthelémy Rohrbasser, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Caroline Philomène née Schoro, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Tenseyres Laure-Marie \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

lingère \_\_\_\_\_  
originaire de Corcelles-le-Forat \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Pully \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quinze juillet \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Abeni Tenseyres, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rose-Frida née Rittener, à Pully \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Rollier Eugène, empl. de bureau, à Lausanne  
2. Caldelari Abeni, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle le 26, à Fribourg, à Cor-  
celles-le-Forat le 27 et à Pully le 28 mai 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
à Aigle \_\_\_\_\_

Les époux :  
Joseph Rohrbasser  
Laure Rohrbasser

Les témoins :  
E. Rollier  
Caldelari H

Communiqué Fribourg, Aigle &  
Corcelles-le-Forat \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 257  
Lambelet  
et  
Chatelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Gaston - Elie  
célibataire

Chauffeur :  
originaire de Forel (Savay) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-deux juin  
mil neuf cent deux fils de

Ulysse Lambelet et de  
Lina Sophie - née Guignet, les deux décédés

2. Chatelan Yvonne - Germaine  
célibataire

ménagère  
originaire de Bretigny - Morrens domiciliée à  
Bretigny - Morrens née à  
Bretigny le six janvier  
mil neuf cent sept fille de

Eugène - Edouard Chatelan maréchal et de  
Alma née Chatelan à Bretigny - Morrens.

Comme témoins : } 1. Leyraz Adrien, agriculteur, Bretigny - M.  
2. Chatelan Eugène, maréchal, Bretigny - M.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Forel et à  
Bretigny le 17 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication  
Consentement des père et mère  
de la fiancée

Les époux :

Gaston Lambelet  
Yvonne Lambelet

Les témoins :

Adrien Leyraz  
Eug. Chatelan

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Forel et à Poliez-le-Grand.

Registre des mariages A.

No 258

Zurcher

Allamand <sup>et</sup> née Schneiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zurcher Henri-Auguste \_\_\_\_\_  
 divorcé de Fernande Julia Lavanchy ds  
 le 21 juillet 1917 \_\_\_\_\_ nichelous \_\_\_\_\_  
 originaire de Menzingen (Zoug) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Fribourg \_\_\_\_\_ le douze juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent vingt \_\_\_\_\_ fils de  
 Alexandre-Nicolas Zurcher \_\_\_\_\_ et de  
 Rosine née Maudoumet, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Allamand née Schneiter Bertha-Rosine  
 veuve de Louis-Emile Allamand ds  
 le 27 août 1917 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Orbe \_\_\_\_\_ le premier juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis-Louis Schneiter \_\_\_\_\_ et de  
 Emilie-Rosine née Thuillard, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Schneiter Louis, sans profession, à Lausanne  
 } 2. Métraux Paul, agriculteur, à Pailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rougemont le 28  
 et à Menzingen le 28 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acte de publication \_\_\_\_\_  
 acte de naissance et acte de  
 décès du 1<sup>er</sup> mari de l'époux  
 acte de 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
 avec mention du divorce \_\_\_\_\_

Les époux :

Zurcher Henri  
 Zurcher Bertha

Les témoins :

Schneiter  
 Métraux Paul

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à Menzingen & à  
 Rougemont : \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 259  
Franz  
et  
Rossat

Par jugement du Tribunal...  
dissous...  
en date du 1<sup>er</sup> décembre 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 23 février  
1922, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à 3 mois le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 27 février 1922  
L'officier de l'état civil:

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franz Pierre-François  
divorcé de Marguerite-Marie-Danièle Baum  
dès le 11 décembre 1925, mécanicien-dentiste  
originaire de Hilterfingen (Berno) domicilié à  
Lausanne né à  
Villeneuve (Seine, France) le dix mai  
mil neuf cent un fils de  
François Franz, dentiste et de  
Jeanne-Françoise née Oudiot à Lausanne  
2. Rossat Liliane-Olga  
célibataire

originaire de Granges-Morand domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit juin  
mil neuf cent trois fille de  
Victor Rossat, fondé de pouvoirs et de  
Oga-Rosa née Krebs à Lausanne

Comme témoins : 1. Rossat Victor, fondé de pouvoirs, à Lausanne  
2. Franz Jean, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Hilterfingen  
et à Granges-Morand le 15 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
acte de naissance de la  
fiancée  
acte de 1<sup>er</sup> mariage du fiancé  
avec mention de divorce  
acts de publication

Les époux :  
F. Franz  
L. Franz

Les témoins :  
[Signature]  
Franz

L'officier de l'état civil :  
Baillif

Communiqué à Oberhofen & à  
Granges

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 260Leuding dit Merdmann  
et  
Olgiati

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leuding dit Merdmann Heinrich  
célibatairebijoutier  
originaire de Laer (Kr. Steinfurt, Prusse) domicilié à  
Lausanne né à  
Laer le trois janviermil huit cent huitante sept fils de  
Heinrich Leuding dit Merdmann et de  
Antonia nee Gaupelt, les deux déçidés2. Olgiati Anna-Giacomina  
divorcée de Louis-Maurice Delaraye dèsle 29 septembre 1921  
originaire de Prilly domiciliée à  
Lausanne née à  
Poschiavo (Grisons) le vingt-cinq juillet  
mil huit cent huitante-six fille deGio. Giacomo Olgiati, déçidé et de  
Angelina nee Sorelli, à PoschiavoComme témoins : } 1. H. Bittel Robert fonctionnaire C.F.F. à Lausanne  
2. H. Hofer Hermann, fonctionnaire La CourcellesLes publications ont eu lieu à Lausanne le 7 et à Prilly le 8  
mai 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acty de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec divorce.  
permis de publier et de mariage  
du Dép. de J. S.  
certificat de capacité du fiancé.  
acty de publication.  
extrait du jugement en divorceCommuniqué à Prilly et à la  
Chancellerie Cantonale

## Les époux :

H. Merdmann  
A. Merdmann

## Les témoins :

P. Bittel  
H. Hofer

L'officier de l'état civil :

L. Bittel



Registre des mariages A.

No 261  
Menth

Chévoz

15-184

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menth Constant-Louis \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

maçon \_\_\_\_\_  
originaire de Oberdiesbach (Beane) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Belmont / Pully \_\_\_\_\_ le quinze octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Rodolf Menth, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Rosine née Wyssmann, à Mézières \_\_\_\_\_

2. Chévoz Nelly Germaine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Mussy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Paul-Louis Chévoz, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Savary, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Lambellet Arthur, maçon à Lausanne  
2. Chévoz Louis, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Oberdiesbach  
le 22 et à Mully le 23 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication.

Les époux :  
Louis Menth  
Nelly Chévoz

Les témoins :  
Louis Chévoz  
Arthur Lambellet

Communiqué à Oberdiesbach &  
à Glandcourt.

L'officier de l'état civil :  
H. Baur

No 262  
Goumaz  
Bachelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goumaz Jean-Saul \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

radio-technicien. \_\_\_\_\_

originaire de Sédécilles \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Chezroux \_\_\_\_\_ le vingt-trois août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Frédéric Goumaz, professeur \_\_\_\_\_ et de

Clara-Hélène née Blum, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Bachelin Marguerite-Jeanne-Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Neuchâtel et Auvèrnie \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Yverdon \_\_\_\_\_ le deux janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Eugène-Henri Bachelin, marchand-tailleur \_\_\_\_\_ et de

Julie-Élise née Baudin, à Yverdon. \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Goumaz Louis, professeur, à Lausanne.

2. Bachelin Eugène, m<sup>r</sup> tailleur, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Neuchâtel, à Auvèrnie  
le 17 et à Sédécilles le 19 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et acts de  
publication. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Goumaz  
Bachelin

Les témoins :  
Goumaz  
Bachelin

Communiqué Neuchâtel, Villarsel  
et Auvèrnie. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
Baillif

Registre des mariages A.

No 263  
Blanchard  
Kleiber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchard Charles - Edouard  
célibataire

agent de police

originaire de Fougères - Méziery domicilié à

Lausanne né à

Grilly le seize septembre

mil huit cent nonante - neuf fils de

Charly - François - Louis Blanchard et de

Elizabeth née Aebersold, à Lausanne

2. Kleiber Mathilde

célibataire

originaire de Biel et Benken (Bâle-Campagne) domiciliée à

Lausanne née à

La Chaux-de-fonds le treize septembre

mil neuf cent quatre fille de

August Kleiber, serblantier et de

Magdalena née Egger à Rolle

Comme témoins :

- 1. Kleiber Heimann, employé C.F.F. à Rolle
- 2. Blanchard André employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Benken le 15 et à Fougères - Méziery le 17 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

C. Blanchard  
M. Blanchard

Les témoins :

Handberg  
Kleiber

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Grilly & à Benken.

## Registre des mariages A.

No 264  
Pinardet  
Cornut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pinard Léon-Samuel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ouxième de ville \_\_\_\_\_

originaire de Rances \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Rances \_\_\_\_\_ le trente-un août \_\_\_\_\_mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Edouard - Oreste Pinard, cordonnier à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Augusta - Rose née Cottier, décédée \_\_\_\_\_2. Cornut Berthe-Marcie-Ida \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_

originaire de Mouvry (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le onze juin \_\_\_\_\_mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Hector - Guillaume Cornut, brossier \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Emilie née Boeglin, à Lausanne \_\_\_\_\_Comme témoins : } 1. Perhut Edouard, bonjourier, à Lausanne  
2. Gottreux René, employé T.L., à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Mouvry le 27  
et à Rances le 28 mai 1916 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Léon Pinard  
Berthe Pinard

## Les témoins :

Perhut Edouard  
Gottreux René

L'officier de l'état civil :

H. Prunier

Communiqué à Baulmes & à  
Mouvry \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 265  
 Richon  
 et  
 Eyer

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 10 mai 1923, déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 6 octobre 1933.

Officier de l'état civil: AD INT.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Richon Louis-Edouard  
 veuf de Marguerite née Eyer dès le 17 juillet 1925  
 conducteur-typographe  
 originaire de La Tour-de-Peilz et St-Légier-la-Chiésaz domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-six juin mil huit cent nonante-six fils de Emmanuel-Charles-Auguste Richon, imprimeur et de Henriette née Desgraz, à Lausanne

2. Eyer Jeanne-Louise  
 célibataire

repasseuse  
 originaire de Mombourg (Bern) domiciliée à Lausanne née à Lausanne le vingt-deux mars mil huit cent nonante-huit fille de Charles-Edouard Eyer et de Annette-Louise née Grivaz, décedée

Comme témoins: 1. Non Allmen Jean, négociant, à Lausanne  
 2. Chambovey Paul, dessinateur S.B. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à La Tour-de-Peilz, à St-Légier et à Mombourg le 18 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:  
 actg de naissance et actg de publication  
 acte de décès M<sup>me</sup> femme de l'époux

Les époux:  
 Louis Richon  
 Jeanne Richon

Les témoins:  
 Non Allmen  
 Chambovey

L'officier de l'état civil:  
 J. Jany

Communiqué à La Tour-de-Peilz, St-Légier et Steffisburg

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 266  
Roud  
et  
Guinand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roud Jean  
celibataire

veuve  
originaire de Olon domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf avril  
mil huit cent nonante-neuf fils de

Auguste Roud, S. médecin et de  
Hélène nee Müller, à Lausanne

2. Guinand Yvette-Julia  
celibataire

Steno-dactylographe  
originaire de Brenets (Nebâtel) domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le deux juin  
mil neuf cent six fille de

Paul-Arthur Guinand, chef de bureau à la Poste et de  
Julia-Marguerite nee Goldner, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Roud Auguste, Professeur, à Lausanne.  
2. Guinand Arthur, chef de bureau Postes, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 17, à Olon, à  
Moumoz et aux Brenets le 18 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

acts de naissance et acts de  
publication

Les époux :

J. Roud.

Y. Guinand.

Les témoins :

A. Roud  
A. Guinand

L'officier de l'état civil :

J. Baud

Communiqué à Olon et aux  
Brenets

Registre des mariages A.

No 267

Gueux

et  
Grob

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueux Edmond

célibataire

inspecteur de la Police de Sureté

originaire de Boullens et de Mondon domicilié à

Lausanne né à

St-Linges le vingt-deux août

mil huit cent nonante-huit fils de

Muis-Alexis Gueux et de

Léona-Eugénie née Sabud, à Lausanne

2. Grob Clara-Elisabeth

célibataire

employée de commerce

originaire de Winterthour et de Bâle domiciliée à

Lausanne née à

Winterthour le vingt-deux avril

mil neuf cent trois fille de

Ernst-Otto Grob, secrétaire au Département de Police et de

Lina-Bertha-Elisa née Weber, à Bâle

Comme témoins : 1. Faigaux Julien, employé de commerce, à Lausanne  
2. Schumperli Albert, comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Mondon, à Bâle le 18, à Winterthour et à Boullens le 19 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Gueux  
Pour Gueux

Les témoins :

A. Schumperli  
Faigaux

L'officier de l'état civil :

Il Baug

Communiqué à St-Linges, Mondon  
Winterthour & Bâle

Registre des mariages A.

N° 268  
Cuendet

Koch<sup>et</sup> née Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet Charles - Aloïs \_\_\_\_\_  
divorcé de Caroline Copeytau née Wenzel vis le  
12 décembre 1919, entrepreneur \_\_\_\_\_  
originaire de Montpreveyres \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le douze décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Eugène - Adolphe Cuendet \_\_\_\_\_ et de  
Elise - Thérèse née Meylan, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Koch née Mayer Marguerite - Fanny \_\_\_\_\_  
divorcée de Gustave - Adolphe Koch dès le 15  
juin 1925 \_\_\_\_\_ gouvernante \_\_\_\_\_  
originaire de Friedberg (Hesse, Allemagne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Charolles (Saône & Loire, France) le vingt-quatre janvier \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de  
Alfred Mayer, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Henion, à Thonon \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Massard Louis, liquoriste, à Lausanne  
2. Mayer, André, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Montpreveyres et à Friedberg le 31 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de mariage des époux,  
avec divorce \_\_\_\_\_  
certificat de capacité pr. épouse \_\_\_\_\_  
permis de mariage du Département de J. & P. \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 25 fol. 76.

Communiqué à Corcelles-le-Jorat  
et à la Chancellerie cantonale

Les époux :

Ch. Cuendet

M<sup>te</sup> Cuendet

Les témoins :

Massard

Mayer

L'officier de l'état civil :

Baillif



Registre des mariages A.

N° 269  
Grobety

Bally <sup>et</sup> née Theintz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety Jules Auguste \_\_\_\_\_  
 veuf de Henriette Louise née Sauer dès le  
 9 octobre 1911, employé C.F.F. \_\_\_\_\_  
 originaire de Prilly et de Ballaigues \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_ fils de  
 Samuel-Jacques Grobety, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise née Monnier, à Ballaigues \_\_\_\_\_

2. Bally née Theintz Germaine-Rose-Eugénie  
 veuve de Paul-Jules Bally dès le 30 juin  
 1915 \_\_\_\_\_ ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Boussens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Yverdon \_\_\_\_\_ le seize août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
 Alfred Theintz \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Julie née Dupuis, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Félix Robert, agent de police, à Lausanne  
 } 2. Bally Charles, maçon, à Lausanne  
 Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Prilly, à Ballaigues  
 le 27 et à Boussens le 28 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 acts de naissance et acts de  
 publication \_\_\_\_\_  
 acts de décès des précédents  
 conjoints. \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Grobety Jules  
 Grobety Germaine

Les témoins :  
 Robert Félix  
 Charles Bally.

L'officier de l'état civil :  
 J. Paul

Communiqué à Prilly, Sullens  
 et Ballaigues \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 270  
 Cherpillod  
 et  
 Bernaschina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod Charles - Marcel \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

manœuvre \_\_\_\_\_  
 originaire de Chebres \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Chebres \_\_\_\_\_ né à  
 Plainpalais \_\_\_\_\_ le deux février \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
 Rosine - Marie Cherpillod née Beroud \_\_\_\_\_ et de

2. Bernaschina Angèle - Thérèse \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Riva - St - Vital (Tessin) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Chebres \_\_\_\_\_ née à  
 Cerniat \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juin \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Alfred Bernaschina, maçon \_\_\_\_\_ et de  
 Philomène - Leonille née André, à Chebres \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. Berthoud Louis, diaconesse, à Lausanne \_\_\_\_\_  
 2. Marcel, Alfred, pasteur, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chebres le 14 et à Riva - St - Vital  
 le 16 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de Chebres. \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Cherpillod Charles  
 Bernaschina Angèle

Les témoins :  
 M<sup>lle</sup> Louise Berthoud  
 A. Marcel

Communiqué à Chebres et  
 à Riva - St - Vital. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 St Paul

Registre des mariages A.

No 271  
Apothélos  
et  
Bullos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Apothélos Louis  
célibataire  
marseillais  
originaire de Omens et Romaison domicilié à  
Lausanne né à  
Omens le trois juillet  
mil neuf cent fils de  
François Louis Apothélos, décédé et de  
Louise Beaumond nee Bezencon

2. Bullos Marguerite  
célibataire  
ménagère  
originaire de Villars-le-Comte domiciliée à  
Lausanne née à  
Villars-Mendraz le dix décembre  
mil neuf cent deux fille de  
Domile-Frédéric Bullos, décédé et de  
Jeanne Guex, à Villars-Mendraz

Comme témoins : } 1. Hélyse Martin, concubine, à Lausanne  
2. Romery Maurice, secrétaire, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Omens, à  
Romaison le 20 et à Villars-le-Comte le 22 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et acte de  
publication

Les époux :  
L Apothélos  
Marguerite Apothélos

Les témoins :  
Hélyse M<sup>e</sup>  
Maurice Romery

Communiqué à Conise, Champagne  
et Senzys

L'officier de l'état civil :  
J. Franey

## Registre des mariages A.

No 272  
Lambelet  
Gailloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Jules - Aimé \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Couvreur \_\_\_\_\_  
originaire de Grandvaux \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le onze août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Jules Lambelet \_\_\_\_\_ et de

Louise - Suzanne née Cordey, dédies \_\_\_\_\_

2. Gailloud Esther - Nancy \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Vendeuse \_\_\_\_\_  
originaire de Villeneuve, Noville & Remaz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

Edgar - Louis - Philippe Gailloud, mécanicien - électricien \_\_\_\_\_ et de

Anna née Gollstein, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hugonnet Julien, couvreur, Montpreveyres \_\_\_\_\_  
} 2. Lambelet Emile, employé S.B. à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Grandvaux, à  
Villeneuve, à Noville & à Remaz le 12 mai 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

Les époux :

J. Lambelet  
E. Lambelet

Les témoins :

Emile Lambelet  
Julien Hugonnet.

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Gully & à  
Villeneuve. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 273  
Yakobson  
et  
Ber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yakobson Altec \_\_\_\_\_

célibataire

pharmacien

originaire de Travers (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à

Travers \_\_\_\_\_ né à

Astrakan (Russie) \_\_\_\_\_ le vingt novembre \_\_\_\_\_

mil huit-cent huitante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Pinkos Yakobson \_\_\_\_\_ et de

Beila née Tschernitzkaïja, décédée \_\_\_\_\_

2. Ber Rodalie \_\_\_\_\_

célibataire

originaire de Chêrit \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Ber \_\_\_\_\_ le vingt-six janvier \_\_\_\_\_

mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Risan-Benjamin Ber, négociant, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Milie née Guggenbeim, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Bloch Isaac, voyageur, à Lausanne

2. Ber Benjamin, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Travers le 8, au Sentier le 10  
et à Lausanne le 9 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Travers \_\_\_\_\_

Les époux :

A. Jacobson  
Rosalie Jacobson

Les témoins :

Isaac Bloch  
Benjamin Ber

L'officier de l'état civil :

H. Prunier

Communiqué à Travers et  
au Sentier \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N° 275  
Lambelet

et  
Noverraz née Schmid

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 17 juillet 1938 - déclaré définitif et exécutoire le 16 septembre 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, Lausanne, le 26 septembre 1938.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Hubert-Henri-Adolphe  
célibataire

peintre en bâtiments  
originaire de Grandvaux domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un janvier  
mil neuf cent quatre fils de  
Léon Lambelet et de

Jeanne-Claudia née Grandjean, à Lolo (Chili)

2. Noverraz née Schmid Alice Julie-Suzanne  
veuve en 2<sup>èmes</sup> noces de Louis-Samuel-Antoine

Noverraz dit le 14 juillet 1913  
originaire de Lutry et Cully domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-neuf mai

mil huit cent septante-un fille de  
Louis Schmid et de

Louise-Suzanne née Chambaz, décédée

Comme témoins : 1. Tschumi Georges, typographe, à Lausanne  
2. Muehlenmies, Fernand, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Lutry le 5 et à  
Cully et Grandvaux le 6 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :  
H. Lambelet  
Alice Lambelet

Les témoins :  
G. Tschumi  
Muehlenmies

Communiqué à Lutry et à Cully

L'officier de l'état civil :  
H. Prunier

Registre des mariages A.

No 215

Völlmy Voellmy

et

von der Mühl

Changement de nom.  
Changement de nom en "Voellmy"  
par décision du Conseil exécutif  
du canton de Bâle-Ville, du 27  
janvier 1959.  
Lausanne, le 31 janvier 1959.

Officier de l'état civil

~~On...~~

Communiqué au Département de  
justice et police du canton de Vaud  
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Völlmy Eduard-Ernest

celibataire

architecte

originaire de Bâle et de Sissach (Bâle-Campagne) domicilié à

Bâle né à

Bâle le sept juillet

mil neuf cent un fils de

Eduard Völlmy, décédé et de

Johanna-Maria ne Jung, à Bâle

2. von der Mühl Marie-Anne-Elisabeth

celibataire

originaire de Bâle domiciliée à

Lausanne née à

Modersheim (Ht-Rhin, France) le 31 (trente-un août

mil huit cent nonante-deux fille de

Rudolf von der Mühl, décédé et de

Marie ne Karbel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Von der Mühl Robert, architecte, à Lausanne

2. Von der Mühl Marc, étudiant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 26, à Sissach et à Lau-  
sanne le 28 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Bâle

Les époux :

E. Voellmy

Marie Anne Voellmy

Les témoins :

H. Robert Vonder Mühl.

H. Von der Mühl

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Bâle et à  
Sissach.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 277

Clerc

et  
Melliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc Lucien \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

É. juiste, avocat \_\_\_\_\_  
originaire de Froideville \_\_\_\_\_ domicilié à  
Bienne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le treize juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fils de

François-Samuel Clerc, Receveur de l'Etat \_\_\_\_\_ et de  
Nenny-Julie née Peyrolaz, à Reballens \_\_\_\_\_

2. Melliger Pauline-Marie \_\_\_\_\_  
divorcée de Jean-Jerome Buhlmann dès

le 6 novembre 1922 \_\_\_\_\_  
originaire de Grosshöchstetten (Bern) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt neuf juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

M. Ami Melliger, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Justine née Ruchat, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Golay Pierre, industriel, Ruminé 53, à Lausanne  
2. Clerc Roger, pharmacien, à Reballens.

Les publications ont eu lieu à Bienne le 27, à Grosshöchstetten et  
à Lausanne le 28 et à Froideville le 29 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Bienne \_\_\_\_\_

Les époux :  
J. Clerc  
Pauline Marie Clerc

Les témoins :  
Pierre Golay  
R. Clerc pharmacien

L'officier de l'état civil :  
H. Baillif

Communiqué à Bliez-le-Grand  
Bienne et Grosshöchstetten \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 273  
Risch  
et  
Détraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Risch ERNST \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé fédéral \_\_\_\_\_  
originaire de Sörflingen (Schaffhouse) et Fläsch (Grisons) domicilié à  
Berne \_\_\_\_\_ né à

Bargen (Schaffhouse) \_\_\_\_\_ le quinze avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Heinrich Risch, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Maria née Digg, à Sörflingen \_\_\_\_\_

2. Détraz Louise-Eugénie-Fanny \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_  
originaire de Lutry et Forel (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à

La Cure et St-Cergue \_\_\_\_\_ née à  
Willard et La Tour de Peilz \_\_\_\_\_ le vingt-un janvier \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Eugène-Daniel Détraz \_\_\_\_\_ et de

Elise-Antoinette née Bonjour, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Détraz Henri, jardinier, La Poudre p. Neuchâtel  
2. Détraz Emma, ménagère, à La Poudre.

Les publications ont eu lieu à Berne, à St-Cergue le 25, à Sör-  
flingen, Fläsch et Lutry le 26 et à Forel le 28 mai 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de  
Berne \_\_\_\_\_

Les époux :  
E. Risch

L. Risch

Les témoins :

H. Détraz  
E. Détraz

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Sörflingen,  
Fläsch, Berne, Lutry, Forel  
et St-Cergue. \_\_\_\_\_

# Registre des mariages A.

No 279  
Knecht  
et  
Christen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Knecht Johann - Heinrich \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Mbinwil (Zürich) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Mbinwil \_\_\_\_\_ le vingt-trois août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Heinrich Knecht, boulanger \_\_\_\_\_ et de  
Anna - Emilie née Wolfensberger, à Mbinwil \_\_\_\_\_

2. Christen Rada \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Affoltern i/E. (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Brachselwald (Berne) \_\_\_\_\_ née à

Dumiswald (Berne) \_\_\_\_\_ le vingt-sept juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_ fille de

Johann Christen, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Anna née Hald, à Brachselwald \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Christen Hans, entrepreneur, à Gränematt  
2. Christen Bertha, ménagère, à Gränematt

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Brachselwald le 25  
à Mbinwil et à Affoltern i/E. le 26 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication. \_\_\_\_\_  
promesses (2) de mariage. \_\_\_\_\_

Les époux :

Johann Knecht  
Rada Knecht

Les témoins :

Johann Christen  
B. Christen

L'officier de l'état civil :

H. Boulig

Communiqué à Mbinwil, affol-  
tern i/E et à Dirzgraben \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 200  
Morel  
et  
Mayerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Fritz - Henri \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_

originaire de Colombie (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Metz \_\_\_\_\_ le trois janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Louis - Eugène Morel, décédé \_\_\_\_\_ et de

Ma - Louise nee Opplinger, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Mayerat Nelly - Flora \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Steno - dactylographe \_\_\_\_\_

originaire de Villars M. Champvent \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le onze mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Léon Mayerat, mécanicien C.F.F. \_\_\_\_\_ et de

Clara - Hélène nee Joyet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Brocard Alfred, employé C.F.F. à Neuchâtel

} 2. Morel Charles, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Colombie le 18 et le 19 à Villars M. Champvent \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - six juin mil neuf cent vingt - six

## Pièces déposées :

acte de naissance et acte de publication \_\_\_\_\_

acte d'origine du fiancé (rendu) \_\_\_\_\_

## Les époux :

F. H. Morel

Nelly Morel

## Les témoins :

Alfred Brocard

Charles Morel

## L'officier de l'état civil :

I. Baugy

Communiqué à Colombie et à Matrod \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 281

Bruan

Muhlethaler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bruan Louis - Auguste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

appareilleur \_\_\_\_\_

originaire de Vallorbe \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

L'abbaye \_\_\_\_\_ le onze août \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Albert - David - Samuel Bruan, mécanicien \_\_\_\_\_ et de

Ruth - Anays - Marie nie Bestuz, à Vallorbe \_\_\_\_\_

2. Muhlethaler Emilie - Louisa \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_

originaire de Bollodingen (Berno) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Chavannes p. Rensu \_\_\_\_\_ le vingt - cinq août \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Alfred Muhlethaler, forgeron, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Julie nie Gutraue, diocèse \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Muhlethaler, Alfred, forgeron, à Lausanne  
2. Bruan Albert mécanicien, à L'abbaye.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Vallorbe et à  
Bollodingen le 22 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - six juin mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
Bruan Louis  
Bruan Emilie

Les témoins :  
Albert Bruan  
A. Muhlethaler

L'officier de l'état civil :  
J. J. J.

Communiqué à Vallorbe et à  
Herzogenbuchsee \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 252  
Desgalier  
et  
Leyraz

21-179

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desgalier Raoul-Auguste-Georges \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé S. P. \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le onze septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Paul Desgalier, imprimeur \_\_\_\_\_ et de

Beatrice-Méty née Rithner à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Leyraz Blanche \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Evoudour \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Evoudour \_\_\_\_\_ le vingt mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

François Leyraz, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Louisa née Meillard, à Evoudour \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Dutoit Robert, appareilleur, à Lausanne

2. Desgalier Gaston, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 et à Evoudour

le 22 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acts de naissance et acts  
de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Georges Desgalier  
Blanche Desgalier

## Les témoins :

Robert Dutoit  
Desgalier Gaston

L'officier de l'état civil :

P. Ballif

Communiqué à Cheyres \_\_\_\_\_

2-118

No 283  
Schwamm  
et  
Cyrob

Par jugement du Tribunal...  
dist. de Lausanne, rendu  
en date du 11 janvier 1937,  
déclaré définitif et exécutoire le 18  
mars 1937, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 30 mars 1937.

L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*

Par décision du 26 août 1953  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu e la mère de l'épouse  
soit désignée sous les prénoms

"Anna Maria"

Lausanne, le 29 août 1953

L'officier de l'état civil:  
*[Signature]*

Cqué à Hausen a. P.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwamm Charles - Louis - Olivier  
célibataire

mécanicien

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le neuf avril

mil huit cent nonante-neuf fils de

Charly - Frédéric Schwamm et de

Marie - Louise ne Lavanchy, décédés

2. Cyrob Elisabeth - Marie  
célibataire

Couturière

originaire de Hausen a. P. (Zürich) domiciliée à

Lausanne née à

Frick le dix mai

mil neuf cent fille de

Oskar Cyrob, employé de bureau et de

Marie ne Baumgartner, à Olten

Comme témoins : 1. Lavanchy Louis, chef facteur, à Lausanne

2. Lavanchy Marie, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mai et à Hausen a. P.

le 1<sup>er</sup> juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
acty de naissance et acty de  
publication

Les époux :  
Chs. Schwamm  
E. Schwamm

Les témoins :  
Lavanchy Louis  
Marie Lavanchy

Communiqué à Hausen a. P.

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 204  
 Villemaire  
 Kurt née Brélaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villemaire Alexandre \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

mécanicien - dentiste \_\_\_\_\_  
 originaire de Montargis (Loiret, France) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Nemiroff (Podolie, Russie) le dix-huit avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de

Ernest-Léon Villemaire \_\_\_\_\_ et de  
 Berthe-Marie-Anne née Henggele, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Kurt née Brélaz Bertha-Rosa-Louisa \_\_\_\_\_  
 veuve de Louis-Emile Kurt d<sup>u</sup> le 8 mars 1912

ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Walterswil (Berno) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Forel (Lavaux) \_\_\_\_\_ le vingt-six avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent huitante \_\_\_\_\_ fille de

Henri-Louis Brélaz \_\_\_\_\_ et de  
 Louise-Caroline née Boyay, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Rusillon Charles, impl. de commerce, à Lausanne  
 } 2. Delacretaz René, dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14 et à Walterswil  
 le 15 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de la  
 fiancée et acte de décès de  
 son 1<sup>er</sup> mari. \_\_\_\_\_  
 permis de publier et de mariage  
 du Dép<sup>t</sup> de J. & P. \_\_\_\_\_  
 certificat de capacité du fiancé

## Les époux :

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## Les témoins :

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué à Walterswil et à  
 la Chancellerie Cantonale \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No 285

Jouvenat  
et  
May née Giroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jouvenat Marc-Élie  
veuf de Marie-Joséphine-Albennette née Cretin  
dès le 3 février 1910, tailleur de pique  
originaire de Olon domicilié à  
Lausanne né à  
St-Triphon le six mai  
mil huit cent septante-quatre fils de  
Marc Jouvenat, tailleur et de  
Anne née Amiguet

2. May née Giroud Emma  
veuve de Pierre-François May dès le 15 janvier  
1914 cuisinière  
originaire de Lovatens domiciliée à  
Lausanne née à  
Corcelles et Conise le six juin  
mil huit cent septante-un fille de  
Jean-David Giroud et de  
Lucie née Ray, les deux décédés

Comme témoins :  
1. Meylan Albert, agent de police, à Lausanne  
2. Belissent Alfred, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Olon, à Mémory  
le 3 et à Lovatens le 4 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de décès des précédents con-  
joints  
actes de publication

Les époux :

Jouvenat M.  
Jouvenat Emma

Les témoins :

Meylan A.  
Belissent A.

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Registre des mariages A.

No 256  
Veigel  
et  
Stachle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veigel Gottlieb - Charles \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

lithographe \_\_\_\_\_

originaire de Möss (Zürich) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le onze août \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Gottlob - Gottfried Veigel, tailleur \_\_\_\_\_ et de

Caroline - Gottliebine dite Rosa née Wahl, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Stachle Rosa - Zélie dite Rosette \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Alpischbach (Oberdorf, Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Alpischbach \_\_\_\_\_ le quatorze avril \_\_\_\_\_

mil neuf cent sept \_\_\_\_\_ fille de

Eugen Stachle, tailleur \_\_\_\_\_ et de

Zélie née Abbondioli, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Ferklijan Angel, md-tailleur, à Lausanne

2. Dubit Henri, décorateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 à Winterthur le

8 et à Alpischbach le 9 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

consentement des père et mère \_\_\_\_\_

de la fiancée \_\_\_\_\_

certificat de capacité de la \_\_\_\_\_

fiancée \_\_\_\_\_

permis de publier du Supl. de \_\_\_\_\_

g. & p. \_\_\_\_\_

Communiqué à Winterthur et

à la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

Les époux :

Charles Veigel

Rosette Veigel

Les témoins :

Henry Dubit

Angel Ferklijan

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 21 janvier 1925 déclaré définitif et exécutoire le 2 avril 1925 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 2 avril 1925, le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 10 avril 1925.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 287

Lafond

Dall'Aglio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lafond Edmond-Alfred \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de magasin \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le dix octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de

Alfred-Paul-Rodolphe Lafond, ouvrier de ville \_\_\_\_\_ et de

Julie-Henriette née Eyec, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Dall'Aglio Eva-Violette \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Masi (Padoue, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Verdon \_\_\_\_\_ le quatre juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Dominique Dall'Aglio, menuisier \_\_\_\_\_ et de

Fanny-Louise née Marandat, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Lafond Alfred, ouvrier de ville, à Lausanne  
2. Dall'Aglio Dominique, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 et à Masi le 29 avril 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_

permis de publier du Sect. de J. 2<sup>e</sup>. \_\_\_\_\_

Les époux :

M<sup>r</sup> Edmond Lafond

Eva Lafond

Les témoins :

Alfred Lafond

Dall'Aglio Dominique

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie Cantonale. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 233  
 Thomann  
 Zwahlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomann Louis-César \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

boulangier \_\_\_\_\_  
 originaire de Himmelpried (Solence) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Villaret (Berne) \_\_\_\_\_ le huit mars \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Gabriel Thomann, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Dea nie Méroz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Zwahlen Luise-Sophie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Wablen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Berne \_\_\_\_\_ le dix-sept avril \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Alfred Zwahlen \_\_\_\_\_ et de  
 Elisabeth nie Reichen, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Riedel Bruno, ébéniste, rue St-Laurent 19, Lausanne  
 2. Riedel Anna, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Himmelpried et à  
 Wablen le 2 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 actg de naissance et actg de  
 publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Louis Thomann.  
 Luise Thomann.

Les témoins :  
 Riedel Bruno  
 Riedel Anna

Communiqué à Himmelpried  
 & à Schwarzenbucg. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 A. Baugy

Par jugement du Tribunal du district  
 de Lausanne  
 rendu en date du 24 octobre 1935  
 déclaré définitif et exécutoire le 7  
 novembre 1935  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
 divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 7  
 novembre 1935, le délai pendant  
 lequel l'ex-époux  
 ne peut \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage  
 Lausanne, le 14 novembre 1935.

L'officier de l'état civil :  


Registre des mariages A.

No 289  
Genet  
Schläppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genet Marc \_\_\_\_\_  
divorcé de Marie-Anna Durand dès le 28 de-  
cembre 1923, \_\_\_\_\_ Conducteur C.F.F. \_\_\_\_\_  
originaire de Bex \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Bex \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
François-Louis Genet \_\_\_\_\_ et de  
Marie Hortense née Michaud, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Schläppi Elise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Lenk (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
aux Planches-Montreux \_\_\_\_\_ née à  
St-Stephan (Berne) \_\_\_\_\_ le onze septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Jakob Schläppi, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Sus-Katharina née Andrist, à St-Stephan \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Cheri Jules, Henri, retraité C.F.F. à Bex  
2. Projet-Cheri Charly, forestier, à Olon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Bex, à Lenk,  
aux Planches le 8 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juin mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte du 1er mariage de l'époux  
avec divorce \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

M. Genet  
E. Genet

Les témoins :

Jules H. Cheri  
Chr. Cheri

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Bex, Lenk &  
Montreux. \_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 290  
Subilia  
Völlmy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Subilia Robert-Charles \_\_\_\_\_  
 veuf de Jeanne-Cécile née Hammer des le  
 17 février 1924 \_\_\_\_\_ Docteur en droit \_\_\_\_\_  
 originaire de Lucens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Provence \_\_\_\_\_ le vingt-sept mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quarante \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis-Jean-Henri Subilia \_\_\_\_\_ et de  
 Euphrasie-Sophie née Favoy, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Völlmy Germaine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 garde-malades \_\_\_\_\_  
 originaire de Bâle \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-neuf mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quarante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
 Louis Völlmy, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
 Laure-Blanche-Julie née Curtet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
 1. Subilia Germaine, s. pr., à Prilly.  
 2. Völlmy René, ébéniste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Bâle le 12  
 et à Lucens le 13 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 actes de naissance et actg  
 de publication \_\_\_\_\_  
 acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
 de l'époux (décédé à Lausanne).  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Communiqué à Lucens et à  
 Bâle \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Les époux :  
 R. Subilia  
 G. Subilia  
 Les témoins :  
 R. Völlmy.  
 G. Subilia  
 L'officier de l'état civil :  
 Le Baugif

Imprimerie Vaudinoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 291  
Sauvageat  
et  
Badel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauvageat Pierre - François \_\_\_\_\_

célibataire

fonctionnaire C. F. F. \_\_\_\_\_

originaire de Pully-le-Forat et Villars-Tiercelin \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Pully-le-Forat \_\_\_\_\_ le vingt-huit février \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Alfred Sauvageat, décédé \_\_\_\_\_ et de

Olga née Dür, à Moudon \_\_\_\_\_

2. Badel Cécile - Jenny - Julie \_\_\_\_\_

célibataire

originaire de Longjumeau et Marchissy \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Burtigny \_\_\_\_\_ le douze février \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de

Abram - Henri Benjamin Badel, décédé \_\_\_\_\_ et de

Maria née Casin, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Dubouat Fernand, commis C. F. F., à Lausanne

2. Constantin Suzanne, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Pully, à Villars-Tiercelin, à Longjumeau et à Marchissy le 5 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Les époux :

P. Sauvageat

C. Sauvageat

Les témoins :

Dubouat

J. Constantin - Badel

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Corcelles-le-Forat, Pully-le-Grand et Longjumeau \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 292  
Lohri  
et  
Bapst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lohri Julien - Emile  
Veuf de Blanche Hardy née le 4 avril 1922

désinfecteur  
originaire de Bägertschi (Berne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-huit septembre  
mil neuf cent fils de

Julien - Edouard Lohri, désinfecteur, à Lausanne et de  
Elizabeth née Gex, décedée

2. Bapst Lina - Anna  
célibataire

femme de chambre  
originaire de La Roche (Fribourg) domiciliée à  
Six-les-Bains (Savoie) née à  
Billie le dix avril

mil neuf cent quatre fille de  
Josephine - Constantine Bapst, en France et de

Comme témoins : } 1. Brunner Romile, Cardeur, à Lausanne  
2. Lohri Edmond, désinfecteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Six-les-Bains le  
10, à La Roche le 11 et à Bägertschi le 13 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juin mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acts de naissance et acts de  
publication  
acte de décès 1<sup>re</sup> femme de l'époux

Les époux :

J. Lohri  
Lina Lohri

Les témoins :

Brunner  
Ed. Lohri

L'officier de l'état civil :

H. Paulin

Communiqué à Münstingen et  
à La Roche.



Registre des mariages A.

No 293  
 Vuilliomonet  
 et  
 Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuilliomonet Henri-Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ébéniste \_\_\_\_\_  
 originaire de Savagnier (Norbâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
 Charles Vuilliomonet, jardinier \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Euphrasie née Form, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Chappuis Denise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Oulens 7 Reballens et Sclagnens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le deux février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
 François Chappuis, retraité S. G. \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle née Chappuis, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chappuis François, retraité S. G. à Lausanne  
 } 2. Vuilliomonet Charles, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Oulens, à Sclagnens le 25 et à Savagnier le 26 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Vuilliomonet Henri  
 Denise Vuilliomonet

Les témoins :

Mes Chappuis  
 Charles Vuilliomonet

L'officier de l'état civil :

L. Gallig

Communiqué à Savagnier et à Reballens. \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 27 fol. 154

## Registre des mariages A.

N° 294

Allaz

Duboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allaz Georges - François

célibataire

électricien

originaire de Villars-le-Terroir domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze août

mil neuf cent trois fils de

Joseph - Élie - Casimir Allaz, retraité C.F.F. et de

M<sup>lle</sup> Clémence - Victoire née Sollier, à Lausanne

2. Duboux Louise - Lydie

célibataire

originaire de Grandvaux et Lutry domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le six mars

mil huit cent nonante-neuf fille de

Louise - Pauline - Julie Duboux, veidée et de

Comme témoins :

1. Allaz Élie, retraité C.F.F., à Lausanne
2. Allaz Fernand, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Villars-le-Terroir le 18, à Lutry et à Grandvaux le 19 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

## Les époux :

Allaz Georges  
Duboux Louise

## Les témoins :

Allaz Élie  
Allaz Fernand

L'officier de l'état civil :

J. Franck

Communiqué à Rechaillens, Lutry et Cully

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 27 octobre 1923, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> janvier 1924, mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1924, le délai pendant lequel le mari peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 11 janvier 1924.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 295

Gonet

Burkhalter

Par jugement du Tribunal... district de Lausanne, rendu en date du 28 janvier 1929, déclaré définitif et exécutoire le 4 mars 1929. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an... le délai pendant lequel la femme ne peut contracter un nouveau mariage, dès le 4 mars 1929. Lausanne, le 11 mars 1929.

L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonet René Alfred

célibataire

négociant

originaire de Nuarens domicilié à

Lausanne né à

Genève le deux mai

mil neuf cent fils de

Benjamin - Théophile Gonet, ingénieur et de

Adèle - Hélène née Cerez, à Lausanne

2. Burkhalter Jeanne - Alexandra

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Lützelflüh (Berno) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-trois octobre

mil neuf cent un fille de

Auguste-Frédéric dit Fritz Burkhalter et de

Marie-Rose née Chaperon, décédée

Comme témoins : 1. Gonet Théophile, ingénieur, à Lausanne

2. Gonet Maurice, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Nuarens, le 2 et

à Lützelflüh le 2 juin

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acte de publication

Les époux :

R. Gonet

J. Gonet

Les témoins :

J. Gonet

M. Gonet

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Nuarens et à Lützelflüh

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 296

Martin

Galster

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Louis-Henri

célibataire

professeur de danse

originaire de Malesy sous Montagny

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-jullet

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Louis-Samuel Martin, décédé

et de

Augustine née Chappuis, à Lausanne

2. Galster Rosa-Modépine

célibataire

professeur de danse

originaire de Estavayer-le-Gibloux (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Bulle

le vingt-huit mai

mil neuf cent

fille de

Adrien-Christian Galster, employé S. O.

et de

Lucie née Romanus, à Lausanne

Comme témoins :

1. Rouge Fernand, tanneur, à Lausanne

2. Dupretuis Rodolphe, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Malesy et à Estavayer-le-Gibloux le 28 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :

L. Martin

R. Martin

Les témoins :

Fernand Rouge

Rodolphe Dupretuis

L'officier de l'état civil :

L. Galster

Registre des mariages A.

No 297  
Truhan  
et  
Güex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Truhan Charles-Henri  
veuf en 2<sup>ème</sup> noces de Louise-Henriette  
née Légeret des le 27 septembre 1922, employé de commerce  
originaire de Agiez domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le sept avril  
mil huit cent septante-trois fils de  
Charles Truhan et de  
Françoise née Vanques, décédés

2. Güex née Blanchut Sophie-Elise  
veuve en 2<sup>ème</sup> noces, de François-Louis-Henri Güex  
des le 23 octobre 1922, ménagère  
originaire de St-Légier-la-Chapelle domiciliée à  
Lausanne née à  
Ménières le vingt-trois décembre  
mil huit cent huitante-deux fille de  
Jean-François Blanchut et de  
Marie-Louise née Wursten, décédés

Comme témoins :  
1. Berdoz Félix, chauffeur, à Lausanne  
2. Bolomay Octave, gypcier-peintre, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Agiez et à  
St-Légier le 8 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance  
actes de décès des précédents  
conjoints  
actes de publication

Les époux :

Ch. Truhan  
Elise Truhan

Les témoins :

F Berdoz  
O Bolomay

L'officier de l'état civil :

B Brattif

Communiqué à Arvea et à St-Légier

## Registre des mariages A.

No 298  
Cheseaux  
et  
Sordet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cheseaux Robert-Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_

originaire de Juriens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Henri-Louis Cheseaux, Securier \_\_\_\_\_ et de

Marie née Pache, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Sordet Odette-Aline \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Bretonnières \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Armand Sordet, chef de train C.F.F. \_\_\_\_\_ et de

Aline née Bonard, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Cheseaux Henri, Securier, à Lausanne

} 2. Sordet Armand, chef de train C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mai, à Juriens  
et à Bretonnières le 1<sup>er</sup> juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Cheseaux \_\_\_\_\_

O. Cheseaux

## Les témoins :

Ad Sordet

H. Cheseaux

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Romainmôtier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 299  
**Coderay**  
 et  
**Zimmermann**

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Coderay Agénoz-Henri**  
 célibataire

employé de commerce

originaire de Reverolle domicilié à

Lausanne né à

Pamprigny le dix-neuf décembre

mil huit cent nonante-huit fils de

Jean-Louis-Rodolphe Coderay, tailleur et de

Thérèse-Jenny née Cart, à Lausanne

2. **Zimmermann Anna-Louise**  
 célibataire

couturière

originaire de Miltenberg (Bavière) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre mai

mil huit cent nonante-neuf fille de

Charles-Antoine Zimmermann, cordonnier et de

Maria née Faloud, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Zimmermann Adolphe, gypcier, à Lausanne  
 2. Coderay Francis, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Reverolle le 22  
 et à Miltenberg le 24 avril 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

certificat de capacité pr. fiancée  
 permis de publier du Département de J. & P.

Les époux :

**Ag. Coderay**  
**L. Coderay**

Les témoins :

**Ad Zimmermann**  
**F. Coderay**

L'officier de l'état civil :

**J. Ballif**

Communiqué à Nullicrens et à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 300  
Vezon  
et  
Frioud

Par jugement du Tribunal... des...  
de Lausanne, rendu  
en date du 24 octobre 1924 déclaré  
nul et exécutoire le 28 novembre  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a jugé à... an... le  
quel pendant lequel l'  
ne peut contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 30 novembre 1924.

L'officier de l'état civil:  
L. Brugg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vezon Arthur - Etienne  
célibataire  
employé de Commerce  
originaire de Lyon (3<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize mars  
mil huit cent nonante - deux fils de  
Etienne Vezon, antiquaire et de  
Caroline nie Rouge, à Lausanne

2. Frioud Rosa - Felicie  
célibataire  
Couturière  
originaire de Rossens (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Etagnières le quatorze juin  
mil huit cent nonante fille de  
Theodore Frioud, agriculteur et de  
Angélique Eugénie nie Avondo, à Etagnières

Comme témoins :  
1. Foretay Julien, Secrétaire, à Lausanne  
2. Baud Felip, Commis de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mai et à Rossens  
le 1<sup>er</sup> juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication,  
permis de mariage du 21 sept.  
de J. & P.  
certificat de capacité du fiancé

Les époux :  
[Signature]  
R. Vezon

Les témoins :  
[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :  
L. Brugg

Communiqué à Rossens et à la  
Municipalité cantonale



Registre des mariages A.

No 301  
Charbon  
et  
Bron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbon Edouard - Henri  
libataire

employé de bureau

originaire de Greytorrens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois octobre

mil neuf cent fils de

Alfred-Edouard Charbon, jardinier et de

Amélie-Julie-Fanny-Georgine nié Regamey

2. Bron Yvonne - Virginie  
libataire

lingère

originaire de St-Saphorin (Lavaux) domiciliée à

Lausanne née à

Buisson le quatorze mars

mil huit cent nonante-neuf fille de

Vincent Bron, à Crissier et de

Maline-Virginie nié Pache, décédé

Comme témoins :  
1. Charbon Alfred, jardinier, à Monthod  
2. Jotterand Gaston, viticulteur, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mai, à Greytorrens et à St-Saphorin le 2 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

E. Charbon  
Y. Chebasson

Les témoins :

Jotterand Gaston  
Alfred Charbon

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Combremont et à Chexbres

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 302  
 Massard  
 et  
 Freymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massard Fernand-Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

liquoriste \_\_\_\_\_  
 originaire de Rossinière et Chardonne \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le six août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis-Henri Massard, liquoriste \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Louise née Cuendet, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Freymond Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

tailleuse pour hommes \_\_\_\_\_  
 originaire de St. Cierges \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
 Henri Freymond \_\_\_\_\_ et de  
 Lucile née Jaquillard, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : ) 1. Säkler Ernest, Conducteur-typographe, à Lausanne  
 ) 2. Behrens Pierre, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Rossinière le 8  
 à Chardonne et à St. Cierges le 9 juin 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
 de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

*Massard*  
 Marie Massard

## Les témoins :

P. Behrens  
 E. Säkler

L'officier de l'état civil :

*L. Paul*

Communiqué à Rossinière, Char-  
 donne et St. Cierges \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 303  
Terriraz  
et  
Gardel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terriraz George(-) André-Joseph  
libataire

instituteur  
originaire de Chavornay et L'Abergement domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le douze novembre

mil huit-cent nonante-sept fils de  
Paul-Dugué Terriraz, employé postal et de  
Lolisa née Corbaz, à Lausanne

2. Gardel Sidanne-Jenny-Marie  
célibataire

institutrice  
originaire de St-Croix domiciliée à  
Lausanne née à  
Servion le vingt-huit mars  
mil huit-cent nonante-six

Théodore Gardel, instituteur et de  
Marie née Favy-Clement, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Terriraz Paul, employé postal, à Lausanne  
2. Gardel Théodore, instituteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Croix, à La Chaux,  
à Chavornay et à L'Abergement le 11 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acts de naissance et actes de  
publication

Les époux :

G. Terriraz  
M. Terriraz

Les témoins :

P. Terriraz  
Th. Gardel

L'officier de l'état civil :

H. Baup

Communiqué à St-Croix, à  
Chavornay et à Lignecelle

Registre des mariages A.

N° 304  
Maurer  
et  
Rieder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer Edouard-Jules-Henri  
célibataire

Relieur

originaire de Bottens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf juin

mil neuf cent deux fils de

Gustave-Marc Maurer, serrurier et de

Sophie-Marie née Maget, à Lausanne

2. Rieder Olga-Léa  
célibataire

Couturière

originaire de St-Stephan (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Neuchâtel le douze août

mil neuf cent cinq fille de

Christian-Gottfried Rieder et de

Marie née Guntern, à Lausanne

Comme témoins : 1. Wicht Albert, chauffeur, à Lausanne

2. Dumoulin Louis, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Bottens et à St-Stephan le 10 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

E. Maurer  
J. Rieder

Les témoins :

Ls. Dumoulin.  
A. Wicht.

L'officier de l'état civil :

H. Bay

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 30 avril 1926, déclaré définitif et exécutoire le 13 juillet 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 27 juillet 1926

L'officier de l'état civil :

[Signature]



## Registre des mariages A.

No 306  
Béboux  
et  
Mudispacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béboux Eugène - Fernand \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

architecte \_\_\_\_\_

originaire de Epalinges et Belmont Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Mois Béboux, commis postal \_\_\_\_\_ et de

Emma - Marie - Danielle ne Niederbauer, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Mudispacher Alice - Cécilie - Hedwige \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Mönchaltorf (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le premier septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Albert Mudispacher, négociant \_\_\_\_\_ et de

Luis - Bertha ne Parise, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Satche Albat, négociant, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Béboux Louis, facteur, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Belmont, à

Mönchaltorf le 9 et à Epalinges le 10 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

E. Béboux  
A. Béboux

## Les témoins :

L. Béboux  
A. Mudispacher

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud  
\_\_\_\_\_

Communiqué à Epalinges,  
Eully & Mönchaltorf. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 307  
Baumgartner  
et  
Haas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgartner Albert \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

maître-tailleur \_\_\_\_\_  
originaire de Flühli (Summa) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Küssnacht a R. (Schwyz) \_\_\_\_\_ né à  
Küssnacht \_\_\_\_\_ le dix mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Josef Baumgartner, verrier, à Küssnacht \_\_\_\_\_ et de  
Marie né Kötcher, décédé \_\_\_\_\_

2. Haas Antonia \_\_\_\_\_  
celibataire \_\_\_\_\_

brodeuse \_\_\_\_\_  
originaire de Appenzell \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Appenzell \_\_\_\_\_ le huit août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
Hobans-Anton Haas \_\_\_\_\_ et de  
Marie Antonie née Sutter, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Baumgartner Joseph, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Baumgartner Joseph, verrier, à Küssnacht

Les publications ont eu lieu à Küssnacht, à Flühli le 15, à Lau-  
sanne et à Appenzell le 16 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Cinq juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Küssnacht a R. \_\_\_\_\_

Les époux :  
Alb. Baumgartner  
Marie Baumgartner

Les témoins :  
J. Baumgartner  
Josef Baumgartner

L'officier de l'état civil :  
H. Leclercq

Communiqué à Küssnacht, Flühli  
& Appenzell. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 308  
 Guinchard  
 et  
 Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guinchard Robert-Jean-Maurice \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Coiffeur \_\_\_\_\_  
 originaire de Posieux <sup>(Fribourg)</sup> et Cressier <sup>(Neuchâtel)</sup> domicilié à  
 Vevey \_\_\_\_\_ né à  
 Fribourg \_\_\_\_\_ le dix-neuf mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 Alphonse - Henri Guinchard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Julie nee Minguely, à Vevey \_\_\_\_\_

2. Perret Germaine - Alice \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Coiffeuse \_\_\_\_\_  
 originaire de Esserting p. Vuarrens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Chilly <sup>Lausanne</sup> \_\_\_\_\_ le dix janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Auguste - Charles Perret \_\_\_\_\_ et de  
 Louise - Sophie nee Pasche, les deux décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Guinchard Julie, à Vevey \_\_\_\_\_  
 } 2. Filletaz Lucie, à Genève \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevey, à Posieux, à Cressier  
 le 27, à Esserting, et à Lausanne le 28 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
 Vevey \_\_\_\_\_

## Les époux :

Robert Guinchard  
 Alice Guinchard

## Les témoins :

M<sup>lle</sup> Julie Guinchard  
 Lucie Filletaz

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à Leuwillens, Prepsies  
 Vuarrens et Vevey \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N° 309  
Wunderlich  
et  
Rieder

Divorce.

Par jugement de Tribunal de la  
Cour Suprême de la Nouvelle  
Galles du Sud (Australie)  
déclaré définitif et exécutoire le 11  
août 1947 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous  
à Lausanne le 13 mai 1955  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wunderlich Frank-Ernest  
celibataire

représentant

originaire de Sujet britannique domicilié à

Nexy né à

Sydney (Australie) le seize juillet

mil huit cent nonante-neuf fils de

Alfred Wunderlich, industriel et de

Blanche-Marquise née Guay, à Sydney

2. Rieder Gabrielle-Cyhitella  
celibataire

originaire de Nexy domiciliée à

La Bour-de-Peily née à

Nexy le sept juin

mil neuf cent quatre fille de

Gabriel-Léon-Marius Rieder, chirurgien-dentiste et de

Genevieve-Marie-Pauline née Mathy, à La Bour-de-Peily

- Comme témoins :
- 1. Bovon Albini, licencié en théologie, La Bour-de-Peily
  - 2. Rieder Maurice, J.-en-Chemin, La Bour-de-Peily

Les publications ont eu lieu à La Bour-de-Peily et à Nexy le 17  
juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Nexy

Les époux :

Frank E. Wunderlich  
Gabrielle Wunderlich

Les témoins :

A. Booy

Dr Maurice Rieder

M. [Signature]  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Nexy et à La  
Bour-de-Peily

## Registre des mariages A.

No 310  
Tobler  
et  
Corthay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tobler Maxime-Walther-Felia \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_

originaire de Wolfthal den (Appenzell) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Grülle \_\_\_\_\_ le dix-neuf août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Emile Tobler \_\_\_\_\_ et de

Nelly-Augustine née Corvoine, décédée \_\_\_\_\_

2. Corthay Olive-Germaine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Ettoy \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Ettoy \_\_\_\_\_ le dix-neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_ fille de

Louis-François Corthay, agriculteur, à Bea \_\_\_\_\_ et de

Jugénie née Borlot, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Nicolléat Louis, négociant, Martigny-ville.  
} 2. Corthay William, employé d'hôtel, à Bea.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Wolfthal den et à  
Ettoy le 11 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

M. Tobler

J. Corthay

## Les témoins :

Nicolléat

Corthay William

## L'officier de l'état civil :

Spauij

Communiqué à Wolfthal den et  
à Ettoy. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 311  
 Reymond  
 et  
 Dumuid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Urbain-Camille \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

jardinier \_\_\_\_\_

originaire de L'Abbaye et du Chenit \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Plainpalais \_\_\_\_\_ le douze février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux // \_\_\_\_\_ fils de

Yvonne Reymond, à Genève \_\_\_\_\_ et de

2. Dumuid Susanne-Jenny-Louise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_

originaire de Monnat \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Henri Dumuid, valet de chambre \_\_\_\_\_ et de

Berthe ou Diebenmann, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Loulet Adrien, fondeur, à Lausanne  
 } 2. Goudon René, technicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à l'Abbaye, au Sentier, au Brassus & à Monnat le 4 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Camille Reymond.  
 Susanne Reymond.

Les témoins :

*[Signatures of witnesses]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature of official]*

Communiqué à l'Abbaye, au Sentier & à Neuffens-le-Château. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 312

Verdon

Chevalcy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verdon Paul-Roger

célibataire

ménétrier

originaire de Montmagny domicilié à  
Lausanne né àLausanne le vingt-six mai  
mil neuf cent quatre fils dePaul-Charles-Eugène Verdon, décédé et de  
Marie-Bertha née Beyeler, à Morges

2. Chevalcy Hélène-Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Morges domiciliée à  
ave Monts de Pully née àLausanne le trente-un juillet  
mil neuf cent un fille deEmile Chevalcy, agriculteur et de  
Julie-Lucie-Eugénie Porchet née Girardet

Comme témoins :

1. Gilliard Ernest, monteur, à Lausanne
2. Brottay Albertine, ménagère, à Champvent

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Pully le 15,  
à Morges le 16 et à Montmagny le 18 juin 1916Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

## Les époux :

Paul Verdon  
Hélène Verdon

## Les témoins :

E. Gilliard  
A. Brottay

L'officier de l'état civil :

J. Jaurig

Communiqué à Pully, Constantine,  
& Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

No 313  
Signoni  
et  
Marmillood

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Signoni Giuseppe-Luigi  
celibataire

Commerçant  
originaire de Mericesimo (Friuli, Italie) domicilié à  
Mericesimo né à  
Mericesimo le vingt-quatre avril  
mil huit cent nonante six fils de  
Giovanni Signoni et de  
Maria-Vincenta née Bellero, à Mericesimo

2. Marmillood Marie-Mérodée  
celibataire

originaire de Oron-la-ville et Rossinière domiciliée à  
Lausanne née à  
Naters (Valais) le cinq mars  
mil neuf cent six fille de

Frédéric-Georges-Louis Marmillood, Directeur de la "Securitas" et de  
Maria née Rossi, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Pelichet Berthe, étudiante en droit, à Lausanne  
2. Ramparolo François, propriétaire, à Tavagnasco.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Oron-la-ville, à  
Rossinière le 30 avril et à Mericesimo le 9 mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance  
promesse de mariage  
certificat de nationalité  
actes de publication  
permis de publier et de  
mariage du Sup. de N. & P.

Les époux :

Giuseppe Signoni  
Marie-Mérodée Signoni

Les témoins :

Berthe Pelichet  
François Ramparolo

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Antonietta Boschetti  
Signoni Emilia  
Natta Elvira  
Lombardi

Communiqué à Oron, à  
Rossinière et à la Chancel-  
lerie Cantonale

## Registre des mariages A.

No 314  
 Michaud  
 Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud André-Louis

célibataire

notaire et agent de banque

originaire de

Orny

domicilié à

Yverdon

né à

Orny

le seize mai

mil neuf cent un

fils de

Constant-Félicien Michaud, agriculteur

et de

Mina-Caroline née Poterat, à Orny

2. Pilet Mathilde Louise

célibataire

originaire de Château-d'Oze

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverdon

le six octobre

mil neuf cent deux

fille de

Paul-Emile Pilet, Directeur de l'Union vaudoise du Crédit

et de

Clara née Fonjallaz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Tardent Eugène, Professeur, à Lausanne

2. Pilet Paul, Directeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 10, à Orny, à Château-d'Oze et à Lausanne le 11 juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Yverdon

Les époux :

Michaud

M. Michaud - Pilet

Les témoins :

Tardent  
 Eug. Tardent

L'officier de l'état civil :

P. Bellif

Communiqué à la Darratz,  
 Yverdon & Château-d'Oze

Registre des mariages A.

No 315  
Plüss  
et  
Graf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Plüss Hugo  
célibataire  
maréchal  
originaire de Murgenthal (Argovie) domicilié à  
Lausanne né à  
Murgenthal le vingt-deux février  
mil neuf cent un fils de  
Friedrich Plüss, voyageur, à Bâle et de  
Maria-Anne née Künzberger, à Safenwil

2. Graf Frieda  
célibataire  
employée de commerce  
originaire de Bleibach (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Schwaderau (Berne) le treize mars  
mil neuf cent fille de  
Jakob Graf, retraite de l'Alsine à Gatz et de  
Marie née Bangert, à Schwaderau.

Comme témoins :  
1. Kröhler Auguste, agent de police, à Lausanne  
2. Plüss Jakob, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Murgenthal  
le 12 et à Bleibach le 13 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :

Hugo Plüss  
Frieda Plüss

Les témoins :

Aug. Kröhler  
Jacob Plüss

L'officier de l'état civil :

H. Baur

## Registre des mariages A.

No 316

Mury  
Paschoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury Robert-Constant-Louis  
célibataire

employé T. L.

originaire de Châtelard (Montreux) domicilié à  
Lausanne né à

St-Légier le trois octobre

mil neuf cent deux fils de

Louis Mury, journaliste et de

Domitille-Juliette née Bonjour, à Lausanne

2. Paschoud Marguerite-Lina  
célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Lutry et Forel domiciliée à

Pully née à

Pully le vingt-neuf juillet

mil neuf cent deux fille de

Georges-Clement Paschoud, employé de banque et de

Sophie-Louise-Georgine née Stuller, à Pully

Comme témoins :  
1. Baillif Julien, employé G. L., à Lausanne  
2. Abbé Marie-Marius, curé, à LausanneLes publications ont eu lieu à Pully, à Lausanne le 21, à  
Forel, à Lutry le 22, et au Châtelard le 23 juin 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

## Les époux :

Mury Robert  
Mury Marguerite

## Les témoins :

Baillif Julien  
Marie-Marius

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

Communiqué à Montreux, Pully,  
Lutry & à Forel



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 317  
Penseyres  
et  
Lopez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Penseyres** Louis-Henri-Gustave \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Conjuge \_\_\_\_\_

originaire de Corcelles-le-Vorot \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

Henri Penseyres, chauffeur \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Rose-Frida née Rithner, à Pully \_\_\_\_\_

2. **Lopez** Elise \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ épouse \_\_\_\_\_

originaire de Coire (Grisons) \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Lausanne \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_

Rainpalais (Genève) \_\_\_\_\_ le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

Anna-Barbara Lopez, à Genève \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gassmann Charles, typographe, à Lausanne  
2. Rohbasser Laure, lingère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Corcelles-le-Vorot et à Coire le 10 juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et acte  
de publication \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Les époux :

L<sup>e</sup> Penseyres.

M<sup>e</sup> Lopez.

## Les témoins :

Gassmann Charles

Laure Rohbasser

L'officier de l'état civil :

I. Gallig

Communiqué à Corcelles-le-Vorot & à Coire \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 318  
Bigler  
et  
Richon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bigler Jules - Ernest \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

appareilleur \_\_\_\_\_

originaire de Muri (Berno) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Emile - Louis - Auguste Bigler, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Florence - Henriette née Marti, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Richon Louise - Frida \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_

originaire de La Toue-de-Péruz et St-Légier-la-Chiésaz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Eugène - Henri Richon \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Lehmann, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Bigler Louis, mécanicien, Bergières 15, Lausanne  
2. Blocher Auguste, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Muri, à La Toue-  
de-Péruz et à St-Légier le 10 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acts de naissance et acts de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Jules Bigler  
M<sup>me</sup> - Frida Bigler

## Les témoins :

L. Bigler  
Aug. Brähler

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Muri, La Toue  
de Péruz et St-Légier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 319  
Käslin  
et  
Staub

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käslin Nikolaus - Walter \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 marchand et primeur \_\_\_\_\_  
 originaire de Beckenried (Nidwald) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Beckenried \_\_\_\_\_ le cinq octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
 Theodor Käslin, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Franziska nee Hüree, à Emmetmoos \_\_\_\_\_

2. Staub Maria - Antonia \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 Couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Menzingen (Koug) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Sachseln (Obwald) \_\_\_\_\_ le vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
 Josef Staub, instituteur, à Sachseln \_\_\_\_\_ et de  
 Theresia nee von Wil, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Zuber Charles, cuisinier, à Lausanne  
 } 2. Perrin Fernand, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Beckenried le  
 23 et à Menzingen le 24 juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 acts de naissance et acts  
 de publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Käslin  
 Käslin Maria

Les témoins :  
 Zuber Charles  
 Fernand Perrin

Communiqué à Beckenried & à  
 Menzingen \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 H. Baug

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 320  
Codandey  
et  
Germond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Codandey Florian-Paul \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

professeur secondaire \_\_\_\_\_

originaire de Sassel \_\_\_\_\_ domicilié à

St-Croix \_\_\_\_\_ né à

St-Croix \_\_\_\_\_ le seize juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante sept \_\_\_\_\_ fils de

Paul-Florian Codandey, instituteur \_\_\_\_\_ et de

Katharina dite Baptista née Vogt, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Germond Jane-Lucy \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lovatens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le quinze avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Alois Germond, Chef de Service au Département des Assurances et de

Judith née Perret-Heamoret, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Codandey Paul, instituteur, à Lausanne.  
2. Germond Henri, Suffragant, à Hémémont

Les publications ont eu lieu à St-Croix le 12, aux Granges le 14,  
à Sassel le 15, à Lovatens et à Lausanne le 16  
juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
St-Croix. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Les époux :

F. Codandey

J. Germond

## Les témoins :

Paul Codandey

Henri Germond

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Granges, St-Croix  
& Lucens. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

No 322  
King  
et  
Morris

et W. le Consul britannique, à Lausanne  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. King Albert-Ernest

célibataire

originaire de sujet britannique domicilié à

Royston (Herts, Angleterre) en séjour à Lausanne né à

Gickford (Sandy, Bedford) le sept octobre

mil huit cent soixante-quatre fils de

John King et de

Emma née Daniel, les deux décédés

2. Morris née Davey Dorothy

divorcée de Lewis-Algermon Morris dès

le 30 novembre 1925

originaire de sujette britannique domiciliée à

Londres, 2 Priory Mansions Hampstead, en séjour à Lausanne née à

Shirley-Hillbrook (Angleterre) le onze mai

mil huit cent nonante fille de

Herbert Christmas Davey, décédé et de

Harriett-Jane née Alchorn, à Brighton

Comme témoins: 1. Moret Roger, Secrétaire, à Lausanne

2. Mlle Eysi Marins, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées:

actes de naissance

acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse

extrait de jugement en divorce

de l'épouse, avec traduction

certificat de capacité

acte de publication

## Les époux:

Albert Ernest King

Dorothy King

## Les témoins:

Moret

Moret Roger  
L'officier de l'état civil:

S. Bauy

S. Bauy

Communiqué

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 323  
Balmer

et  
Monod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balmer Arnold \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Cordonnier \_\_\_\_\_  
originaire de Mühleberg (Borne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-quatre mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_ fils de  
Jean Balmer, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elizabeth ni Füscher, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Monod Jeanne-Fanny \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Châtelard, Noville et Renmaz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le sept novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
Eugène Monod, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Solise ni Pavillard, à Pully \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Balmer Jean, employé au téléphone, à Lausanne  
2. Métraux Paul, agriculteur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Mühleberg, au  
Châtelard, à Noville et à Renmaz le 19 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_


Les époux :  
Balmer Arnold.  
Jeanne Balmer.

Les témoins :  
Balmer J.  
Métraux Paul

Communiqué à Mühleberg,  
Montreux et Villeneuve \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
Is Bauf

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
rendu en date du 19 mars 1924  
déclaré définitif et exécutoire le 2  
juin 1924  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 5  
juin 1924, le délai pendant  
lequel l'homme  
ne pourra  
contracter un nouveau mariage  
Lausanne, le 20 juin 1924

L'officier de l'état civil :  


Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 324  
Savary  
et  
Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Charles

celibataire

employé à la laiterie agricole

originaire de Payerne

domicilié à

Lausanne

né à

Payerne

le vingt huit mai

mil huit cent vingt six

fils de

Daniel Savary

et de

Julie ni Sigenthaux, diocèse

2. Pahud Emma-Lolida

celibataire

ménagère

originaire de Poliez-Pittet

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept mars

mil huit cent vingt cinq

fille de

Alphonse-Victor-François Pahud, diocèse

et de

Lina ni Gatabin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Hoginiet, Georges, fonctionnaire, à Lausanne

2. Pahud Monne, Couturière, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Payerne le 22  
et à Poliez-Pittet le 23 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :

Savary Charles

Emma Savary

Les témoins :

Hoginiet  
Pahud

L'officier de l'état civil :

D. Baug

Communiqué à Payerne et à  
Poliez-le-Grand



Registre des mariages A.

No 325  
Cornu

et  
Siegfried

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 4 février 1932, déclaré  
définitif et exécutoire le 3 mars  
1932, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 9 mars 1932

L'officier de l'état civil:

*Ballif*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornu Robert-Ernest-Alois \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

appareilleur \_\_\_\_\_

originaire de Chamblon \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Lausanne \_\_\_\_\_ le seize octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Ernest-David Cornu, décédé \_\_\_\_\_ et de

Hortense-Augustine Baudin, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Siegfried Marie-Madeleine \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

demoiselle de magasin \_\_\_\_\_

originaire de Lend (Beme) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-huit février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Krieg Siegfried, employé B.L. \_\_\_\_\_ et de

Félicie-Jeanne Bertholet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Golay Charles, jardinier, à Lausanne

2. Siegfried Charles, conducteur B.L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Lend le 15

et à Chamblon le 16 juin 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 23 fol. 276

Communiqué à Lend et à  
Montagny \_\_\_\_\_

Les époux :

Robert  
et R. Cornu

Les témoins :

Golay Charles Henri  
Siegfried Charles

L'officier de l'état civil :

*Ballif*

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 326  
Grivet  
et  
Delacoste

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grivet Pierre-Léon \_\_\_\_\_  
divorcé de Louise-Jolise Ozol-dit Brunet  
dès le 18 mai 1921, \_\_\_\_\_ philatéliste \_\_\_\_\_  
originaire de Attalens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Corbier \_\_\_\_\_ le dix février \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-deux \_\_\_\_\_ fils de  
Marie-Hélène Grivet, à La Bourde-Peiz \_\_\_\_\_ et de

2. Delacoste Jeanne-Henriette-Amélie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
Comptable \_\_\_\_\_  
originaire de Montney (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Dion \_\_\_\_\_ le premier juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_ fille de  
Jules Delacoste \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Louise nie de Torrenti, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Morel Roger, Secrétaire, à Lausanne  
2. Heysé Marie, Concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Montney le 17  
et à Attalens le 18 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
avec mention du divorce.

Les époux :

Grivet  
P. Grivet

Les témoins :

Morel  
Heysé M<sup>re</sup>

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Attalens & à  
Montney \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 327  
Ghelfi  
et  
Sattiva

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ghelfi Albert-Baptiste

célibataire

télégraphiste

originaire de Lavigny domicilié à

Zürich né à

Lausanne le douze décembre

mil huit cent nonante-neuf fils de

Jules Ghelfi, négociant et de

Frédéric Paulin-Françoise née Storz, à Lausanne

2. Sattiva Caterina-Maria-Lidia

célibataire

employée de bureau

originaire de Miasino (Novare, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds le onze septembre

mil neuf cent

fille de

Giovanni-Baptista Alberto Sattiva, négociant, à Lausanne et de

Louise-Romana née Christ, décédée

Comme témoins :

1. Sattiva Albino, géomètre, à Neuchâtel

2. Valsesia Natale, cordonnier, à La Chaux-de-Fonds.

Les publications ont eu lieu à Zürich le 3 à Lavigny, à Lausanne le 3 et à Miasino le 7 mai 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Zürich

Les époux :

A. Ghelfi  
Rina Ghelfi

Les témoins :

A. Sattiva  
N. Valsesia

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à M. Müller, M. J. Yant, à Zürich et à la Chambre cantonale.

Registre des mariages A.

N° 328  
Bänziger  
et  
Francina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bänziger Hermann-Jakob \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Voyageur de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Obereg (Appenzel a/d.) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Genève \_\_\_\_\_ né à  
Héricourt (Appenzel) \_\_\_\_\_ le onze décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_ fils de

Johann-Jakob Bänziger, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Hanna Wiggenmann, à Héricourt \_\_\_\_\_

2. Francina Marie-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Narzo (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Nyon \_\_\_\_\_ née à  
Nyon \_\_\_\_\_ le deux août \_\_\_\_\_  
mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Georges Francina, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Joseph, à Nyon \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Braillard Ferdinand, secrétaire, à Lausanne  
2. Servageon Auguste, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 8, à Obereg le 11,  
à Nyon le 10 et à Narzo le 23 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Genève \_\_\_\_\_

Les époux :

*Bänziger*  
H. Bänziger

Les témoins :

*Braillard*  
Aug Servageon

L'officier de l'état civil :

*Le Bary*

Communiqué à Obereg,  
Genève, Nyon et à la \_\_\_\_\_  
Chancellerie cantonale. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 329  
Solimas  
et  
Capri

RECTIFICATION

Par décision du 25 septembre 1963 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le nom patronymique de l'époux soit orthographié Solimas et non Selimas.

Lausanne, le 26 septembre 1963  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Solimas Guilberto  
célibataire  
mécanicien  
originaire de Macomer (Cagliari, Italie) domicilié à Lausanne né à Macomer le vingt-six octobre mil huit cent nonante-neuf fils de Albino Solimas et de Giulietta nie Corda, à Gênes

2. Capri Angelina  
célibataire  
ménagère  
originaire de Motta-San-Giovanni (Calabre, Italie) domiciliée à Lausanne née à Niedergesteln (Valais) le douze janvier mil neuf cent neuf fille de Pasquale Capri, mason à Motta-S-Giovanni et de Maria nie Radella, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Pastore Franco, Pasteur, à Lausanne  
2. Capri Maria, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11<sup>er</sup> mars, à Macomer le 14 mars et à Motta-S-Giovanni le 2 mai 1963

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication  
permis de publier et de mariage du Dép. de J. & P.

Les époux :

Solimas Guilberto  
Solimas Angelina

Les témoins :

Maria de Maria  
Capri Maria

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 330  
Barraz  
et  
Hegi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraz Louis \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

greffier-Substitut du Tribunal \_\_\_\_\_

originaire de Epesses \_\_\_\_\_ domicilié à

Aigle \_\_\_\_\_ né à

S. Pex \_\_\_\_\_ le dix-huit juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Louis Barraz, ouvrier, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Anna-Maria ne Degertex, décédée \_\_\_\_\_

2. Hegi Yvonne-Lina \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Nillmergen (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Revens \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le dix-huit avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Emile-Auguste Hegi, serrurier \_\_\_\_\_ et de

Lina nee Wolper, à Revens \_\_\_\_\_

Comme témoins : 1. Leyraz André, étudiant en droit, à Lausanne  
2. Pouly Aimé, étudiant en droit, Chardonnay St-Revens

Les publications ont eu lieu à Aigle le 21, à Epesses le 22, à Revens le 22 et à Nillmergen le 23 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

auto-citation de l'état civil d' Aigle. \_\_\_\_\_

Les époux :

Barraz

Y. Barraz

Les témoins :

Leyraz  
Pouly

L'officier de l'état civil :

St Bauff

Communiqué à Cully, Aigle, Prilly et Nillmergen \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 331  
 Kluker  
 et  
 Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kluker Gaspar \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 Chef de cuisine \_\_\_\_\_  
 originaire de Avers (Grisons) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Bierre \_\_\_\_\_ né à  
 Avers - Campsut \_\_\_\_\_ le vingt-trois mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-trois \_\_\_\_\_ fils de  
 Christian Kluker \_\_\_\_\_ et de  
 Agnès née Kluker, les deux décédés \_\_\_\_\_

2. Dutoit Hélène-Jenny \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Moudon, Chavannes & Chesalles \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Gimel \_\_\_\_\_ née à  
 Gimel \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fille de  
 Fernand - Marc - Ami Dutoit, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Caroline - Augusta née Raymond, rentière, à Gimel \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Déprat Hélène, s. pr. au Lieu (Vallée de Joux)  
 } 2. Dutoit Fernand, gérant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bierre le 12, à Gimel, à Moudon  
 le 14, à Avers, à Chavannes et à Chesalles le 15 juin  
 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
 Bierre \_\_\_\_\_

## Les époux :

Kluker Gaspar  
 Hélène Dutoit Kluker

## Les témoins :

Élu Déprat  
 Dutoit

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Avers, Bierre  
 Moudon & Gimel \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 332  
Curchod  
Steffen<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod René-Georges-Henri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agent de police \_\_\_\_\_  
originaire de Sommarin et Montaubion-Chardonay \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de  
Henri Curchod, sergent-major de police retraité \_\_\_\_\_ et de  
Louise-Alice-Olga née Hédiger, à Pully \_\_\_\_\_

2. Steffen Yvonne-Jeanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
originaire de Trub (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le cinq juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Charles-Louis-Auguste Steffen, vigneron, à Pully \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Lagnaz, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Curchod Henri, retraité de police, à Pully ✓  
} 2. Steffen Oswald, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sommarin, à Trub  
le 16 et à Montaubion-Chardonay le 17 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Curchod René  
Yvonne Curchod

## Les témoins :

H. Curchod  
Steffen Oswald

L'officier de l'état civil :

Stauff

Communiqué à Poliez-le-Grand,  
St. Georges et Trub. \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 333  
 Cosendey  
 et  
 Eymann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosendey Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

manoeuvrier \_\_\_\_\_

originaire de Mamand \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Avenches \_\_\_\_\_ le vingt-trois septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Elic Cosendey, ouvrier de fabrique \_\_\_\_\_ et de

Rosine née Balamand, à Baulmes \_\_\_\_\_

2. Eymann Anna-Marie \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

menagère \_\_\_\_\_

originaire de Fabri (Bern) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Chavornay \_\_\_\_\_ le dix-sept mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de

Charles Eymann, journaliste \_\_\_\_\_ et de

Anna née Brunner, à Avenches \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Disereus Léon, agent de police, à Lausanne  
 2. Simmen Albert, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 juin, à Fabri  
 le 2 et à Mamand le 3 juillet 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 légitimation. \_\_\_\_\_

Les époux :

Cosendey Louis  
 Cosendey Marie

Les témoins :

Léon Disereus  
 A. Simmen

L'officier de l'état civil :

A. Bally

Communiqué à Georges et à  
 Steffisburg \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 334  
Sulser  
et  
Trins

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sulser Walter-Edmond

célibataire

ingénieur

originaire de Martan (S. Gall) domicilié à

Mboug (Pays-Bas) né à

Lausanne le treize mai

mil huit cent nonante quatre fils de

Jean-Hermann Sulser, archiviste du Tribunal fédéral et de

Marie ne Mosimann, à Lausanne.

2. Trins Rodalie-Alexienne-Marie

célibataire

institutrice

originaire de Sujette néerlandaise domiciliée à

Mboug (Pays-Bas) née à

Dumarang le treize février

mil huit cent nonante neuf fille de

Alexaan-Karel-Willem Trins, décédé et de

Eugénie ne Schaap, à Mboug

Comme témoins :

1. Suisse Jean-Hermann, archiviste, à Lausanne

2. Trins Eugène-Charles, ingénieur, à Gortech (Hollande)

Les publications ont eu lieu à Mboug le 24 octobre 1925 et à

Martan le 19 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Martan

Les époux :

W. Sulser

R. Trins

Les témoins :

H. Sulser

E. A. Trins

L'officier de l'état civil :

J. Bouvier

Communiqué à Martan et à la  
Chancellerie cantonale

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 335  
Dey  
et  
Frossard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dey Charles-Henri

célibataire

employé de commerce

originaire de Rue (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize novembre

mil huit cent huitante-neuf fils de

Joseph-Charles Alexandre Dey, décédé et de

Victorine née Monner, à Lausanne

2. Frossard Bertha-Renée

célibataire

demoiselle de réception

originaire de Courgenay (Besse) domiciliée à

Lausanne née à

Courtemaury M Courgenay le premier janvier

mil neuf cent un fille de

Joseph Frossard, décédé et de

Alvina née Bouele, à Courrendlin

Comme témoins :  
1. Rochat Lucien, garagiste, à Rochallens.  
2. Maccattet Vincent, négociant, à Rochallens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Rue le 15 et à Courgenay le 16 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Henri Dey  
Bertha Dey

Les témoins :

Rochat  
M<sup>r</sup> Maccattet

Communiqué à Rue et à Courgenay

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 336

Ochsner

Krebs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ochsner Jakob

célibataire

Bouvier

originaire de Oberballau (Schaffhouse) domicilié à

Lausanne né à

Oberballau le cinq février

mil neuf cent deux fils de

M<sup>r</sup> Hermann Ochsner, agriculteur et de

M<sup>lle</sup> Éline nie Kessler, à Oberballau

2. Krebs Ida

célibataire

ménagère

originaire de Kirchdorf - Noflen (Bern) domiciliée à

Yverdon née à

Kermencied le vingt-neuf janvier

mil neuf cent trois fille de

Friedrich Krebs et de

Euna - Maria nie Bill, les deux dédés

Comme témoins : 1. M<sup>r</sup> Ausermann Gottlieb, laitier, à Lausanne  
2. Ochsner M<sup>r</sup> Hermann, jardinier, officier de foppet.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Kirchdorf le 17  
à Yverdon le 17 et à Oberballau le 18 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :

Jacques Ochsner  
Ida Ochsner

Les témoins :

M<sup>r</sup> Hermann  
Hermann Ochsner

L'officier de l'état civil :

H. Ballig

Communiqué à Oberballau, à  
Kirchdorf et à Yverdon

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 337  
 Vouga  
 et  
 Murer

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 26 décembre 1932, déclaré définitif et exécutoire le 10 mars 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 10 mars 1933. Lausanne, le 17 mars 1933.

L'officier de l'état civil int.

*Murer*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vouga Robert-Julien  
 célibataire

boulangère  
 originaire de Cortaillod et de Bôle (Neuchâtel) domicilié à Lausanne né à Lausanne le seize mars

mil neuf cent sept fils de Robert Vouga, boulangère, à Lausanne et de Caroline née Kien, décédée

2. Murer Hulda  
 célibataire

tailleuse  
 originaire de Obergerlafingen, Reberswil et Bussnach (Solms) domiciliée à Lausanne née à Obergerlafingen le neuf juillet mil neuf cent six

fille de Theodor Murer, charpentier, à Kriegstetten et de Julia née Fortmann, décédée

Comme témoins : 1. Vouga Robert, boulangère, à Lausanne  
 2. Lavanchy Charles, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Cortaillod le 2, à Bôle, à Kriegstetten et à Bussnach le 3 juillet 1933

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :  
 actes de naissance & actes de publication.

Les époux :  
 Robert Vouga  
 Hulda Vouga

Les témoins :  
 Robert Vouga  
 Lavanchy Charles

L'officier de l'état civil :  
*J. Baillif*

Communiqué à Cortaillod, à Bôle, à Kriegstetten & à Bussnach

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 338Gilliand  
Becholey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliand Ernest-Jaques

célibataire

monteur

originaire de Combremont-le-Grand

domicilié à

Lausanne

né à

Rotoy

le seize août

mil huit cent nonante-sept

fils de

Constant-Louis Gilliand, retraité de police

et de

Blise-Françoise née Decampaz, à Lausanne

2. Becholey Clara-Céline

célibataire

employée de bureau

originaire de Bercher et Chesalles Moudon

domiciliée à

Lausanne

née à

Bercher

le vingt-neuf avril

mil huit cent nonante-sept

fille de

Ullyse Becholey, décédé

et de

Marie-Constance née Péclard, à Lausanne

Comme témoins :

1. Biferens Charles, industriel, à Lausanne

2. Moillon Albert, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Combremont-le-Grand, à Bercher et à Chesalles Moudon le 26 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

E. Gilliand

C. Becholey

Les témoins :

Biferens

Moillon

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Combremont,  
à St-Lierges & à Lucens.

## Registre des mariages A.

No 339  
Cuendet  
Siegfried

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet Arthur - Louis - Eugène \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ veuf de Jeanne - Louise née Caillat dès le 28  
 août 1925 \_\_\_\_\_ fonctionnaire postal \_\_\_\_\_  
 originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 St-Croix \_\_\_\_\_ le treize avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
 Albert - Auguste Cuendet, musicien \_\_\_\_\_ et de  
 Marie - Elise née Müller, à St-Croix \_\_\_\_\_

2. Siegfried Anna - Fanny dite Anne \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

demoiselle de réception \_\_\_\_\_  
 originaire de Landiswil (Berno) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-trois mars \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
 Gottfried - Friedrich Siegfried, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Josephine - Rosa née Lumsteg, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Cuendet Alfred, musicien, à St-Croix  
 2. Siegfried Gottfried, destinataire, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Croix, aux Granges  
 de St-Croix et à Landiswil le 15 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

A. Cuendet  
 Anne Cuendet

## Les témoins :

Gottfried Siegfried  
 A. Cuendet

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à St-Croix et à  
 Biglen \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 310

Gojo  
et  
Valentini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gojo Jean-Baptiste

célibataire

garçon de laboratoire

originaire de Scopello (Novare, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le neuf avril

mil neuf cent trois fils de

Aldoro-Aurelio Gojo, décédé et de

Marie-Eva née Bosseiva, à Lausanne

2. Valentini Valentine-Benoite-Lydie

célibataire

minagère

originaire de Todi (Umbria, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Marseille le vingt-six juin

mil neuf cent cinq fille de

Fortunato Valentini, commerçant et de

Marie née Conza, à Lausanne

Comme témoins :

1. Miscafi Arthur, voyageur, à Genève.

2. Liabacchini Joseph, restaurateur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Scopello et à  
Todi le 23 mai 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux juillet mil neuf cent vingt six

## Pièces déposées :

actes de naissance et acte de  
publicationpermis de publier et de ma-  
riage du Département de  
Justice & police.

## Les époux :

Gojo et Valentini

## Les témoins :

Miscafi

Liabacchini

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à la Chancellerie  
cantonale (2)



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 341  
 Jaccard  
 et  
 Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Constant-Auguste \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

gypcier-peintre \_\_\_\_\_  
 originaire de Villars-Biccelin et Montaubion-Chardonney domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le premier mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-six \_\_\_\_\_ fils de

Amile Jaccard, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Léonie-Henriette née Amier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Blanche Nelly-Florence \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Gressy \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Epautheyres \_\_\_\_\_ née à  
 Epautheyres \_\_\_\_\_ le cinq décembre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Justin-Ernest Blanche, agriculteur, à Epautheyres \_\_\_\_\_ et de  
 Ada-Céline née Chaillot, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gessenay Marcel, empl. de commerce, à Lausanne  
 } 2. Fromentin Jules, Cafetier, Basse 7, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Villars-Biccelin,  
 à Montaubion-Chardonney, à Gressy et à Essertines le 23 juin  
 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de pu-  
 blication \_\_\_\_\_

Les époux :

Auguste Jaccard  
 Nelly Jaccard

Les témoins :

Gessenay  
 Fromentin.

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à Poliez-le-Grand,  
 St. Cergues, Belmont et Nuarens.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 342  
 Racine  
 et  
 Tailleurs

15-277

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Racine Willy \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Docteur - médecin \_\_\_\_\_

originaire de Lamboing (Berne) et de Neuchâtel \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Berne \_\_\_\_\_ né à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le cinq août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Walthar Racine, Professeur \_\_\_\_\_ et de

Berthe-Mathilde nee Nicollie, à Neuchâtel \_\_\_\_\_

2. Tailleurs Gilberte-Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le premier octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Sigismond-Marius Tailleurs, bijoutier \_\_\_\_\_ et de

Valentine Louise nee Chappuis, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Tailleurs Sigismond, bijoutier, à Lausanne.  
 } 2. Tailleurs Lucie, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Berne le 17, à Neuchâtel, à Lausanne  
 le 18 et à Sierre le 19 juin 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil de  
 Berne. \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Racine  
 Gilberte Racine

Les témoins :  
 S. Tailleur.  
 Lucy Tailleurs

Communiqué à Neuchâtel, à  
 Sierre & à Berne. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 L. Bauf

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 343  
 Vercellotti  
 Liechti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vercellotti Pietro-Alberto \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

mason \_\_\_\_\_  
 originaire de Borgosesia (Novare, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Borgosesia \_\_\_\_\_ le dix-neuf juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent huitante-sept \_\_\_\_\_ fils de

Natale Vercellotti, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Giuseppina ni Albertone, à Borgosesia \_\_\_\_\_

2. Liechti Margaretha \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
 originaire de Landiswil (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Biglen \_\_\_\_\_ le neuf mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Julius Liechti, tanneur \_\_\_\_\_ et de  
 Marie-Anna ni Dällenbach, à Rueschau \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Callini Emile, typographe, à Lausanne  
 } 2. Orbeia Jean, mason, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 mai, à Biglen  
 le 1<sup>er</sup> juin et à Borgosesia le 6 juin 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication \_\_\_\_\_  
 permis de publier et de  
 mariage du Dép<sup>t</sup> de J. S.<sup>t</sup> \_\_\_\_\_

## Les époux :

Vercellotti Pietro-Alberto  
 Margaretha Vercellotti

## Les témoins :

E. Callini  
 Jean Orbeia

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Biglen et à  
 la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 314  
 Monod  
 et  
 Butticaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod Marius - Henri - Nicolas

divorcé de Augustine - Pauline Fritz des le

1<sup>er</sup> avril 1924, typographe

originaire de Ormont - dessus domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt juin

mil huit cent nonante - un fils de

Henri - Adolphe Monod, laitier, à Genève et de

Emma - Louise née Brion, décédé

2. Butticaz Eveline - Julie

célibataire

employé de Commerce

originaire des Châtelard et de Jongny domiciliée à

Lausanne née au

Châtelard le vingt-sept avril

mil huit cent nonante - six fille de

Louis - Jean Butticaz, décédé et de

Alice - Jenny née Sallaz, à Lausanne

Comme témoins :

1. Hossli Lucien, conducteur-typo, à Lausanne

2. Vuillemin Alfred, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, au Châtelard, à  
 Jongny et à Ormont - dessus le 25 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication  
 acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
 avec divorce.

## Les époux :

Marius  
 Monod

## Les témoins :

Vuillemin  
 L. Hossli

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Ormont - dessus  
 Montaux & Chandonne

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 345  
 Steinmayer  
 et  
 Doser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steinmayer Ernst - Albert \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

représentant \_\_\_\_\_

originaire de Otelfingen (Zurich) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Zurich \_\_\_\_\_ le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_

mil huit cent vingt-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Johann - Baptist Steinmayer \_\_\_\_\_ et de

Anna nie Surber, décédée \_\_\_\_\_

2. Doser Rosa \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Schusswied (Waldsee, Wurtemberg) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Schusswied \_\_\_\_\_ le seize octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent vingt-cinq \_\_\_\_\_ fille de

Johann - Nepomuk Doser \_\_\_\_\_ et de

Kreuzer nie Wieder, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Buhler, Auguste, conducteur-hypo, à Lausanne  
 2. Buhler Berthe, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Otelfingen le 3  
 et à Schusswied le 4 juillet 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_  
 permis de publier du Dépt. de J. & P. \_\_\_\_\_

Les époux :

*Steinmayer*  
 Rosa J. Steinmayer

Les témoins :

*August Buhler*  
*Berthe Buhler*

L'officier de l'état civil :

*J. Bauf*

Communiqué à Otelfingen et à la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

No 316  
Spätke  
et  
Dalgas

2-35

N  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spätke Francis - Richard - Georges  
célibataire

gypcier-peintre  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le premier janvier  
mil huit cent nonante-neuf fils de

Charles - Richard Spätke, gypcier-peintre, à Lausanne et de  
Hélène - Bertha - Louisa née Seckel, décédée

2. Dalgas Marguerite - Louise  
célibataire

Couturière  
originaire de Chavannes pr. Ecublens domiciliée à  
Renens née à  
Lausanne le quinze juin  
mil huit cent nonante-neuf fille de

Tomile - Hermann Dalgas, machiniste et de  
Anna née Amacher, à Renens

Comme témoins : } 1. Spätke Richard, gypcier-peintre, à Lausanne  
2. Dürrenberger Albert, empl. au téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Ecublens et à  
Chavannes le 30 juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :  
Francis Spätke  
Marguerite Spätke

Les témoins :  
R. Spätke  
Dürrenberger A

Communiqué à Ecublens & à  
Grilly

L'officier de l'état civil :  
H. Baug

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 347  
Spierer  
et  
Blum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spierer Emile \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ négociant \_\_\_\_\_  
originaire de Genève (ville) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Constantinople \_\_\_\_\_ né à  
Smyrne (Turquie) \_\_\_\_\_ le quinze septembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de  
Sigismond Spierer \_\_\_\_\_ et de  
Fanny Golda née Querbach, décidés \_\_\_\_\_

2. Blum Annie \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Paris (Seine), 5<sup>e</sup> arrt) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Bâle \_\_\_\_\_ le huit décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de  
Jean-Gaston Blum, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Grumbach, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Schrott Edmond, bijoutier, à Lausanne  
2. Maire Paul, négociant, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Genève le 5, à Constantinople, à Paris (5<sup>e</sup>) et à Lausanne, sans opposition, en juin 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Genève \_\_\_\_\_

Les époux :  
Emile Spierer  
Annie Spierer.

Les témoins :  
Edmond Schrott  
Paul Maire

Communiqué à Genève et à  
la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Baillif

## Registre des mariages A.

No 348

Gruaz  
et  
Augsburger

Par jugement du Tribunal... du...  
district de Lausanne, rendu  
en date du 3 mars 1936...  
déclaré définitif et exécutoire le 6  
mai 1936... le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 20 juin 1936...

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruaz Ami \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_employé de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Pampigny et L'Isle \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Sévery \_\_\_\_\_ le quinze juin \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Ami Gruaz, journalier \_\_\_\_\_ et de

Marie-Lucie née Muller, à Monnaz \_\_\_\_\_

2. Augsburger Liliane-Madège \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

demoiselle de magasin \_\_\_\_\_

originaire de Langnau (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Pully \_\_\_\_\_ née à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le dix-neuf août \_\_\_\_\_

mil neuf cent dix \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Auguste Augsburger, typographe \_\_\_\_\_ et de

Jeanne-Marie née Mordasini, à Pully \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Augsburger Jules, typographe, à Pully ✓  
2. Guibod Henri, Courrier cycliste, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pampigny, à L'Isle  
à Langnau et à Pully le 2 juillet 1926 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_  
consentement des père et  
mère de la fiancée \_\_\_\_\_

## Les époux :

Ami Gruaz  
L. Gruaz Augsburger

## Les témoins :

Jules Augsburger  
Henri Guibod

L'officier de l'état civil :

H. Guibod

Communiqué à Pampigny, L'Isle  
Langnau & Pully. \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No 349

Basset

Zurkinden

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset Roger-Louis  
célibataire

électricien  
originaire de Goumoens-la-ville domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un décembre  
mil huit cent nonante six fils de

Marc-Louis Basset, charon, à Lausanne et de  
Bertha née Gony, décédée

2. Zurkinden Marguerite-Lucie  
divorcée de Georges-Edmond Delafontaine

née le 19 février 1924, couturière  
originaire de Corsier et Vevey domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-un juillet  
mil huit cent huitante-huit fille de

Joseph-Germain Zurkinden retraité C.F.F. et de  
Lucie née Pamblanc, à Lausanne.

Comme témoins :  
1. Basset Louis, charon, à Lausanne  
2. Zurkinden Joseph, retraité C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 avril, à Goumoens-la-ville le 1<sup>er</sup>, à Vevey le 2 et à Corsier le 3 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux avec divorce

Les époux :

R. Basset  
M. Basset

Les témoins :

Basset Ls  
Zurkinden

L'officier de l'état civil :

L. Basset

Communiqué à Rochatens, Vevey & Chardonne

## Registre des mariages A.

No 350  
Béguin  
et  
Hengartner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béguin Ernest-Mauri \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
marchand de vin \_\_\_\_\_  
originaire de Rochefort (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
au Locle \_\_\_\_\_ le deux mai \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de  
Camille-Mauri Béguin \_\_\_\_\_ et de  
Wido née Schild, les deux diadés \_\_\_\_\_

2. Hengartner Alice-Susanne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Oberwinterthur (Zürich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Madretsch (Berne) \_\_\_\_\_ le vingt-cinq février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de  
Franz-Arnold Hengartner, mécanicien S.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
Susanna née Berner, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Hengartner Arnold, licencié en droit, pour Lausanne  
2. Béguin Ernest-Arnold, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Rochefort &  
à Oberwinterthur le 10 juillet 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de pu-  
blication \_\_\_\_\_

Les époux :

E. Béguin  
A. Béguin

Les témoins :

A. Hengartner Rogoz  
A. Béguin

Communiqué à Rochefort et à  
Winterthur \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. Bauf

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne

rendu en date du 2 novembre 1934

déclaré définitif et exécutoire le 9

janvier 1935

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le

divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 9

janvier 1935, le délai pendant

lequel l.e. susdit

ne pourr. a. contracter un nouveau mariage

Lausanne, le 11 janvier 1935.

L'officier de l'état civil :

J. Bauf

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 351  
 Clausen  
 et  
 Baggenstos

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clausen Hermann - Gaston \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Professeur à l'École de Commerce \_\_\_\_\_  
 originaire de Gornen (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Delémont \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-cinq octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante six \_\_\_\_\_ fils de

Joseph Marie Clausen, retraite C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle - Odile née Schär, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Baggenstos Marguerite - Louise \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Gersau (Schwyz) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt août \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Martin Baggenstos, chef de train C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
 Marie - Louise née Schaller, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Clausen Joseph - Marie, retraite C.F.F. à Lausanne.  
 } 2. Baggenstos Martin, chef de train C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Delémont le 28, à Gersau le 29,  
 à Lausanne le 30 juin et à Gornen le 1<sup>er</sup> juillet 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
 Delémont \_\_\_\_\_

## Les époux :

Hermann Clausen

Marguerite Clausen

## Les témoins :

J. Clausen  
 M. Baggenstos

L'officier de l'état civil :

L. Bouvier

## Registre des mariages A.

No 352  
Rochat  
et  
Frey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat Ernest-Louis  
divorcé en 2<sup>ème</sup> noces de Julia-Elise-Louise Gyar  
dès le 19 mai 1926, employé au téléphone  
originaire de L'Abbaye et du Lieu domicilié à  
Lausanne né à  
Nevey le quinze décembre  
mil huit cent septante-cinq fils de  
Louis-Samuel Rochat, décédé et de  
Elise-Stiemette-Marie nee Buvetot, à Nevey

2. Frey Bertha-Elisa  
célibataire  
demoiselle de magasin  
originaire de Steffisburg (Berna) domiciliée à  
Nevey née à  
Nevey le premier août  
mil huit cent septante-huit fille de  
Johann Frey et de  
Louise nee Freudiger, décédés

Comme témoins : } 1. Bläuer Eugène, fonctionnaire postal, à Lausanne  
2. Gander Gabriel, représentant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à l'Abbaye, au Lieu, à  
Steffisburg le 30 juin et à Nevey le 1<sup>er</sup> juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

## Les époux :

Rochat  
B. Rochat.

## Les témoins :

Eug. Bläuer  
G. Gander.

## L'officier de l'état civil :

A. Baur

Communiqué à l'Abbaye, au  
Lieu, à Steffisburg & à Nevey

Registre des mariages A.

No 353  
Blanc  
et  
Monnet

2-62

D Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Charles-Henri  
célibataire

employé de commerce

originaire de Lausanne domicilié à Lausanne né à Lausanne

le douze mars mil neuf cent deux

filis de Charles-Auguste Blanc, décédé et de Augustine-Marguerite née Broz, à Lausanne

2. Monnet Eveline  
célibataire

ménagère

originaire de Grancy domiciliée à Lausanne née à Basois

le vingt-deux avril mil neuf cent trois

filie de Edouard Monnet, appareilleur et de Marie-Elise née Charles, à Lausanne

Comme témoins : 1. Monnet Edouard, appareilleur, à Lausanne  
2. Broz David, jardinière, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Grancy le 28 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de publication

Les époux :  
C Blanc  
E Blanc

Les témoins :  
E Monnet  
Broz David

Communiqué à Grancy

L'officier de l'état civil :  
J. Baugy

## Registre des mariages A.

No 331

Rochat

et  
Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat André-Octave-Victor

célibataire

appareilleur

originaire de L'Abbaye

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatre septembre

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Octave Rochat, tapinier

et de

Marie-Joséphine née Hiller, à Lausanne

2. Bourgeois M<sup>lle</sup> Marie-Marguerite

célibataire

marguerite

originaire de Monticher

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-six avril

mil huit cent nonante sept

fille de

Jules-Daniel-Henri Bourgeois, coureur

et de

Lina née Chamot, à Lausanne

Comme témoins :

1. Bourgeois Henri, coureur, à Lausanne

2. Fischer Alfred, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à L'Abbaye, &  
à Monticher le 26 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :

André Rochat  
Marie Rochat

Les témoins :

H. Bourgeois père  
A. Fischer

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à L'Abbaye et  
à L'Isle

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 355  
Grandgirard  
et  
Saredi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandgirard Louis - Alexandre \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

représentant \_\_\_\_\_  
originaire de Cugy (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Fribourg \_\_\_\_\_ né à  
Villarimboud \_\_\_\_\_ le vingt-un octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Paul-Jean Grandgirard, comptable \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Aloysia nee Buchs, à Fribourg \_\_\_\_\_

2. Saredi Marie-Joséphine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

modiste \_\_\_\_\_  
originaire de Arno (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quinze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de  
Cyprien-Jammanel Saredi, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de  
Maria-Carmela nee Belorini, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Belorini Robert, entrepreneur, à Lausanne.  
2. Saredi Philippe, cimentier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Fribourg le 18, à Cugy, à Lausanne  
le 19 et à Arno le 16 mai 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Berne \_\_\_\_\_

Les époux :

L. Grandgirard  
W. Grandgirard

Les témoins :

Ph. Saredi  
Robert Belorini

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Cugy, à Fribourg  
et à la Chambre de Commerce \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 306  
Luquiens  
et  
Délessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luquiens Louis-William

célibataire

jardinier

originaire de Muriens

domicilié à

Lausanne

né à

Muriens

le dix-sept juillet

mil huit cent nonante six

fils de

Jean-François-Louis Luquiens

et de

Emma-Bernicte née Raymond décédés

2. Délessert Suzanne

célibataire

cuisinière

originaire de Lutry et Forel

domiciliée à

Garrouge

née à

Lausanne

le vingt-deux février

mil huit cent nonante-cinq

fille de

Julie née Délessert, à Garrouge

et de

Comme témoins :

1. Jean Louis, menuisier, à Lausanne

2. Gerber Arnold, Avance de Besulim 7, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Muriens, à Lutry, à Forel et à Garrouge le 8 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Luquiens Louis  
Suzanne Luquiens

Les témoins :

Louis Blanc

Gerber

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Romainmôtier  
à Lutry, à Forel et à Mézières



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 357  
 Paude  
 et  
 Rampp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paude Saul - Jules \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

chauffeur - mécanicien \_\_\_\_\_

originaire de Pizy \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

M<sup>r</sup> de Légier \_\_\_\_\_ le onze octobre \_\_\_\_\_

mil huit cent quarante \_\_\_\_\_ fils de

François - Samuel Paude \_\_\_\_\_ et de

M<sup>lle</sup> Marie - Caroline vic<sup>e</sup> Bolomey, d'éc<sup>u</sup>s \_\_\_\_\_

2. Rampp Fernande - Esther \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Hausen (district Krumbach, Bavière) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Bienne \_\_\_\_\_ le dix-huit février \_\_\_\_\_

mil neuf cent sept \_\_\_\_\_ fille de

Ludwig Rampp (absent) \_\_\_\_\_ et de

M<sup>lle</sup> Maria - Magdalena vic<sup>e</sup> Scheidegger, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Bertschy Emile, négociant, à Lausanne  
 2. Meyer Charles, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 juin, à Gimel le  
 1<sup>er</sup> juillet et à Hausen le 2 juillet 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-six.

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de

publication \_\_\_\_\_

consentement de la mère de la

fiancée \_\_\_\_\_

permis de publier \_\_\_\_\_

certificat de capacité de la fiancée \_\_\_\_\_

Communiqué à Gimel et à la

Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

## Les époux :

Paude Paul.

Paude Fernande

## Les témoins :

Emile Bertschy  
 Charles Meyer

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Registre des mariages A.

No 335  
Reber  
et  
Blanc

1926  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reber Victor - Frédéric  
célibataire

dessinateur

originaire de Schangnau (Berno) domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le huit avril

mil huit cent septante-neuf fils de

Pierre Reber, décédé et de

Amelina-Lina née Chaillet, à Lausanne

2. Blanc Louise - Jeanne - Henriette  
célibataire

Couturière

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le treize juillet

mil huit cent vingt-deux fille de

Jean-Samuel-Henri Louis Blanc, menuisier et de

Jenny-Sophie-Caroline née Humbert-Stolz, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Blanc Louis, menuisier, à Lausanne  
2. Gerber Arnold, industriel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Schangnau le  
7 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication.

Les époux :

V. Reber  
L. Blanc

Les témoins :

Louis Blanc  
Gerber

L'officier de l'état civil :

H. Bailly

Communiqué à Schangnau.

## Registre des mariages A.

No 359  
Boëx  
et  
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boëx Arthur-Louis

célibataire

employé de bureau

originaire de Collonge-Bellerive (Genève) domicilié à  
Lausanne né à

Collonge-Bellerive le vingt-sept septembre

mil huit cent nonante-huit fils de

Pierre-Célestin Boëx et de

Françoise née Chappuis, décédés

2. Chollet Louisa

célibataire

Couturière

originaire de Maracon domiciliée à

Grandvaux née à

Daillettes et Villette le vingt-deux juin

mil huit cent nonante-six fille de

Antoine-Juste Chollet, carrier et de

Marie-Alice née Girod, à Grandvaux

Comme témoins : } 1. Dousse Louis, conducteur T. P., à Genève  
2. Dousse Trine, couturière, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Collonge-Bellerive  
à Maracon et à Grandvaux le 14 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Huit-<sup>et</sup> un juillet mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :

Louis Boëx

Louisa Boëx

Les témoins :

Louis Dousse

Trine Dousse

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Collonge-Bellerive  
à Salègues et àully

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 360  
Ganquillet  
et  
Tochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ganquillet Albert-André \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

cordonnier \_\_\_\_\_

originaire de Cormoret (Bienne) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Bienne \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Louis-Albert Ganquillet, cordonnier \_\_\_\_\_ et de

Pauline-Félicie née Pelletier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Tochon Ida-Isidore \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Chêne-Pâquier, Chavannes-le-Chêne et Denezzy domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Alain Tochon, journaliste \_\_\_\_\_ et de

Emilie-Louise née Schaub, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Masson Henri, agriculteur, à Chailly Lausanne  
2. Pointet Auguste, agriculteur, à Chailly Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Cormoret le 14, à  
Chêne-Pâquier, à Chavannes-le-Chêne et à Denezzy le  
16 juillet 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

A. Ganquillet

I. Tochon

## Les témoins :

Henri Masson

Auguste Pointet

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Coustelay,  
Domlorge, Gronand & Denezzy

Registre des mariages A.

No 361  
Ebbutt  
et  
Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ebbutt Frédéric-Gerholm  
célibataire

correspondant  
originaire de Reigate (Surrey, Angleterre) domicilié à  
La Tour-de-Peilz né à  
Reigate le vingt-un avril

mil huit-cent nonante-cinq fils de  
Walter-Frédéric Ebbutt, épicier, à East Sheen (Londres) et de  
Agnes Heleanor née Edwards, décédée

2. Dupraz Marthe-Louise  
célibataire

originaire de Blonay domiciliée à  
Clarens (Châtelard) née à  
Clarens le quatorze mai

mil neuf cent fille de  
Adolphe-François-Louis Dupraz, décédé et de  
Fanny-Louise née Aguet, à Clarens

Comme témoins :  
1. Hélysi Marius, concierge, à Lausanne.  
2. Rahn Victor jardinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz et au Châtelard le  
dix-neuf et à Blonay le vingt juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
La Tour-de-Peilz

Les époux :

Fréd. Ebbutt  
Marthe Ebbutt

Les témoins :

Hélysi M.  
Victor Rahn  
Caruel  
L'officier de l'état civil :

L. Baug

Communiqué à La Tour-de-Peilz,  
à Monheur. & à St-Légier

Registre des mariages A.

No 362

Angeloz

Cosandey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Angeloz Pierre-Albert

célibataire

employé C.F.F.

originaire de Corminboeuf (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Corminboeuf

le trente janvier

mil huit cent vingt-neuf

fils de

Louis Angeloz, agriculteur

et de

Barbe-Apolline née Cosandey, à Corminboeuf

2. Cosandey Marie-Jeanne

célibataire

femme de chambre

originaire de Courtepin (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Villaret (Barbécêche)

le six février

mil neuf cent

fille de

Barbe-Emma Cosandey, à Fribourg

et de

Comme témoins :

1. Heysé Marins, concierge, à Lausanne

2. Regamey Henri, buissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Corminboeuf le 11 et à Courtepin le 13 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Angeloz Pierre Albert  
Marie Cosandey

Les témoins :

Regamey  
Heysé

L'officier de l'état civil :

Paul

Communiqué à Corminboeuf  
& à Courtepin

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 303  
Hänni  
et  
Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hänni Arnold-Roger

libataire

médecin - dentiste

originaire de Grossaffoltern (Berne)

domicilié à

Chavannes Morges

né à

Fouzetens-Mérey

le sept juillet

mil huit cent nonante-sept

fils de

Nicolas Hänni, jardinier

et de

Maria née Büttiker, à Fouzetens-Mérey

2. Jaccard Hélène-Olga

libataire

originaire de St. Croix

domiciliée à

Lausanne

née à

Renens

le dix-huit février

mil huit cent nonante-huit

fille de

Paul-Samuel Jaccard, décodé

et de

Emilie-Antoinette née Coquard, à Lausanne

Comme témoins :

1. Cartier Raymond, négociant, à Genève

2. Favet Marcel, Docteur-médecin, à Trilly

Les publications ont eu lieu à Chavannes, à Lausanne, à St-Croix le 12 et à Grossaffoltern le 13 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Orbigny

Les époux :

Hänni

Hélène Hänni

Les témoins :

M. Cartier

de Favet

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué à Orbigny, St-Croix & Grossaffoltern

Registre des mariages A.

N° 301

Cret  
et  
Nicolas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cret Albert - Victor - Denis

célibataire

menuisier - ébéniste

originaire de St-Croix domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le seize juin

mil neuf cent un fils de

Victor - Denis Cret, menuisier et de

Eugénie - Julie née Meylan, au Mont de Lausanne

2. Nicolas Clémence - Rosine

célibataire

ménagère

originaire de Epalinges domiciliée à

Epalinges née à

Epalinges le six janvier

mil neuf cent fille de

Maurice - Edouard Nicolas, charbon et de

Marguerite - Aline née Regamey, à Epalinges

Comme témoins : 1. Jacques Tomile, mécanicien, à Lausanne.  
2. Nicolas Juliette, couturière, à Epalinges.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à St-Croix, à La Chaux  
& à Epalinges le 2 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :

Cret Albert.  
Cret Clémence

Les témoins :

Jacques  
Nicolas

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à St-Croix & à  
Epalinges



## Registre des mariages A.

No 365  
Jaques  
et  
Mordetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques Ernest \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
mécanicien \_\_\_\_\_  
originaire de Opessus et Lutry \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Renens \_\_\_\_\_ le douze juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante neuf \_\_\_\_\_ fils de  
François-Jules Jaques, Conducteur N. L. \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Lina ne Niederbauer, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Mordetti Maria-Guglielmina \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Relieuse \_\_\_\_\_  
originaire de Suserna (Piemont, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Schinznach (Argovie) \_\_\_\_\_ le neuf novembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Guglielmo Mordetti, cordonnier \_\_\_\_\_ et de  
Anna ne Naira, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Mordetti Guglielmo, cordonnier, à Lausanne  
2. Gotard Antoine, employé T. L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry le 4, à  
Opessus le 12 juin et à Suserna le 4 juillet 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et acte de  
publication \_\_\_\_\_  
permis de publier du Dépar-  
tement de J. & P. \_\_\_\_\_

Communiqué à Lutry, Lutry et  
à la Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

## Les époux :

Jaques  
Marie Jaques

## Les témoins :

Guglielmo Mordetti  
Gotthard Antoine

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

## Registre des mariages A.

No 366  
Ogiz  
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogiz Louis - Alfred \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Chauffeur \_\_\_\_\_

originaire de Bremblens et Reclérens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Bremblens \_\_\_\_\_ le huit avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils de

Alfred-Louis Ogiz, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Julie-Maline née Prior, à Bremblens \_\_\_\_\_

2. Golay Madeleine - Lina \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_

originaire du Chenit \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Prilly \_\_\_\_\_ le vingt-janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent sept \_\_\_\_\_ fille de

Louis Golay, camionneur \_\_\_\_\_ et de

Clémentine - Adele née Pittet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Rochat Aimé, agriculteur, à Croy

} 2. Prior Charles, ouvrier de fabrique, à Bofflens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Bremblens, à  
Reclérens, au Sentier, & au Brassus le 17 juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Louis Ogiz  
Madeleine Ogiz.

## Les témoins :

Aimé Rochat  
Charles Prior

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Reclérens,  
La Sarraz & Le Sentier \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 367  
 Rapin  
 et  
 Reeves

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin René-Louis-Georges-Etienne  
 célibataire

professeur d'anglais au Gymnase  
 originaire de Payerne domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le dix-neuf avril  
 mil huit cent nonante-neuf fils de

Miles-Henri-Rodolphe Rapin, ancien adjoint à l'inspect. des télégraphes et de  
 Louisa née Harbel, à Lausanne

2. Reeves Mary Coe  
 célibataire

originaire des Etats Unis d'Amérique domiciliée à  
 New London (Connecticut) Etats Unis, en séjour à Lausanne née à  
 New London le vingt-cinq mars  
 mil neuf cent trois fille de

William-Henri Reeves banquier et de  
 Martha née Gardner, à New-London

Comme témoins :  
 1. Rapin Miles, retraité des télégraphes, à Lausanne  
 2. Reeves William, banquier, à New-London.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Payerne le 23  
 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acte de naissance et acte de  
 publication.  
 permis de publier du Département  
 de J.-S.P.

Les époux :

René Rapin  
 Mary Coe Reeves Rapin

Les témoins :

Rapin  
 W. Reeves

L'officier de l'état civil :

J. Paulif

Communiqué à Payerne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 385  
Berthoud  
et  
Froidevaux

— Divorce —

Par jugement du Tribunal...  
en date du 10 avril 1921, déclaré  
définitif et exécutoire le 22 juin  
1921, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel l'a femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 30 juin 1921.  
L'officier de l'état civil:

L. Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berthoud René  
célibataire

artiste peintre  
originaire de Bellerive (Vaud) domicilié à  
St. Léger né à  
La Tour de Pez le huit décembre  
mil neuf cent un fils de

Ernest Berthoud, instituteur retraité et de  
Susanne Marie née Duruz, à St. Léger

2. Froidevaux Adèle-Ada-Sylvia  
célibataire

originaire de Muriaux (Berno) domiciliée à  
Lausanne née à  
Bâle le vingt dix  
mil neuf cent trois fille de

Joseph-Henri-Sylvain Froidevaux, inspecteur aux Douanes et de  
Constance-Hélène née Schwarz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Froidevaux Sylvain, inspecteur aux Douanes, à Lausanne  
2. Froidevaux Elise, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St. Léger, à Lausanne le 16, à Saignielégier le 17 et à Bellerive le 14 juillet 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de St. Léger

Les époux :

René Berthoud

Sylvia Berthoud

Les témoins :

[Signature]

Elise Froidevaux.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Constantine, à  
Saignielégier et St. Léger

Registre des mariages A.

No 369  
Herzen  
Wille et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzen Nicolap

Veuf en deuxième nocce de Rachel Silberstein  
dis le 4 mai 1926, ancien Professeur à l'Université.  
originaire de Châtel Morat (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Fiesole (Florence, Italie) le cinq juin  
mil huit cent septante-trois fils de

Alexandre Herzen, décédé et de  
Thérèse née Felici, à Lausanne

2. Wille Hda-Louise-Virginie  
célibataire

professeur de piano  
originaire de La Dagne (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à

La Chaux-de-fonds le vingt-deux juillet  
mil huit cent huitante-trois fille de

Arthur Wille, décédé et de  
Stefania - Anna née Nofz, à Lucerne

Comme témoins : 1. Comaz Nella, Mont Choisi A. à Lausanne.  
2. Bertrand Elisa, Fontagne de la Cour, 29, Bruxelles.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Châtel Morat  
& à La Dagne le 17 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et de pu-  
blication  
acte de décès 2<sup>e</sup> femme de  
l'époux & acte du 2<sup>e</sup> mariage.

Les époux :

N. Herzen  
H. Herzen

Les témoins :

N. Comaz  
Bertrand

L'officier de l'état civil :

L. Bauff

Communiqué à Morat & à  
La Dagne.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 370  
Borroz  
et  
Zingg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borroz Charles-Albert  
celibataire  
commerçant  
originaire de Yaugondry domicilié à  
Lausanne né à  
Mett (Berne) le vingt-cinq février  
mil neuf cent un fils de  
Jean-Félicé Borroz, remonteux et de  
Marie née Kurth, à Biemme

2. Zingg Matha  
celibataire  
couturière  
originaire de Busswil b. Melchnau (Berne) domiciliée à  
Lofingue (Argovie) née à  
Lofingue le seize janvier  
mil huit cent nonante-neuf fille de  
Albert Zingg, voyageur de commerce, à Lofingue et de  
Margaritha née Oberli, décédée

Comme témoins :  
1. Schafroth Otto, négociant, à Lausanne  
2. Steimmayer Jules à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Busswil et Lofingue  
le 21, et à Yaugondry le 22 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes  
de publication.  
promesse de la fiancée

Les époux :  
Borroz  
Ch. Borroz

Les témoins :  
O. Schafroth  
J. Steimmayer

Communiqué à Champagne,  
Melchnau et Lofingue.

L'officier de l'état civil :  
H. Lehmann

## Registre des mariages A.

No 371  
 Franck  
 et  
 Geissmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franck Georges

célibataire

médecin

originaire de Epiguerez (Berne) domicilié à

La Chaux-de-Fonds né à

Torrentry le dix mars

mil huit cent nonante quatre fils de

fils de Joseph Franck, décédé et de

Sara Ines Judis, à Torrentry.

2. Geissmann Germaine

célibataire

originaire de Dornach (Haut Rhin, France) domiciliée à

Lausanne née à

Dornach le trente-un décembre

mil huit cent nonante quatre fille de

Jules Geissmann, décédé et de

Sara Spira, à Lausanne

Comme témoins : 1. Geissmann Louis, négociant, à Lausanne

2. Geissmann Robert, négociant, à San Salvador Amérique

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le 1<sup>er</sup>, à  
 Epauvillers le 5, à Mulhouse le 3, et à Lausanne  
 le 2 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
 de La Chaux-de-Fonds

## Les époux :

Georges Franck

Germaine Franck

## Les témoins :

Louis Geissmann

Robert Geissmann

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à Epauvillers, à  
 La Chaux-de-Fonds et à  
 la Chaux-de-Fonds cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 19872  
Wayss  
et  
Cerey

Par décret du Grand Conseil du 8 février 1928, Charles Willy Wayss désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et rayé du nombre des bourgeois de la commune de Lausanne.

Inscrit le 17 mars 1928.

L'officier de l'état civil:

L. Paulin

69 rue de Chaudens et Billy.

Par jugement du Tribunal de la ville de Lausanne, rendu en date du 14 juillet 1926, déclaré définitif et exécutoire le 24 septembre 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 30 septembre 1932.

L'officier de l'état civil:

H. Lechaud

*[Signature]*

41/58  
En présence de l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wayss Charles Willy  
cibataire  
employé de bureau  
originaire de Esslingen (Wurtemberg) domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-trois février mil huit cent nonante-sept fils de Wilhelm Wayss et de Pauline-Friederike nee Wayss, décédés

2. Cerey Germaine-Violette  
cibataire  
employée de bureau  
originaire de Dinges et de Cheseaux domiciliée à Lausanne née à Lausanne le trois septembre mil huit cent nonante-six fille de Louise-Julie Cerey à Lausanne et de

Comme témoins: 1. Fossier Felice, restaurateur, à Lausanne  
2. Bellier Alice, à Penens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Chaudens, Cheseaux, et Esslingen le 3 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées:  
actes de naissance, certificat matrimoniale de la fiancée,  
permis de publier et de marier du D<sup>pt</sup> de J. et J.  
actes de publication.

Les époux:  
W. Wayss,  
G. Wayss  
Les témoins:  
A. Bellier  
F. Fossier

Communiqué à Chaudens, Billy et la Chancellerie cant.

L'officier de l'état civil:  
H. Lechaud



Registre des mariages A.

No 373  
 Oberon  
 et  
 Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberon Jean-Nicolas  
 célibataire

chauffeur  
 originaire de Perles et Farvagny-le-Grand (Fribourg) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Farvagny-le-Grand le six août  
 mil huit cent nonante fils de

Paul Appolinaire Oberon, agriculteur, à Farvagny-le-Grand et de  
 Flavie née Gachoud, d'origine

2. Chevalley Adèle Ernestine  
 célibataire

ménagère  
 originaire de Denezg domiciliée à  
 Lausanne née à  
 aux Monts de Jully le dix-huit avril  
 mil neuf cent cinq fille de

Ernest Chevalley, maréchal et de  
 Hélène née Nicolas à Forel (Lausanne)

Comme témoins : 1. Heusi Marin, concierge, à Lausanne  
 2. Lamblanc Robert, emp. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Perles et Farvagny-le-Grand le 21, et à Denezg le 23 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :  
 actes de naissance et  
 actes de publication.

Les époux :  
 Oberon Jean  
 Adèle Oberon

Les témoins :  
 Lamblanc  
 Heusi M<sup>s</sup>

Communiqué à Perles, Farvagny-le-Grand et Denezg.

L'officier de l'état civil :  
 H. Leclercq

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 374  
Pache  
et  
Thuillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Louis André

célibataire

jardinier  
originaire de Epalinges domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente-un juillet

mil neuf cent trois fils de  
Arnold - Albert Pache décédé et de  
Ernestine Marie Bailler née Fiaux, à Berne

2. Thuillard Olga-Lina

célibataire

ménagère  
originaire de Froideville domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trente-un juillet

mil huit cent nonante - six fille de  
Jules Thuillard et de  
Fanny - Julie née Desombaz, décédés

Comme témoins :

1. Thuillard Julia, emp. de bureau, à Lausanne
2. Thuillard Jules, garde frontière, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Froideville  
le 9 et à Epalinges le 10 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :

Louis Pache  
Olga Pache

Les témoins :

Julia Thuillard  
Jules Thuillard

L'officier de l'état civil :

H. Leibaut  
sans

Communiqué à Epalinges et  
Folig. le 9 grand.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 375  
Bernet  
et  
Fivat

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernet Charles

célibataire

aide-monteur

originaire de Zell (Lucerne)  
Lausanne

domicilié à

né à

La Chaux-de-Fonds le dix-sept février

mil huit cent nonante-sept fils de

Adolf Bernet, commissionneur, à La Chaux-de-Fonds de  
Elixa née Schären, à Piémont

2. Fivat née Bach Anna-Marie

veuve de Ernest Louis Fivat, déc. le 25

avril 1921, négociante

originaire de Lassel  
Lausanne

domiciliée à

née à

Grandvaux le vingt-quatre septembre

mil huit cent huitante-sept fille de

Gottlieb Bach, décédé et de

Anna née Borboz, à Morges

Comme témoins :

1. Henri Bernet, sommelier, à Lausanne

2. Fosset Georges, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Zell le 15,  
et à Lassel le 16 juin 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance  
livret de famille (rendu)  
actes de publication

Les époux :

Ch. Bernet  
M. Borboz

Les témoins :

Henri Bernet  
G. Fosset

L'officier de l'état civil :

H. Luchaut

Communiqué à Zell et aux  
Yverges

Registre des familles vol. 21 fol. 317

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 345  
Delacetaz  
et  
Cheueckauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacetaz David-Benjamin  
celibataire

tapisserieur  
originaire de Yverne domicilié à  
Lausanne né à  
Aigle le sept mai  
mil neuf cent un fils de  
Alexis-Jules Delacetaz journalier et de  
Julie née Gachet à Lausanne

2. Cheueckauf Elsa-Johanne  
celibataire

cuisinière  
originaire de Braunschweig (Allemagne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Braunschweig le huit mai  
mil huit cent nonante-quatre fille de  
Henrich-Karl-Ernst Cheueckauf décédé et de  
Anna-Frederike-Auguste née Buegtorf à Braunschweig

Comme témoins :  
1. Loeper Georges, peintre, à Lausanne  
2. Guye William, limonadier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Yverne le 20  
et à Braunschweig le 22 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :  
actes de naissance  
actes de publication  
certificat de capacité de la  
fiancée  
permis de publier du  
Dépt de J. et Police

Les époux :  
D. Delacetaz  
E. Delacetaz

Les témoins :  
G. Loeper  
W. Guye

L'officier de l'état civil :  
H. Schaub

Communiqué à Aigle et à  
la chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 377  
Blanc  
et  
Gillieron

LI-116  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Maurice - Auguste \_\_\_\_\_  
célibataire

manœuvre  
originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf août \_\_\_\_\_

mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fils de  
Charles-Auguste Blanc, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Augustine Marguerite née Isaz, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Gillieron Lina \_\_\_\_\_  
célibataire

ménagère  
originaire de Juvay et Serron \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-sept mars \_\_\_\_\_

mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fille de  
Mme. George Gillieron \_\_\_\_\_ et de  
Catherine née Stöckli, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Laurent Henri, employé de commerce, Lausanne  
2. Favrat Gustave, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 à Juvay le  
19 et à Serron le 19 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance et  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Blanc Maurice  
Blanc Lina

Les témoins :

Laurent Henri  
Favrat Gustave

L'officier de l'état civil :

H. Liebau

Communiqué à Besobres et  
à Bron-la-ville \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

Pellaton  
et  
Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellaton Ernest - Robert

célibataire

mécanicien

originaire de Travers (Suisse) domicilié à  
Lausanne né à

Hatton (Angleterre) le vingt-sept janvier

mil neuf cent quatre fils de

Louis-Emile Pellaton, mécanicien et de

Pauline née Stucki à Percher

2. Cornu Maurice - Suzanne

célibataire

originaire de Chamblon (Suisse) domiciliée à  
Yverdon née à

Yverdon le trois décembre

mil neuf cent six fille de

Jules-Maurice Cornu, mécanicien et de

Emma-Elise née Burnat à Yverdon

Comme témoins :

1. Pellaton Willy, mécanicien, à Echallens
2. Cornu André, mécanicien, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Travers et Yverdon  
le 23 et Chamblon le 24 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_  
consentement des père et  
mère de la fiancée \_\_\_\_\_

Les époux :

E. Pellaton  
M. Pellaton

Les témoins :

Willy Pellaton  
André Cornu

Communiqué à Travers,  
Montagny et Yverdon

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Registre des mariages A.

379  
Berget  
et  
Salzmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berget Walter  
célibataire

chef de cuisine  
originaire de Spiez domicilié à  
Lausanne né à

Spiez le vingt-huit juin  
mil huit cent nonante-sept fils de

Gottfried Berger, boulanger, à Spiez et de  
Elisabeth née Abegglen, décédée

2. Salzmann Lina - Gertrud  
célibataire

gouvernante  
originaire de Eggwil (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Berne le six janvier  
mil huit cent nonante-huit fille de

Rudolf Salzmann et de  
Lina née Pohrbach les deux décédées

Comme témoins : 1. Humbert Charles, garçon de cuisine, à Lausanne  
2. Meylan William, danseur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Spiez et  
Eggwil le 13 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et  
actes de publication

Les époux :  
Walter Berget  
Gertrud Salzmann

Les témoins :  
Humbert  
W. Meylan

Communiqué à Spiez et  
Eggwil.

L'officier de l'état civil :  
H. Lehmann

Par jugement de l'  
Ombudsman du Nieder-  
simmenthal, à Fimmis  
(Berne), du 11 octobre 1935,  
déclaré définitif et  
exécutif le 11 octobre 1935,  
le mariage inscrit n°  
combre et éteints par  
le divorce.  
Le Tribunal a fixé à  
deux ans, le délai pen-  
dant lequel la femme ne  
peut contracter un  
nouveau mariage.  
\* dès le 11 octobre 1935.  
Lausanne, le 2 décembre 1935.

L'officier de l'Etat civil  
*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 350  
Ferreret  
Nicola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrer Léon Albert

célibataire

professeur

originaire de Coppet

domicilié à

Lausanne

né à

Coppet

le trois juin

mil huit cent huitante-trois

fils de

Claude Marie Ferrer

et de

Marie Gaspardine-Lélie née Delichet, à Coppet

2. Nicola Margherita-Luigia

célibataire

originaire de Muraltto (Lessin)

domiciliée à

Lausanne

née à

Paris

le vingt septembre

mil huit cent nonante-deux

fille de

Federico Livino Nicora

et de

Maria Teresa née Gianola dièdesi

Comme témoins : } 1. Bayly Robert, lieutenant colonel, La Bour de Paris  
2. Horsburgh Ada, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Coppet et à Muraltto le 27 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance et  
actes de publication

Les époux :

Ferrer  
Marguerite Ferrer

Les témoins :

Ada Horsburgh  
Robert Bayly lieutenant colonel

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Coppet et à  
Muraltto



## Registre des mariages A.

No 381  
Abrezol  
et  
Levy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abrezol Georges - Henri - Gaston

célibataire

médecin - dentiste

originaire de Monthérod

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le quatre mars

mil neuf cent deux

fils de

Henri - François - Louis Abrezol

et de

Félicie - Fanny Serex née Auberson, décédée

2. Levy Violette

célibataire

originaire de Domatyré

domiciliée à

Lausanne

née à

Morges

le vingt. deux janvier

mil neuf cent trois

fille de

Nathan Levy, négociant

et de

Florine née Dreyfus, à Lausanne

Comme témoins :

1. Levy Charles, négociant, à Lausanne

2. Dreyfus Marc, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Domatyré le 31  
et à Monthérod le 22 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix. sept juillet mil neuf cent vingt. six.

Pièces déposées :

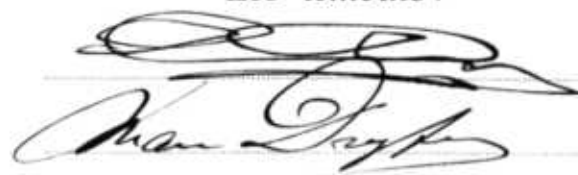
actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :

G. Abrezol.

V. Levy

Les témoins :



L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

2007

Communiqué à Gimmel et à  
Avenches.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 352  
Mischler

et  
Ducommun - dit - Ferron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mischler Marcel - Menti

célibataire

jardinier

originaire de Wählern (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le dix-sept février

mil neuf cent deux

fils de

Alphonse - Henri Mischler, jardinier, à Lausanne et de

Yvonne née Grim, décedée

2. Ducommun - dit - Ferron Jeanne - Yvonne

célibataire

fille de salle

originaire de Loche et La Chaux - de - Fonds

domiciliée à

Lausanne

née à

La Chaux - de - Fonds

le vingt-deux mars

mil neuf cent deux

fille de

Louisa - Olga Ducommun - dit - Ferron née Allen, décedée

Comme témoins :

1. Mischler Maurice, jardinier, à Lausanne

2. Sambaud Joseph, agriculteur, à Botton

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 à La Chaux - de - Fonds le 29 et à Wählern le 30

juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de publication et  
actes de naissance

Les époux :

Marcel Mischler

Yvonne Mischler

Les témoins :

Sambaud Joseph

Maurice Mischler

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Schwarzenburg  
au Loche et La Chaux  
- de - Fonds.

Registre des familles vol. 18 fol. 312

Par jugement du Tribunal du district  
de Lausanne  
endu en date du 12 mars 1934  
déclaré définitif et exécutoire le 19  
mars 1934  
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 19  
mars 1934, le délai pendant  
lequel la femme  
peut contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 1<sup>er</sup> juin 1934

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 383  
 Simmen  
 et  
 Jaccoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simmen Albert - Justin  
 célibataire

typographe  
 originaire de Erlach (Berne) domicilié à  
 Lausanne né à  
 Lausanne le onze juillet  
 mil neuf cent trois fils de

Auguste - Alfred Simmen imprimeur et de  
 Mina nee Heubi, à Lausanne

2. Jaccoud Olga - Albertine  
 célibataire

repassuse  
 originaire de Puidoux domiciliée à  
 Lausanne née à  
 Lausanne le vingt février  
 mil neuf cent six fille de

Gustave Jaccoud, docteur et de  
 Elise - Susanne nee Marguerat, à Colombier (Tombatal)

Comme témoins : 1. Horbstrasser Alfred, agriculteur, à Colombier  
 2. Strahm Robert, condomier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 à Erlach le  
 23 et à Puidoux le 23 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et  
 actes de publication

Les époux :

A. Simmen  
 O. Jaccoud

Les témoins :

Alfred Horbstrasser  
 Robert Strahm

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à Erlach et à  
 Chesebres.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 351  
Ulmann

Albrecht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ulmann Jakob

célibataire

jardinier

originaire de Walterswyl (Berne) domicilié à

Huttwyl, actuellement à Schuls (Yverdon) né à

Briswyl (Berne) le quinze novembre

mil neuf cent un fils de

Johann Ulmann, décédé et de

Emma née Meier, à Huttwyl

2. Albrecht Ida

célibataire

lingère

originaire de Stadel (Zürich) domiciliée à

Lausanne née à

Berlikon (Zürich) le vingt-cinq février

mil huit cent nonante fille de

Johannes Albrecht et de

Eugenia Genovefa née Baguard, décédée

Comme témoins : 1. Fromerod Marguerite, à Lausanne

2. Frankovitch Blaise, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Schuls le 26, à Huttwyl et à Walterswyl le 27, à Lausanne et à Stadel le 28 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Schuls.

## Les époux :

Jakob Ulmann  
Ida Albrecht

## Les témoins :

et Fromerod  
et Frankovitch.

## L'officier de l'état civil :

H. Leihaut  
1926Communiqué à Walterswyl, à  
Huttwyl à Stadel et  
Schuls.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 395  
Peyrollaz  
Eug  
Veyre

Par jugement du Tribunal des Dis-  
trict de Lausanne, rendu  
en date du 8 juillet 1941,  
déclaré définitif et exécutoire le 10  
septembre 1941 le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne, le 17 octobre 1941.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*  
supp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peyrollaz Jean-Samuel  
célibataire

étudiant aux Beaux-Arts  
originaire de Epesses domicilié à  
Paris (16.<sup>e</sup> arrt) né à  
Nyon le vingt-un avril

mil neuf cent quatre fils de  
Lucien-Alexis Peyrollaz et de

Henriette-Gabrielle Amie mie Boquillat, décédée  
2. Veyre Elise dite Sidette  
célibataire

originaire de Chapelle (Vaud) domiciliée à  
Challens née à

Challens le vingt-deux novembre  
mil neuf cent cinq

fille de  
Victor Veyre notaire et de

Marie Mie Jaese à Challens  
Comme témoins : 1. Veyre Victor, notaire, à Challens  
2. Veyre Georges, notaire, à Challens

Les publications ont eu lieu à Challens le 17, à Epesses le  
18, à Chapelle le 19 juillet et à Paris 16.<sup>e</sup> le  
7 août 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Bully

Les époux :  
J. Peyrollaz  
E. Peyrollaz

Les témoins :  
*[Signatures]*

L'officier de l'état civil :  
H. Sechaud

Communiqué à Bully, à St-  
Bergue, Challens et à la  
laï Chancellerie cantonale

## Registre des mariages A.

356  
Ruzillonet  
Bize

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruzillon Charles-Émile

veuf de Henriette-Magdeleine née Kurt,  
dés le 1<sup>er</sup> mars 1922, employé de commerce  
originaire de Belmont / Yverdon domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trente maimil huit cent huitante-trois fils de  
Louis-Charles-André Ruzillon et de  
Adèle-Marie-Louise née Fayot, décédés

2. Bize Bertha-Marie

célibataire

originaire de Villargel domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le neuf juilletmil huit cent vingt-neuf fille de  
Jules Bize, boulanger à Epalinges et de  
Bertha née Bolliger, décédéeComme témoins : 1. Sulzberger Adolphe, relieur, à Lausanne  
2. Bize Charles, employé à l'hôpital, LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne à Villargel le 21, à  
Belmont / Y. le 22 juillet 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication.acte de décès de la 1<sup>re</sup>  
femme de l'époux

## Les époux :

Ruzillon  
C. Ruzillon

## Les témoins :

A. Sulzberger, C.  
Ch. Bize.

## L'officier de l'état civil :

H. Lühaut  
serrCommuniqué à Belmont / Y.  
et Villargel.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 387  
 Jordan  
 Eschopp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan Aimé  
 célibataire

coiffeur  
 originaire de Queyres domicilié à  
 Lausanne né à

grandson le quinze juillet  
 mil neuf cent deux fils de  
 Alfred Jordan et de

Catherine Elisabeth née Pillonel, décédée

2. Eschopp Ada  
 célibataire

fille de salle  
 originaire de Leukerbad (Valais) domiciliée à  
 Lausanne née à

Leukerbad le six août  
 mil neuf cent un fille de  
 Théodor Eschopp, décédé et de

Antonina née Poter à Leukerbad

Comme témoins : 1. Delessert Louis, ferblantier, à Lausanne  
 2. Lemp Ernest, bûcheron, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Leukerbad  
 le 24 et Queyres le 26 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et  
 actes de publication

## Les époux :

A. Jordan  
 Ada Jordan

## Les témoins :

Ernest Lemp  
 L. Delessert

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à Fey et à  
 Leukerbad.

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 355  
Fuchs  
et  
Feller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fuchs Louis-Maurice

celibataire

employé de bureau

originaire de Brienz (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le sept août

mil huit cent huitante-sept

fils de

Ulrich Fuchs

et de

Justine Franette née Tiedle, décédée

2. Feller née Hertig Marie

veuve de Adolf Feller, dès le 20 janvier

1919, cuisinière

originaire de Wohlen (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Wohlen (Berne)

le treize octobre

mil huit cent nonante-un

fille de

Robert Hertig

et de

Rosa née Laug, décédée

Comme témoins :

1. Drummer Emile, capteur, à Lausanne

2. Claude Emile, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 à Brienz et  
et à Kirschedorf le 31 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication

actes de décès du 1<sup>er</sup> mari  
de l'épouse.

Les époux :

Louis Fuchs

Marie Fuchs

Les témoins :

Emile Drummer

Emile Claude

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

2000



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 389  
Emery  
& et  
Niaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Emery Roger-Jean** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 ingénieur \_\_\_\_\_  
 originaire de **Etagnières** \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
**Strasbourg (Alsace)** \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_  
**Lausanne** \_\_\_\_\_ le **sept juin** \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ **mil huit cent vingt-trois** \_\_\_\_\_ fils de  
**Louis Emery** **décédé** \_\_\_\_\_ et de  
**Jeannette Hermine Cléopâtre** **veuve de Fries Wyckhamer** à \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ **Lausanne**

2. **Niaux Annette** \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de **Lausanne** \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
**Lausanne** \_\_\_\_\_ née à \_\_\_\_\_  
**Lausanne** \_\_\_\_\_ le **vingt-sept février** \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ **mil neuf cent quatre** \_\_\_\_\_ fille de  
**François Niaux** **notaire** \_\_\_\_\_ et de  
**Emma** **veuve Meier** à **Lausanne**

Comme témoins : } 1. **Affolter Jean**, **docteur-médecin**, à **Lausanne**  
 } 2. **Niaux François**, **notaire**, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Etagnières** le **8**, à **Lausanne** le  
**9** et à **Strasbourg** le **9 juillet 1926**.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

**Lausanne**, le **vingt-quatre août mil neuf cent vingt-six**

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 de **Challens**.

Les époux :  
**Roger Emery**  
**Annette Emery**

Les témoins :  
 \_\_\_\_\_  
**J. H. Affolter**

Communiqué à **Challens**.

L'officier de l'état civil :  
**H. Schaub**

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 390  
Jacquet  
et  
Marmet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacquet Paul-Julien-Marie  
divorcé en 2<sup>e</sup> noces de Louise Dessarzin  
née Pettes des le 22 avril 1921, laitier  
originaire de Tréfondavaux (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Delley le douze septembre  
mil huit cent soixante-trois fils de  
Joseph-Cyprien Jacquet et de  
Marie-Marguerite née Fedelley, décédée

2. Marmet Henriette  
célibataire  
ménagère  
originaire de Granges (Vaud) domiciliée à  
Lausanne née à  
Granges le treize juin  
mil huit cent nonante-deux fille de  
Louis-Antoine Marmet cordonnier à Granges et de  
Louise-Annette née Darraud, décédée

Comme témoins :  
1. Drummer Emile, cafetier, à Lausanne  
2. Guenzi Arthur, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 à Granges  
le 31 juillet et à Tréfondavaux le 2 août 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

acte de mariage du fiancé,  
avec mention du divorce.  
acte de naissance pour la  
fiancée  
actes de publication

Les époux :

Julien Jacquet  
Henriette Jacquet

Les témoins :

Drummer  
A. Guenzi

L'officier de l'état civil :

H. Leibaud

Communiqué à Tréfondavaux et aux  
Granges.

Registre des mariages A.

391  
Weidmann  
Felix

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 11 juin 1924, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> août 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, Lausanne, le 4 août 1924.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Weidmann Adolphe Ernest  
celibataire

patissier  
originaire de Einsiedeln (Schwyz) domicilié à  
Lausanne né à

Fevy le vingt. six mai  
mil huit cent nonante. neuf fils de

Charles Weidmann, décédé et de  
Louise née Portmann, à Chesières

2. Felix Elise Alice  
celibataire

ménagère  
originaire de La Rogivue domiciliée à  
Lausanne née à

Bron-la-Ville le vingt. un mai  
mil huit cent nonante. cinq fille de

Pulch. Louis Felise, décédé et de  
Anna née Rogivue, à Bron-la-Ville

Comme témoins: 1. Burdet Jean, manoeuvre, à Lausanne  
2. Gonthier Théophile, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Einsiedeln  
le 6, à La Rogivue le 7 août 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt. six août mil neuf cent vingt. six.

Pièces déposées:

actes de naissance et  
actes de publication

Les époux:

E. Weidmann  
A. Weidmann

Les témoins:

Jean Burdet  
Théophile Gonthier

L'officier de l'état civil:

H. Leclercq

Communiqué à Einsiedeln et  
Salixens.

Registre des mariages A.

Form. 3.

382  
Jaquier  
et  
Bardy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Eugène-Henri  
divorcé de Rosa Howard, dès le 21 mars  
1921 vendeur de journaux  
originaire de Denges domicilié à  
Lausanne né à  
Echandens le treize avril  
mil huit cent huitante-trois fils de

Jules-Henri Jaquier agriculteur à Bremblens et de  
Susanne née Grand-Guillaume-Terrenoud, décédée

2. Bardy Cécile  
divorcée de Robert Seillard, dès le 15 janvier  
1920 ménagère  
originaire de Vailly domiciliée à  
Lausanne née à  
Brissier le douze mai  
mil huit cent huitante-six fille de

Juste Bardy agriculteur et de  
Louise-Rosalie née Tivison à Trarrens

Comme témoins : 1. Brot Charles employé b.l. à Lausanne  
2. Buffat Alfred agriculteur à Trarrens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 à Denges et à  
Vailly le 2 août 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cents vingt-six.

Pièces déposées :  
acte de naissance des fiancés  
actes de mariage avec divorce  
des deux conjoints  
actes de publication

Les époux :  
Eug. Jaquier  
Cécile Jaquier

Les témoins :  
Brot Charles  
Buffat Alfred

L'officier de l'état civil :  
H. Seillard

Communiqué à Echandens et  
à Trarrens.

Par jugement du Tribunal...  
distric de Lausanne, rendu  
en date du 26 février 1920,  
déclaré définitif et exécutoire le 26  
mars 1920, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce  
usant de la loi du 20 mars 1884.  
L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 393  
Weisset  
Bütten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weiss Reinhard-Karl

célibataire

conducteur S. F. F.

originaire de Dietikon (Zürich)

domicilié à

Zürich

né à

Zürich

le premier septembre

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Karl Weiss

et de

Albertina Emma née Riegg, les deux décédés

2. Bütten Lina-Berthe

célibataire

repasseuse

originaire de Rieggisberg (Genève)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix août

mil huit cent nonante-huit

fille de

Gottfried Burren décédé

et de

Marie Louise née Borthay, à Lausanne

Comme témoins : 1. Burren Louise, à Lausanne

2. Billet Charlotte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zürich le 2, à Dietikon le 3  
et Rieggisberg et à Lausanne le 4 août 1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Zürich

Les époux :

Reinhard Weiss  
Berthe Weiss

Les témoins :

G. Burren  
P. Billet.

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Dietikon,  
Zürich et à Rieggisberg.

## Registre des mariages A.

No 384  
Ramusz  
et  
Berney

Par jugement du Tribunal du...  
district de Lausanne rendu  
en date du 10 décembre 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 16 février  
1926, le mariage sus-cité ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 24 février 1926  
L'officier de l'état civil:

Bauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramusz Charles-Aldrien

célibataire

boucheur

originaire de Sullens

domicilié à

Lausanne

né à

Sullens

le vingt-sept octobre

mil huit cent vingt-six

fils de

Léa Marguerite Ramusz, à Bekandens

et de

2. Berney Julie-Aline

divorcée de Lucien Burin, dès le 29 avril

1924 dactylographe

originaire de Taleyres-sous-Rances

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux juillet

mil huit cent vingt-six

fille de

Adolphe Berney, décédé

et de

Jenny-Baroline née Jaquier, à Lausanne

Comme témoins :

1. Dupuis Henri, coiffeur, à Lausanne

2. Rinsoz Marcel, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Sullens le 23  
juillet et à Taleyres-sous-Rances le 24 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé  
acte de mariage de la  
fiancée avec mention du  
divorce

Les époux :

C. Ramusz  
J. Berney

Les témoins :

H. Dupuis  
M. Rinsoz

L'officier de l'état civil :

H. Leibaut

Communiqué à Sullens et  
Paulmes.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 395  
Jaquet  
et  
Comte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet Louis-Auguste

célibataire

boulangier

originaire de Vallorbe et Ballaigues domicilié à

Yverdon né à

Yverdon le dix-huit mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Arnold-Auguste-Louis Jaquet, ancien boulangier et de

Félicie-Mélanie née Tappe, à Yverdon

2. Comte Berthe-Marie

célibataire

institutrice

originaire de Fayerne domiciliée à

Lausanne née à

au Braus le sept mars

mil neuf cent

filles de

Constant-Ulysse Comte, retraité avec b. F. V. et de

Marie-Julie née Papin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Comte Elisa, à Lausanne

2. Heysi Marius, concubine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ballaigues, à Fayerne le 31  
juillet, à Vallorbe, à Lausanne et à Yverdon le  
2 août 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
d'Yverdon.

Les époux :

Louis Jaquet

B. Jaquet

Les témoins :

E. Comte.

Heysi M<sup>rs</sup>

L'officier de l'état civil :

H. Leibaert

Communiqué à Vallorbe, à  
Ballaigues, à Yverdon, et  
Fayerne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 306  
Marchetti  
et  
Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marchetti Otto - Charles

célibataire

négoçant

originaire de Aigle

domicilié à

Lausanne

né à

Aigle

le treize avril

mil neuf cent

fils de

Egidio dit Attilio Marchetti, décédé

et de

Marie née Egli, à Aigle

2. Girardet Nelly - Angèle

célibataire

employée de bureau

originaire de Pousens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-deux juillet

mil neuf cent trois

fille de

Theodore Girardet, magasinier

et de

Jenny née Amanda, à Lausanne

Comme témoins :

1. Lang Jean, opticien, à Lausanne

2. Fontannaz Charles, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, Aigle 24 et Pousens le 25 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

O. Marchetti

N. Marchetti

Les témoins :

J. Lang

C. Fontannaz

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à Aigle; et à Pousens.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 397  
 Rubattel  
 Stöckli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubattel Charles

célibataire

laitier

originaire de Crestaux et Palézieux domicilié à  
 Lausanne né à

Crestaux le quatorze décembre  
 mil neuf cent trois fils de

Henri-Louis Rubattel décédé et de  
 Ida née Haldi, à Crestaux.

2. Stöckli Aline-Ernestine

célibataire

originaire de Yuggisberg (Berne) domiciliée à  
 Gourmains-la-Ville née à

Yvonand le premier février  
 mil huit cent dix-huit fille de

Ernest-Jules Stöckli décédé et de  
 Jenny-Elisabeth née Passet, à Gourmains-la-Ville

Comme témoins : 1. Rubattel Henri, laitier, à Trilly  
 2. von Gunten Hermann, hôtelier, à Londres.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Palézieux, Yuggis-  
 berg et Gourmains-la-Ville le 4, et à Crestaux  
 le 5 août 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
 de publication

Les époux :

Ch<sup>e</sup> Rubattel

Aline Rubattel

Les témoins :

Adelgünther

Louis Rubattel

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Palézieux, à  
 Yuggisberg et Crallens.

No 288  
Chiocca  
et  
Graf

4-219  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chiocca Paul-Emile

celibataire

photographe

originaire de Surino (Sovane, Italie) domicilié à Lausanne né à

Yverdon le vingt-quatre mars

mil neuf cent quatre fils de

Paul-Marie Chiocep entrepreneur à Lausanne et de Helène née Fossier, décédée

2. Graf Marie-Madeleine

celibataire

mineure

originaire de Uetendorf (Berne) domiciliée à Lausanne née à

Brissier le vingt-cinq mai

mil neuf cent deux fille de

Albert Graf, chef de train et de Auguste née Masson, à Lausanne

Comme témoins : 1. Masson Marcel, photographe, à Lausanne  
2. Girardet Radis, à Orignis

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Chierachern le 29 juin et à Surino le 4 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance, consentement du père du fiancé  
acte de décès de sa mère  
acte de célibat  
permis de publier et de marier de dép. de J. et Pol.  
actes de publication

Communiqué à Chierachern et à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

Chiocca  
Madeleine Chiocca

Les témoins :

M. Mathou  
Radis Girardet

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

## Registre des mariages A.

399  
Blaser  
et  
Chauvy

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 20 novembre 1941, déclaré définitif et exécutoire le 25 décembre 1941, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce, prononcé le 30 décembre 1941.  
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser Jean-Arnold

célibataire

laitier

originaire de Langnau (Berne) domicilié à

Lausanne

né à

Pournens

le vingt-cinq octobre

mil neuf cent deux

fils de

Jean Blaser agriculteur

et de

Elisabeth née Golken à Lausanne

2. Chauvy Renée-Marie-Violette

célibataire

originaire de Yens

domiciliée à

au Mont à Lausanne

née à

Bussigny

le vingt-cinq août

mil neuf cent huit

fille de

Henri-Louis Chauvy agriculteur

et de

Lina née Forestier au Mont à Lausanne

Comme témoins :

1. Chauvy Henri, agriculteur, au Mont
2. Fortbengler Paul, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Langnau le 22, à Yens et au Mont le 28 juillet 1946.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_  
consentement des père et mère  
de la fiancée \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Jean Blaser.  
Renée Blaser

Les témoins :

Chauvy Henri  
P. Fortbengler

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué Yens, à Langnau,  
et àully

Registre des mariages A.

15-333

No 400  
Glaser  
et  
Taulou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Glaser Walter - Moritz  
célibataire

dessinateur

originaire de Bâle et Birmingen (Bâle. Campagne) domicilié à  
St Gall né à

Bâle le cinq juillet

mil neuf cent deux fils de

August Glaser commis et de

Maria-Theresa nee Thoma à Bâle

2. Taulou nee Francioli Melina - Virginia

veuve de Georges - André Taulou, des

le 1<sup>er</sup> septembre 1917 couturière

originaire de Paris (7<sup>e</sup>) domiciliée à

Lausanne née à

Intera (Allanza, Italie) le treize octobre

mil huit cent huitante - neuf fille de

Pietro Francioli et de

Marietta nee Gabbari décédée

Comme témoins : 1. Légeret Henri, sous chef de bureau à la Poste  
2. Francioli Jacques, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St Gall et à Bâle le 24, à  
Birmingen et Lausanne le 26 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état  
civil de St Gall.

Les époux :  
W. Glaser  
D. Glaser

Les témoins :  
H. Légeret  
Jacques Francioli

Communiqué à Bâle, Birmingen  
et à St Gall.

L'officier de l'état civil :  
H. Lehmann

Registre des mariages A.

No 401  
Mariéthoz  
Pedrazzini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mariéthoz Julien - Pierre - Louis

célibataire

médecin

originaire de Menday (Falais) domicilié à

Vissoie (Falais) né à

Basse-Menday le cinq juin

mil huit cent nonante sept fils de

Jean - Grégoire Mariéthoz à Menday et de

Agathe - Marie née Fournier deesse

2. Pedrazzini Jeanne - Gabrielle - Simone - Renée

célibataire

originaire de Campo (Bessin) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le trois octobre

mil neuf cent fille de

Wilhem - Franz - Maria - Ludwig - Louis Pedrazzini et de

Eugénie - Jeanne née Hornung à Lucerne

Comme témoins : 1. Lambi Charles ingénieur b.f.f. à Lausanne

2. Pedrazzini Charles, ingénieur chimiste, à Locarno

Les publications ont eu lieu à Vissoie le 26, à Menday le 27, à Lausanne le 28 et à Campo le 29 juillet 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :  
autorisation de l'état  
civil de Vissoie

Les époux :

Mariéthoz Pierre  
Mariéthoz Jeanne

Les témoins :

Lambert  
Pichet

Communiqué à Menday, Vissoie  
et à Campo.

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 102

Cerutti

Degli-Esposti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cerutti Daniele

célibataire

maçon

originaire de Cellina (Gôme, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Cellina le sept décembre

mil neuf cent deux fils de

Giovanni Cerutti et de

Clementina née Costantini, à Cellina

2. Degli-Esposti Giulia

célibataire

ménagère

originaire de Nicchio (Firenze, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Naters (Valais) le dix-neuf août

mil neuf cent quatre fille de

Gaetano Degli-Esposti, décédé et de

Allisa née Ferri, à Sierre

Comme témoins :

1. Barman Jean, ébéniste, à Lausanne.
2. Caillat Edmond, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 juillet, à Cellina et à Nicchio le 1<sup>er</sup> août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.  
consentement des père et mère du fiancé  
permis de publier & de mariage du Dép. de J. & F.

Communiqué à la Chancellerie cantonale (2)

Les époux :

Cerutti Daniele  
Cerutti Giulia

Les témoins :

Caillat  
Barman.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 403  
Schönmann  
et  
Bavaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schönmann Friedrich Wilhelm

célibataire

veuf

originaire de Niederbipp (Berne) domicilié à  
Lausanne né à

Berne le vingt-deux septembre

mil neuf cent trois

fils de

Johannes-Hermann Schönmann, tailleur et de  
Susanna-Katharina née Zurbrugg, à Lausanne

2. Bavaud Blanche-Bernadette-Germaine

célibataire

minagère

originaire de Bottens domiciliée à  
Lausanne née à

Lausanne le vingt-deux novembre

mil neuf cent six

fille de

Marcel-Emmanuel Bavaud et de  
Adèle née Bavaud, décedée

Comme témoins : } 1. Schönmann Hermann, chaudronnier, Lausanne  
2. Schönmann Hds, minagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Niederbipp  
le 12 et à Bottens le 13 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

Registre des familles vol. 23 fol. 318.

Communiqué à Niederbipp &  
à Poliez-le-Grand

Les époux :

W. Schönmann

Bl. Schönmann

Les témoins :

Schönmann H.

Schönmann T.

L'officier de l'état civil

H. Bauff

## Registre des mariages A.

No 101

Pache

et  
Gentizon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Edouard-Robert

célibataire

pasteur

originaire de Epalinges domicilié à  
Lausanne né à

Lausanne le huit février

mil neuf cent un

fils de

Louis-Théodore Pache, imprimeur et de  
Marie-Emma née Samer, à Lausanne

2. Gentizon Marguerite-Lucie

célibataire

originaire de Constantine domiciliée à  
Epalinges, Croisettes née à  
Lausanne le quinze mars

mil huit cent nonante-huit

fille de

Félix Gentizon, caissier de banque retraité et de  
Elisa née Mayor, aux CroisettesComme témoins : } 1. Pache Théodore, Pasteur, à Lausanne.  
2. Simon Edouard, employé de banque, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Constantine le 13 et à  
Epalinges le 14 août 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

## Les époux :

Edouard Pache

Marguerite Pache

## Les témoins :

Th. S. Pache pasteur

E. Simon

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Constantine & à  
Epalinges







Registre des mariages A.

No. 407  
Cottier  
et  
Christen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier Marc-Henri  
veuf de Louisa-Mélanie Gousses dès le 17  
avril 1925 administrateur  
originaire de Rougemont domicilié à  
Lausanne né à  
Nex le vingt-six mars  
mil huit-cent cinquante-neuf fils de  
Jean-Marc Cottier et de  
Jeanette Sophie née Aeschimann, décédés

2. Christen Marie  
célibataire

originaire de Herzogenbuchsee (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Herzogenbuchsee le quinze février  
mil huit-cent huitante-trois fille de  
Gottfried Christen, décédé et de  
Elise née Ingold, à Berne

Comme témoins :  
1. Allmand Alfred, notaire, à Lausanne  
2. Christen, Gottfried, fondé de pouvoirs, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rougemont et à  
Herzogenbuchsee le 30 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance  
acte de décès N. femme de  
l'époux  
actes de publication

Les époux :

M. Cottier  
Marie Cottier

Les témoins :

Allmand  
Gottfried Christen

L'officier de l'état civil :

L. Saugy

Communiqué à Rougemont et à  
Herzogenbuchsee



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 409  
 Zollinger  
 et  
 Dessauges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zollinger Alfred \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_

originaire de Zurich \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Zurich \_\_\_\_\_ le trois août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de

Alfred Zollinger, employé de commerce \_\_\_\_\_ et de

Lina née Wiker, à Zurich \_\_\_\_\_

2. Dessauges Rose-Marie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

vendeuse \_\_\_\_\_

originaire de Nax \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Apples \_\_\_\_\_ le six juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de

Eugène - Charles - Henri Dessauges décédé \_\_\_\_\_ et de

Emma née Faillietaz, à Apples \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Cottier Jeanne, ménagère, à Apples  
 } 2. Dessauges Emma, ménagère, à Apples.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Zurich le 17 et

à Nax le 18 août 1926 \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 actes de naissance et acte de  
 publication \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Zurich & à Fex

\_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 17 fol. 6H

Les époux :

Zollinger  
 Zollinger Rose

Les témoins :

Emma Dessauges  
 Jeanne Cottier

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 410  
 Pavan  
 et  
 Nigra

## DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon  
 jugement du tribunal de première  
 instance de la République et canton de Genève  
 définitif et exécutoire dès le 3<sup>e</sup>  
 mars 1959.

Lausanne, le 9 mars 1959.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué au Département de  
 justice et police du canton de Vaud  
 à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pavan Bruno-Vittorio-Yvanno \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_

originaire de Udine (Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Alexandria \_\_\_\_\_ le premier juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit // \_\_\_\_\_ fils de

Olisa née Pavan, décédée \_\_\_\_\_ et de

2. Nigra Maria-Luigia \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

Couturière \_\_\_\_\_

originaire de Avigliana (Turin, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Avigliana \_\_\_\_\_ le treize février \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

Carlo Nigra, entrepreneur \_\_\_\_\_ et de

Francesca née Balloz, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Chauve Albert, architecte, Mexicès

} 2. Prosser Riccardo, employé de banque, à Rovereto

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 juillet, à Udine  
 et à Avigliana le 10<sup>e</sup> août 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

permis de publier et de \_\_\_\_\_

mariage du Dép. de J. & P. \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à la Chancellerie

Cantonale. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Les époux :

*[Signature]*

*[Signature]*

## Les témoins :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 411

Caccia

et

Combremont

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 3. juin 1941, déclaré définitif et exécutoire le 9. août 1941, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 1. octobre 1941.

L'officier de l'état civil:

*J. B. B.*  
SM/1000

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Caccia Pierre-Jules-Paul

célibataire

chaudronnier

originaire de Ronco-Canavese, (Turin, Italie)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le premier mai

mil neuf cent un

fils de

Jacques-Pierre Caccia, décédé

et de

Marie-Rose née Costa, à Lausanne

2. Combremont Berthe-Elisa

célibataire

ménagère

originaire de Grandcour

domiciliée à

Morges

née à

Grandcour

le trente septembre

mil huit cent nonante-huit

fille de

Domile-Constant Combremont

et de

Marie-Elise née Faumin, à Chézard p. Grandcour

Comme témoins:

1. Negri Arthur, manoeuvre, à Lausanne

2. Negri Rose, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Morges le 14, à Grandcour le 15 juillet et à Ronco-Canavese le 18 août 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

actes de naissance  
permis de publier et de mariage du Dép. de J. & B.  
actes de publication

Les époux:

Caccia Jules  
Berthe Caccia

Les témoins:

Negri Arthur  
Negri Rose

L'officier de l'état civil:

*J. B. B.*

Communiqué à Grandcour, à Morges et à la Chancellerie cantonale:

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 412  
Vanolli

et  
Lambelet

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 24 octobre 1937, déclaré définitif et exécutoire le 19 janvier 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 26 janvier 1938.  
L'Officier de l'état civil:

*[Signature]*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vanolli Luciano-Arnesto \_\_\_\_\_  
divorcé de Louise Schweitzer dès le 8 juillet  
1926, souffleur de verre \_\_\_\_\_  
originaire de Andemini (Tessin) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Genève \_\_\_\_\_ né à  
Castagnola (Tessin) \_\_\_\_\_ le vingt neuf juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de  
Luciano-Pietro Vanolli, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Sophie nie Gilardi, à Genève \_\_\_\_\_  
2. Lambelet Julia-Pauline \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

repassuse \_\_\_\_\_  
originaire de Bayards (Natchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Montreux \_\_\_\_\_ née à  
Fluence \_\_\_\_\_ le trente juillet \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-deux \_\_\_\_\_ fille de  
Charles-Arthur Lambelet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Julia-Hélène nie Gindraux, à Plainpalais \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Lederrey Alexis, tapissier, à Lausanne  
2. Lambelet Blanche, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 6, à Montreux le 7, à Andemini et aux Bayards le 9 août 1936

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil de Genève, \_\_\_\_\_

Les époux :  
*[Signature]*  
J. Vanolli

Les témoins :  
Blanche Lambelet,  
A. Lederrey

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Communiqué à Andemini, à Genève, aux Bayards et à Montreux \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 413  
 Burnier  
 et  
 Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnier Marcel-Edouard  
 célibataire

commis aux S. J.

originaire de Lutry et Forel domicilié à  
 Lausanne né à

Lausanne le vingt octobre

mil neuf cent un fils de

Edouard Burnier, décédé et de

Lucie-Fanny-Louise née Marti, à Lausanne

2. Barbey Marthe-Hélène  
 célibataire

couturière

originaire de Granges domiciliée à

Lausanne née à

Eclepens le vingt juillet

mil huit cent nonante-six fille de

Adrien Barbey, employé cantonal retraité et de

Stèle-Léonie née Paccaud, à Lausanne

Comme témoins :  
 1. Barbey Robert, comptable, à Lausanne  
 2. Hertig Louis, infirmier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Forel, à Granges  
 le 6 et à Lutry le 9 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication.

Les époux :

Burnier  
 M. Burnier

Les témoins :

R. Barbey  
 Hertig Ls.

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Lutry, Forel &  
 Granges

## Registre des mariages A.

N° 414

Grandchamp

Bütikofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp Gustave - Frédéric

celibataire

infirmier

originaire de Puidoux

domicilié à

Lausanne

né à

Chalet A Willette

le vingt-sept décembre

mil huit cent nonante-huit

fils de

Aimé Grandchamp, agriculteur

et de

Anna - Marguerite née Buerice, à Grandchamp

2. Bütikofer Lina

divorcée de Gustave - Edouard Chatelain dès

le 6 février 1920,

couturière

originaire de Lully

domiciliée à

Lausanne

née à

Kermentied (Berne)

le seize février

mil huit cent nonante-trois

fille de

Jacob Bütikofer, tailleur de pierre, à Kermentied

et de

Anne née Wälchli, décédée

Comme témoins :

1. Lehmann Jules, serurier, à Lausanne

2. Richard Alfred, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Lully le 6 et à Puidoux le 9 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
acte de mariage de la fiancée  
avec divorce. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Grandchamp Gustave  
Lina Grandchamp

## Les témoins :

Lehmann Jules  
Richard Alfred

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Chexbres & à  
Niklaus Als. Meyers \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 415  
Margot  
et  
Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot William-Oscar  
célibataire

employé de Commerce  
originaire de Ste-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize décembre

mil neuf cent deux fils de  
Berhard-Jacob-Charly Margot, relieur et de  
Elisabeth née Oehenbein, à Lausanne

2. Borloz Jeanne-Alexandrine  
célibataire

employée de Commerce  
originaire de Ormont-dessous domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-cinq novembre

mil neuf cent sept fille de  
Marguerite Borloz, décédée et de

Comme témoins :  
1. Margot Ernest, peintre, à Lausanne  
2. Magagnat Francis, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Ste-Croix, à  
La Chaux et à Ormont-dessous le 10 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication  
consentement du tuteur de la  
fiancée.  
acte de décès de la mère (voir  
reg. H. de fév. 1908).

Communiqué à Ste-Croix & à  
Ormont-dessous

Les époux :

Margot William  
Jeanne Margot.

Les témoins :

E. Margot  
F. Magagnat

L'officier de l'état civil :

H. Jaurig

Par jugement du Tribunal du district de  
Lausanne  
rendu en date du 30 décembre 1943  
déclaré définitif et exécutoire le 26  
janvier 1945  
le mariage viscrit ci-contre a été dissous par  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le  
26 janvier 1945, le délai pendant  
lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 11 février 1945



## Registre des mariages A.

No 417  
Aeschlimann  
et  
Glaus

au domicile des époux, rue St-Jean 9.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné/ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeschlimann Louis - Charles - Didier - Elie  
veuf de Céline Rosnoblet née Quaysin  
dès le 28 novembre 1918, — plâtrier - peintre  
originaire de Sumiswald (Berne) — domicilié à  
Lausanne — né à  
Lausanne — le six septembre  
mil huit cent septante — fils de  
Jean Aeschlimann — et de  
Marie née Hföebli, décédés

2. Glaus Berthe  
célibataire

menagère  
originaire de Rüschegg (Berne) — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Travers (Neuchâtel) — le vingt-un septembre  
mil huit cent septante-huit — fille de  
Jean Glaus — et de  
Marie - Françoise née Mauser, décédés

Comme témoins : } 1. Miomnet Charles, coutelier, à Lausanne  
2. Sangronber Louise, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à (dispense de publications préalables, par  
le Dép. de J. & P., en application de l'article 115 du C.C.S.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
acte de décès de sa 1<sup>re</sup> femme  
déclaration médicale (conçue  
par le Dép. de Justice & Police),  
autorisation de mariage du  
Dép. de Justice & Police, autorité  
de surveillance.)

Communiqué à Sumiswald &  
à Rüschegg.

## Les époux :

L. Aeschlimann  
Berthe Aeschlimann

## Les témoins :

Pionney  
Louise Sangronber

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 418Bongard  
et  
Damadino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bongard Gabriel-Joseph  
veuf de Jeanne-Marie Gotting dès le 28  
avril 1925 serblantier C.F.F.  
originaire de Sâles (Savin) et Espèdes (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Fribourg le vingt-quatre février

mil huit cent nonante-huit fils de  
Claude-Joseph dit Firmin Bongard, retraité C.F.F. et de  
Catherine-Angeline née Schimard, à Fribourg

2. Damadino Marie-Thérèse-Meniette  
divorcée de Edgar-François Gailloud  
dès le 25 juin 1915 couturière  
originaire de Villeneuve, Noville & Remaz domiciliée à  
Lausanne née à  
Montanaro (Turin, Italie) le dix-huit octobre  
mil huit cent nonante-quatre fille de

Pietro Damadino, électricien et de  
Maria née Lemieu, à Lausanne.

Comme témoins : 1. Damadino Alfred, tailleur, à Lausanne.  
2. Bongard Ernest, empl. C.F.F. à Fribourg.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Sâles, à  
Espèdes, à Villeneuve, à Noville & à Remaz le 31 juillet  
1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acte de mariage de l'épouse  
avec divorce  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux  
acte de décès de sa femme  
actes de publication

## Les époux :

G. Bongard.  
M. Bongard.

## Les témoins :

A. Damadino.  
Bongard E.

L'officier de l'état civil :

H. Baerli

Communiqué à Sâles, à Espèdes  
et à Villeneuve.

Registre des mariages A.

8-190

N<sup>o</sup> 419  
Ferrini

Blanc <sup>et</sup> nie Blanchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrini Cjosanni - Angelo - Gioachino - Giuseppe  
célibataire

contre-maitre  
originaire de Oggebbio (Novara, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Oggebbio le douze novembre

mil huit-cent nonante fils de  
Giacomo Ferrini, entrepreneur et de  
Bertha nie Borsetta, à Lausanne

2. Blanc nie Blanchet Julia  
veuve de Albert-Jean-Henri Blanc dès le 15

mai 1915 repasseuse  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née  
aux Clées le vingt-quatre septembre

mil huit-cent nonante-sept fille de  
Gustave Blanchet, décédé et de  
Elise nie Blanchet, aux Clées

Comme témoins : 1. Blanchet Jean-Louis, agriculteur, Les Clées  
2. Ferrini Charly, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 juin et à Oggebbio  
le 4 juillet 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- actes de naissance
- acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de la fiancée
- permis de mariage du Département de G. & P.
- actes de publication

Les époux :

Jean Ferrini  
Julia Ferrini

Les témoins :

Jean Louis Blanchet  
Ferrini Charly

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à la Chancellerie  
cantonale.

## Registre des mariages A.

No 420  
Favrat  
et  
Nicod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favrat Louis - Auguste  
célibataire

ingénieur  
originaire de Lausanne et d'Opalinges domicilié à  
Bez né à  
Lausanne le dix décembre  
mil huit cent nonante - trois fils de

Victor - Emmanuel Favrat, décédé et de  
Eliza née Humbiker, à Lausanne

2. Nicod Eugénie dite Colette  
célibataire

faute - malades  
originaire de Granges. (Vaud) domiciliée à  
Granges - Marnand née à  
Granges le sept juillet  
mil huit cent nonante - deux fille de

Victor Nicod et de  
Eugénie née Bozet, décédés

Comme témoins : 1. Nicod Marcel, notaire, à Granges - Marnand  
2. Favrat Paul, mécanicien, à Strasbourg.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bez, le 12, à  
Granges le 14 et à Opalinges le 15 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Bez

Les époux :  
L. Favrat.  
Colette Favrat

Les témoins :  
Nicod.  
Favrat

Communiqué à Bez, Opalinges  
& à Granges.

L'officier de l'état civil :  
L. J. J. J.

Registre des familles vol. 1 fol. 15



Registre des mariages A.

No 421

Petit

et  
Ramel

Par jugement du Tribunal de l'Appellationsgericht du canton de Bâle-Ville, déclaré définitif et exécutoire le 7 mai 1954. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 19 mai 1954.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Petit Edouard - Alexandre  
célibataire

employé de banque  
originaire de Crissier domicilié à  
Amsterdam (Pays-Bas) né à  
Crissier le vingt février  
mil neuf cent fils de

Alexandre Petit, buraliste postal et de  
Marie nie Obi, àully

2. Ramel Henriette - Louise dite Jeanne  
célibataire

originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le trois août  
mil huit cent quarante-neuf fille de

Louis - Jean - Samuel Ramel, décédé et de  
Augusta - Emma nie Levor, à Lausanne

Comme témoins: 1. Bovard Marc employé de banque, Lausanne  
2. Grandjean Germain, couturier, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Crissier, à Château d'Oex, le 29,  
à Lausanne le 30 et à Amsterdam le 31 juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
deully

Communiqué àully & Châ.  
d'Oex

Les époux:

Les témoins:

L'officier de l'état civil:

## Registre des mariages A.

No 422

Pernet

Cuérel<sup>et</sup>

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet Jules-Auguste \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_Chauffeur d'autos \_\_\_\_\_  
originaire de Montalchez, (Neboulet) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Bôle \_\_\_\_\_ le trente juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quarante-trois \_\_\_\_\_ fils deFrançois-Alphonse Pernet, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Wilhelmine-Emilie née Koch, à Lausanne \_\_\_\_\_2. Cuérel Alice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Villars-St-Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le treize août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quarante-huit \_\_\_\_\_ fille deSigismond-Juste-Edouard Cuérel \_\_\_\_\_ et de  
Lina-Davine-Famille née Will, décédés \_\_\_\_\_Comme témoins : } 1. Bécherraz Julien, agent de police, Lausanne  
2. Meyer Charles, mécanicien, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Villars-St-Croix  
le 8 et à Montalchez le 9 août 1926 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_  
actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Aug. Pernet  
Alice Pernet

## Les témoins :

Bécherraz Julien  
Meyer

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à St. Aubin & à  
Bussigny \_\_\_\_\_

Registre des familles vol. 22 fol. 290

## Registre des mariages A.

No 423  
Gygax  
et  
Baudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gygax Marcel-Edmond  
divorcé de Thérèse-Lina Bertoud rés  
le 4 mai 1926 — chapelier —  
originaire de Schwarzbäusen (Bâle) — domicilié à  
Bondry (Lauterbach) — né à  
Bondry — le vingt-deux août —  
mil huit cent huitante-huit — fils de  
Frédéric-Arnold Gygax, fabricant de chapeaux — et de  
Rosine née Pfister, à Bondry

2. Baudet Georgette-Emma  
célibataire

modiste —  
originaire de Stagnières — domiciliée à  
Lausanne — née à  
Lausanne — le huit septembre —  
mil neuf cent neuf — fille de  
Robert-François Baudet, manoeuvre — et de  
Lina née Cubat, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Nambien Benoît, poëtier, à Leysin  
2. Baudet Gaston, confiseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bondry, à Stagnières le 14, à  
Lausanne et à Orwangen le 16 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Bondry

## Les époux :

Marcel Gygax  
Georgette Gygax

## Les témoins :

Nambien Benoît  
Baudet Gaston

L'officier de l'état civil :

J. Baudry

Communiqué à Orwangen,  
à Bondry et à Debaltay.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 424  
Jean-Mairet  
et  
Hennemann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jean-Mairet Auguste-Edouard  
célibataire

médecin

originaire de Dailled (Vaud) de la Sagne et des Ponts de Martel (domicilié à  
Villeneuve né à

Percy le vingt septembre

mil huit cent nonante-quatre fils de

Auguste-John-Oscar Jean-Mairet, géant et de  
Fanny-Rosalie ni Jacquenod, à Lausanne

2. Hennemann Emma  
célibataire

quid. malade

originaire de Courfayve (Bern) domiciliée à  
Villeneuve née à

Courfayve le quatorze novembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Alexis-François Hennemann, agriculteur, à Courfayve et de  
Rugenie-Marie ni Baudat, décédée

Comme témoins : 1. Rosset Albert, représentant, à Lausanne.  
2. Delarue Marcel, Secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Sagne, aux Ponts de Martel, Vil-  
leneuve, Courfayve le 20 août et à Dailled le 21 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Villeneuve

Les époux :  
Jean Mairet  
E. Jean Reich

Les témoins :  
A. Rosset  
M. Delarue

L'officier de l'état civil :  
H. Bauff

Communiqué à Dailled, à La  
Sagne, aux Ponts de Martel, à  
Courfayve et à Villeneuve

## Registre des mariages A.

No 425  
Meyer  
et  
Meese

2-72

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Jean - Valdemar

libataire

employé de Commerce

originaire de Lausanne

domicilié à

Malte

né à

Lausanne

le trois août

mil neuf cent

fils de

Jean - Samuel - Louis - Frédéric Meyer, chef de bureau — et de  
Sigue - Karise nie Kruse, à Genève

2. Meese Jeanne - Anderson

libataire

Secrétaire à l' Ambassade des Etats Unis

originaire de nationalité allemande

domiciliée à

Berlin

née à

Parané (Ille & Nilaine, Frank) le vingt - un février

mil neuf cent un

fille de

Gustave - Edouard Meese, décédé

et de

Marquise Miller - Cooper, à Berlin

Comme témoins :

1. Meyer Samuel, chef de bureau, à Genève :
2. Heyle Martin, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 juillet et à Berlin  
le 4 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt - six

## Pièces déposées :

actes de naissance

permis de publier du Dé-

partement de J. & P.

actes de publication

certificat de capacité de la

fiancée.

Communiqué à la Chancellerie

cantonale

## Les époux :

J. Meyer  
Jeanne A. Meyer

## Les témoins :

M. Heyle  
Meyer

L'officier de l'état civil :

L. Baum

## Registre des mariages A.

Form. 3.

No 426

Spadini

et  
Marioni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spadini Clemente - Giuseppe - Alfredo  
célibataireviticier - encaisseur  
originaire de Selma (Grisons) domicilié à  
Lausanne né à  
Selma le quinze septembre  
mil neuf cent deux fils deIsidoro Spadini, peintre et de  
Maria née Bitanna, à Selma2. Marioni Alice - Joséphine  
célibataireCoiffeuse  
originaire de Glaro (Sessin) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le douze mars  
mil neuf cent trois fille deJean - Isidore Marioni, viticier et de  
Françoise - Clémentine née Martia, à LausanneComme témoins : 1. Marioni Isidore, viticier, à Lausanne  
2. Spadini Celestia, plâtrier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 30 août, à Selma  
et à Glaro le 2 septembre 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

## Les époux :

Spadini Clemente  
Spadini Alice

## Les témoins :

J. Marioni  
C. Spadini

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Selma et à  
Glaro

Registre des mariages vol. 21 fol. 182

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 427  
Stäheli  
Vörös

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stäheli Paul

célibataire

peintre

originaire de Bürglen (Thurgovie) domicilié à  
Lausanne né à

Kesswil (Thurgovie) le premier avril

mil neuf cent deux

fils de

Johann-Georg Stäheli, géôlre et de

Maria née Rüf, à Fraumfeld

2. Vörös Rose-Beatrice

célibataire

employée de bureau

originaire de Paks (Tolna, Hongrie) domiciliée à  
Lausanne née à

S'-Aubin (Lanhâtel) le vingt-un février

mil huit cent vingt-trois

fille de

Emile Vörös, industriel et de

Lepic Marguerite née Deshayes, à Lausanne

Comme témoins :

1. Verrey Roger, licencié en droit, à Lausanne

2. Vörös Marguerite, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 et à Bürglen le 28  
juillet 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

permis de publication et de  
mariage du Dép. de J. & P.  
déclaration de la Mairie de  
Paks, concernant la preuve de  
l'origine hongroise du père  
de l'épouse.

Communiqué à Bürglen

## Les époux :

Paul Stäheli

Rose Stäheli

## Les témoins :

Roger Verrey

Marguerite Vörös

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 428  
Cuérel  
Guibert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérel Louis-Adolphe  
celibataire

Chauffeur  
originaire de Villars-St-Croix domicilié à  
Lausanne né à  
Ballens le vingt-neuf juin  
mil huit cent nonante-sept fils de

Adolphe Cuérel, écarisseur et de  
Louise-Mélanie née Glardon, à Aubonne

2. Guibert Nelly-Laure  
celibataire

Cuisinière  
originaire de Villars-sous-Yens domiciliée à  
Bière née à  
Villars-sous-Yens le trente janvier  
mil neuf cent cinq fille de

Henri-Daniel Guibert, agriculteur et de  
Lucie née Gillieron, à Villars-sous-Yens

Comme témoins : 1. Regamey Albert, Suisse, à Lausanne  
2. Hesse Marin, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bière le 25, à  
Villars-St-Croix et à Villars-sous-Yens le 26 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :  
L. Cuérel  
N. Guibert

Les témoins :  
A. Regamey  
Hesse M<sup>s</sup>

Communiqué à Bussigny, Bière  
& Villars-sous-Yens

L'officier de l'état civil :  
H. Baugy



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 429  
Renner  
et  
Krebscher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renner Caspar - Albert

célibataire

porteur

originaire de Realp (914) domicilié à

Oberhofen (Bam) né à

Realp le vingt-quatre novembre

mil huit cent nonante-deux fils de

Kasimir Renner, agriculteur, à Realp et de

Maria née Simmen, dièdè

2. Krebscher Elwina - Hedwig

célibataire

seigneur de chambre

originaire de Fribourg-en-Brisgau (Baden) domiciliée à

Fribourg-en-Brisgau, précédemment à Badenweiler née à

Fribourg-en-Brisgau le quatre décembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Wilhelm Krebscher, menuisier et de

Elwina née Graf, à Fribourg-en-Brisgau

Comme témoins : 1. Macchiaioli Jean, primaris, à Lausanne

2. Renner Joseph, confiseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Oberhofen le 9 août, à Realp le

14, à Fribourg-en-Brisgau et à Badenweiler le 20 août

1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autoxification de l'état civil  
de Hiltzefingen

Les époux :

Renner Albert  
Renner Elwina

Les témoins :

Renner Jos.

Macchiaioli Jean

L'officier de l'état civil :

L. Bouff

Communiqué à Oberhofen, à  
Realp et à la chancellerie  
cantonale (1)

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 430  
 Oulevay  
 et  
 Durisch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oulevay Albert - Adolphe \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé de bureau \_\_\_\_\_  
 originaire de Barois \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-deux novembre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Adolphe - François Oulevay, menuisier - ébéniste \_\_\_\_\_ et de  
 Dèle née Gomet, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Durisch Alice - Madeleine \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
 originaire de Basserdorf (Zürich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Bâle \_\_\_\_\_ le onze septembre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Karl-Gottlieb Durisch, chimiste - coloriste \_\_\_\_\_ et de  
 Maria née Grieder, à Reggio-Emilia \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Guay Marcel, employé de Commerce, à Lausanne  
 } 2. Bossi Albert, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Barois le 11 et  
 à Basserdorf le 13 août 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
 acte de naissance et acte de  
 publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Oulevay Albert  
 Oulevay Alice

Les témoins :  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué à Chavornay & à  
 Basserdorf. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 J. Baugy



Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 132  
Monbaron  
et  
Gorgerat

Par jugement du Tribunal de lausanne  
en date du 22 avril 1914  
déclaré définitif et exécutoire le 25  
mai 1914. Le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par le divorce.  
Lausanne le 3 juin 1916  
Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Monbaron Hermann-Frédéric  
célibataire

serblantier  
originaire de Bramelan-dessus (Berno) domicilié à  
Lausanne né à

Aigle le vingt-un février  
mil neuf cent trois fils de

Alfred-Louis Monbaron, vigneron, à Aigle et de  
Odèle-Marguerite née Guéret, à Lausanne

2. Gorgerat Bertha-Marguerite  
célibataire

marquise  
originaire de Bussigny Morges domiciliée à  
Bussigny Morges née à

Bussigny Morges le dix-sept février  
mil neuf cent un fille de

Jules-Henri Gorgerat, décédé et de  
Julie née Vagnières, à Bussigny Morges

Comme témoins: 1. Sansonnens François, employé, à Lausanne  
2. Borrand Georges, voyageur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Bramelan &  
à Bussigny Morges le 22 juin 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:  
actes de naissance et actg de  
publication

Les époux:  
H Monbaron  
M<sup>lle</sup> M Monbaron

Les témoins:  
F. Sansonnens  
Borrand.

Communiqué à Bramelan & à  
Bussigny

L'officier de l'état civil:  
J. Bauvy

# Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 433  
Cuvit  
et  
Cuvit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuvit Fernand Charles \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé C.F.F. \_\_\_\_\_

originaire de Mollens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Mollens \_\_\_\_\_ le quatre mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Charles-David Cuvit, agriculteur \_\_\_\_\_ et de

Marie-Lucie née Besson, à Mollens \_\_\_\_\_

2. Cuvit Berthe-Alice \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_

originaire de Mollens \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Morges \_\_\_\_\_ le dix-huit décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Alfred-Henri Cuvit, voyageur \_\_\_\_\_ et de

Rosine-Adèle née Guignard, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Regamey Jules, appareilleur, à Lausanne  
2. Regamey Alice, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 et à Mollens le 25 août 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-six

### Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué à Mollens. \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Les époux :

Fernand Cuvit

Berthe Cuvit

### Les témoins :

Regamey Jules  
Alice Regamey

### L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 434  
Corminboeuf  
et  
Raccourcier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corminboeuf Charles-Raymond  
celibataire

employé de commerce  
originaire de Paudier (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à

Paudier le vingt-huit septembre  
mil huit cent nonante-huit fils de

Cyprien-François Corminboeuf, pianiste et de  
Lydie-Céline née Corminboeuf, à Lausanne

2. Raccourcier Jeanne-Louise  
celibataire

Couturière  
originaire de Bussigny & Oron domiciliée à  
Lausanne née à

Yvonand le vingt-sept janvier  
mil neuf cent deux fille de

Jules dit François Raccourcier, décédé et de  
Lina-Céline née Gottaux, à Genève

Comme témoins : 1. Corminboeuf Cyprien, ouvrier, à Lausanne  
2. Chassot Isaac, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 août, à Paudier &  
à Bussigny & Oron le 1<sup>er</sup> septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication.

Les époux :  
H. Corminboeuf  
J. Raccourcier

Les témoins :  
C. Corminboeuf  
Isaac Chassot

L'officier de l'état civil :  
H. Baugy

Communiqué à Paudier & à  
Oron.

Registre des familles vol. 27 fol. 278

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 435  
Benoit  
Miesville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit Alexandre-Louis \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 Sous-chef au service des eaux \_\_\_\_\_  
 originaire de Mont-le-Grand \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Levens \_\_\_\_\_ le vingt-cinq janvier \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de  
 Louis-Denismond Benoit, 1<sup>er</sup> Lieutenant de gendarmerie \_\_\_\_\_ et de  
 Lina née Ghomel, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Miesville Marie-Jeanne-Violette \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 originaire de Rossert-Pittet \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Naters (Valais) \_\_\_\_\_ le dix-huit août \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de  
 Lucien Miesville, mécanicien C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
 Anna ni Paula, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : { 1. Jullierat Charles, comptable, à Lausanne  
 2. Guenzi Arthur, boulanger, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Mont-le-G. et à Rossert-Pittet le 20 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 actes de naissance et acte de publication.

Les époux :  
 M. Benoit  
 M. Benoit

Les témoins :  
 C. Jullierat  
 et Guenzi

L'officier de l'état civil :  
 H. Baugy

Communiqué à Rolle et à Belmont M. H.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 436

Michel  
et  
Bussard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Edmond \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

dessinateur \_\_\_\_\_

originaire de Coppet \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Neuchâtel \_\_\_\_\_ le vingt - juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent huitante - huit \_\_\_\_\_ fils de

Louis - Gustave Michel \_\_\_\_\_ et de  
Louise - Aimée née Brun, décédés \_\_\_\_\_

2. Bussard Marie - Clémentine \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Gruyères (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Gruyères \_\_\_\_\_ née à

Domney (Fribourg) \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_  
mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Philippe - Bussard, journalier \_\_\_\_\_ et de  
Marie - Césarine née Pillet, à Gruyères \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gavillet Charles, employé de commerce, Lausanne  
} 2. Broehler Auguste, agent de police, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Coppet le  
24 et à Gruyères le 25 août 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - un septembre mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Edouard  
Marie Michel

Les témoins :

Gavillet  
Aug. Broehler

L'officier de l'état civil :

L. Bussard

Communiqué à Coppet & à  
Gruyères \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup>  
instance de Genève rendu  
en date du 26 décembre 1924 déclaré  
définitif et exécutoire le 12 février  
1925, le mariage sus - énoncé  
a été dissous par la divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an \_\_\_\_\_ le  
délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_  
ne peut \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 7 mars 1926.

L'officier de l'état civil :

L. Bussard



Registre des mariages A.

No 437  
Gysin  
et  
Leuba

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysin Reynold-Ernest  
libataire

ajusteur

originaire de Wittinsburg (Bale-Campagne) domicilié à  
Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le vingt février  
mil neuf cent deux fils de

Ernest Gysin, mécanicien C.F.F. et de  
Aline-Lina née Fèle, à Versoix

2. Leuba Jeanne  
libataire

originaire de Buttet (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à

Boudry le trois octobre  
mil huit cent quarante cinq fille de

Louis-Emile Leuba, viticulteur et de  
Louise-Stéphanie née Margot, à Boudry

Comme témoins : 1. Loup Auguste, mécanicien, à Lausanne  
2. Leuba Louis, fleuriste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Wittinsburg et  
à Buttet le 17 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication

Les époux :

Reynold Gysin  
Jeanne Gysin

Les témoins :

Loup  
Leuba

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Buttet &  
à Buttet.

## Registre des mariages A.

No 438

Cachin

et  
Chatelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cachin Roland

célibataire

étudiant en lettres

originaire de Cerniaz

Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne

le 10 janvier

mil neuf cent quatre

fils de

Alphonse Cachin, décédé

et de

Clair-Elise née Pétraz, à Lausanne

2. Chatelan Edith

célibataire

originaire de Bretigny M. Morens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-sept octobre

mil huit cent vingt-six

fille de

Gustave-Louis-Henri Chatelan, décédé

et de

Elise-Augusta Duplan née Robert, à Lausanne

Comme témoins :

1. Demisville Albert, secrétaire, à Lausanne

2. Duplan Edmond, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Cerniaz et à  
Bretigny M. Morens le 26 août 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :

Roland Cachin

Edith Cachin

Les témoins :

Demisville Albert

Duplan Edmond

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Villarszel et à  
Poliez-le-Grand

## Registre des mariages A.

No 439

Zimmermann  
et  
Henriod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann Pierre-David \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_boulangère \_\_\_\_\_  
originaire de Chavannes-le-Veyron \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Chavannes-le-Veyron \_\_\_\_\_ le vingt-quatre octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fils deGeorges-Louis Zimmermann, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Julie née Bettens, à Chavannes-le-Veyron \_\_\_\_\_2. Henriod Jeanne-Made \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_demoiselle de magasin \_\_\_\_\_  
originaire de Sullens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Schallens \_\_\_\_\_ le vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille deErnest-Henriod, peintre en voitures \_\_\_\_\_ et de  
Rose née Seligmann, à Schallens \_\_\_\_\_Comme témoins : } 1. Meylan Paul, maroquinier, à Lausanne  
2. Lecoultre Ernest, employé à la Voirie, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 août, à Chavannes-  
le-Veyron et à Sullens le 1<sup>er</sup> septembre 1926 \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Zimmermann Pierre  
Jeanne Zimmermann

## Les témoins :

Paul Meylan  
Ernest Lecoultre

## L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Gramy & à  
Sullens \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

No 440  
Perrin  
et  
Tosfel

305  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Eugène - Félix  
divorcé de Marie - Marguerite née Duruy rés  
le 30 septembre 1925, employé postal  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le cinq septembre  
mil huit cent quarante-trois fils de  
Alfred-Fritz Perrin jardinier et de  
Elise née Duflon, à Lausanne

2. Tosfel Marie - Bernadette  
célibataire  
couturière  
originaire de Pont-la-Ville et La Roche (Fribourg) domiciliée à  
Lausanne née à  
Villarbeney le dix-sept avril  
mil neuf cent cinq fille de  
Philamine - Marie Tosfel, à Montreux et de

Comme témoins :  
1. Perrin Alfred, jardinier, à Lausanne.  
2. Demont Laurent, agent de police, à Lausanne.  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à La Roche  
le 26 et à Pont-la-Ville le 28 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux,  
avec divorce.  
actes de publication.

Les époux :  
Eugène Perrin  
Bernadette Perrin  
Les témoins :  
Perrin Alfred  
Demont Laurent  
L'officier de l'état civil :  
J. Bauff

Communiqué à Pont-la-Ville et  
à La Roche

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 441  
Savary  
et  
Marquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Savary Paul-Emmanuel \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

Directeur du Cinéma Scolaire Vaudois \_\_\_\_\_  
originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Bazel (Châtelard) \_\_\_\_\_ le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Jules Savary, Directeur des écoles normales \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Elisabeth-Sophie nie Kellner, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Marquerat Elisabeth \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

originaire de Savigny et Opexes \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Paudex \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit février \_\_\_\_\_  
mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de

Louis-Michel Marquerat, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Elise-Fanny nie Henriet, à Paudex \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Savary Jules, Directeur R.N. à Lausanne  
2. Hertzog Henri, à Paudex

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Payerne, à Sa-  
vigny, à Opexes & à Paudex le 24 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes  
de publication. \_\_\_\_\_

Les époux :

Paul Savary  
Elisabeth Marquerat

Les témoins :

J. Savary  
H. Hertzog

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Payerne, Savigny  
Lully & Pully \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

No 442

Goumaz

Détraz <sup>et</sup> née Lambélet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goumaz Jules

célibataire

manœuvre

originaire de Dédeilles et Rossens

domicilié à

Opalinges

né à

Lausanne

le vingt-huit avril

mil huit cent vingt-quatre

fils de

Emile Goumaz

et de

Adèle née Cavin, à Lausanne

2. Détraz née Lambélet Fanny

veuve de Louis Détraz

ménagère

dès le 11 septembre 1922

originaire de Davigny et Forel (Lavaur)

domiciliée à

Opalinges

née à

Forel (Lavaur)

le vingt décembre

mil huit cent vingt-cinq

fille de

Olim Lambélet

et de

Marie née Rogisue

Comme témoins :

1. Félix Robert, agent de police, à Lausanne
2. Martin Henri, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Opalinges, à Dédeilles, à Davigny  
à Forel le 23 et à Rossens le 27 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de mariage de  
l'état civil d'Opalinges

Les époux :

Goumaz Jules  
Fanny Goumaz

Les témoins :

Robert Félix  
Henri Martin

L'officier de l'état civil :

A. Baur

Communiqué à Villarszel  
Opalinges, Davigny & Forel

Registre des mariages A.

No 443  
Jomini  
et  
Dériaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jomini Robert Jean Marc \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

professeur  
originaire de Payerne \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Gordos \_\_\_\_\_ le seize octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Paul Jomini, professeur, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
Berthe-Alice née Regamey, diuée \_\_\_\_\_

2. Dériaz May-Marguerite \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

institutrice \_\_\_\_\_  
originaire de Baulmes \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Neuchâtel \_\_\_\_\_ née à  
St-Joia \_\_\_\_\_ le premier février \_\_\_\_\_  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Jean-Louis Dériaz, receveur C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
Felicite-Amélie née Nittel, à Neuchâtel \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Dériaz Charles, receveur C.F.F. à Neuchâtel.  
2. Jomini Edmond, D. dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Payerne, à Baulmes & à Neuchâtel le 7 septembre 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Jean-Jacques Jomini  
May Jomini

Les témoins :

Edmond Jomini

L'officier de l'état civil :

Baill...

Communiqué à Payerne, Baulmes & Neuchâtel \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 1114  
 Wüthrich  
 et  
 Dängeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüthrich Otto Max \_\_\_\_\_  
 célibataire

tailleur \_\_\_\_\_  
 originaire de Trub (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Berne \_\_\_\_\_ le vingt-un mars \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Johann - Emil Wüthrich, tailleur \_\_\_\_\_ et de  
 Maria - Rosa ne Brack, à Berne \_\_\_\_\_

2. Dängeli Marguerite-Hélène \_\_\_\_\_  
 célibataire

originaire de Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 La Chaux-de-Fonds \_\_\_\_\_ le vingt-huit octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quarante-huit \_\_\_\_\_ fille de

Frederic Dängeli, à Montreux \_\_\_\_\_ et de  
 Anna ne Freiburghaus, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Meheli Albert, relieur, à Lausanne  
 } 2. Friedli Fritz, employé de banque, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Trub le 3 et  
 à Guggisberg le 6 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance & actes de  
 publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Otto Wüthrich  
 Marguerite Wüthrich

## Les témoins :

W. Meheli Albert  
 F. Friedli

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Trub & à  
 Guggisberg \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal du district  
 de Lausanne, \_\_\_\_\_  
 rendu en date du 21 juillet 1941 \_\_\_\_\_  
 déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup>  
 juillet 1941 \_\_\_\_\_  
 mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
 divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 1<sup>er</sup>  
 juillet 1941 \_\_\_\_\_, le délai pendant  
 lequel le mariage  
 ne peut être contracté un nouveau mariage.  
 Lausanne, le 1<sup>er</sup> août 1941.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 445  
Helfenberger  
Gillet

Par jugement du Tribunal "Bezirksgericht" de Zurich, 3. Abteilung, déclaré définitif et exécutoire le 16 juin 1954 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 12 août 1954.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Helfenberger Josef-Otto  
libataire

commerçant  
originaire de Gossau (S. Gall) domicilié à  
Lausanne né à

Berg (S. Gall) le douze juin

mil huit cent nonante-neuf fils de

Franz-Joann Helfenberger, rentier et de

Marie-Mathilde née Speker, à Freidorf

2. Gillet Adèle-Elisa  
libataire

originaire de Montbovon et Le Pâquier (Fribourg) domiciliée à

Montbovon née à

Montbovon le vingt-trois juin

mil neuf cent trois fille de

Louis-Elisier Gillet, agriculteur & officier de l'état civil et de

Marie-Céline née Joye, à Montbovon

Comme témoins : 1. Gillet Elie, agriculteur, à Montbovon

2. Helfenberger Martha, à Freidorf (S. Gall)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Gossau, à

Montbovon et à Le Pâquier le 24 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Helfenberger

Adèle Helfenberger

Les témoins :

Elie Gillet

Martha Helfenberger

L'officier de l'état civil :

J. Baum

## Registre des mariages A.

No 446

Dutoit

et  
Figueroa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Henri-Stienne

célibataire

employé N. L.

originaire de Villars-le-Terroir

domicilié à

Lausanne

né à

Villars-le-Terroir

le vingt-cinq août

mil huit cent nonante-neuf

fils de

François-Victor Dutoit, journalier

et de

Marie-Hélène née Mettraux, à Lausanne

2. Figueroa Hélène-Yvonne

célibataire

couturière

originaire de Cuarny

domiciliée à

Lausanne

née à

Yverdon

le trente juillet

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Charles-Jules Figueroa, décédé

et de

Louise-Nanette Emma née Perrin, à Lausanne

Comme témoins :

1. Bernard Henri, contrôleur T.L. à Lausanne

2. Chevalley Julia, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Villars-le-Terroir et à Cuarny le 19 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acty de publication.

Les époux :

Henri Dutoit

Hélène Dutoit

Les témoins :

Bernard Henri  
Julia Chevalley

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué à Robarrens &amp; à Yvonand.

Registre des mariages A.

N° 447

Garo

et  
Birbaum

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garo Willy - Adrien

libataire

musicien

originaire de Roschegg (Berno)

domicilié à

Lausanne

né à

Neuveville (Berno)

le huit septembre

mil neuf cent

fils de

Edmond Garo, horloger, à Neuveville

et de

Julie - Armanda née Winkelmann, décédée

2. Birbaum Cécile - Pauline

libataire

Couturière

originaire de Alterswil (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le douze janvier

mil neuf cent un

fille de

Joseph Henri Birbaum, marbrier

et de

Maria - Barbara née Menges, à Lausanne

Comme témoins :

1. Garo Marcel, jardinier, à Neuveville.

2. Birbaum Joseph, marbrier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Roschegg & à Alterswil le 14 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance & actes de publication

Les époux :

Willy Garo.

Cécile Garo

Les témoins :

Marcel Garo.

Joseph Birbaum

L'officier de l'état civil :

H. Paul

## Registre des mariages A.

No 448  
Rossier  
et  
Jorand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Aloïs - Maurice

libataire

Valet de chambre

originaire de Nevey et de Rougemont domicilié à

Pontigny (Yonne, France) né à

Lausanne le premier octobre

mil neuf cent deux fils de

Georges - Henri - Victor Rossier, coiffeur et de

Aline nie Demont, à Lausanne

2. Jorand Lydie - Antoinette

libataire

employée de bureau

originaire de Rue (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Dommentier le six janvier

mil neuf cent quatre fille de

François - Laurent Jorand, employé à la Voie et de

Albertine nie Rouiller, à Lausanne

Comme témoins :

1. Hg Max, ébéniste, à Lausanne

2. Laurent Ellyse, commerçant - agriculteur, Mont

Les publications ont eu lieu à Nevey, à Rougemont le 26, à Rue, à Lausanne le 27 et à Pontigny le 30 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Nevey

Les époux :

Aloïs Rossier  
Lydie Jorand

Les témoins :

Laurent Ellyse  
Hg Max

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Nevey, à Rougemont et à Rue.

Registre des mariages A.

14-322

N° 449  
Brasey  
et  
Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brasey Sidore-Raymond \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé à l'Hôpital cantonal \_\_\_\_\_  
 originaire de Moxlon (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Chevroux \_\_\_\_\_ le neuf mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de  
 Jacques-Albert Brasey, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Hélène née Jordan, à Aanches \_\_\_\_\_

2. Clavel Violette-Blanche \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 infirmière \_\_\_\_\_  
 originaire de Ollens p. Rochables \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le treize avril \_\_\_\_\_  
 mil huit-cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fille de  
 François-Louis Clavel, menuisier \_\_\_\_\_ et de  
 Romme-Madeleine née Keller, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Clavel Henri, ébéniste, à Lausanne  
 } 2. Clavel Aline, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Moxlon le 22  
 et à Ollens le 21 août 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

Pièces déposées :  
 acty de naissance et acty de  
 publication \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Brasey,  
 B. Brasey

Les témoins :  
 A. Clavel  
 H. Clavel

Communiqué à Moxlon & à  
 Rochables \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 H. Brasey

## Registre des mariages A.

Form. 3.

No 450  
Kyburz  
et  
Steiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kyburz Walthée  
célibataire

Représentant  
originaire de Berlinbach (Argovie) et Neuchâtel domicilié à  
Lausanne né à  
Neuchâtel le onze novembre  
mil huit cent nonante-huit fils de

Mrs Kyburz, décédé et de  
Maria née Studer, à Neuchâtel

2. Steiner Rosa  
célibataire

employée de commerce  
originaire de Trub (Berno) domiciliée à  
Yverdon née à  
Yverdon le neuf décembre  
mil huit cent nonante-cinq fille de

Charles-Frédéric Steiner, charbon et de  
Rosette née Messerli, à Yverdon

Comme témoins : 1. Lornu Félix, architecte, à Lausanne  
2. Mermier Charles, agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Berlinbach, à Neu-  
châtel, à Trub et à Yverdon le 8 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication.

## Les époux :

Kyburz  
R. Kyburz.

## Les témoins :

F. Lornu  
Mermier Charles

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Berlinbach, Neu-  
châtel, Trub & Yverdon

Registre des mariages A.

N° 451  
Levet  
et  
Gyger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Levet André-Célestin  
célibataire

né le vingt mai  
mil huit cent nonante-sept  
fils de  
Beat-Louis Levet, décédé  
et de  
Marguerite-Adélaïde née Grosselique, à Lausanne

originaire de Rue (Fribourg) domicilié à Lausanne né à Rue

2. Gyger Emma  
célibataire

modiste  
originaire de Saanen (Berne) domiciliée à Lausanne née à Nevey  
le dix août  
mil huit cent nonante-huit  
fille de

Jules-Henri Gyger, forgeron, à Montreux et de Charlotte née Détraaz, décédée

Comme témoins : 1. Diserens Gustave, relieur, à Lausanne  
2. Gillioz Lydia, coiffeuse, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Rue et à Saanen le 10 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance & actes de publication

Les époux :  
A Levet  
E. Levet.

Les témoins :  
Diserens  
Gillioz

Communiqué à Rue & à Saanen

L'officier de l'état civil :  
H. Bauff

## Registre des mariages A.

No 403  
Baudet  
et  
Hasler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baudet Gaston-Henri-Fernand  
célibataire

restaurateur

originaire de Bottens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze novembre

mil neuf cent six fils de

Jules-Henri Baudet, secrétaire-caissier et de

Lina-Juliette née Wäber, à Lausanne

2. Hasler Anna

célibataire

gouvernante d'hôtel

originaire de Männedorf (Zürich) domiciliée à

Walzenhausen (Appenzell) née à

Roschlikon (Burgovie) le vingt-six juillet

mil neuf cent deux fille de

Johann-Jakob Hasler, brodeur et de

Emma née Schildknecht, à Walzenhausen

Comme témoins :  
1. Baudet Henri, secrétaire-caissier, à Lausanne  
2. Hasler Lina, garde malade, à Orsa.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Bottens le 21, à Walzenhausen le 23 et à Männedorf le 27 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication.

Les époux :

Gaston Baudet  
Lina Baudet

Les témoins :

Lina Hasler

H. Baudet

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Poliez-le-Grand,  
Männedorf et Walzenhausen



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 453  
Gruaz  
et  
Chabbez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruaz Henri - Samuel  
veuf de Fanny née Longelbamp dès le 21  
mai 1922 mécanicien  
originaire de La Mole domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le douze août  
mil huit cent septante-sept fils de  
Charles Gruaz et de  
Marie - Elise née Delafontaine, décédés

2. Chabbez Clara Oscarine - Marie  
divorcée de Albert Martin dès le 28  
novembre 1924 ménagère  
originaire de Ettoy domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le sept juin  
mil neuf cent fille de  
Jean - Joseph Chabbez, décédé et de  
Marie - Euphrosine née Walther, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Hésy Maxime, concubine, à Lausanne  
2. Regamey Albert, bûcher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à La Mole et à Ettoy  
le 4 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication  
pour acte de décès 1<sup>er</sup> femme  
du fiancé, voir vol. 56, p. 196.  
pour acte du 1<sup>er</sup> mariage de  
l'époux avec divorce, voir reg  
48, p. 343.

Communiqué à La Mole & à  
Ettoy.

## Les époux :

*Henri Gruaz*  
Clara Gruaz.

## Les témoins :

*Hésy Maxime*  
*Regamey Albert*

L'officier de l'état civil :

*H. Bailey*

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 101  
Halter  
et  
Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Halter Johann-Wilhelm  
célibataire

droguiste  
originaire de Sachseln (Obwald) domicilié à

Lausanne né à  
Sachseln le douze avril

mil huit cent nonante-huit fils de  
Paul Halter, employé C.F.F. et de

Marie nie Gasser, à Sachseln

2. Zimmermann Mina  
célibataire

originaire de Tonglisberg (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à

Baden (Argovie) le quinze septembre  
mil huit cent nonante-sept fille de

Gottlieb Zimmermann, ouvrière d'usine et de  
Marie nie Lüthy, à Baden

Comme témoins : 1. Mitschi Fritz, droguiste, à Lausanne  
2. Halter Charles, employé C.F.F. Schupheim

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Sachseln le  
25 et à Tonglisberg le 26 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :  
Halter Willy.  
Mina Halter

Les témoins :  
F. Mitschi  
Halter R.

Communiqué à Sachseln & à  
Tonglisberg

L'officier de l'état civil :  
St Paul

## Registre des mariages A.

No. 455  
Wanholtz  
et  
Pauli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wanholtz Herbert-Gustav-Peter \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

négoiant \_\_\_\_\_  
originaire de Hamburg (Allemagne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Hamburg \_\_\_\_\_ le onze mars \_\_\_\_\_

mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Konst-Christian-Heinrich Wanholtz, négociant \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Fröbe, à Lokstedt p. Hamburg \_\_\_\_\_

2. Pauli Elise-Louise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Wablen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Avenches \_\_\_\_\_ le quatre janvier \_\_\_\_\_

mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Frédéric Pauli, agriculteur, à Avenches \_\_\_\_\_ et de  
Olga Emma née Willemin, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Dufey Henri, employé S.F.F. à Lausanne  
2. Sacke Jules, brigadier de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Wablen le 8, et à  
Lokstedt le 9 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_  
Certificat de capacité du fiancé  
permis de mariage du Dept.  
de Justice & Police \_\_\_\_\_

## Les époux :

Herbert Wanholtz.  
Elise Louise Wanholtz.

## Les témoins :

Dufey Henri  
Sacke Jules

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Schwarzenburg et  
à la Chancellerie d'Etat. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 156  
Nicod  
et  
Serra

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicod Constant  
célibataire

employé de banque  
originaire de Granges (Vaud) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize novembre

mil huit cent nonante-neuf fils de  
Gustave-Wolphe Nicod, retraité B. G. V. et de  
Jeanne-Marie née Deschlimann, à Lausanne.

2. Serra Marie-Violette-Victorine  
célibataire

originaire de Paudex domiciliée à  
Lausanne née à  
Pully le vingt-huit avril

mil neuf cent deux fille de  
Bernard-Louis-Dominique Serra, décédé et de  
Marie-Fanny-Alice née Cousaz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Serra Marguerite, correspondante, à Hérich  
2. Aubert René, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Granges et à  
Paudex le 6 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :  
Constant Nicod  
Violette Nicod

Les témoins :  
H. Serra  
A. Aubert

L'officier de l'état civil :  
H. Balif

Communiqué à Granges &  
à Pully.

G. Nicod

Registre des mariages A.

12-290

No 457  
Imhoff  
Lambert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imhoff Ernest  
célibataire

commerçant  
originaire de Lausanne domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le trois avril

mil huit cent nonante-trois fils de  
Charles Imhoff et de  
Rosa-Bertha née Flückiger, décédés

2. Lambert Yvonne-Sucie  
célibataire

originaire de Gorgier (Neuchâtel) domiciliée à  
Lausanne née à  
Genève le dix-neuf juin

mil huit cent nonante-neuf fille de  
Léon-Alfred Lambert, directeur commercial et de  
Lucie-Élise née Desaulles, à Lausanne

Comme témoins : 1. Lambert Léon, Directeur, à Lausanne  
2. Légerot Robert, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 août et à Gorgier  
le 3 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :

Ernest Imhoff  
Yvonne Imhoff

Les témoins :

Léon Lambert  
Robert Légerot

Communiqué à St. Aubin

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 108  
Marples

Longchamp

22 mai 1953

l'épouse soit désignée  
comme étant originaire de:  
"Bottens (Vaud) et Gy (Genève)"

Lausanne le 29 mai 1953

L'officier de l'état civil:

Cqué à Poliez-le-Grand et Genève (B.C.)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Marples Derek-Bertram-Banks

libataire

ingénieur

originaire de Sujet britannique

domicilié à

Baden (Argovie)

né à

Wandsworth (Londres)

le vingt-un mai

mil huit cent nonante huit

fils de

Thomas-Guést-Banks Marples, à Lausanne

et de

Florence-Mary née Banks, décédée

2. Longchamp Berthe-Louise

libataire

originaire de Gy (Genève)

domiciliée à

Mussy (Genève)

née à

Gy

le onze mars

mil neuf cent un

fille de

Alfred-Ferdinand Longchamp

et de

Félicité-Albertine née Rivetaz, à Mussy

Comme témoins:

1. Marples Thomas, sans profession, à Lausanne.

2. Chénenay Jora, sans profession, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Baden le 16, à Mussy le 17 septembre 1926, à Gy le 17 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt septembre mil neuf cent cinquante-trois

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Baden

Les époux:

Derek B. Banks Marples

Berthe Marples

Les témoins:

J. E. Banks Marples

J. Chénenay

M. J. Chénenay (Carant Montan)

L'officier de l'état civil:

H. Baugy

Communiqué à Baden, à Mussy & à Gy.



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 460  
Stocklassa  
et  
Chappuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stocklassa Charles-Joseph \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

commerçant \_\_\_\_\_  
originaire de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Genève \_\_\_\_\_ le premier octobre \_\_\_\_\_  
mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fils de

Joseph Stocklassa, fondeur \_\_\_\_\_ et de  
Mermine née Maczeli, à Plainpalais \_\_\_\_\_

2. Chappuis Marthe-Lina \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employée de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Sules, Echallens et Echagnens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le dix avril \_\_\_\_\_  
mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Louis Chappuis, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Lina née Effolter, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins :  
1. Chappuis Paul, hôtelier, à Paris  
2. Chappuis Germaine, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Genève, à  
Sules, à Echagnens le 28 août 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

M. Stocklassa  
D. Stocklassa

## Les témoins :

P. Chappuis  
G. Chappuis

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Genève et à  
Echallens \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No. 461  
Mignot  
et  
Mégroz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot Julien - André  
célibataire  
peintre  
originaire de Prilly domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt huit janvier  
mil neuf cent quatre fils de  
Ferdinand - Marius - Paul Mignot, gypcier-peintre, à Lausanne et de  
Jeanne - Marie née Colbet, décédée

2. Mégroz Germaine - Blanche  
célibataire  
ménagère  
originaire de Lutry et Repesses domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-neuf janvier  
mil neuf cent quatre fille de  
Louis - Constant Mégroz, tanneur et de  
Marie - Louise née Deluche, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Mignot Ferdinand, peintre, à Lausanne  
2. Thommy Auguste, hypographe, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Prilly, à Lutry  
le 9 et à Repesses le 10 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :  
André J. Mignot  
Germaine B. Mégroz

Les témoins :  
Ferdinand Mignot  
Aug. Thommy

Communiqué à Prilly, Lutry &  
Lully

L'officier de l'état civil :  
H. Bailly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 462  
Fleury  
et  
Haller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleury Louis - Marc - Samuel \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Berolle \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de

Marc - Louis Fleury, facteur postal \_\_\_\_\_ et de  
M<sup>lle</sup> Henriette - M<sup>lle</sup> Idem nie Mommier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Haller Paula - Marie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_  
originaire de Zofingen (Argovie) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le huit août \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de

Frédéric - Theodor Haller, mécanicien C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
Elise nie Guillet, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. M<sup>lle</sup> Alice Theodor, mécanicien C.F.F., à Lausanne  
2. Fleury Louis, facteur postal, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Zofingen le 17  
et à Berolle le 18 août 1916 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

Les époux :

L. Fleury  
P. Fleury

Les témoins :

H. Haller  
L. Fleury

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Bieie et à  
Zofingen \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 463  
 Wüschléger  
 et  
 Richoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüschléger Auguste - Elie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

palefrenier \_\_\_\_\_  
 originaire de Morsens \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Fouxrens - Mézery \_\_\_\_\_ le dix-neuf décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fils de

Edouard Wüschléger, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
 Louise née Baud, à Mens \_\_\_\_\_

2. Richoz Lina - Elida \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
 originaire de Naudrens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Rue \_\_\_\_\_ le dix-neuf avril \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de

Elise Richoz, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : { 1. Piclard Ami, imprimeur, à Lausanne  
 2. Monney Victor, manœuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Morsens et à  
 Naudrens le 4 septembre 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication \_\_\_\_\_

Les époux :

Auguste Wüschléger  
 Lina Wüschléger

Les témoins :

Ami Piclard  
 Monney Victor

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Poliez-le-Grand  
 et à Naudrens. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 164  
 Manigley  
 Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manigley Gustave \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_

originaire de Bavens \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Grandvaux \_\_\_\_\_ le premier juillet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

François-Louis Manigley, décédé \_\_\_\_\_ et de

Rosalie nu Pasche, à Monticher \_\_\_\_\_

2. Morel Lea-Marie \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_

originaire de Monticher \_\_\_\_\_ domiciliée à

Monticher \_\_\_\_\_ née à

Monticher \_\_\_\_\_ le seize mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de

William-Louis Morel, décédé \_\_\_\_\_ et de

Julia-Henriette-Amélie-Elisabeth Cophard, à Monticher \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Moiton Albert, électricien, à Lausanne  
 } 2. Parisot Louis, électricien, à Dully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Monticher le 11 et au Bavens le 11 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

G. Manigley  
Lea Manigley

## Les témoins :

Moiton Albert  
Louis Parisot

## L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à l'oreille et à l'écrit \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 465

Pittet

et  
Lassueur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Edmond-Gabriel

célibataire

maréchal

originaire de Bière

domicilié à

Mobonne

né à

Bière

le quatre janvier

mil neuf cent un

fils de

Louis-Henri-Gustave Pittet, agriculteur

et de

Rosine née Aebi, à Bière

2. Lassueur Jeanne-Alice

célibataire

négoiante

originaire de Bullet

domiciliée à

Apples

née à

Apples

le vingt février

mil neuf cent cinq

fille de

William-Edmond Lassueur, négociant

et de

Alice-Méline née Weigel, à Apples

Comme témoins :

1. Pittet Gustave, agriculteur, à Bière

2. Pittet Rosine, ménagère, à Bière

Les publications ont eu lieu à Mobonne le 9, à Bière, à Apples le 10 et à Bullet le 11 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Mobonne

Les époux :

Edm. Pittet

J. Lassueur

Les témoins :

Gus Pittet

R. Péllet.

L'officier de l'état civil :

J. Brau

J. Lassueur.  
à Apples.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N<sup>o</sup> 156  
Cherpillod  
et  
Desgallier

56/12  
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherpillod Jules - Ferdinand  
célibataire  
monteur  
originaire de Chexbres domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le seize mars  
mil huit cent vingt-six fils de  
Jules Samuel Cherpillod, décédé et de  
Julie née Carin, à Lausanne

2. Desgallier Marguerite - Louise  
célibataire  
repasseuse  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le treize juin  
mil neuf cent trois fille de  
William - Charles - Oscar Desgallier, gypcier - peintre et de  
Marie - Sophie née Belet, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Desgallier Julien, manœuvre, à Lausanne  
2. Desgallier Augusta, ménagère, à Lausanne  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Chexbres  
le 8 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de  
publication

Les époux :  
J. Cherpillod  
M. Cherpillod.

Les témoins :  
Desgallier Julien  
A. Desgallier

Communiqué à Chexbres

L'officier de l'état civil:  
H. Baug

Registre des mariages A.

No 467  
Bunge  
et  
de Loriol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bunge Edouard - Ferdinand - Wilhelm  
divorcé de Helmina - Maria née Reeser vis  
le 21 juillet 1924, représentant  
originaire de nationalité française domicilié à  
Paris (8<sup>e</sup>) né à  
Paris (8<sup>e</sup>) le huit mars  
mil huit cent nonante - un fils de  
Abraham - Thierry Bunge, représentant et de  
Cécile - Marie - Suzanne née Ghiremin, à Paris  
2. de Loriol Marguerite - Alice  
célibataire

originaire de Etoy (Vaud) et Genève domiciliée à  
Lausanne, précédemment à Paris (5<sup>e</sup>) née à  
Mitzach (Maut Rhin, France) le dix-huit octobre  
mil neuf cent fille de  
Charles - Olivier de Loriol et de  
Clémence - Cécile née Zuber, décédés

Comme témoins : 1. Rivier William, ancien Pasteur, à Mossaten - Méziery.  
2. de Loriol Jean, ingénieur, M. de Napoléon, f. Halthouy

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Genève le 31/8  
à Etoy, à Paris (5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>) le 1<sup>er</sup> septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :

acte de naissance  
acte du 1<sup>er</sup> mariage du fiancé  
jugement de divorce du fiancé  
certificat de nationalité du fiancé  
permis de publier et de mari-  
age du 2<sup>o</sup> de J. 20  
certificat de capacité du fiancé  
actes de publication

Communiqué à Etoy, à Genève  
et à la Chambre cantonale.

Les époux :

Edouard Bunge  
M. de Alice Bunge

Les témoins :

William Rivier past  
Jean de Loriol

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Edouard Bunge  
Marguerite de Loriol  
M. Mercier de Loriol  
D. de Loriol  
G. Mercier

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 468

Gros  
Fabre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gros Henri-Edouard

célibataire

maître d'hôtel

originaire de Echichens

domicilié à

Lausanne

né à

Morges

le seize octobre

mil huit cent nonante-quatre

fils de

Louis-Henri Gros, décédé

et de

Victorine-Françoise née Genty, à Lausanne

Fabre Léa-Marie-Thérèse

célibataire

originaire de nationalité française

domiciliée à

Lausanne, précédemment à Leyrin

née à

Banon (Basses Alpes, France) le onze septembre

mil huit cent nonante-trois

fille de

Joseph-Camille-Hippolyte Fabre

et de

Marie-Antoinette née Bonneloy, décédée

Comme témoins :

1. Gros Victor, employé de banque, à Zurich

2. Gros Marcel, jardinier, à Rolle.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Echichens le 22 et à Leyrin le 23 juin 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

permis de publier du Département de J. & P.

certificat de capacité N. la fiancé

Les époux :

H. Gros  
L. Gros

Les témoins :

V. Gros  
M. Gros

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Nuffens-le-Château, Leyrin et à la Chancellerie cantonale.

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 16 juin 1941 déclaré définitif et exécutoire le 2 juillet 1941 le mariage inscrit ci-contre a été annulé par divorce. Le Tribunal a fixé à un le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 6 août 1941.



Registre des mariages A.

N° 469  
Pfersich

et  
Tisseur

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 28 novembre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> février 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 13 février 1922.  
L'officier de l'état civil:

H. Leclercq  
suppl.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Pfersich Franz-Albert

célibataire

médecin-dentiste

originaire de Schaffhouse

domicilié à

La Chaux-de-fonds

né à

Rolle

le treize juin

mil neuf cent deux

fils de

Charles-Albert Pfersich, négociant en vin

et de

Hermiette née Lezler, à Lausanne

2. Tisseur Charlotte-Marie

célibataire

modiste

originaire de Paris (15<sup>e</sup> arrt)

domiciliée à

Lausanne, précédemment à Genève

née à

Paris (15<sup>e</sup> arrt)

le neuf septembre

mil neuf cent trois

fille de

Pierre Tisseur, mécanicien

et de

Eugénie-Hermiette née Hunt, à Genève

Comme témoins: } 1. Graf Hermann, S<sup>r</sup>-médecin, à Lausanne  
2. Pfersich René, S<sup>r</sup>-en droit, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-fonds le 25, à Paris, à Schaffhouse le 26, à Lausanne le 27 et à Genève le 28 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de La Chaux-de-fonds

Les époux:

F. Pfersich

C. Tisseur

Les témoins:

Graf  
Dr René Pfersich

L'officier de l'état civil:

H. Baillif

Communiqué à La Chaux-de-fonds, Schaffhouse et à la Chaux-de-fonds cantonale

## Registre des mariages A.

No 470  
Bride  
et  
Blondel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bride Emile \_\_\_\_\_

veuf de Marie ne Ramuz dès le 30 mai 1915

facteur postal \_\_\_\_\_

originaire de Aigle \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_

né à

Aigle \_\_\_\_\_

le neuf juin \_\_\_\_\_

mil huit cent huitante-quatre \_\_\_\_\_

fils de

Théophile - Charles Bride \_\_\_\_\_

et de

Alexandrine ne Piprand, décédés \_\_\_\_\_

2. Blondel Hélène - Elise \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

lingère \_\_\_\_\_

originaire de Nillette \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_

née à

Lausanne \_\_\_\_\_

le onze mars \_\_\_\_\_

mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_

fille de

Louis - Samuel Blondel \_\_\_\_\_

et de

Julie - Augustine ne Gibaud, décédés \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Grandjean Louis, manœuvre, Ponts-de-Martel

2. Baillens Charles, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Aigle le 14  
et à Gully le 15 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance \_\_\_\_\_

actes de décès 1<sup>re</sup> femme de l'époux \_\_\_\_\_

actes de publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

Emile Bride

Hélène Bride

## Les témoins :

L<sup>s</sup> Grandjean

e. Baillens

L'officier de l'état civil :

L. Baillens

Communiqué à Aigle & à Gully

Registre des mariages A.

No 471  
Büchler  
et  
Kuhn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büchler Wilhelm  
célibataire

Commerçant  
originaire de Mogelsberg (St. Gall) domicilié à  
Oerlikon (Zurich) né à  
Mogelsberg le vingt-sept mai  
mil huit cent nonante-neuf fils de  
Johannes Büchler, brodeur et de  
Gritta née Näf, à Mogelsberg

2. Kuhn Frieda-Klara  
célibataire

employée de bureau  
originaire de Wallisellen (Zurich) domiciliée à  
Zurich née à  
Seebach (Zurich) le dix-huit mars  
mil neuf cent trois fille de  
Johannes Kuhn, commerçant, à Seebach et de  
Bertha née Leemann, d'ici

Comme témoins :  
1. Büchler Jean, commerçant, à St. Gall  
2. Wildi-Kuhn Berth., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Oerlikon le 7, à Mogelsberg, à  
Wallisellen et à Zurich le 8 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de Oerlikon

Les époux :  
W. Büchler  
Mad. Claire Büchler

Les témoins :  
Jean Büchler  
B. Wildi-Kuhn

Communiqué à Oerlikon, Mo-  
gelsberg, Wallisellen & Zurich

L'officier de l'état civil :  
H. Baur

## Registre des mariages A.

172  
N° 472

Mark

et  
Barnett

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mark Silvio - Peter

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Sur (Ct des Grisons)

domicilié à

Lausanne

né à

Sur

le vingt août

mil neuf cent

fils de

Jacob Mark, agriculteur

et de

Agatha ni Lotti, à Sur

2. Barnett Doris - Elizabeth

célibataire

institutrice

originaire de sujette britannique

domiciliée à

Lausanne

née à

Alfracombe (Devon, Angleterre)

le vingt-cinq septembre

mil neuf cent trois

fille de

William - Joseph Barnett, décédé

et de

Mary ni Kelly, à Londres

Comme témoins :

1. Regamy HB emi, brossier, à Lausanne

2. HB eyse Hfarius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Lausanne le 22, à Sur le 23

septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et acte de publication

permis de publier du Dept. de J. &amp; P.

certificat de capacité pour la fiancée.

## Les époux :

Pierre Mark

Betty Mark

## Les témoins :

H. Regamy

H. eyse Hfarius

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Sur

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 473

Werro

Kübler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Werro Louis

célibataire

fonctionnaire international

originaire de La Chaux-de-fonds (Neuchâtel) et Montilier (Fribourg) domicilié à Berne

né à La Chaux-de-fonds le 13 mai

mil huit cent nonante-quatre fils de

Louis Werro, décédé

Médwig ni Rahm, à Montilier

2. Kübler Adèle Hermine

célibataire

originaire de Gerlikon (Thurgovie)

Lausanne

née à La Chaux-de-fonds le 13 octobre

mil huit cent nonante-sept fille de

Johann-Joost Kübler

Sophie ni Risle, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Kübler Ernest, imprimeur, à Lausanne.
- 2. Kübler Sophie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne le 8, à La Chaux-de-fonds à Montilier le 9, à Gerlikon et à Lausanne le 10 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Berne

Les époux :

Louis Werro  
Hermine Werro

Les témoins :

Sophie Kübler  
Ernest Kübler

Communiqué à La Chaux-de-fonds à Morat, à Berne, et à Gerlikon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

2-2/13

No 474  
Grellet  
et  
Grenier

Par décision du 23 février 1955  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-dessus, en ce  
sens que le pouse soit désignée  
comme étant originaire, avant  
son mariage, de:

"Lausanne, Vevey (Vaud) et  
Genève"

Lausanne le 24 février 1955

L'officier de l'état civil:

Copie à Neuchâtel, Boudry, La Chaux-  
du-Milieu, Vevey et Genève.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Grellet Francis-Georges-Guillaume  
célibataire

licencié en théologie  
originaire de Neuchâtel, Boudry et La Chaux-du-Milieu domicilié à  
Ormont-dessus né à  
Lausanne le neuf janvier

mil neuf cent un fils de  
Guillaume-Louis Grellet, décédé et de

Heanne-Julie née Gamboni, à Lausanne

2. Grenier Hélène-Berthe  
célibataire

originaire de Vevey (Vaud) et Lausanne et Genève domiciliée à  
Lausanne née à

Ormont-dessous le douze janvier  
mil neuf cent cinq fille de

Constantin-Auguste-Louis Grenier, inspecteur forestier et de

Marquise-Emma née Dupertuis, les deux à Lausanne

Comme témoins: 1. Chausson Raquis, stag. avocat, à Lausanne.  
2. Grenier Marcelle, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus le 3, à Vevey, à  
Neuchâtel, à Boudry, à La Chaux-du-Milieu le 4 et à Lausanne  
le 6. septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:  
autorisation de l'état civil  
d'Ormont-dessus

Les époux:  
Francis Grellet  
Hélène Grellet

Les témoins:  
Raquis  
le fiancé

Communiqué à Neuchâtel, Boudry  
La Chaux-du-Milieu, Ormont-  
dessous & Vevey.

L'officier de l'état civil  
Bauffy

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 475  
Benoit  
et  
Benoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit Emile-John \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
employé de banque \_\_\_\_\_  
originaire de Mont-le-Grand \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
La Cure 14 S<sup>t</sup>-Cecque \_\_\_\_\_ le premier mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Jules-Constant Benoit, sergent aux Douanes \_\_\_\_\_ et de  
Julie-Marie née Jaquet, à Nyon \_\_\_\_\_

2. Benoit Eva \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_  
originaire de Provence \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
S<sup>t</sup>-Pier \_\_\_\_\_ le cinq juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de  
François Delay et de Lina née Salzmann, fille adoptive de \_\_\_\_\_ et de  
Romile Benoit allié Grattet, commerçant, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Benoit Romile, commerçant à Lausanne.  
} 2. Benoit Jules, sergent aux Douanes, à Nyon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Provence le 4,  
& à Mont-le-Grand le 7 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actg de pu-  
blication \_\_\_\_\_

Les époux :  
E. Benoit  
E. Benoit

Les témoins :  
Benoit  
Benoit J.

Communiqué à Rolle & à  
Provence. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
H. Baugy

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 476  
Lavanchy  
et  
Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Charles-Justin  
célibataire

agent de police  
originaire de Montpreveyres et de Lutry domicilié à  
Lausanne né à

Oscherins et Lutry le vingt-huit mars  
mil huit cent nonante-neuf fils de

Charles-Marc Lavanchy, décédé et de  
Lina née Diseras, à Oscherins et Lutry

2. Ruchet Nelly-Rose  
célibataire

employée de bureau  
originaire de Olon domiciliée à  
Savigny née à

au Martinet et Savigny le quinze mars  
mil neuf cent fille de

Léon Ruchet, instituteur et de  
Fanny-Emma née Moreod, à Savigny

Comme témoins : 1. Lavanchy Albert, employé M. L., à Lausanne  
2. Ruchet Georges, employé d'assurances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Montpreveyres, à  
Lutry, à Olon & à Savigny le 13 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et acte de  
publication.

Les époux :  
C. Lavanchy  
Nelly Lavanchy

Les témoins :  
Al. Lavanchy  
G. Ruchet

L'officier de l'état civil :  
H. Baur

Communiqué à Corcelles-le-Jorat  
à Lutry, à Olon et à Savigny



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 477  
Beckmann  
et  
Gut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beckmann Hans  
célibataire

employé de commerce  
originaire de Bâle domicilié à  
Bâle né à  
Zurich le vingt-quatre décembre

mil huit cent nonante-quatre fils de  
Friedrich-Milhelm-Karl Beckmann, commis et de  
Luise ne Stolz, à Bâle

2. Gut Lina-Elsa  
célibataire

pharmacienne  
originaire de Zurich domiciliée à  
Lausanne née à  
Zurich le cinq juin

mil neuf cent fille de  
Heinrich-Jakob Gut, commerçant et de  
Luise-Bertha ne Bernhardt, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Gut Henri, commerçant, à Lausanne  
2. Gut Bertha, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle le 10, à Zurich le 11 et à  
Lausanne le 13 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Bâle

Les époux :

Beckmann  
E. Beckmann.

Les témoins :

B. Gut  
H. Gut

L'officier de l'état civil :

Spaull

Communiqué à Bâle & à  
Zurich.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 478.  
Delaprie  
et  
Sthiouf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delaprie Albert - Casimir  
célibataire

entrepreneur  
originaire de Montilier (Fribourg) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-un octobre

mil neuf cent un fils de  
Casimir Delaprie, entrepreneur et de

Fulienne - Genevieve nee Castil, à Lausanne

2. Sthiouf Berthe - Hermence  
célibataire

ménagère  
originaire de Bex domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le vingt-quatre novembre

mil neuf cent deux fille de

Paul Sthiouf, décédé et de

Hermence - Berthe nee Morel, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Delaprie Casimir, à Lausanne  
2. Paccard Fernand, à Pully.  
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Montilier et à Bex le 14 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
actes de naissance et actes de publication

Les époux :  
Delaprie Albert  
Berthe Delaprie

Les témoins :  
C. Delaprie  
F. Paccard.

Communiqué à Morel et à Bex

L'officier de l'état civil :  
St Paul

Registre des familles vol. 24 fol. 54.

Par jugement du Tribunal de divorce de Lausanne rendu en date du 10 novembre 1926 déclaré définitif et exécutoire le 19 janvier 1927 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un - 10 - dès le 16 janvier 1927, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 27 janvier 1927. L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 479  
Giavina  
et  
Genier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giavina Jean-Maurice \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 employé d'hôtel \_\_\_\_\_  
 originaire de Rumianca (Novara, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Montana (Valais) \_\_\_\_\_ le dix-neuf avril \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fils de  
 Pierre Giavina, décédé \_\_\_\_\_ et de  
 Catherine née Polghera, à Sion \_\_\_\_\_

2. Genier Adèle-Nancy \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_  
 lingère \_\_\_\_\_  
 originaire de Thierrens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Bottens \_\_\_\_\_ le vingt-sept juillet \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-neuf \_\_\_\_\_ fille de  
 Ulysse-Octave Genier, manoeuvre, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de  
 Adèle née Roux, décédée \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Gaillard Emile, tonnier, à Lausanne  
 } 2. Carizel Jean, conducteur H. L. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11/8, à Thierrens le 12, à  
 Rumianca le 22 août 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 actes de naissance \_\_\_\_\_  
 acte de décès du père du fiancé \_\_\_\_\_  
 et acte de consentement de la mère \_\_\_\_\_  
 permis de publier et de marier \_\_\_\_\_  
 du Dép<sup>t</sup> de N. & P. \_\_\_\_\_

Les époux :  
 Giavina Jean  
 Giavina Adèle

Les témoins :  
 Gaillard Emile  
 Carizel Jean

L'officier de l'état civil :  
 Le Bailli

Communiqué à Sion et à la  
 Chancellerie cantonale \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 480  
 Ferrin  
 et  
 Freymond

9-854  
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrin René - Félix \_\_\_\_\_  
 employé de banque \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_  
 originaire de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Genève \_\_\_\_\_ né à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ le onze août \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de  
 Gustave-Louis Ferrin, comptable \_\_\_\_\_ et de  
 Lina née Rossier, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Freymond Julie - Emma \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Méziery M Freymond \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
 Revens \_\_\_\_\_ le vingt-sept novembre \_\_\_\_\_

mil neuf cent quatre \_\_\_\_\_ fille de  
 Adrien Freymond, employé C.F.F. \_\_\_\_\_ et de  
 Jeanne - Caroline Laurent, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : ) 1. Rossier Georges, électricien, à Méziery  
 ) 2. Freymond Adrien, empl. C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 21, à Lausanne le 23  
 et à Méziery le 24 août 1926, sans opposition \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
 Genève. \_\_\_\_\_

## Les époux :

René Ferrin  
 Julie Ferrin

## Les témoins :

Rossier Georges  
 Freymond Adrien

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Genève & à  
 Domeloge. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° 481

Tache

et  
De Peri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tache Paul-Ernest

célibataire

boucheur

originaire de Epalinges domicilié à

Lausanne né à

Epalinges le neuf décembre

mil neuf cent fils de

Paul-Henri Tache, agriculteur et de

Anna née Tache, au Mont/Lausanne

2. De Peri Cyprianna

célibataire

repasteuse

originaire de Cittiglio (Côme, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Cittiglio le vingt huit juillet

mil neuf cent trois fille de

Carlo De Peri, contre-maître maçon et de

Margherita née Viola, à Lausanne

Comme témoins : 1. Fortis Joseph, encadreur, à Lausanne  
2. Tache Roger, machiniste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Epalinges le 15 et à Cittiglio le 22 août 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication  
permis de publier du 26<sup>o</sup> des. 29.

Les époux :

Tache Ernest  
Cyprianna Tache

Les témoins :

Joseph Fortis  
Roger Tache.

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Epalinges & à la Chancellerie Cantonale

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 8 juillet 1938 déclaré définitif et exécutoire le 16 septembre 1938 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 16 septembre 1938, le délai pendant lequel l'un ou l'autre ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 26 septembre 1938.

Officier de l'état civil :

[Signature]

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 482  
Rastorfer  
et  
Léopold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rastorfer Robert-Fritz \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

instituteur \_\_\_\_\_  
originaire de Niederbipp (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Boulenb \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le treize mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent nonante-huit \_\_\_\_\_ fils de

Friedric Rastorfer \_\_\_\_\_ et de  
Adèle-Mara née Chapatte, décédée \_\_\_\_\_

2. Léopold Augustine-Emilie \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Echichens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-huit août \_\_\_\_\_  
mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Gustave Léopold, mécanicien \_\_\_\_\_ et de  
Emma née Dupuis, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : ) 1. Léopold Gustave, mécanicien, à Lausanne  
2. Léopold Charles, ébéniste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Boulenb, à Lausanne le 13, à  
Niederbipp et à Echichens le 14 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
S<sup>t</sup>-Georges \_\_\_\_\_

## Les époux :

Robert Rastorfer  
A. Rastorfer

## Les témoins :

Gustave Léopold  
Charles Léopold

## L'officier de l'état civil :

S. Brang

Communiqué à Niederbipp, S<sup>t</sup>-Georges  
et Nufflen-le-Château \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 484  
Venturini  
et  
Jeanmonod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Venturini Guido - Giuseppe \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

électricien \_\_\_\_\_

originaire de Maradi (Florence, Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Maradi \_\_\_\_\_ le sept novembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent huitante-cinq \_\_\_\_\_ fils de

Franco Venturini, serrurier \_\_\_\_\_ et de

Maria née Pieri, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Jeanmonod Marguerite - Marie \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

mineure \_\_\_\_\_

originaire de Provence \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Ommés \_\_\_\_\_ le douze septembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Charles-Alfred Jeanmonod, journalier \_\_\_\_\_ et de

Musette - Olga née Ray, à Berolle \_\_\_\_\_

Comme témoins : ) 1. Leonard Joseph, tailleur, à Lausanne  
2. Venturini Nicolo, sâtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Provence le 23  
et à Maradi le 29, août 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

permis de publier et de ma-  
riage du Dép<sup>t</sup> de J. & B. \_\_\_\_\_

Communiqué à Provence et à  
la Chancellerie cantonale. \_\_\_\_\_

## Les époux :

Guido Venturini

Marguerite Venturini

## Les témoins :

Joseph Leonard  
Venturini Vergilio

L'officier de l'état civil :

H. Baur



Registre des mariages A.

485  
No 485  
Tache  
et  
Bèeri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tache Marcel  
célibataire

charpentier

originaire de Epalinges domicilié à

Epalinges né à

Epalinges le seize novembre

mil neuf cent fils de

Mme Tache, d'ici et de

Genevieve née Béboux, à Epalinges

2. Bèeri Marie-Aline

célibataire

menagère

originaire de Rüeggisberg (Berno) domiciliée à

Epalinges née à

Epalinges le six mars

mil neuf cent trois fille de

Maurice Bèeri, agriculteur et de

Aline née Tache, à Epalinges

Comme témoins :  
1. Lienhard Alphonse, cafetier, à Lausanne.  
2. Bèeri André, agriculteur, à Epalinges

Les publications ont eu lieu à Epalinges le 15, et à Rüeggisberg le 16 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
d'Epalinges

Les époux :

M. Tache  
Marie Tache

Les témoins :

Lienhard  
André Bèeri

L'officier de l'état civil :

A. Baur

Communiqué à Epalinges &  
à Rüeggisberg.

Registre des mariages A.

486

N<sup>o</sup> 486  
Casari  
et  
Moll

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Casari Agostino - Aurelio  
célibataire

chauffeur  
originaire de Russo (Tessin) domicilié à  
Lausanne né à  
Bueno - Contra (Tessin) le vingt - un septembre  
mil neuf cent trois fils de

Francesco Casari, agriculteur et de  
Oliva née Anselmi, à Bueno - Contra

2. Moll Jeanne - Marie  
célibataire

cuisinière  
originaire de Leytron (Valais) domiciliée à  
Lausanne née à  
St Maurice (Valais) le douze juillet  
mil neuf cent sept fille de

Charles - Elie Moll, agriculteur et de  
Marie - Louise - Patience Duperron née Richard, à St Maurice

Comme témoins :  
1. Dubois Edith, ménagère, à Lausanne  
2. Abbondiali Quento, téléphoniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Russo le 16,  
à Leytron et à St Maurice le 17 septembre 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent quarante six.

Pièces déposées :

actes de naissance et acte  
de publication

Les époux :

Casari Agostino  
Jeanne Casari

Les témoins :

Abbondiali Q.  
Edith Dubois

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Russo à  
Leytron et à St Maurice le 17  
octobre 1946

Par jugement du Tribunal cantonal du  
Valais  
rendu en date du 29 avril 1947  
déclaré définitif et exécutoire le  
juillet 1947  
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
divorce.  
Le Tribunal a fixé à un  
deux ans, dès le  
lequel la femme  
ne peut  
contracter un nouveau mariage  
Lausanne, le 10 septembre 1947  
l'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 488

Piotet

et  
Chavannes

La/4

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Piotet** Gustave-Abram-Charles-Georges

célibataire

médecin

originaire de Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le deux octobre

mil huit cent vingt-huit

fils de

Gustave-Prospère Piotet, chapelier

et de

Geôle née Leisinger, à Lausanne

2. **Chavannes** Renée-Madeleine

célibataire

originaire de Nery

domiciliée à

Lausanne

née à

Nery

le douze juillet

mil huit cent vingt-neuf

fille de

Maurice-Edouard Chavannes, d'ici

et de

Jeanne née Monod, à Lausanne

Comme témoins :

1. Chavannes Oscar, ingénieur, à Lausanne

2. Leisinger Victorine, av. libérale, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Nery le 15 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Gustave Piotet.

Renée Piotet

Les témoins :

Victorine Leisinger

Oscar Chavannes

L'officier de l'état civil :

L. Franck

Communiqué à Nery.

Jeanne Chavannes née Monod

Geôle Piotet née Leisinger

Gus Piotet

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 489  
 Martin  
 Collet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Edouard-Georges \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

chauffeur d'auto \_\_\_\_\_  
 originaire de Etagnières \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Chesalles 4 Orion \_\_\_\_\_ le trente juillet \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Edouard-Isidore Martin, décédé \_\_\_\_\_ et de

Alice dite Constance née Martinet, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Collet Marie-Émilie \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

femme de chambre \_\_\_\_\_  
 originaire de Baulmes \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Baulmes \_\_\_\_\_ le douze octobre \_\_\_\_\_

mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fille de

Emma-Julia Collet, à Lausanne \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1. Chessex Rodolphe, employé, à Lausanne  
 } 2. Gyngel Alfred, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Etagnières et  
 à Baulmes le 12 août 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

E. Martin  
 Emilie Martin

## Les témoins :

R. Chessex  
 Gyngel.

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Communiqué à Chesalles & à  
 Baulmes \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal du district  
 de Lausanne  
 rendu en date du 18 janvier 1934  
 déclaré définitif et exécutoire le  
 27 mars 1934  
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le  
 divorce.  
 Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, dès le \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_, le délai pendant  
 lequel l' \_\_\_\_\_  
 ne peut \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage  
 Lausanne, le 4 avril 1934.

L'officier de l'état civil :



## Registre des mariages A.

Form. 3.

No 490  
 Sanchaud  
 et  
 Tenev

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sanchaud Jean-Paul  
 célibataire

célibataire

originaire de Poliez-le-Grand domicilié à  
 Lausanne né à

Paris (10<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le dix-neuf janvier  
 mil huit cent nonante-neuf fils de

Jean Sanchaud, décédé et de  
 Sophie nee Mayor, à Bellême

2. Tenev Emma - Angèle  
 célibataire

originaire de S<sup>t</sup> Maurice (Valais) domiciliée à  
 Lausanne née à

Lausanne le dix-sept octobre  
 mil huit cent nonante-neuf fille de

Mari - Eliza Tenev, à Lausanne et de

Comme témoins : } 1. Giabacchini Joseph, restaurateur, à Lausanne  
 } 2. Fumod Roland, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Poliez-le-Grand  
 le 25 et à S<sup>t</sup> Maurice le 27 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication

Les époux :

Sanchaud

J. Sanchaud

Les témoins :

Giabacchini

R. Fumod

L'officier de l'état civil :

A. Baugy

Communiqué à Poliez-le-Grand  
 & à S<sup>t</sup> Maurice.

Registre des mariages A.

No 491  
 Lehmann  
 et  
 Lenoir

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann Fritz-Werner  
 célibataire

Commerçant  
 originaire de Langnau (Berno) domicilié à  
 Olster né à  
 Olster le deux avril

mil neuf cent deux fils de  
 Johann-Friedrich-Walter Lehmann, commerçant et de  
 Klara-Gertrud nee Ritter, à Lausanne

2. Lenoir Louise-Yvonne  
 célibataire

Couturière  
 originaire de Château-d'Oex domiciliée à  
 Zurich née à  
 Lausanne le huit mai

mil huit cent nonante-huit fille de  
 Arthur-Gustave Lenoir et de  
 Marie-Louise nee Martin, les deux décédés

Comme témoins :  
 1. Laufer Albert, commerçant, à Lausanne.  
 2. Dall'aglio, dessinateur-architecte, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Olster le 6, à Langnau, à Château  
 d'Oex et à Zurich le 7 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
 autorisation de l'état civil  
 d'Olster,

Les époux :  
 Lehmann  
 L. Lehmann

Les témoins :  
 Laufer  
 M. Dall'aglio

L'officier de l'état civil :  
 St. Bauff

Communiqué à Olster, Langnau  
 & Château-d'Oex

No 482  
 Klausmann  
 et  
 Bugnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klausmann Vital \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employé d'hôtel \_\_\_\_\_  
 originaire de Locle (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Montreux, Châtelard \_\_\_\_\_ né à  
 Bâle \_\_\_\_\_ le vingt-trois septembre \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Adolf Klausmann, maître tapissier \_\_\_\_\_ et de  
 Maria née Nögeli, à Bâle \_\_\_\_\_

2. Bugnard Eugénie-Thérèse \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

employée d'hôtel \_\_\_\_\_  
 originaire de Chamney (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Montreux \_\_\_\_\_ née à  
 Chamney \_\_\_\_\_ le trente-un mai \_\_\_\_\_  
 mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Célestin Bugnard, contre-maître \_\_\_\_\_ et de  
 Lucie née Dupasquier, à Bulle \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Delavertay Arnold, empl. de commerce, à Lausanne  
 } 2. Delavertay Marguerite, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, au Locle le 18 et à  
 Chamney le 21 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
 de Montreux \_\_\_\_\_

Les époux :

Vital Klausmann  
 Eugénie-Thérèse Bugnard

Les témoins :

Delavertay  
 M. Delavertay

L'officier de l'état civil :

L. Pallif

Communiqué au Locle, à  
 Montreux & à Chamney \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No 493  
Givaz  
Köchli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Givaz Louis-Arnold \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

manœuvre \_\_\_\_\_  
originaire de Diviez (Fribourg) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Diviez \_\_\_\_\_ le dix avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux \_\_\_\_\_ fils de

Baptiste Givaz, manœuvre, à Billens \_\_\_\_\_ et de  
Marie née Droua, décédée \_\_\_\_\_

2. Köchli Anna-Emma \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ divorcée de Louis-Emile-Jean Nifian né

le 30 septembre 1925, \_\_\_\_\_ repasseuse \_\_\_\_\_  
originaire de Guggisberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Berne \_\_\_\_\_ le cinq décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-trois \_\_\_\_\_ fille de  
Charles-Friedrich Köchli \_\_\_\_\_ et de

Anna-Maria née von Niederhäusern, décédée \_\_\_\_\_  
Comme témoins : } 1. Givaz Henri, manœuvre, à Lausanne

2. Brühlhart Pierre, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Diviez et à  
Guggisberg le 23 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_  
acte de 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse,  
avec divorce \_\_\_\_\_

Les époux :

M. Givaz  
M. Givaz

Les témoins :

Givaz Henri  
Brühlhart Pierre

L'officier de l'état civil :

I. Brüllhart

Communiqué à Diviez & Guggis-  
berg \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 495  
 Dettwiler  
 et  
 Geniet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dettwiler Charles-Ernest \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Confesseur \_\_\_\_\_  
 originaire de Reigoldswil (Bâle-Campagne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
 Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
 Bez \_\_\_\_\_ le vingt-neuf avril \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent un \_\_\_\_\_ fils de

Jean-Jacob Dettwiler, tonnelier, à Bez \_\_\_\_\_ et de  
 Rosalia nie Frey, décédée \_\_\_\_\_

2. Geniet Francine-Bénita \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

originaire de Thierrens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
 Châtelard-Montreux \_\_\_\_\_ née à  
 Thierrens \_\_\_\_\_ le huit août \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Oscar Geniet, maréchal-ferrant \_\_\_\_\_ et de  
 Léa-Céline nie Viquerat, à Combremont-le-Grand \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Michaud Alexis, cuisinier, à Lausanne  
 } 2. Gross Marie, empl. de femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Reigoldswil, au  
 Châtelard le 23 et à Thierrens le 24 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

acty de naissance et acty de  
 publication \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

## Les époux :

*C. Dettwiler*  
 F. Dettwiler

## Les témoins :

*A. Michaud*  
 Gross

L'officier de l'état civil :

*A. Bauff*

Communiqué à Reigoldswil,  
 à St-Geroges & Montreux  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 497  
Schwaiger  
et  
Dumathéray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwaiger Frédéric \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

employé de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Seeboden (Bretzing, Autriche) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-neuf janvier \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fils de

Friedric Schwaiger \_\_\_\_\_ et de  
Fride Pauline nie Werner, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Dumathéray Anna - Adèle \_\_\_\_\_

divorcée de Fernand - Léon Rossat de  
le 16 juin 1916, \_\_\_\_\_ employée de commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Granges (Vaud) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Rolle \_\_\_\_\_ le vingt novembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante \_\_\_\_\_ fille de

Jules - Louis - Alfred Dumathéray, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
Anna - Elisabetha nie Gasche, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Greppin Emile, photographe, à Lausanne  
2. Pache Louis, empl. de commune, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Granges le 8, et à  
Seeboden le 23 août 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize octobre mil neuf cent vingt - six

## Pièces déposées :

actes de naissance et acte de  
publication  
acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse  
avec divorce  
permis de publier et de ma-  
riage du Dép. de V. S.  
certificat de capacité du fiancé

Communiqué à Granges & à  
la Chancellerie cantonale.

## Les époux :

F Schwaiger  
A. Schwaiger

## Les témoins :

Greppin  
L. Pache

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 498  
Burion  
et  
Fiaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burion Marcel-Louis \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

employé S. M. \_\_\_\_\_  
originaire de Blonay \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quinze mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Jules-François-Louis Burion, maraîcher \_\_\_\_\_ et de  
Sophie-Adèle née Corday, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Fiaux Emma-Marie \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

couturière \_\_\_\_\_  
originaire de M<sup>ts</sup> Remenches \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Vevey \_\_\_\_\_ le douze avril \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-sept \_\_\_\_\_ fille de

Jules-Fiaux, manoeuvre \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Anne née Devaud, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Burion Louis, maraîcher, à Lausanne  
2. Fiaux Paul, ordonnance, Chailly, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Blonay le 22 et à  
M<sup>ts</sup> Remenches le 23 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_

## Les époux :

M<sup>ts</sup> Burion  
E. Burion

## Les témoins :

L. Burion  
P. Fiaux

Communiqué à S<sup>t</sup>. Léger &  
à Mondon \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. Bauff

## Registre des mariages A.

No 499  
Gonthier  
et  
Rotzler

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 27 avril 1932, déclaré définitif et exécutoire le 14 juillet 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an., le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 26 juillet 1932.

L'officier de l'état civil:

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonthier Albert \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ suisse  
originaire de St-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le quinze août \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent huit \_\_\_\_\_ fils de  
Abeni Gonthier, employé de bureau \_\_\_\_\_ et de  
Marie Flora née Boillin, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Rotzler Josephina-Maria \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ domestique  
originaire de Dossenbach (Schopfheim, Bade) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Dirmasens (Bavière) le vingt-neuf mars \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent trois \_\_\_\_\_ fille de  
Josephina-Maria Rotzler, décédée \_\_\_\_\_ et de

Comme témoins : } 1. Gonthier Ami leoulanget, à Lausanne  
2. Fournier François, magasinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à St-Croix à  
La Chaux le 18 et à Dossenbach le 20 septembre 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-trois

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication  
consentement des père & mère  
du fiancé  
permis de publier du Département de J. & P.  
certificat de capacité de la fiancée

Communiqué à St-Croix et  
à la Chancellerie cantonale.

## Les époux :

Gonthier Albert.  
Gonthier Maria

## Les témoins :

Ami Gonthier.  
François Fournier

L'officier de l'état civil :

Baillif

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 500  
Chenevard  
Dubey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenevard Robert

célibataire

agriculteur

originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à

Corcelles-le-Jorat né à

Corcelles-le-Jorat le sept juillet

mil huit cent vingt-sept fils de

Lucien Auguste Chenevard, agriculteur et de

Olga née Porchet, à Corcelles-le-Jorat.

2. Dubey Céline Marie

célibataire

ménagère

originaire de Sèvoz & Gletterens (Fribourg) domiciliée à

Corcelles-le-Jorat née à

Frasses (Fribourg) le sept avril

mil neuf cent quatre fille de

Laurent Lion Dubey, agriculteur, à Montbelloz et de

Mari-Louise née Vex, décédée

Comme témoins :

1. Jaquier Alfred, plombier, à Lausanne

2. Jaquier Alice, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le 20, à Sèvoz  
& à Gletterens le 27 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Corcelles-le-Jorat.

Les époux :

Chenevard Robert.

Chenevard Céline

Les témoins :

Alfred Jaquier

Alice Jaquier  
L'officier de l'état civil :

L. Bauff

Communiqué à Corcelles-le-Jorat  
Sèvoz & Gletterens.



Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 501  
Genevne  
Kopf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genevne Eugène - Albert  
veuf en 2<sup>èmes</sup> noces de Lucile Crozier,  
né le 1<sup>er</sup> octobre 1892 agriculteur  
originaire de Château-d'Oex domicilié à  
l'Isle né à  
l'Isle le quinze juillet  
mil huit cent huitante-huit fils de  
Daniel Genevne, décédé et de  
Marie née Schuler, à l'Isle

2. Kopf Lucie  
célibataire  
employée de bureau  
originaire de Brenin domiciliée à  
Lausanne née à  
St-Lierges le vingt-neuf juillet  
mil huit cent quarante-un fille de  
Jean Kopf, décédé et de  
Marie - Christine née Abansler, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Durussel Albert, négociant, à Lausanne  
2. Kopf Jeanne, négociante, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à l'Isle, à Château-d'Oex, le  
5 et à Brenin le 6 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :  
autorisation de l'état civil  
de l'Isle.

Les époux :  
Genevne Albert  
Genevne Lucie

Les témoins :  
Durussel Albert  
Kopf Jeanne

L'officier de l'état civil :  
H. Bauff

Communiqué à Château-d'Oex,  
l'Isle & Aubry.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 502

Ball

et  
Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ball Gordon Charles  
libataire

commerçant

originaire de sujet britannique domicilié à  
Mersham (Sussex, Angleterre) né à  
Godstone le huit avril

mil neuf cent deux fils de

Mary-Edward Ball boulangère et de  
Alice-Elen nee Blake, à Mersham

2. Mottier Yvonne-Alice  
libataire

originaire de Ormont-dessous domiciliée à  
Lausanne née à  
Château-d'Or le vingt-cinq novembre

mil neuf cent cinq fille de

Abram-David Mottier menuisier et de  
Maria-Margaritba nee Hoffmann, à Chailly/Lausanne

Comme témoins : 1. Mottier Abram, menuisier, à Lausanne.  
2. Lacroix Victor, commerçant, à Bletschingley

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Ormont-dessous  
le 28 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication  
permis de publier du Dé-  
partement de J. & P.

Les époux :

G. Ball

Yvonne Ball

Les témoins :

Abram Mottier

Victor Lacroix

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Impimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement rendu par la Haute Cour de Justice, division des divorces et de l'Amiabilité, au domicile de Middelton (Angleterre), en date du 24 avril 1934, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Inscrit sur ordre du Département de Justice et Police, le 17 novembre 1934.

Officier de l'Etat civil

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 503  
Moriet-Genoud  
et  
Martignoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moriet-Genoud Louis-Gaston \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

tapissier - décorateur \_\_\_\_\_

originaire de Château-d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à

Lausanne \_\_\_\_\_ né à

Château-d'Oex \_\_\_\_\_ le dix-neuf avril \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fils de

Louis Moriet-Genoud, manouvrier \_\_\_\_\_ et de

Ada née Rayroud, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Martignoni Juliette-Louise \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Porto Valtravaglia (Côme, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à

Lausanne \_\_\_\_\_ née à

Lullin (H<sup>te</sup> Savoie, France) \_\_\_\_\_ le quatorze juin \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent six \_\_\_\_\_ fille de

André-Virgile Martignoni, sans domicile connu \_\_\_\_\_ et de

Augusta-Lina née Rahud, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Dussan Albert, tapissier, à Lausanne  
2. Sandmeyer, Paul, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Château-d'Oex le 24 et à Porto Valtravaglia le 29 août 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication  
permis de publier du Scp!  
de J. S.P.

Les époux :

Gaston Moriet.  
Juliette Moriet

Les témoins :

Isabelle  
Dussan A

L'officier de l'état civil :

J. Bauj

Communiqué à Château-d'Oex  
à la Mairie Cantonale.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 2 mars 1943 déclaré définitif et exécutoire le 27 mars 1943 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 27 mars 1943, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 3 mai 1943

Officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 504  
Chesaux  
Volper

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesaux Pierre-Eugène \_\_\_\_\_  
libataire

maçon \_\_\_\_\_  
originaire de Lavey-Morcles \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Lavey \_\_\_\_\_ le vingt-neuf mai \_\_\_\_\_

mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fils de  
Eugène-Edmond Chesaux, charpentier \_\_\_\_\_ et de  
Elise-Marie née Perrin, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Volper Pierrette-Elise \_\_\_\_\_  
libataire

repasseuse \_\_\_\_\_  
originaire de Chesaux-Noréaz \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Goudon \_\_\_\_\_ le sept janvier \_\_\_\_\_

mil neuf cent huit \_\_\_\_\_ fille de  
Louis Volper, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Augusta-Elisa née Richina, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Volper Gabriel, comptable, à Genève.  
} 2. Volper Simé, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Lavey-Morcles  
et à Chesaux-Noréaz le 7 octobre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt six

## Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication \_\_\_\_\_  
consentement de la mère de  
la fiancée. \_\_\_\_\_  
père décédé à Goudon le 11-7-1912.  
(au lieu famille). \_\_\_\_\_

Communiqué à Berz et à  
Goudon \_\_\_\_\_

## Les époux :

P. Chesaux  
P. Chesaux

## Les témoins :

A. Volper  
G. Volper

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

Registre des mariages A.

N° 505  
Gétaz

Marmillod née Bedoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gétaz Eugène - Emile  
libataire

Sommelier

originaire de Château-d'Oex domicilié à

Lausanne né à

Berne le dix-sept juin

mil huit cent nonante-un fils de

Eugène - Alois Gétaz et de

Sophie née Gasser, décédée

2. Marmillod née Bedoni Marie - Louise

veuve en 2<sup>e</sup> noces de Gustave Marmillod

dû le 19 novembre 1919, blanchisseuse

originaire de Rossinière domiciliée à

Lausanne née à

Sierre (Valais) le seize avril

mil huit cent septante fille de

Pierre Bedoni et de

Ursule née Mafioli, décédée

Comme témoins :

1. Boulenger Georges, cafetier, à Lausanne

2. Bracco Elise, repasseuse, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Château-d'Oex

et à Rossinière le 23 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé

acte du 2<sup>e</sup> mariage de

le fiancé et acte de décès

de son 1<sup>er</sup> mari

actes de publication.

Les époux :

Eugène Gétaz

Maria Gétaz

Les témoins :

G. Boulenger

E. Bracco

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 506  
Desponds  
et  
Vauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds Henri-Jules \_\_\_\_\_  
cibataire \_\_\_\_\_

représentant de Commerce \_\_\_\_\_  
originaire de Lussy \_\_\_\_\_ domicilié à  
Zürich \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le premier janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-quatre \_\_\_\_\_ fils de  
Henri-Charles Desponds, d'ici \_\_\_\_\_ et de  
Sophie-Louise née Pache, à Lausanne. \_\_\_\_\_

2. Vauthey Berthe-Léonie \_\_\_\_\_  
cibataire \_\_\_\_\_

originaire de Sugnens \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Lausanne \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-six avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq \_\_\_\_\_ fille de  
Georges Vauthey, restaurateur \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Léonie née Meyer, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Vauthey Georges, restaurateur, à Lausanne  
2. Schmid Louis, constructeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Zürich le 23, à Lausanne le 24  
à Lussy & à Sugnens le 25 septembre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-six \_\_\_\_\_

## Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Zürich \_\_\_\_\_

## Les époux :

Desponds H.  
Desponds Berthe

## Les témoins :

G. Vauthey  
L. Schmid

## L'officier de l'état civil :

J. Prall

Communiqué à Zurich, La.  
Darnat et Fey. \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

13-47  
29/59

N° 507  
Rossi  
et  
Lehrian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossi Louis-Jules  
libataire

peintre en bâtiments  
originaire de Ornavasso (Novare, Italie) domicilié à  
Lausanne né à  
Reballins le dix-huit septembre

mil huit cent nonante-neuf fils de  
Giovanni-Antonio Rossi, peintre et de  
Anna-Marie-Louise née Gottsche, à Lausanne

2. Lehrian Berthe-Juliette  
libataire

coiffeuse  
originaire de Lausanne domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le sept juillet  
mil neuf cent huit

Philippe-Saul Lehrian, tonnelier, à Grandvaux et de  
Sophie-Elise née Müller, décédée

Comme témoins :  
1. Lehrian Paul, tonnelier, à Grandvaux  
2. Schmid, officier, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 et à Ornavasso  
le 26 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
publication  
consentement du père de la  
fiancée et acte de décès de sa  
mère  
permis de publier et de mariage  
du Département de J. & P.

Les époux :

Louis Rossi  
Juliette Rossi

Les témoins :

Lehrian  
Schmid

L'officier de l'état civil :

St Paul

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 r. d. - 1913.

## Registre des mariages A.

No 508  
Chavannes  
et  
Tanner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavannes Alfred-Henri \_\_\_\_\_  
célibataire

commerçant \_\_\_\_\_  
originaire de Nsey \_\_\_\_\_ domicilié à  
Lausanne \_\_\_\_\_ né à  
Charpigny M Hon \_\_\_\_\_ le vingt-six juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent vingt-un \_\_\_\_\_ fils de

Bernard-Henri Chavannes, décédé \_\_\_\_\_ et de  
Cécile née Heillard, à Lausanne \_\_\_\_\_

2. Tanner Louise-Anna dite Lily \_\_\_\_\_  
célibataire

employée de bureau \_\_\_\_\_  
originaire de Richterswil (Zürich) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Morges \_\_\_\_\_ née à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le neuf juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent vingt-neuf \_\_\_\_\_ fille de

Jean-Jacques Tanner \_\_\_\_\_ et de  
Anna-Marie née Wymann, à Lausanne \_\_\_\_\_

Comme témoins : } 1. Blanc Jules, retraité postal, rue Lave, Lausanne  
2. Chapuis Edmond, expert comptable, Haldimand, id.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Morges le 4,  
à Richterswil le 5 et à Nsey le 6 octobre 1926 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées :

actes de naissance et acte de  
publication. \_\_\_\_\_

## Les époux :

~~Alfred-Henri~~  
Lily Chavannes

## Les témoins :

J. Blanc  
Edmond Chapuis

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Nsey, Richterswil & Morges. \_\_\_\_\_



Registre des mariages A.

No 509  
Rossier  
et  
Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Georges - Henri - Louis  
libataire

coiffeur  
originaire de Neray & Rougemont domicilié à  
Lausanne né à  
Chêne - Bongeries le vingt-un mai  
mil neuf cent un fils de

Georges - Henri - Victor Rossier, coiffeur et de  
Alina mi Demont, à Lausanne.

2. Maurer Amélie - Madeleine - Marguerite  
libataire

coiffeuse  
originaire de Adelboden (Berne) domiciliée à  
Lausanne née à  
Lausanne le dix-huit juin  
mil neuf cent quatre fille de

Charles - Emile Maurer, retraité et de  
Julie mi Walbon, à Lausanne

Comme témoins :  
1. Maurer Emile, mécanicien, à Hirsingen  
2. Ginger Paula, employée de joierie, à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Neray, à  
Rougemont & à Adelboden le 28 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq octobre mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

G. Rossier  
A. Rossier

Les témoins :

Maurer E.  
P. Genger

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Neray, Rouge-  
mont & Adelboden.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 510  
 Burri  
 et  
 Soret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burri Charles-Gallus  
 célibataire

rentier

originaire de Megggen (Lucerne) domicilié à  
Lausanne né à  
Lausanne le vingt-trois décembre

mil neuf cent

fils de

Elois Burri, serrurier et de  
Marie-Josephine-Mélanie née Henklusen, à Lausanne

2. Soret Madeleine  
 célibataire

couturière

originaire de nationalité française domiciliée à  
Paris (8<sup>e</sup>) née à

Oloron St-Marie (Basses Pyrénées) le vingt-neuf mai  
mil neuf cent trois fille de

Louis Soret, piqueur et de  
M Joséphine née Secoua, à Oloron St-Marie

Comme témoins :

1. Henklusen Othel, tailleur, à Lausanne.  
 2. Burri Edouard, tailleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Megggen le  
28 et à Paris (8<sup>e</sup>) le 29 septembre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de  
 publication  
 certificat de capacité de la  
 fiancée.  
 permis de publier du Dépt-  
de J. & P.

Les époux :

Charles Burri  
Madeline Burri

Les témoins :

Othel Henklusen  
Edouard Burri

L'officier de l'état civil :

L. Baur

Communiqué à Megggen & à  
 la Chancellerie Cantonale

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 511  
Bianchi-Pastori  
 et  
Allaz

## RECTIFICATION

Par décision du 31 juillet 1957  
 le département de justice et police  
 du canton de Vaud a ordonné la  
 rectification de l'inscription ci-contre  
 en ce sens que l'intéressé soit  
 désigné sous le patronyme  
 "Bianchi-Pastori" et  
 non sous celui de "Bianchi"  
 seulement.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> août 1957.  
 L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de  
 justice et police du canton de Vaud  
 à Lausanne, aux offices de  
 l'état civil de M<sup>o</sup>rel (Valais)  
 et Schallens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bianchi Marcel  
 célibataire

mason  
 originaire de Filet (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Collombey (Valais) le dix-neuf mai  
 mil neuf cent un fils de

Pastori - Charly - Paul Bianchi, tailleur de pierres et de  
Fulvia née Garzoni, à Collombey-Muraz

2. Allaz Marie - Emélie  
 célibataire

cuisinière  
 originaire de Villars-le-Terroir domiciliée à  
Prilly, Leve née à  
Villars-le-Terroir le seize septembre  
 mil neuf cent trois fille de

Alfred - Charles Allaz, agriculteur et de  
Philomène - Emélie - Madeleine née Allaz

Comme témoins: } 1. Bianchi François, tailleur de pierres, à Collombey  
 2. Garzoni Ernest, entrepreneur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Filet, à Prilly  
 et à Villars-le-Terroir le 7 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées:

actes de naissance et actes de  
 publication

## Les époux:

Marcel Bianchi  
Marie Bianchi

## Les témoins:

Garzoni Ernest  
Bianchi F. Paul

Communiqué à M<sup>o</sup>rel, Schallens  
 & Prilly

L'officier de l'état civil:

L. Bauff

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 511  
Bianchi-Pastori  
 et  
Allaz

## RECTIFICATION

Par décision du 31 juillet 1957  
 le département de justice et police  
 du canton de Vaud a ordonné la  
 rectification de l'inscription ci-contre  
 en ce sens que l'intéressé soit  
 désigné sous le patronyme  
 "Bianchi-Pastori" et  
 non sous celui de "Bianchi"  
 seulement.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> août 1957.  
 L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de  
 justice et police du canton de Vaud  
 à Lausanne, aux offices de  
 l'état civil de M<sup>o</sup>rel (Valais)  
 et Schallens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bianchi Marcel  
 célibataire

mason  
 originaire de Filet (Valais) domicilié à  
Lausanne né à  
Collombey (Valais) le dix-neuf mai  
 mil neuf cent un

fil de  
Pastori - Charly - Paul Bianchi, tailleur de pierres et de  
Fulvia née Garzoni, à Collombey-Muraz

2. Allaz Marie - Emélie  
 célibataire

cuisinière  
 originaire de Villars-le-Terroir domiciliée à  
Prilly, Leve née à  
Villars-le-Terroir le seize septembre  
 mil neuf cent trois

fille de  
Alfred - Charles Allaz, agriculteur et de  
Philomène - Emélie - Madeleine née Allaz

Comme témoins: } 1. Bianchi François, tailleur de pierres, à Collombey  
 2. Garzoni Ernest, entrepreneur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Filet, à Prilly  
 et à Villars-le-Terroir le 7 octobre 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt-six

## Pièces déposées:

actes de naissance et actes de  
 publication

## Les époux:

Marcel Bianchi  
Marie Bianchi

## Les témoins:

Garzoni Ernest  
Bianchi François

Communiqué à M<sup>o</sup>rel, Schallens  
 & Prilly

L'officier de l'état civil:

L. Bauff

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Abrezol	Georges - Henri - Gaston	270			
Adler	Elisabeth - Glycérie	115			
Aeschlimann	William - Alphonse	130			
id	Louis - Charles - Didier - Elie	306			
Aglia (Dall')	Eva - Violette	176			
Ahlberg	Dagmar - Margareta	142			
Albrecht	Ada	273			
Allamand née	Schneiter Bertha - Robine	147			
Allaz	Georges - François	183			
"	Marie - Emélie	400			
Alman	Rosa - Elizabeth	110			
Amazon	Paul - Emile	99			
Amstad	Hermann	104			
Amy	Gustave - Charles - Louis	50			
"	Robert - Jacques	141			
Angeloz	Pierre - Albert	251			
Ansermier	Emma	89			
Apothéoz	Louis	160			
Auberjon	Gustave	14			
Aug'burger	Paul - Charles - Albert	137			
"	Liliane - Madège	237			
Avondo	Louis - François	26			

Le volume se termine par le n° 511 de l'année 1926.  
 La suite se trouve dans le volume n° 60, commençant par le n° 512.  
 Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police conformément à la loi.

ce que nous certifions.



Lausanne, le 26 octobre 1926.  
 L'officier de l'état civil:  
 H. Prunier

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Bach	Anna - Marie	264	Bernhard	Rosalie	103
Bachelin	Marquise - Jeanne - Marie	151	Berthoud	Reni	257
Bachmann	Hermann	74	Beyeler	Ernest	65
Badan	Fernand - Félix - Ulric	68	Bianchi - Pastori	Marcel	400
Badel	Cécile - Jenny - Julie	180	Biberstein	Bertha	32
Baggenstos	Marquise - Louise	240	Bigler	Jules - Ernest	207
Baillif	Julien - Alfred	102	Bindshedler	Heinrich - Otto	22
"	Ferdinand - Rematus	109	Birbaum	Cécile - Pauline	336
Ball	Gordon - Charles	391	Bize	Bertha - Marie	275
Bally née Theintz	Germaine - Rose - Eugénie	158	Blanc	Jules - Edouard	112
Bally	Alfred - Gustave	194	"	Ernest - Adrien	133
Balmer	Arnold	212	"	Charles - Henri	242
Bänziger	Hermann - Jakob	217	"	Louise - Jeanne - Henriette	247
Bapst	Lina - Anna	181	"	Maurice - Auguste	266
Barbey	Julien - Adolphe	97	"	née Blanchet Julia	308
"	Marthe - Hélène	302	Blanchard	Charles - Edouard	152
Bargetzi	Berthe - Cécile	141	Blanchet	Julia	308
Barnett	Doris - Elisabeth	361	Blanchut	Sophie - Elise	186
Barrax	Louis	219	Blaser	Jean - Arnold	288
Basset	Ida	26	Blondel	Hélène - Elise	359
"	Roger - Louis	238	Blum	Annie	236
Baudet	Charles	23	Boër	Arthur - Louis	248
"	Georgette - Emma	312	Bollat	Marie	42
"	Gaston - Henri - Fernand	341	Bolomey	Yvonne - Marguerite	69
Baumgartner	Augustine - Marie	133	Bongard	Gabriel - Joseph	307
"	Albert	196	Bonjour	Clara - Julie	136
Bavaud	Blanche - Bernadette - Germaine	292	Bonxon	Hortense - Nelly	30
Béboix	Eugène - Fernand	195	Borloz	Jeanne - Alexandrine	304
Becholey	Clara - Céline	227	Bornand	Elise dite Mathilde	130
Beckmann	Heans	366	Borno	Charles - Albert	259
Bedoni	Marie - Louise	394	Bourgeois	Ida - Marie - Marguerite	243
Béeri	Marie - Aline	374	Bovay	Edouard - Eugène	33
Béguin	Ernest - Henri	239	Bracey	Isidore - Raymond	338
Belet	Marquise - Clémentine	64	Brawand	Albert	61
Benoit	Alexandre - Louis	324	Brelaz	Bertha - Rosa - Louise	173
"	Eva	364	Bride	Emile	359
"	Emile - John	364	Brive	Marie - Jeanne - Julia	2
Ber	Rosalie	162	Bron	Yvonne - Virginie	190
Berger	Walter	268	Brügger	Johanna - Olga	29
Bernaschina	Angele - Thérèse	159	Büchler	Wilhelm	360
Bernasconi	Emile - François	84	Büetiger	Ernst	96
Bernet	Charles	264	Bugnard	Eugénie - Thérèse	381
Berney	Gaston - Fernand	5	Bugnion	Blanche - Louise	83
"	Julie - Aline	283			

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Caccia	Pierre - Jules - Paul	300	Collet	Marie - Emilie	378
Câchin	Roland	327	Combremont	Berthe - Elisa	300
Calame dit Longjean	Robert - Marcel	82	Cometti	Césarine - Adèle	79
Calderoni	Annetta - Maria	210	Comte	Berthe - Marie	284
Campiche	Léonie - Lucie	81	Conne	Raoul	44
Camponovo	Irma - Jeanne	116	Coppini	Francesca	118
Capri	Angelina	218	Cordey	Henri	7
Cardis	Edouard - Fernand	117	"	Jeanne - Lucie	57
Carrand	Eugénie - Marie	84	Corminbœuf	Charles - Raymond	323
Casari	Agostino - Aurélio	375	Cornax	Louise - Emma	348
Cavin	Ernest - Henri	75	Cornu	Robert - Ernest - Alois	214
			"	Mauricette - Susanne	267
Cerutti	Danièle	291	Cornut	Marthe - Rachel	5
Cesey	Germaine - Violette	261	"	Berthe - Marie - Jola	153
Chablex	Clara - Oscarine - Marie	342	Corthay	Olive - Germaine	199
Chamorel	Rose - Marie - Jeanne	65	Cosandey	Florian - Paul	209
Chappuis	César - Alphonse	118	"	Marie - Jeanne	251
"	Denise	182	Cosendey	Louis	222
"	Marthe - Lina	349	Cottier	Marc - Henri	296
Chapuis	Jeanne - Lydie	123	Cuendet	Charles - Alois	157
Charbon	Edouard - Henri	190	"	Arthur - Louis - Eugène	228
Chatelan	Yvonne - Germaine	146	Cuèzel	Alice	311
"	Edith	327	"	Louis - Adolphe	317
Chausy	Renée - Marie - Violette	288	Curchod	René - Georges - Henri	221
Chasannes	Renée - Madeleine	377	Cusit	Fernand - Charles	322
"	Alfred - Henri	397	"	Berthe - Alice	322
Chazal (de)	Louis - Maurice	86			
Cheneyard	Robert	389			
Cherpillod	Charles - Marcel	159			
"	Jules - Ferdinand	355			
Chesaux	Pierre - Eugène	393			
Cheseaux	Robert - Henri	187			
Chesaley	Hélène - Lucie	201			
Chevalley	Adèle - Ernestine	262			
Chiocca	Paul - Marc	67			
"	Paul - Emile	287			
Chollet	Marie	44			
"	Louisa	248			
Christen	Rosa	168			
"	Marie	296			
Clausen	Hermann - Gaston	240			
Clavel	Violette - Blanche	338			
Clerc	Eva - Rose	134			
"	Lucien	166			
Coderay	Agénor - Henri	188			

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Dalgas	Marguerite - Louise	235	Dufey	Maurice - Ulysse	116
Dall' Aglio	Eva - Violette	176	Dumartheray	Anna - Adèle	386
Damasino	Marie - Thérèse - Henriette	307	Dumas	Marius - Antoine	140
Dängeli	Marguerite - Héléne	333	Dumuid	Susanne - Jenny - Louise	200
Dätwyler	Heans	119	Dupraz	Barthe - Louise	250
Davey	Dorothy	211	Durand	Henriette	31
Debrunner	Ernest - Auguste	114	Durisch	Alice - Madeleine	319
de Chaxal	Louis - Maurice	86	Duruisseau	Pauline - Félicie - Marcelle	37
Decollogny	Henri - Louis	3	Dutoit	Héléne - Jenny	220
Degli - Esposti	Giulia	291	"	Henri - Etienne	335
Dejana	Silvia - Giuseppe	88			
Dejoux	Jeanne - Marie	25			
Delacoste	Jeanne - Henriette - Amélie	215			
Delacrétax	David - Benjamin	265			
de la Harpe	Jacques - Philippe - Louis	63			
Delapré	Albert - Casimir	367			
Délessert	Susanne	245			
de Loriol	Marguerite - Alice	356			
Demelaisnée	Elise dite Mathilde	130			
De Peri	Giuseppina	370			
Deprez	May - Madeleine	98			
Dériax	May - Marguerite	332			
der Mühhl (von)	Marie - Anna - Elisabeth	165			
Desgalier	Raoul - Auguste - Georges	171			
"	Marguerite - Louise	355			
Desponds	Henri - Jules	395			
Dessanges	Rose - Marie	298			
Détrax	Louise - Eugénié - Fanny	167			
"	née Lambellet Fanny	331			
Dettwiler	Charles - Ernest	384			
Dey	Charles - Henri	224			
Diem	Alice	85			
Dietrich	Léopold - Henri	121			
Diserens	Reni	81			
Dixerens	Angèle	13			
Döbeli	Louis - Frédéric	21			
Dobler	Marie	128			
Donnier	Sophie - Roberte	125			
Dormond	Roger - René - Francis	297			
Doser	Rosa	234			
Duboux	Julia - Eugénié	18			
"	Louise - Lydie	183			
Dubey	Céline - Marie	389			
Ducommun dit	Verzon Jeanne - Yvonne	271			
Ducraux	Anni - Alfred	30			

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Ebbutt	Frédéric - Gershom	250			
Eberhard	Paul - Auguste	45			
Emery	Alfred	76			
	Roger - Jean	278			
Enxler	Franz - Oskar	66			
Esposti (Degli)	Giulia	291			
Eyer	Jeanne - Louise	154			
Eymann	Anna - Marie	222			

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Fabre	Léa - Marie - Thérèse	357			
Fahini	Louis - Roger	105			
Failletax	Robert - Philippe - Samuel	131			
Fanfani	Mario - Antonio - Giovanni	210			
Farrat	Louis - Auguste	309			
"	Henriette - Augustine	320			
Favre	Albert - René	27			
"	Hélène - Alice - Mariamne	63			
Félix	Elise - Alice	280			
Feller nie Hertig	Marie	277			
Ferrini	Giovanni - Angelo - Gioachino - Gui - seppo	308			
Fiaux	Juliette	278			
"	Emma - Marie	387			
Fitting	Frédéric	91			
Fizat nie Bach	Anna - Marie	264			
Fleury	Louis - Marc - Samuel	351			
Forney	Yvonne - Alexandrine	24			
Francina	Marie - Louise	217			
Francioli	Delfina - Virginia	289			
Franch	Georges	260			
Franx	Pierre - François	148			
Frei	Amalie - Henriette	22			
Freiss nie Pittet	Eldesine - Adélaïde	67			
Fresey	Pierre - Joseph - Casimir	64			
Frey	Bertha - Elisa	241			
Freymond	Eustave - Albert	101			
"	Marie	191			
"	Julie - Emma	369			
"	Lucy - Ida - Marie	385			
Frioud	Rosa - Félicie	189			
Fröhli	Luise	105			
Froidesaux	Adèle - Ida - Sylvia	257			
Frosio	Jean - Léon - Elisée	54			
Frossard	Bertha - Renée	224			
Fuchs	Louis - Henri	277			
Fuzier	Jean - Arthur	139			

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page	
Gaillard	Anna - Eugénie	82	Gorgerat	Bertha - Marguerite	321	
Gailloud	marcel - Alexis	11	Gousson	Jeanne - Fanny	16	
"	Esther - Nancy	161	Goumaz	Jean - Paul	151	
Galster	Rosa - Joséphine	185	"	Jules	331	
Ganquillet	Albert - André	249	Gouzdou	René	60	
Gardel	Susanne - Jenny - Marie	192				
Garo	Willy - Adrien	336	Graber	Anton	113	
Gautschi	Marie	97	Graf	Frieda	204	
Gavillet	Henriette - Blanche - Marguerite	74	"	Marie - Madeleine	287	
Gay	Henri dit Jean	294	Grandchamp	Charles - Albert	16	
			"	Gustave - Frédéric	303	
Geissmann	Germaine	260	Grandgizard	Louis - Alexandre	244	
Genet	Marc	178	Grellet	François - Georges - Guillaume	363	
Geneyne	Eugène - Albert	390	Grenier	Hélène - Berthe	363	
Genier	Adèle - Nancy	368	Gret	Albert - Victor - Denis	253	
"	Francine - Béatrice	384	Grivaz	Louis - Arnold	382	
"	Louis - Edouard	385	Grivet	Pierre - Léon	215	
Genoud (Morier)	Hélène - Berthe	363	Grob	Clara - Elisabeth	156	
	Louis - Gaston	392	"	Elisabeth - Marie	172	
Gentixon	Marguerite - Lucie	293	Grobely	Jules - Auguste	158	
Georgopoulos	Catherine B.	91	Gros	Henri - Edouard	357	
Gerzmann	Johann	32	Grosjean	Marie - Antoinette	30	
Germond	Jane - Lucy	209	Grossenbacher	Kerner - Fritz	127	
Gétaz	Eugène - Emile	394	Gruaz	Anni	237	
Ghelfi	Albert - Baptiste	216	"	Henri - Samuel	342	
			Gnex	Louis - Jules	13	
Gianutt	Katharina	62	"	Edmond	156	
Giavina	Jean - Henri	368	"	nie Blanchet	Sophie - Elise	186
Gillet	Adèle - Elisa	334	Guibert	Nelly - Laure	317	
Gilliond	Ernest - Jacques	227	Guignard	Paul - Auguste	136	
Gillieron	René - Louis	71	Guillarmod (Jacot -)	Albert - Ernest	28	
"	Alice - Susanne	121	Guinand	Yvette - Julia	155	
"	Lina	266	Guinhard	Paul - André	10	
"			"	Robert - Jean - Henri	197	
"	nie Chollet	44	Guggisberg	Ernest	100	
Gizardet	Nelly - Angèle	285	Gul	Lina - Elsa	366	
Gizod	Berthe - Yvonne	122				
Gizoud	Emma	174	Gygax	Marcel - Edmond	312	
			Gyger	Emma	340	
Glaser	Walter - Moritz	289	Gysin	Reynold - Ernest	326	
Glaus	Berthe	306				
Gojo	Jean - Baptiste	229				
Golay	Madeleine - Lina	255				
Gonet	René - Alfred	184				
Gonthier	Albert	388				
Gorgerat	René - Georges	36				

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Haaas	Simone - Paula - Eugénie	45			
"	Antonia	196			
Haberer	Luiise	129			
Haller	Paula - Marie	351			
Halter	Johann - Wilhelm	343			
Hänni	Arnold - Roger	252			
Harpe (de la)	Jacques - Philippe - Louis	63			
Hasler	Anna	341			
Hausmann	Tital	381			
Hegi	Yvonne - Lina	219			
Heinzelmann	Pierre - Herbert	106			
Helsenberger	Josef - Otto	334			
Hengartner	Alice - Susanne	239			
Hennard	Henri - Louis	56			
Hennemann	Emma	313			
Henziod	Jeanne - Ida	328			
Henzioud	Rose	376			
Hezzmann	Maria - René - Friederich - Serge	18			
Hertig	Marie	277			
Herzen	Nicolas	258			
Hogan	John - Patrick	17			
Huber	Alfons	29			
"	Albert - Leonhard -	142			
Huquenin - Virchaux	Jeanne - Félix	108			

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Jaccard	Hélène - Olga	252			
Jaccard	René - Elie	55			
"	Constant - Auguste	230			
Jaccoud	Olga - Albertine	272			
Jacquet	Paul - Julien - Marie	279			
Jacot - Guillard	Albert - Ernest	28			
Jacggi	Lucie - Martha	106			
Janin	Berthe - Adrienne	107			
Jaquenoud née Joyet	Marie - Elise	43			
Jaques	Ernest	254			
Jaquet	Marcel - Jules - Louis	52			
"	Louis - Auguste	284			
Jaquier	Emile - Henri	123			
Jean - Mairal	Auguste - Edouard	313			
Jeanmonod	Louise	47			
"	Marguerite - Marie	373			
Jenny	Louis - Oscar	34			
Imhoff	Ernest	346			
Johneiz	Charlotte	78			
Jomini	Robert - Jean - Marc	332			
Jorand	Lydie - Antoinette	337			
Jordan	Aimé	276			
Jouvenat	Marc - Elie	174			
Joyet	Marie - Elise	43			
Jrmiger	Adolphe - Eugène	38			
Junod	Andréa - Emilie	136			

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Käser	Hermann	62			
Käslin	Niklaus - Walter	208			
Keiser	Walter - Hermann	80			
Keller	Elsa - Martha	58			
King	Albert - Ernest	211			
Kleiber	Mathilde	152			
Kluker	Kaspar	220			
Knecht	Johann - Heinrich	168			
Knoll	Josef	42			
Koch nie Mäyer	Marguerite - Fanny	157			
Köchli	Anna - Emma	382			
Kallei	Anna - Frieda	73			
Kopf	Lucie	390			
Kowalska	Lydia	39			
Krebs	Ida	225			
Krebsler	Elvina - Hedwig	318			
Kropf	Eleonore - Irene	120			
Kübler	Adèle - Hermine	362			
Küffer	Irma - Julie - Hélène	140			
Kuhn	Frieda - Klara	360			
Kunz	Friedrich	129			
Kunt nie Bräler	Bertha - Rosa - Louisa	173			
Kylburz	Walther	339			

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Lafond	Edmond - Alfred	176			
la Harpe (de)	Jacques - Philippe - Louis	63			
Lambelet	Gaston - Elie	146			
"	Jules - Aimé	161			
"	Hubert - Henri - Adolphe	164			
"	Julia - Pauline	301			
"	Fanny	331			
Lambert	Yvonne - Lucie	346			
Lamotte	Germaine - Violette	139			
Lassueur	Jeanne - Alice	354			
Laurent	Elisa	50			
"	Gustave - Henri	124			
Lavanchy	Marie - Berthe	124			
"	Charles - Justin	365			
Leemann	Gottlieb - Théodor	120			
Lefevre	Eva	8			
Lehmann	Klara	49			
"	Fritz - Werner	380			
Lehtian	Berthe - Juliette	396			
Leibundgut	Lina - Gertrude	1			
Lenoir	Henri - Alois	107			
"	Louise - Yvonne	380			
Léopold	Augustine - Emilie	371			
l'Épée	Lucie - Fanny	131			
Leu	Rosa	23			
Leuba	Jeanne	326			
Leuch	Sophie - Hélène	127			
Leusing dit Meromann	Heinrich	149			
Leval	Gaston	143			
Levet	André - Célestin	340			
Lévy	Violette	270			
Leybrax	Blanche	171			
Liechti	Margaretha	232			
Lienhard	Blanche - Hélène	19			
"	Bertha	104			
Locher	Maria - Philomène	305			
Lohri	Julien - Emile	181			
Longchamp	Agathe - Marie	20			
"	Berthe - Louise	347			
Longjean	Robert - Marcel	82			
Lorex	Elise	206			
Loriol (de)	Marguerite - Alice	356			
Luquiens	Louis - William	245			

L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Mäder	Blanche - Héline	66	Meystre	Germaine	87
Mages	Mathilde	9	Michaud	André - Louis	203
Mairtel (Jean)	Auguste - Edouard	313	Michel	Madeleine - Elisabeth	295
Mange	Louis - Adrien	110	"	Edmond	325
Mani	Sara	194	Miéville	Marie - Jeanne - Violette	324
Manigley	Gustave	353	Mignot	Julien - André	350
Marchetti	Otto - Charles	285	Milliquet née Jeanmonod	Louise	47
Margot	William - Oscar	304	Mingard	Marcel - Julien	305
Margueat	Henriette - Louise	54	Mischler	Marcel - Henri	271
"	Elisabeth -	330			
Mariéthoz	Julien - Pierre - Louis	290			
Maroni	Alice - Joséphine	315	Möhl	Jeanne - Marie	375
Mark	Silvio - Peter	361	Moubaron	Hermann - Frédéric	321
Marinet	Henriette	279	Monnaid	Léonide - Marguerite	52
Marinillo	Marie - Thérèse	202	Monnnet	Eveline	242
"	née Bedoni Marie - Louise	394	Monnney	Georges - Henri	4
Marples	Derek - Bertram - Banks	347	"	Berthe - Alice	111
Marignoni	Juliette - Louise	392	Monnier	Germaine - Emma	15
Marlin	Louise - Alice	76	Moonod	Jeanne - Fanny	212
"	Méry - Louise	99	"	Marius - Henri - Nicolas	233
"	Charles - Ami	135	Morazzoni	Marie - Joséphine - Louise	132
"	Louis - Henri	185	Mozel	Fritz - Henri	169
"	Edouard - Georges	378	"	Léa - Marie	353
Massard	Fernand - Louis	191	Mozel	Juliette - Marie	126
Masson	Emile - Adrien	8	Mozier - Genoud	Louis - Gaston	392
Maulax	Adèle	294	Mortis née Davy	Dorothy	211
Maurer	Edouard - Jules - Henri	193	Morzetti	Maria - Guglielmina	254
"	Amélie - Madeleine - Marguerite	398	Mottier	Yvonne - Alice	391
Mayer née Giroud	Emma	174	Moutin	Marthe - Louise	95
Mayer	Marguerite - Fanny	157	Moynat	René - Henri	31
Mayerat	Nelly - Flora	169			
Mayor	Emma - Rachel	144	Mundispacher	Alice - Cécile - Hedwige	195
			Muggler	Kaspar - Otto	88
Meesse	Jeanne - Anderson	314	Muhlethaler	Emilie - Louisa	170
Mégoz	Germaine - Blanche	350	Mühl (von der)	Marie - Anna - Elisabeth	165
Melliger	Pauline - Marie	166	Murier	Hulda	226
Mennel	Cornélius	73	Mury	Marcelle - Louise - Eugénie	102
Ménétre	Marcel - Oscar - Georges	163	"	Robert - Constant - Louis	205
Menth	Constant - Louis	150			
Mérinat	Robert	2			
Mermod	Alice - Emma	28			
Mersmann (Loring dit)	Héinrich	149			
Messeiller	Marcel - Edouard	78			
Meyer	Jean - Valdemar	314			
Meystre	Gustave - Héli	15			

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Wadler	Anna	4			
Waef	Maria - Wilhelmine	34			
Waibel	Lucien - Hermann	49			
Waltz	Suzanne - Mathilde - Eugénie	17			
Wicod	Eugénie dite Colette	309			
"	Constant	345			
Wicolas	Clémence - Rosine	253			
Wicolier	Jules - Louis	92			
Wicora	Margherita - Luigia	269			
Wigra	Maria - Luigia	299			
Woveria née Schmid	Alice - Julie - Susan	164			

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z









NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Pache	Alojs - Daniel	69	Pilet	Mathilde - Louise	203
"	Louis - André	263	Pinard	Léon - Samuel	153
"	Edouard - Robert	293	Piolet	Gustave - Abram - Charles - Georges	377
"	Paul - Ernest	370	Pittet	Eldevine - Adélaïde	67
"	Marcel	374	"	Edmond - Gabriel	254
Pahud	Berthe - Rose - Louise	112	Pizzotti	André	144
"	Emma - Elisa	213			
Palmieri	Fernand - Lucien	108	Planche	Nelly - Florence	230
Panchard	Jean - Paul	379	Plüss	Hugo	204
Pangalo	Georges	372			
Paquier	Eugène - Henri	281	Pochon	Ida - Priscille	249
Pasche	Robert - Samuel	57	Poget	Eugénie - Marie	137
Paschoud	Marguerite - Lina	205	Pozchet	Yvonne - Sonia	100
Pauli	Louis - Marie	72			
"	Elise - Louise	344	Prince	Clara	109
Pause	Paul - Jules	246	Prins	Rosali - Adrienne - Marie	223
Pavan	Bruno - Vittorio - Yvonne	299			
Pavillard	Marguerite - Yvonne	56			
Pedrazzini	Jeanne - Gabrielle - Simone - Renée	290			
Pellaton	Ernest - Robert	267			
Peneveyre	Robert - Charles	376			
Pency	Emma - Angèle	379			
Penseyres	Laure - Marie	145			
"	Louis - Henri - Gustave	206			
Peri (De)	Giuseppina	370			
Pernet	Renée	11			
"	Jules - Auguste	311			
Perret	Germaine - Alice	197			
Perrier	Léon - Albert	269			
Perrin	Eugène - Félix	329			
"	Reni - Félix	369			
Perriaz	Georges - André - Joseph	192			
Petit	Edouard - Alexandre	310			
Petter	Liliane - Madeleine	36			
Peyzollax	Jean - Samuel	274			
Pfersich	Franz - Albert	358			
Pfister	Alfred	103			
Pichard	Auguste - Henri	93			
Pidoux	Rose	101			
Pignoni	Giuseppe - Luigi	202			
Piquezon	Hélène - Yvonne	335			
Pilet	Germaine - Emma	68			

P  
O  
R  
T  
S  
T  
I  
J  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Rabold	Hugo	40	Rochat	Berthe - Eugénie	7
Raccoursier	Jeanne - Louise	323	"	Julie - Marguerite - Emilie	90
Racine	Jules - Henri	39	"	Jean - Gustave	98
"	Willy	231	"	Paul - Alexis	111
Raidt	Marguerite - Hildegard	51	"	Ernest - Louis	241
Ramel	Henriette - Louise dite Jeanne	310	"	André - Octave - Victor	243
Rampp	Fernande - Esther	246	Roggen	Serge	115
Ramuz	Charles - Adrien	283	Rohibasser	Joseph	145
Rapin	Reni - Louis - Georges - Octave	256	Ronchetti	Georges - André	43
Rastello	Dominique - Joseph	122	Rossat	Liliane - Olga	148
Rastorfer	Robert - Fritz	371	Rossi	Louis - Jules	396
Ravessoud	Rosa	75	Rossier	Alois - Maurice	337
Ray	Yvonne - Alexandrine	3	"	Georges - Henri - Louis	398
Reber	Victor - Frédéric	247	Rotzler	Josephina - Maria	388
Recordon	Lucie - Marie	383	Roud	Jean	155
Reeves	Mary - Coe	256	Roulin	Angèle	10
Regamey	André - Edouard	19	Roy	Arthur - Alfred	6
"	Paul - Alfred	24	Rubattel	Rodolphe	95
"	Georges - Charles - Henri - Louis	46	"	Charles	286
"	Frédéric	295	Rubin	Francis - Jules - Louis	320
Rennez	Caspar - Albert	318	Ruchet	Nelly - Rott	365
Renou	Paul - Louis	83	Rudax	Georges	79
Reymond	Charles - Victor	12	Ruga	Hugo - Louis - Joseph	132
"	Marcelle - Eugénie	71	Rusillon	Charles - Emile	275
"	Charles - Jules	87			
"	Fernand - Edmond	138			
"	Urban - Camille	200			
Richon	Louis - Edouard	154			
"	Louise - Frida	207			
Richoz	Eva - Martine	59			
"	Lina - Elisa	352			
Rieben	Louis - Georges	126			
Rieder	Emile - Henri	70			
"	Olga - Léa	193			
"	Gabrielle - Ghitella	198			
Rigaud	Jean - Etienne	37			
Rigolet	Julia - Augusta	14			
Ris	Rosa	114			
Risch	Ernst	167			
Ritter	Jeanne - Marie	41			
Robert - Tissot	Henri	90			
Robert née l'Épée	Lucie - Fanny	131			

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Salzmann	Ida - Marthe	55	Sthioul	Berthe - Hermence	367
"	Lina - Gertrud	268	Stocklassa	Charles - Joseph	349
Saredi	Marie - Josephine	244	Stöckli	Aline - Ernestine	286
Sattiva	Caterina - Maria - Lidia	216	Streiff	Louise	72
Sauvageat	Pierre - François	180	Struby	Anne - Yvonne	138
Savary	Charles	213			
"	Paul - Emmanuel	330	Dubilia	Robert - Charles	179
Schläppi	Elise	178	Sudan nee Baumgartner	Augustine - Marie	133
Schluchter	Elisa	21	Sulzer	Walter - Edmond	223
Schmid	Christian - Friedrich	59	Sulzberger	Marguerite - Germaine	6
"	<sup>192</sup> Alice - Julie - Susanne	164			
Schneiter	Bertha - Rosine	147			
Schönmann	Friedrich - Wilhelm	292			
Schopfer	Victor - Sidney	35			
Schreier	Jeanne - Marguerite	93			
Schwaiger	Frédéric	386			
Schwamm	Charles - Louis - Olivier	172			
Schwitzerlet	Germaine	297			
Sermier	Marie - Catherine - Faustine	53			
Setta	Marie - Violette - Victoire	345			
Siegfried	Marie - Madeleine	214			
"	Anna - Fanny dite Anne	228			
Simmen	Albert - Justin	272			
Snow	Philip - Carr	85			
Solisnas	Guallberto	218			
Sommer	Friedrich	348			
Sordet	Odette - Aline	187			
Sorel	Madeleine	399			
Spadani	Clemente - Giuseppe - Alfredo	315			
Späthc	Francis - Richard - Georges	235			
Spennel	Inès - Marguerite - Thérèse	77			
Spierer	Emile	236			
Stachle	Rosa - Zélie dite Rosette	175			
Stäheli	Paul	316			
Staub	Maria - Antonia	208			
Steffen	Yvonne - Jeanne	221			
Steiner	Rosa	339			
Steininger	Mathilde - Marthe	70			
Steinmayer	Ernst - Albert	234			

S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Taillens	Gilberte - Marie	231			
Tanner	Louise - Anna dite Lily	397			
Tardy	Cécile	281			
Taulon nee Francioli	Delfina - Virginia	289			
Tauxe	Marie - Louise	94			
Tavernier	Bertha	12			
"	André	48			
Testuz	Aimée - Berthe	27			
Theintz	Germaine - Rose - Eugénie	158			
Theuerkauf	Elsa - Johanne	265			
Thévoz	Nelly - Germaine	150			
Thomann	Louis - César	177			
Thomas	Henri - Ernest	383			
Thommel	Emilie - Marguerite	46			
Thorney	Frédéric	89			
Thuillard	Olga - Lina	263			
Tisseur	Charlotte - Marie	358			
Tissot (Robert-)	Henri	90			
Tobler	Maxime - Walter - Félix	199			
Toffel	Marie - Bernadette	329			
Tornare nee Basset	Ida	26			
Trafélet	Anna - Frida	38			
Trenthardt	Marc - Emile	20			
Tinan	Louis - Auguste	170			
Tinhan	Charles - Henri	186			
Tschabold	Jean	94			
Tschäppät	Lucie	40			
Tschopp	Ida	276			

T  
U  
V  
X  
Y  
Z







NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Valentini	Valentine - Benoitte - Lyvie	229	Wyder	Max	1
Walter	Yvon	125			
Vanolli	Luciano - Ernesto	301			
Varlet	Eugène - Lucien	77			
Warnholtz	Herbert - Gustav - Peter	344			
Vauthey	Berthe - Léonie	395			
Wayss	Charles - Willy	261			
Weber	Marguerite - Amine	80			
Wegner	Robert - Oscar	134			
Weidmann	Adolphe - Ernest	280			
Veigel	Godt lieb - Charles	175			
Weil	Hélène	143			
Weiss	Reinhard - Karl	282			
Venturini	Guido - Giuseppe	373			
Vercellotti	Pietro - Alberto	232			
Verdon	Paul - Roger	201			
Werro	Louis	362			
Verron	Jeanne - Yvonne	271			
Welzig	Marcelle - Ernestine	86			
Yeyre	Elise dite Lisette	274			
Vezon	Arthur - Étienne	189			
Viatti	Fanny - Marguerite - Albina	60			
Wille	Ida - Louise - Virginie	258			
Villemaire	Alexandre	173			
Winistörfer	Emma	61			
Vioget	Jean - Jacob	47			
Virchoux (Huguenin)	Jeanne	108			
Viret	Marthe - Juliette	113			
Voellmy	Eduard - Ernst	165			
Vollenweider	Léon - Eugène	25			
Völlichard	Georgette - Henriette	92			
Völlmy	Eduard - Ernst	165			
"	Gemmaine	179			
Volper	Pierrette - Elise	393			
von der Nöuhl	Maria - Anna - Elisabeth	165			
Vörös	Rose - Berthe	316			
Vouga	Robert - Julien	226			
Vuilliomonet	Henri - Louis	182			
Wulschleger	Auguste - Elie	352			
Wunderli	Johann - Gaudenz	41			
Wunderlich	Frank - Ernest	198			
Wüthrich	Otto - Max	353			













NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Zarcali	Chrysant hi	372			
Zbinden	Louisa - Marguerite - Mathilde	35			
Zimmermann	Anna - Louise	188			
"	Pierre - David	328			
"	Mina	343			
Zingg	Martha	259			
Zollinger	Alfred	298			
Zulauf	Jules - Lucien	9			
Zurcher	Marguerite - Julie - Marie	48			
"	Henri - Auguste	147			
Zürcher	Jeanne - Héline	117			
Zurkinden	Marguerite - Lucie	238			
Zwahlen	Louise - Sophie	177			



